Le Monde

Télévision Radio Multimédia

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16091 – 7 F

DIMANCHE 20 - LUNDI 21 OCTOBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le roi Albert II s'engage au côté des Belges dans la critique de la justice

PROFONDÉMENT choquée par l'affaire du pédophile Marc Dutroux et le dessaisissement du juge d'instruction chargé de l'enquête, la Belgique, déjà fragilisée par les tensions entre Flamands et Wallons, s'apprêtait, dimanche 20 octobre, à vivre un rassemblement populaire d'une ampleur exceptionnelle. A la veille de cette vague de contestation qui marque la défiance de la population à l'égard de son système judiciaire, le roi Albert II s'est solennellement adressé à la nation, vendredi, à l'occasion d'une « Table ronde sur la maltraitance et la disparition d'enfants ». Dénonçant le *« manque d'humanité »* de la justice vis-à-vis des victimes, le roi a appelé à *« un sursaut moral et un changement profond dans le pays »*.

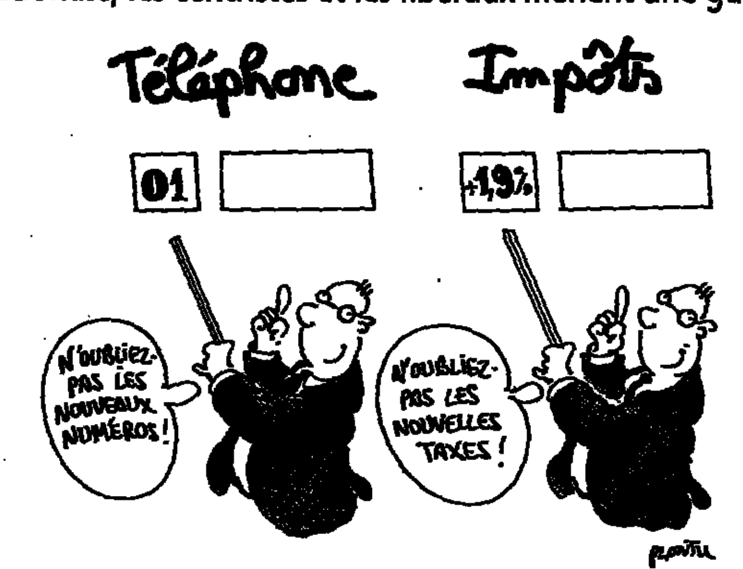
Lire page 4

L'augmentation de la taxe sur les carburants est votée par le RPR malgré l'hostilité de l'UDF

A l'Assemblée nationale, les centristes et les libéraux mènent une guérilla symbolique

L'UDF a continué, vendredi 18 octobre, son bras de fer avec le RPR lors de l'examen, à l'Assemblée nationale, de la première partie du projet de loi de finances 1997. En dépit de leur troisième alliance de circonstance de la journée avec l'opposition socialiste et communiste contre le RPR, les députés libéraux et centristes n'ont pu faire annuler la hausse de six centimes de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) prévue dans le projet de budget.

Au cours de la discussion, le ton est monté dans les rangs de l'UDF, qui souhaitait démontrer qu'il était possible d'aller plus loin dans la baisse des prélèvements, sans pour autant prôner une autre politique. Gilles de Robien, le président du groupe, a ainsi qualifié de *« fiasco de communication »* l'annonce par le gouvernement de sa réforme fiscale. Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), président de la commission des finances, avait auparavant souligné *« la lassitude de tous les Français vis-à-vis de tous les impôts »* et demandé au gouvernement de leur donner, par le biais des diminutions de taxes, *« des signes perceptibles dans la vie quotidienne »*. Ne parvenant pas à mobiliser ses députés, la deuxième composante de la majorité n'a guère eu plus de succès sur la TVA, dont François Léotard souhaitait ramener progressivement le taux normal de 20,6 % à 18,6 %.



A l'initiative de leur commission des finances, les députés ont supprimé à une large majorité – une partie du RPR se joignant cette fois à l'UDF et à l'opposition – la ponction de 1,6 milliard de francs prévue par le gouvernement sur la dotation de « réduction allocation-investissement » versée, au titre de la compensation de la taxe professionnelle, par l'Etat aux collectivités locales.

Les élus ont refusé les deux amendements de compromis du gouvernement prévoyant d'alléger de 400 millions de francs cette ponction. M. Arthuis leur a demandé impérativement de trouver en retour les économies correspondantes.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale a maintenu, samedi 19 octobre, le taux réduit de TVA de 5,5 % sur les ventes à emporter de la restauration rapide, après avoir rejeté plusieurs amendements proposant de la porter à 20,6 %.

Lire page 6

Moulinex maintient sa décision de supprimer 2 100 emplois

LA DIRECTION de Moulinex a confirmé à son comité central d'entreprise, vendredi 18 octobre, son plan de réorganisation industriel, qui implique la suppression de 2 600 emplois dont 2 100 en France et la fermeture de deux usines. La séance a été interrompue pendant deux heures par cent cinquante manifestants réunis à l'appel de la CGT et de la CFDT. Les sites industriels seront spécialisés par produit. Le département le plus touché sera celui de l'Orne : l'usine d'Argentan va fermer tandis que 550 emplois sur 1 560 seront supprimés à Alençon. Pierre Blayau, président du directoire, table sur 774 départs en préretraite et espère sauver 750 emplois grâce à l'aménagement et à la réduction du temps de travail à 33 heures par semaine.

Lire page 15

■ Les sports « de l'extrême »

Le développement des activités « à risques » illustre une quête du plaisir immédiat et de l'exploit individuel. p. 8

■ Les démons du Likoud en France

La nouvelle visibilité publique de Jacques Kupfer trouble une communauté fragilisée par ses dissensions. p. 12

■ Le rire de Nasser

Le 26 juillet 1956, le raïs égyptien annonçait la nationalisation de la Compagnie universelle du canal de Suez. p. 14

■ « Placements »

Trois pages consacrées aux marchés boursiers et financiers et à nos chroniques pratiques. p. 16, 17 et 18

■ Morris Louis à Grenoble

Le Musée de la ville expose vingt-huit grands tableaux du peintre américain (1912-1962). p. 22

■ Pour une République culturelle

Dans son rapport sur la « refondation de la politique culturelle », Jacques Rigaud souligne le rôle nécessaire de l'Etat. p. 23

■ Jacques Barrot au « Grand Jury »

Le ministre du travail et des affaires sociales est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 21 octobre, à partir de 18 h 30.

Les « pique-prunes » militent contre l'autoroute Le Mans-Tours

LE MANS
de notre correspondant

Un inoffensif scarabée empêchera-t-il l'autoroute A 28 Le Mans-Tours, dont le chantier doit démarrer en 1997, de se réaliser ? Aussi cocasse soit-elle, la question est posée.

Dans la Sarthe, entre Le Mans et Château-du-Loir, le tracé de l'autoroute passe en effet par la forêt de Bercé, l'une des plus belles futaies de chênes de France, qui héberge quelques spécimens de scarabées *osmoderma eremita*, plus connus sous le nom de pique-prunes, des scarabées pas tout à fait ordinaires... Le pique-prunes est une espèce protégée par la convention de Berne (1992) dont la France est signataire. Ce texte précise que les sites de nidification de l'*osmoderma eremita* doivent être préservés. Pas question donc de bouleverser l'habitat de cet insecte rare.

L'arrivée des bulldozers et des camions pour tracer l'autoroute A 28 mettrait évidemment à mal les dernières colonies de pique-prunes. Jusqu'à ces derniers temps, ceux-ci menaient une existence discrète. Tellement discrète que leur présence n'a été découverte qu'en 1995 par deux entomologistes de la région. Depuis, nombre de pique-prunes ont été observés à l'intérieur du faisceau d'emprise de 300 mètres du tracé de l'autoroute. Et l'insecte, qui vivait sans doute très heureux caché, est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions.

Le pique-prunes est bien sûr une aubaine pour les associations Sarthe nature environnement et Les Amis de la forêt de Bercé, qui s'opposent, depuis sept ans, au passage de l'autoroute à travers les 5 500 hectares de la forêt. *« La découverte du scarabée remet en cause l'utilité publique du projet reconnue en 1994 »*, estime Christian Damenstein, président des Amis de la forêt. Ces associations semblent bien décidées à éprouver la force de la convention de Berne et envisagent de porter l'affaire devant la Cour européenne de justice afin d'obtenir la condamnation de la France pour non-respect des espèces protégées.

« Nous ne sommes pas contre l'autoroute mais contre son tracé. Bercé vaut bien le Marais poitevin ! Notre forêt mérite d'être contournée », s'exclame Christian Damenstein. Et d'ajouter : *« Cette histoire de scarabée peut sembler consternante, mais, de tous les arguments que nous avons pu avancer, c'est le seul qui ait un fond juridique. Il nous permet de jouer dans la cour des grands et de nous faire enfin entendre. »* Les Amis de la forêt se disent prêts à aller jusqu'au bout, observant au passage que l'autoroute A 28 ne fait plus forcément l'unanimité parmi les élus locaux.

Certains doutent en effet de son utilité économique, considérant qu'au lieu d'aider au développement du sud de la Sarthe elle pourrait au contraire accentuer la désertification d'une région déjà fragilisée.

Des voix s'élèvent donc pour réclamer l'annulation du projet A 28 entre Ecommoy (15 km au sud du Mans) et Tours, au profit d'une mise à quatre voies de la RN 138 qui relie les chefs-lieux de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire. Cette nationale, qui supporte un énorme trafic poids lourds, est un cauchemar pour les automobilistes qui l'empruntent régulièrement. Ils pourraient ne pas être au bout de leurs peines et en vouloir au scarabée pique-prunes si Christian Damenstein et ses amis obtiennent gain de cause.

Philippe Cochereau

● Familles, la télé vous aime !

ELLES SONT partout sur nos écrans, les familles. Dans les débats, dans les documentaires qui s'intéressent aux problèmes du divorce, de la génétique, de l'absence du père, de la maltraitance... Elles sont aussi au cœur des scénarios des téléfilms et des feuilletons. Notre cahier « Télévision-radio-multimédia » a enquêté pour analyser ce symptôme des temps de crise où la télévision recherche un parler vrai, des préoccupations authentiques de préférence aux discours stéréotypés. La publicité, pendant ce temps, envahit les réseaux du cyberespace, et Patrick Sébastien met la dernière main à sa nouvelle émission sur France 2 : « Le cœur au show ».

Lire notre cahier « Télévision-radio-multimédia »

Afrique : la fausse querelle franco-américaine

ENFIN une bonne nouvelle pour l'Afrique : les Etats-Unis s'intéresseraient à elle !

Totalement négligé par Moscou depuis la chute du communisme, miné par le sentiment d'avoir été oublié par une Europe obnubilée par son élargissement à l'Est, le continent noir ne peut que se réjouir de la sollicitude affichée dernièrement par Washington à son égard.

L'Afrique assiste, en spectatrice qui espère peut-être en récolter quelques avantages, à la querelle de communiqués rageurs qui sévit entre Paris et Washington. *« Plus de pré-carré »*, annonce fièrement Warren Christopher, le secrétaire d'Etat américain. *« Propos électoraux »*, rétorque, touché au vif, Jacques Godfrain, le ministre français délégué à la coopération. Une polémique qui apparaît légèrement dérisoire. S'il est vrai que M. Christopher effectue sa première visite en quatre ans sur le continent noir (contre près de trente voyages en Israël), cela ne signifie pas que les Etats-Unis « découvrent » l'Afrique à trois semaines du scrutin présidentiel.

Si elle prend parfois des aspects puérils, voire choquants quand on connaît l'ampleur des drames que vivent de nombreuses populations africaines, cette querelle franco-américaine n'est pas nouvelle. Pour Paris, les Etats-Unis prennent souvent la relève de la Grande-Bretagne dans le rôle de l'« anglo-saxon », ennemi héréditaire, prêt à tout pour frustrer la France des fruits politiques, militaires ou linguistiques de sa politique africaine.

C'est, en partie, parce qu'ils se battaient contre une rébellion – le Front patriotique rwandais – venue de l'Ouganda anglophone que Paris défendit inconditionnellement et arma le général Habyarimana et ses partisans hutus, qui devaient perpétrer le génocide de 1994. D'autant que le président ougandais, Yoweri Museveni, bénéficiait, et bénéficie encore, des faveurs de Washington.

Le peu d'échos qu'a rencontré, en Afrique, l'idée américaine de coiffer une force interafricaine « humanitaire » a montré les limites de la capacité de Washington d'influer sur les gouvernements africains.

José-Alain Fralon et Jean-Pierre Tuquoi

Lire la suite page 13

Le cours nouveau du sandinisme



DANIEL ORTEGA

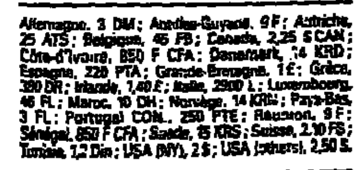
L'ÉLECTION présidentielle, dimanche 20 octobre, au Nicaragua devait mettre aux prises le conservateur Arnoldo Aleman et l'austère ancien président sandiniste Daniel Ortega. L'ancien guérillero, qui prône aujourd'hui la réconciliation, explique désormais que l'initiative privée est déterminante et qu'il devra composer avec les organismes financiers internationaux s'il parvient au pouvoir.

Lire page 2 et notre éditorial page 13

International	2	Aujourd'hui	19
France	6	Agenda	21
Société	8	Abonnements	21
Carnet	11	Météorologie	21
Horizons	12	Mots croisés	21
Entreprises	15	Culture	22
Placements/marchés	16	Radio-Télévision	25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1020 - 7,00 F



NICARAGUA Le libéral Arnoldo Aleman et le sandiniste Daniel Ortega, situés aux extrêmes de l'échiquier politique, sont les deux principaux candidats à l'élection présidentielle de dimanche au Nicaragua. Tout au long de sa campagne, le dirigeant sandiniste a cherché à faire oublier l'ancien guérillero et assuré que *« le sang ne coulera plus jamais au Nicaragua »*. ●LES 2,4 MILLIONS *d'électeurs désigneront* également dimanche les députés, conseillers municipaux et maires, ainsi que les représentants au Parlement centraméricain. Pour le scrutin présidentiel, disputé par vingt et un autres candidats, la Constitution prévoit un deuxième tour si aucun des prétendants n'obtient plus de 45 % des voix au premier. ●LA GUERRE CIVILE qui a opposé les sandinistes aux « contras » pendant onze années avait fait plus de 30 000 victimes. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

L'ex-« comandante » Ortega tente de reconquérir le pouvoir

Les Nicaraguayens devaient voter, dimanche 20 octobre, pour choisir leur président. Le scrutin oppose l'ex-guérillero sandiniste, nouvellement acquis aux thèses de l'économie de marché, au libéral Arnoldo Aleman

MANAGUA
de notre envoyé spécial

Daniel Ortega, l'ex-guérillero sandiniste qui dirigea le Nicaragua entre 1979 et 1990, a donné la preuve cette semaine qu'il était prêt à toutes les concessions pour convaincre les électeurs de le replacer au pouvoir après six ans de purgatoire.

A quelques jours des élections générales dont le premier tour avait lieu dimanche, le candidat du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) a clos sa campagne en reconnaissant les « *erreurs* » du passé et en promettant « *devant Dieu* » qu'il n'y aurait « *plus jamais de guerre fratricide au Nicaragua* ». S'adressant à une foule gigantesque réunie, mercredi en fin de journée, face au lac de Managua, Daniel Ortega a expliqué à ses partisans que les temps avaient changé. « *Aujourd'hui*, a-t-il dit, *notre message ne peut plus être le même que celui des années 60 et 70, quand nous luttions contre la dynastie des Somoza. Ce n'est pas non plus celui des années 80, quand le président Reagan nous imposa une guerre qui fit couler le sang du peuple nicaraguayen.* »

L'heure est à la « *réconciliation* » et au « *pardon* », a-t-il affirmé à plusieurs reprises, invitant ses adversaires à participer au « *gouvernement pour tous* » qu'il a l'intention de former s'il est élu.

Tout avait été méticuleusement calculé pour cette dernière prestation publique, comme d'ailleurs pour toute la campagne du candidat sandiniste, entièrement organisée par des experts étrangers. Le « *comandante Ortega* », comme continue de l'appeler son entourage, fit son apparition sur l'esplanade Jean-Paul II peu après le coucher du soleil et prononça son discours devant l'énorme croix installée sur le podium lors de la visite du pape en février.

« L'HYMNE À LA JOIE »

Tout un symbole quand on se souvient du chahut déclenché par les sandinistes lors de la précédente visite du Souverain Pontife, en 1983, à l'époque où Daniel Ortega dirigeait le pays en s'appuyant sur un secteur de l'Eglise en rupture avec le Vatican et avec l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando.

Aujourd'hui, Daniel Ortega courtise ouvertement Mgr Obando et ses ouailles, ce qui l'a amené à radicalement modifier le style et le contenu de ses interventions. « *Invoquons Dieu. Demandons-lui de semer la réconciliation et l'amour. Que Dieu bénisse notre peuple, l'humanité et l'univers* » : telles furent les premières phrases du discours de mercredi, rompant avec la rhétorique guerrière d'autrefois lorsqu'il invoquait « *la patrie ou la mort* ». L'hymne sandiniste, qui qualifiait le Yankee d'« *ennemi de l'humanité* », a été remplacé par *L'Hymne à la joie* de Beethoven et accompagne désormais toutes les interventions publiques de Daniel Ortega.

LES « HORREURS DU PASSÉ »

Les Etats-Unis, le Fonds monétaire international et l'économie de marché ont été réhabilités, ce qui fait dire à certains sandinistes que le FSLN s'est converti « *en parti de droite* » dans l'espoir de remporter l'élection. La métamorphose a réussi à inquiéter les adversaires de Daniel Ortega et même jusqu'à la présidente de la République sortante, Violeta Chamorro, qui s'était pourtant engagée à ne pas faire de commentaires sur la campagne électorale. « *J'ai très peur quand je vois que Daniel veut se faire passer pour un saint*, a-t-elle avoué à la presse étrangère. *J'espère que, si jamais il gagne les élections, il ne sortira pas ensuite ses griffes, mais qu'il résoudra plutôt tous les problèmes du pays, bien que j'aie mes doutes dans la mesure où son entourage n'a pas changé.* »

L'Association des confisqués – qui exigent d'être indemnisés ou de récupérer leurs biens expropriés au cours des années 80 par le régime sandiniste – a lancé un cri d'alarme au vu des sondages qui, en septembre, indiquaient que Daniel Ortega talonnait le candidat de l'Alliance libérale, Arnoldo Aleman, jusqu'alors largement favori.

Les « confisqués » firent diffuser à la télévision des extraits des discours belliqueux autrefois prononcés par le commandant Ortega, ainsi que des images de guerre, y compris d'enfants armés de kalachnikov. « *Ceux qui préfèrent oublier l'Histoire sont condamnés à la répéter* », concluait le commentaire.

CONTRE-OFFENSIVE

Le principal candidat antisandiniste, Arnoldo Aleman, dont les partisans se recrutent autant dans les couches populaires que dans la classe moyenne et les milieux des PME, a lui aussi mené une féroce contre-offensive. Mercredi, à quelques heures du meeting Ortega et sur une autre place de Managua, le libéral Aleman évoquait les « *terribles erreurs et horreurs du passé* ». Il dénonçait « *les loups féroces d'autrefois qui se déguisent aujourd'hui en agneaux inoffensifs* ». Pour Arnoldo Aleman, « *ni les masques ni les maquillages ne peuvent occulter leurs échecs. Peu importe qu'ils changent leur hymne et tendent un rameau d'olivier. Ils parlent de paix, d'honnêteté, de respect de la propriété privée et de libertés, mais ils cachent leurs kalachnikovs.* »

Danilo Aguirre, un ancien député sandiniste qui se présente cette fois-ci sous les couleurs du Mouvement de rénovation sandiniste (MRS, une dissidence du parti sandiniste), n'est pas plus tendre mais renvoie dos à dos les deux principaux candidats. « *Tout indique*, dit-il, *que nous nous dirigeons vers la restauration d'un gouvernement dans le style des Somoza si Aleman l'emporte, ou alors vers le retour de l'Etat policier des années 80 si Daniel Ortega gagne les élections.* »

Dans ce contexte de polarisation, la vingtaine d'autres candidats à la présidence de la République, de l'extrême droite à l'extrême gauche, en passant par les évangélistes, n'existent guère et risquent fort d'être totalement laminés.

Bertrand de la Grange

L'Eglise prend parti contre le candidat sandiniste

L'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando, a implicitement mais clairement pris position contre le candidat sandiniste à la présidence, Daniel Ortega, à deux jours des élections au Nicaragua. Le cardinal a invité, jeudi 17 octobre au soir, les Nicaraguayens à se rendre massivement aux urnes mais à *« très bien méditer »* leur vote, dans une homélie prononcée au cours d'une messe à Managua. *« Deux hommes qui se promenaient à la campagne virent une vipère qui mourait de froid. L'un proposa de la réchauffer. L'autre le mit en garde en lui rappelant qu'elle avait déjà tué un homme. "Les circonstances ont changé", répliqua le premier, et il réchauffa la vipère qui le tua »*, a raconté l'archevêque.

L'allusion au Front sandiniste de libération nationale (FSLN) et à son candidat, qui fut à la tête d'un régime révolutionnaire de 1979 à 1990 mais qui s'affiche aujourd'hui comme un champion de la réconciliation et comme un partisan de l'économie de marché, n'a échappé à personne. – *(AFP.)*

L'élection sera valide, selon Jimmy Carter

L'élection présidentielle au Nicaragua connaîtra de petits problèmes, mais sera valide, a déclaré, vendredi 18 octobre à Managua, l'ancien président américain Jimmy Carter, qui, à la tête d'une délégation d'observateurs internationaux, supervisera le scrutin. Arrivé vendredi dans la capitale nicaraguayenne, M. Carter a examiné les préparatifs du scrutin et rencontré les responsables des six partis politiques existants. *« Chacun s'est engagé à accepter les résultats de l'élection, qu'il la gagne ou pas »*, a déclaré l'ancien président américain.

***« Des problèmes apparaîtront certainement le jour de l'élection et la nuit du dépouillement, mais ils seront détectés et rapportés au quartier général »*, a-t-il ajouté.**

M. Carter a, par ailleurs, indiqué que le département d'Etat américain acceptera le résultat du vote, même si Daniel Ortega en sort vainqueur. – *(AFP.)*

Après la dictature et la guerre civile, la misère

EN JUILLET 1979, vingt ans après la révolution cubaine, les guérilleros du Front sandiniste de libération nationale font une entrée triomphale dans les rues de la capitale, Managua. Le bilan de la dictature du général Somoza et de la lutte qu'ils mènent contre elle, est alors de 35 000 morts, environ 100 000 blessés et 40 000 orphelins.

A ces chiffres il faut ajouter, selon un bilan publié à l'époque par la Commission économique pour l'Amérique latine (Cepal), environ 1 million d'autres personnes qui ont besoin d'une assistance alimentaire d'urgence pour survivre ; tout cela pour une population de 3 700 000 personnes.

Les sandinistes, mal armés et dépenaillés viennent de mettre fin à quarante-six années d'un règne sans partage, par un clan ; l'une des dictatures des plus dures de toute l'Amérique centrale vient de tomber. La joie populaire sera brève. Très vite sont mis en œuvre les modèles soviétiques : expropriations aussi massives qu'aveugles, étatisation générale de l'économie, expulsion des terres et collectivisation, suspension générale des libertés individuelles, interdiction du droit de grève et censure de la presse. « *Tous unis pour la naissance de l'homme nouveau* » : dans les rues, les slogans appelant à la mobilisation du peuple prennent un air de déjà-vu inquiétant.

Toutes les mesures des nouvelles autorités se prennent dans le cadre d'une guerre civile qui oppose le nouveau régime aux Contras, financés et armés par les Etats-Unis. Washington, obsédé par l'irruption d'un nouveau Cuba dans sa zone, dépensera des millions de dollars pour combattre les sandinistes. Le conflit fera plus de 30 000 victimes.

MASSACRES ET ENLÈVEMENTS

Les exactions des deux côtés deviennent la règle : à partir de 1989, les deux organisations internationales America's Watch et Amnesty International dénonceront les massacres des Indiens Miskitos et les enlèvements d'enfants – plus de trois mille – enrôlés de force dans les régiments de l'armée sandiniste.

Quand elle accède au pouvoir en 1990, alors que tous les sondages la donnaient perdante, Violeta Chamorro hérite d'un pays en ruine et toujours en proie à la guerre civile. Avec une armée de 85 000 hommes, le pays consacre près de 50 % de son budget à la défense. Même s'il a été réduit, ce budget représente, en 1996, encore le double de celui de l'éducation et le triple de celui de la santé. La justice, l'armée et la police « *sont en voie de professionnalisation* », selon l'expression des autorités. La population, elle, ne cache pas son désarroi et sait que l'Etat trop faible ne peut lui offrir qu'une protection marginale.

En six ans, le taux d'inflation est tombé de 13 500 % à 11,2 % en 1995, avec une légère reprise économique. Mais ces succès sont à relativiser face à l'extrême pauvreté qui règne dans certaines zones du pays. Avec une dette de 11,7 milliards de dollars pour 4,2 millions d'habitants (58 milliards de francs), le Nicaragua détient le triste record de la dette *per capita* la plus élevée au monde. Le volume des exportations, 523 millions de dollars en 1995, reste encore largement inférieur à celui des années 70, sous la dictature de Somoza.

Enfin, le chômage et le sous-emploi touchent les deux tiers de la population active et la pauvreté touche 70 % de la population. La misère est criante, même dans la capitale Managua où les bidonvilles s'étalent sur les terrains vagues face aux batiments de la présidence.

Alain Abellard

Brasilia adopte les méthodes du FMI pour éviter la faillite aux Etats de l'Union

SAO PAULO
de notre envoyée spéciale

Brasilia, qui, dans les années passées, a souvent tenu tête au Fonds monétaire international et fait des pieds de nez aux banquiers de la planète, est en train de rentrer dans le rang. Mieux – ou pis –, et c'est une révolution dans son comportement, le gouvernement fédéral découvre malgré lui les vertus de l'orthodoxie financière dès lors qu'il est lui-même victime des mauvais payeurs. Les vingt-six Etats que compte l'Union sont, avec 92 milliards de dollars de dette (460 milliards de francs), en état de quasi-faillite.

Sans précaution de langage particulière, Luis Carlos Mendonça de Barros, président de la BNDES – la banque de développement du pays –, qui conduit le programme de privatisation et est chargé par le gouvernement d'assainir la situation, admet que Brasilia n'a pas le choix. « *Nous appliquons aux Etats*, dit-il, *les méthodes du Fonds monétaire international.* » Avec le risque de la part des gouverneurs d'un comportement identique à celui du Brésil à l'égard du FMI.

M. Mendonça de Barros sillonne donc le pays pour étudier les conditions de restructuration de la dette des Etats et mettre en œuvre un programme de redressement. « *Nous avons déjà négocié avec douze d'entre eux* », confie-t-il. Le Trésor fédéral rééchelonne ainsi la dette des Etats sur trente ans à 6 % d'intérêt. En échange de quoi, ils transfèrent la totalité du capital des sociétés qu'ils détiennent au Trésor. L'idée est de les redresser pour les céder ensuite. Un bureau fédéral est chargé de surveiller le processus. Les compagnies de distribution d'électricité sont les premières visées.

LES TROIS ÉTAPES PRÉCÉDENTES

Ironie de l'histoire, c'est le plan Réal, défini en mars 1994 par le ministre des finances Fernando Henrique Cardoso et mis en œuvre par ce dernier, devenu président de la République, qui a précipité leur chute. Luis Carlos Mendonça de Barros identifie les trois étapes qui ont conduit à cette situation. « *Le plan Réal de stabilisation économique a été décidé en mars-avril 1994*, explique-t-il, *et les budgets pour l'année suivante sont faits en septembre-octobre. Tous les Etats, y compris le fédéral, les ont définis avec des données dépassées, c'est-à-dire sur une base de 120 % d'inflation annuelle. Comme les salaires sont indexés sur l'inflation et corrigés en janvier puis tous les trois mois, les budgets ont explosé.* »

L'année 1995 a été terrible pour tout le monde. Pour combler la différence, les Etats ont emprunté à court terme à des taux extrêmement élevés. Ils ont été pris en étau entre des salaires excessivement revalorisés et une charge de la dette énorme. « *Même le gouvernement a basé son budget sur une hypothèse d'inflation de 96 %* », reconnaît-il. Aujourd'hui encore, ses dépenses représentent plus de 100 % de ses recettes. Après cinq ou six plans infructueux, le plan Réal n'était plus crédible. L'économie brésilienne est victime de son succès. Pour 1996, l'inflation devrait être contenue à 10 %, contre 5 000 % en 1994. Les prévisions pour 1997 sont de 8 %.

Pris au piège, les Etats se sont trouvés non seulement incapables de payer leurs innombrables fonctionnaires mais également dans l'impossibilité de rembourser leurs dettes à l'égard de leurs banques. Ces dernières n'ont jamais été des modèles de bonne gestion et avant même le plan Réal leur situation n'était pas brillante. La disparition de l'hyperinflation, qui leur assurait une rente confortable en leur permettant d'utiliser des dépôts dévalués de leurs clients pour les placer à des taux d'intérêt mirifiques, les a un peu plus déstabilisées. La défaillance de leur maison mère les a achevées. Brasilia aura du mal à mener à bien l'assainissement des Etats, et la situation de celui de Sao Paulo est la plus préoccupante. « *Avant le plan Réal, l'Etat a souffert de huit ans d'orgies financières de la part de deux gouverneurs successifs* », confie M. Mendonça de Barros. S'agissant de la Bapespa, à qui l'Etat de Sao Paulo doit 17 milliards de dollars, l'actuel gouverneur, Mario Covas, pourtant ami de Fernando Henrique Cardoso, a bien accepté qu'elle soit sous intervention de la banque centrale, mais refuse toujours qu'elle soit vendue ou fusionnée avec une autre banque. Après avoir été contraint de demander l'aide de Brasilia, les gouverneurs se trouvent aujourd'hui en position de force.

MARCHANDAGE

Le président de la République espère faire voter une loi qui lui permettra de briguer un second mandat et de poursuivre ainsi sa politique de stabilisation économique. Ils sont plusieurs, dont Mario Covas, à ne pas y être favorables. Mardi 15 octobre, dix-neuf des vingt-six gouverneurs se sont réunis à Sao Paulo pour décider, ensemble, de négocier désormais la restructuration de leur dette uniquement avec des représentants du Sénat et le président de la République. Une manière d'ouvrir le marchandage sur le soutien qu'ils apporteront ou non à Fernando Henrique Cardoso, en échange d'un assouplissement des conditions de restructuration.

Babette Stern

Des banques sous surveillance

Depuis l'été 1995, aux prises avec le sauvetage du système bancaire privé, la Banque centrale brésilienne a, d'autorité, élargi sa compétence aux banques d'Etat et les gouverneurs n'ont pas les moyens de s'y opposer. La première à être mise sous tutelle car la plus dangereuse pour l'ensemble du système en raison de l'ampleur de son déficit (20 milliards de dollars – 100 milliards de francs – dont 17 milliards dus par l'Etat) est la banque de l'Etat de Sao Paulo, la Banespa. Début 1996, c'est au tour de la Banerj. Elle perd 7,5 millions de francs par jour et a un déficit cumulé de 6,5 milliards de francs. L'Etat de Rio doit 1,8 milliard, ce qui est relativement modeste.

Evénement sans précédent au Brésil, la Banque centrale confie son redressement à une institution privée, la banque Bozano Simonsen, chargée de préparer sa privatisation. Dans la plus grande tradition libérale, Bozano Simonsen ne demande pas d'honoraires mais recevra 20 % des bénéfices de la Banerj, si elle parvient à en dégager, et 5 % de la valeur de la vente.



Les milieux politiques et les télévisions russes font cause commune contre Lebed

Le chef d'état-major des forces armées a été limogé

Boris Eltsine a démis de ses fonctions, vendredi 18 octobre, le chef d'état-major des forces armées, le général Mikhaïl Kolesnikov. Ce renvoi apparaît comme une bonne manière faite au ministre de la défense, Igor Rodionov, qui avait approuvé la veille l'éviction du général Alexandre Lebed.

MOSCOU
de notre correspondante

La Russie a vécu, vendredi 18 octobre, une journée d'apparence calme, au lendemain du limogeage d'Alexandre Lebed, marquée surtout par les épanchements de satisfaction, largement répercutés par les chaînes de télévision, de tous les rivaux du général pour la succession de Boris Eltsine. Mais certains journaux sont venus rappeler que ce soulagement de l'establishment politique peut être de courte durée. Car, si le but de l'entourage du président était de montrer que ce dernier reste fermement au pouvoir, ce but a été largement manqué : c'est la terrible apparition d'un Boris Eltsine au souffle court, au regard vague et presque incapable de tenir un stylo qui aura surtout frappé.

Or la plupart des commentateurs s'accordent pour dire que si une nouvelle élection présidentielle devait être organisée dans un avenir pas trop lointain, le général démis serait leur favori. Pour les *Izvestias*, *« il est très facile d'écarter Lebed du pouvoir, mais il est beaucoup plus compliqué de l'écarter de la politique russe, qui prend de plus en plus les traits d'un règlement de comptes criminel et a toujours plus besoin d'hommes à poigne, capables de prendre des décisions inhabituelles »*.

CONJURER LE DANGER

Pour l'instant, les chaînes télévisées, toutes contrôlées par des proches du chef de l'administration présidentielle Anatoli Tchoubaïs, font ce qu'elles peuvent pour conjurer le danger Lebed, en attendant sans doute de pouvoir faire le blocus de l'information à son sujet. Les télévisions ont du grain à moudre, et vendredi ce fut même du jamais- vu : tous les ténors de la Douma, de l'extrême droite aux communistes, ont tenu une conférence de presse commune en soutien à la décision prise par Boris Eltsine. Seuls étaient absents les représentants de Iabloko (qui n'avaient pas réussi à faire passer une résolution demandant que soit aussi renvoyé le ministre de l'intérieur Anatoli Koulikov, devenu au contraire le nouveau héros de la Douma). La Chambre basse venait de voter des résolutions approuvant le limogeage du général Lebed et appelant le pouvoir exécutif à *« sauvegarder le calme dans les forces armées »*.

Dans la soirée, un nouvel oukaz présidentiel décidait de remplacer le chef d'état-major Mikhaïl Kolesnikov par le général Viktor Samsonov (qui avait déjà été nommé à ce poste en 1991 par Mikhaïl Gorbatchev avant d'être destitué quand fut créée une armée russe en 1992). Il s'agit d'un cadeau fait au ministre de la défense Igor Rodionov, qui a pris fait et cause contre Alexandre Lebed, après avoir été nommé en partie grâce à ce dernier. Le général Kolesnikov garde un poste honorable, en remplaçant son successeur à la tête des services de coordination des armées des Etats de la CEI. Les « remous dans l'armée », supposée largement favorable à Alexandre Lebed, ne se sont pas manifestés autrement, jusqu'à présent, que par la publication de tracts incendiaires que des officiers de l'état-major ont fait circuler pour exiger d'être payés *« avant le 25 octobre »*.

L'exécutif, de son côté, s'est exprimé vendredi par une conférence de presse de Viktor Tchernomyrdine, qui a dit que le renvoi du général Lebed *« est une bonne chose »*. *« Cela aurait même dû être fait avant, tout le monde le comprend »*, a précisé celui qu'Alexandre Lebed avait apparemment espéré, jeudi, pouvoir compter au nombre de ses alliés contre Anatoli Tchoubaïs.

Quant au porte-parole du président, il a indiqué que les dernières fonctions occupées par Alexandre Lebed, celles liées à son rôle en Tchétchénie, allaient lui être aussi retirées. Il faut pour cela que Boris Eltsine décide du nom de son remplaçant au Conseil de sécurité, lequel va continuer à gérer le dossier tchétchène. La décision sera prise en début de semaine, a précisé M. Tchernomyrdine.

Sophie Shihab

Moscou veut un report de cinq ans de START II

La Russie a demandé aux Etats-Unis un délai supplémentaire de cinq ans, jusqu'en 2008, pour appliquer les réductions d'armements stratégiques prévues par le traité de désarmement nucléaire START II, déjà ratifié par le Sénat américain, a indiqué vendredi 18 octobre un haut responsable du ministère russe de la défense. *« La direction du ministère de la défense estime que les délais d'application de START II ne sont pas réalisables pour Moscou et propose de les prolonger de cinq ans jusqu'en l'an 2008 »*, a-t-il dit.

La proposition de report, transmise au secrétaire américain à la Défense, William Perry, en visite à Moscou, confirme en fait la volonté de la Russie de renégocier purement et simplement un traité qui prévoit une diminution des deux tiers des ogives nucléaires des deux parties d'ici à 2003. – *(AFP.)*

D'anciens dissidents sont donnés gagnants aux législatives en Lituanie

PREMIER PAYS de l'ancien bloc de l'Est à avoir ramené les communistes au pouvoir (en 1992), la Lituanie sera-t-elle la première à fournir, cette fois, l'exemple inverse en réélisant d'anciens dissidents ? C'est ce que prédisent analystes et sondages, à l'approche des législatives du dimanche 20 octobre. Quelque 2,6 millions d'électeurs lituaniens sont appelés aux urnes pour renouveler le Seimas (Parlement), lors d'un scrutin où l'opposition de droite part favorite pour déboulonner les anciens communistes, victimes du marasme économique.

Ancien dissident, devenu en 1990 *« père de l'indépendance lituanienne »* à la tête du mouvement Sajudis, Vytautas Landsbergis semble tenir sa revanche. A la tête d'une opposition de droite désormais plus unifiée, cet ancien musicien réussit, depuis plus d'un an, à maintenir son mouvement Union de la patrie (conservateur et nationaliste) en tête des sondages, avec 15 % des intentions de vote. Sa position est renforcée par la popularité retrouvée de ses alliés, le Parti démocrate-chrétien et l'Union du centre (opposition modérée), crédités chacun de 10 % des voix.

Selon Rimvydas Valatka, rédacteur en chef adjoint de l'influent quotidien *Lietuvos Rytas*, le *« succès assuré de la droite »* dimanche fournit un signal aux autres pays de l'Est : *« la preuve que le recours aux anciens communistes est une impasse »* pour résoudre les problèmes sociaux liés à la transformation économique. C'est à cause des difficultés économiques que le Parti démocrate lituanien du travail (PDLT, ex-communistes) avait créé la surprise en 1992, en recueillant 41 % des voix – chassant ainsi du pouvoir les nationalistes qui s'étaient battus pour l'indépendance. Aujourd'hui, le PDLT, emmené par le président Algirdas Brazauskas (ancien secrétaire du PC lituanien reconverti à la social-démocratie), souffre à son tour de l'instabilité économique.

La Lituanie, le plus étendu des trois pays baltes (3,7 millions), reste à la traîne en matière de réformes et s'est moins *« occidentalisée »* que les *« tigres »* estonien et letton. Le salaire moyen y est de 171 dollars, contre 224 dollars en Estonie et 205 dollars en Lettonie. La crise a en outre été aggravée par plusieurs scandales bancaires, qui avaient provoqué le limogeage en février du premier ministre, Adolfas Slezevicius, accusé d'avoir retiré ses économies deux jours avant un krach bancaire.

Mais un consensus perdure en Lituanie sur les *« questions-clefs »* : la demande d'adhésion à l'OTAN et le souhait de rejoindre les institutions européennes. Aussi les journaux locaux ne titrent-ils, cette semaine, que sur les programmes économiques des vingt-quatre partis en lice. Citée par l'AFP, une retraitée de Vilnius constatait vendredi : *« Libéral, ex-communiste, ces notions n'ont plus aucun sens en Lituanie. »*

Natalie Nougayrède

La question de l'euro domine les élections européennes en Finlande

Pour éviter une trop grande abstention, les électeurs sont aussi appelés, le même jour, à désigner leurs représentants municipaux

STOCKHOLM
correspondance

« Nous pensons que nous sommes d'aussi bons Européens que les autres, mais l'expérience de la seconde guerre mondiale, le sentiment que l'Occident nous a ignorés et notre position d'observateur adoptée depuis la guerre ont laissé des traces. » Un nouveau syndrome finlandais ? Le premier ministre, Paavo Lipponen, préfère parler d'*« attitude de l'outsider »*. Il pourfend ce mal dont seraient frappés ses concitoyens, moins de deux ans après l'adhésion du pays nordique à l'Union européenne. *« La Finlande ne peut pas imposer ses intérêts avec efficacité si nous avons un pied dans l'Union européenne et l'autre en dehors »*, insistait-il, lors d'un récent séminaire organisé à Helsinki.

Un pied en dehors de l'Union ? La pointe seulement... Et les Finlandais n'ont nullement envie que le second suive. Contrairement aux Suédois et aux Autrichiens, camarades d'entrée dans l'UE en janvier 1995, ils ne regrettent pas, dans leur majorité, cette décision, motivée essentiellement par des considérations de sécurité. La Russie limitrophe, les événements de ces derniers jours le prouvent, est loin de présenter tous les critères de stabilité susceptibles de rassurer la Finlande, grand duché des tsars jusqu'en 1919 et contrainte à une stricte neutralité à l'ombre de l'URSS jusqu'à son éclatement en 1991.

MORNE CAMPAGNE

Pourtant, au moment d'élire pour la première fois ses seize députés au Parlement européen de Strasbourg, dimanche 20 octobre, ce peuple de quelque 5 millions de personnes donne l'impression de se contenter des acquis. L'intérêt pour les Quinze s'est émoussé, remplacé par une pointe de scepticisme vis-à-vis, en particulier, de l'Union économique et monétaire (UEM). *« Les Finlandais font désormais preuve d'indifférence à l'égard du projet de l'UE, quand ils ne sont pas devenus ouvertement critiques »*, commente Jyrki Haikonen, qui a présenté au début du mois une enquête sur le sujet pour le compte du patronat.

Pour éviter d'enregistrer un taux d'abstention élevé dimanche, les élections européennes ont été couplées au scrutin municipal, pour lequel la participation dépasse traditionnellement 70 %. La décision du gouvernement, samedi 12 octobre, de faire entrer la devise nationale dans le mécanisme de change du système monétaire européen (SME) pourrait aussi pousser les Finlandais à glisser en plus grand nombre des bulletins dans les urnes européennes.

Cette initiative a dopé une campagne électorale assez morne, que parvenaient tout juste à animer les célébrités sportives ou du show-biz local, appelées à la rescousse sur les listes de plusieurs partis. Près de 60 % des Finlandais se disent opposés à la participation de leur pays à la troisième phase de l'UEM, leitmotiv de M. Lipponen depuis sa victoire électorale de mars 1995. Il sera intéressant de voir ce que pense l'électorat de sa décision, qualifiée de *« courageuse et risquée »* par la presse.

Benoît Peltier

Paris et Bonn prônent l'Europe de la coopération renforcée

Un document commun a été publié

BONN
de notre correspondant

« Le bateau le plus lent ne pourra pas continuer à déterminer la vitesse du convoi européen » : cette formule devenue classique est à la base des réflexions en cours sur la réforme des *institutions européennes*. Pour empêcher qu'un pays membre puisse bloquer l'ensemble de l'Union au nom de la défense de ses intérêts particuliers, l'idée d'une plus grande « flexibilité » des institutions européennes fait son chemin depuis un an.

Dans un document commun de huit pages publié vendredi 18 octobre à Bonn, les ministres français et *allemands des affaires étrangères*, Hervé de Charette et Klaus Kinkel, proposent une série de réflexions en vue de *« permettre aux Etats qui le souhaitent et qui sont dans la capacité de le faire, de développer une coopération renforcée »* sans remettre en cause le cadre institutionnel commun du traité d'Union.

Très clairement, Paris et Bonn justifient leur volonté d'aller de l'avant *par la perspective de l'élargissement* de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale. Les chefs de la diplomatie française et allemande envisagent d'inscrire *« une clause générale ainsi que plusieurs clauses complémentaires »* dans le texte du traité, sans ajouter de nouvelles institutions à celles déjà existantes.

Le modèle des « coopérations renforcées », en effet, ne doit pas s'inspirer de modèles du type « convention de Schengen » ou *« groupe de contact » sur* l'ex-Yougoslavie (mis en place en dehors du cadre institutionnel de l'Union), mais bien plutôt de l'Union économique et monétaire ou autres projets prenant place *« à l'intérieur de l'Union européenne et s'effectuant en son nom »*, selon un diplomate allemand.

La méthode proposée prévoit donc d'associer les institutions communautaires aux décisions devant relever, dans le futur, des « *coopérations renforcées* ». *Le* droit d'initiative de la commission, notamment, et la participation du Parlement européen, devront être garantis. Par ailleurs, Paris et Bonn évitent de confondre le principe de la flexibilité avec celui du vote à la majorité : *« La coopération renforcée s'appliquera seulement dans les domaines où les décisions sont prises à l'unanimité »*, selon le texte proposé par Klaus Kinkel et Hervé de Charette, qui ajoutent par ailleurs qu'*« aucun Etat ne doit disposer du droit de veto »*. Autrement dit, l'idée est d'aménager l'esprit des institutions existantes sans pour autant généraliser le principe audacieux du vote à la majorité.

PLUSIEURS VITESSES ?

Du coup, la philosophie des « coopérations renforcées » ne laisse pas d'inquiéter certains pays membres qui craignent le renforcement du principe d'une « Europe à plusieurs vitesses » et la remise en cause de certains acquis communautaires.

D'où l'insistance de Paris et Bonn à souligner que leur projet n'aboutira pas à morceler les dispositifs *européens existants : il s'agit d'éviter* la mise en place de *« cercles se faisant concurrence entre eux »*, dit le texte. Dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité, comme dans celui des affaires intérieures, le principe des « coopérations renforcées » trouvera une application naturelle, dans la mesure où la volonté des pays de l'Union est encore très diverse sur ces sujets.

Mais l'inquiétude est notamment perceptible en ce qui concerne le fonctionnement futur du marché *unique : si certains* pays membres devaient s'entendre sur des « coopérations renforcées » en la matière, d'autres partenaires craignent d'être exclus. Un exemple parmi d'autres : des accords entre plusieurs pays membres dans le domaine des transports pourrait remettre en cause le principe de la liberté de circulation au sein de l'Union. C'est pourquoi le document franco-allemand du 18 octobre précise que *« le marché unique (...) et les politiques communautaires ne doivent pas être remis en cause par la coopération renforcée »*.

Lucas Delattre

Le roi Albert II appelle les Belges à « un sursaut moral » et critique la justice

Une manifestation imposante est prévue dimanche à Bruxelles en souvenir des enfants assassinés

Les suites de l'affaire du pédophile Marc Dutroux et la destitution par la Cour de cassation du juge chargé de l'instruction, Jean-Marc Connerotte, continuent de provoquer une crise profonde en Belgique. A la veille de l'importante manifestation prévue dimanche 20 octobre à Bruxelles, le roi des Belges, Albert II, a souhaité *« un sursaut moral »* dans le pays et critiqué le fonctionnement de la justice.

BRUXELLES
de notre correspondant

La Belgique va vivre, dimanche 20 octobre, un rassemblement populaire d'une ampleur exceptionnelle, peut-être inégalée dans l'histoire du royaume. Les prévisions relatives au nombre de participants étaient à la hausse à mesure qu'approchait le moment du départ du cortège, dimanche à 14 heures devant la gare du Nord, à Bruxelles. A la veille de l'événement, la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) annonçait avoir vendu quatre-vingt mille billets à tarif réduit, auxquels *devaient s'ajouter des manifestants* venus en car, en automobile, et, bien sûr, des Bruxellois bénéficiant toute la journée de la gratuité des transports en commun.

Autre signe de l'importance de la mobilisation: les manifestations, grèves et rassemblements devant le palais de justice, qui s'étaient spontanément déclenchés dès l'annonce du dessaisissement du juge Connerotte, *ont encore pris de l'ampleur* vendredi dans l'ensemble du pays : à Gand, par exemple, quinze mille personnes, en majorité des étudiants, ont défilé dans les rues de la ville, criant des slogans hostiles au *« système »*. A Bruxelles, pompiers, éboueurs et autres travailleurs communaux ont tour à tour apporté leur soutien aux quelques dizaines de personnes qui font un *sit in* devant le palais de justice. Les slogans sont sans équivoque : *« Justice au poteau, le peuple aura ta peau! »*, *« Justice pourrie ! »*.

Devant cette vague de contestation radicale qui marque la défiance de l'immense majorité de la population à l'égard d'un système judiciaire jugé au mieux incompétent, au pire corrompu, le roi Albert II a voulu s'adresser solennellement à la nation. Il l'a fait vendredi à l'occasion de l'ouverture, au palais royal, d'une table ronde sur « la maltraitance et les *disparitions d'enfants* ». Celle-ci réunissait soixante-dix personnes, en majorité des familles de victimes auxquelles s'étaient joints des experts, magistrats, pyschologues, policiers et travailleurs sociaux.

« JUSTICE AU POTEAU »

Le discours du roi a été direct, sans complaisance ni faux-fuyants. L'Etat n'a pas su être à la *hauteur de* sa tâche essentielle, qui est d'assurer la sécurité des citoyens, et en particulier celle des plus vulnérables, les enfants. De plus, la justice a fait preuve d'un *« manque d'humanité »* à l'égard des familles des victimes. Pour solenniser encore plus son propos, Albert II a parlé non seulement en son nom propre, mais également au nom de la reine Paola, qui était assise, l'air grave, à ses côtés : *« La reine et moi sommes convaincus que cette tragédie doit être maintenant l'occasion d'un sursaut moral et d'un changement profond dans notre pays »*, a-t-il déclaré.

Albert II n'a-t-il pas outrepassé le rôle que lui accorde la Constitution en intervenant directement dans les affaires politiques du pays ? Dans la forme, cette intervention est parfaitement conforme au statut royal, qui impose que tout acte politique du roi doit être « *couvert* » par le premier ministre ou l'un de ses ministres. La présence à cette table ronde du ministre fédéral de la justice, Stefaan De Clerck, suffisait à cette « couverture ». Néanmoins, par son ton dramatique, par les termes employés, le discours du roi est un événement dans la crise profonde qui secoue le pays. Le souverain apparaît comme le dernier rempart d'une démocratie dont les piliers essentiels – le gouvernement, la *justice* et la représentation parlementaire – semblent avoir perdu la confiance de la majorité de la population.

Au cours du dernier trimestre, il était déjà intervenu à deux reprises pour mettre en garde le pays contre des dérives qu'il estime dangereuses. Le 21 juillet, à l'occasion de la fête nationale, il stigmatisait les tentations séparatistes qui s'étaient manifestées quelques *jours plus tôt*, lors de la fête de la communauté flamande. Au début du mois de septembre, il demandait dans une lettre au premier ministre Jean-Luc Dehaene de prendre des mesures de nature à assurer un meilleur fonctionnement de la justice. Aujourd'hui, en recevant en son palais les organisateurs de la manifestation de dimanche, *il apporte* sa caution à cette dernière, tout en leur demandant de veiller au *« respect des institutions démocratiques »*.

L'intervention royale est de poids, mais suffira-t-elle à éviter les débordements au cours de la manifestation et, au-delà, une radicalisation du mouvement qui pourrait induire une crise de régime de grande ampleur?

Les plus optimistes au sein de l'élite politique belge espèrent que le caractère *massif* du défilé de dimanche mettra en évidence l'aspect *marginal* des *groupes* extrémistes, de droite comme de gauche, qui pourraient être tentés de détourner la colère populaire à leur profit. C'est le sens du message lancé par le gouvernement à la population : *« Il est positif que des citoyens veuillent exprimer pacifiquement et en toute dignité leur engagement en faveur de la société et leur espoir en l'avenir. Toutes les forces démocratiques doivent œuvrer ensemble, au-delà des positions politiques et idéologiques, pour une société dans laquelle chacun, et surtout nos enfants, vivent en sécurité, dans laquelle l'argent ne peut tout acheter, dans laquelle la justice est ferme, équitable et à visage humain, dans laquelle chacun peut s'épanouir pleinement. »*

Jean-Luc Dehaene reconnaît cependant que le pari de l'apaisement des passions à l'issue d'une manifestation géante n'est pas encore gagné : *« Nous sommes face à une situation complexe, où la dimension du temps nécessaire pour faire avancer les choses peut conduire à certains malentendus »*, a-t-il déclaré vendredi. Nombreux sont ceux, en effet, dans les manifestations de ces derniers jours, qui partageaient l'opinion de cet ouvrier gréviste de Volkswagen : *« On n'a pas perdu de temps pour virer un juge qui faisait bien son boulot, alors que les incompétents et les corrompus sont toujours en place. »*

Luc Rosenzweig

« Une clarté totale doit être faite »

Voici les principaux extraits du discours du roi Albert II prononcé, vendredi 18 octobre, en ouverture à la table ronde sur la maltraitance et les disparitions d'enfants :

« Ce que nous avons vécu en Belgique avec la disparition et la mort d'enfants innocents dans des circonstances horribles constitue une véritable tragédie nationale. Je le répète : une clarté totale doit être faite *sur ce drame, ses origines* et toutes ses ramifications, et cela dans un délai raisonnable. La reine et moi sommes convaincus que cette tragédie doit maintenant être l'occasion d'un sursaut moral et d'un changement profond dans notre pays.

VERBATIM

» Cela suppose d'abord de la part de chaque autorité une attitude d'humilité, et de remise en question. Une des tâches essentielles de l'Etat est d'assurer la sécurité de tous les citoyens, en particulier des plus vulnérables : nos enfants. Il faut reconnaître que, dans ce cas, ce fut un échec, de nombreuses erreurs ayant été commises ; et dans les contacts avec les familles des victimes, il y eut un manque d'humanité. *(...)*

« CHANGER LES RÈGLES DE LA SOCIÉTÉ »

» *Le* changement sera une œuvre de longue haleine, mais il se fera, j'en suis convaincu. Il faudra *persévérer*, *tenir* bon, car changer les mentalités et les règles de la société ne s'accomplit pas du jour au lendemain. Il faudra aussi rester vigilant pour ne pas retomber dans l'ornière *(...)*. Par votre initiative *(NDLR :la marche de solidarité de Bruxelles)*, vous voulez attirer l'attention de toute la nation sur ce qui doit changer dans notre société et pour que la sécurité et la dignité des enfants soient respectées partout. Je vous encourage à le faire dans un esprit constructif et de respect de nos institutions démocratiques ».

Le président allemand dialogue avec les juifs de France

CE RESCAPÉ d'Auschwitz pouvait-il un jour imaginer qu'il interrogerait un président allemand ? Pourtant, ce jour-là, Henri Bulawko accuse : le procès des camps n'a pas eu lieu ; ni celui des entreprises que l'extermination des juifs a enrichies, alors qu'on continue de verser des pensions à des criminels de guerre ou à leurs veuves ! En face, Roman Herzog ne cille pas et, gravement, écoute jusqu'au bout.

L'Allemagne a t-elle su assumer son passé, *« comme il se doit »*, *depuis cinquante ans ?*, poursuit, enhardi, Henri Bulawko. Il reste beaucoup à faire *« dans les cœurs »*, dit-il enfin, pour que la rencontre entre juifs et Allemands soit *« sereine »*, et plus seulement *« polie »*.

La scène se passait vendredi 18 octobre, au consistoire central israélite de France, où, pour sa visite à Paris, le président Herzog avait souhaité se rendre. *Lui aussi* appelle de ses vœux la *« sérénité »*, *mais ce n'est pas à nous*, dit-il en substance, de fixer le moment où elle pourra enfin l'emporter.

QUESTION COUP DE POING

C'est un dialogue d'une extrême franchise et d'une grande courtoisie qui a mis face à face, pendant plus de deux heures, les ténors de la communauté juive de France et le président de la République allemande. Car la vraie passion de Roman Herzog, c'est la pédagogie. Pour le président allemand, la meilleure manière de combattre le révisionnisme, c'est d'enseigner l'histoire aux nouvelles *générations*.

Jean Kahn, président du consistoire central, l'avait accueilli par cette autre question coup de poing : *« Pourquoi le peuple de Goethe, de Schiller et de Beethoven s'est-il donné des dirigeants aussi infâmes ? Pourquoi ce peuple, à part une poignée de héros, croyants et non-croyants, a t-il participé aussi intensément au meurtre ? »*

Sans esquiver le débat sur la responsabilité allemande – *« inimaginable, incompréhensible »* –, le président fédéral a mis en garde son auditoire à propos du renouvellement des générations. *« Je me demande si nous n'avons pas besoin d'un autre langage*, a-t-il répondu à Jean Kahn. *Car comment parler d'Auschwitz à nos petits-enfants pour que ce ne soit pas seulement pour eux un événement d'histoire, mais une leçon ? Il faut parler d'Auschwitz, mais surtout de ce qui l'a précédé et rendu possible, pour savoir à partir de quel moment il faut faire très attention que les choses ne recommencent pas. »*

Au-delà de l'extermination, c'est donc bien la nécessité d'expliquer ce *« point ultime »* de la dérive qui a mis d'accord les intervenants juifs et le président Herzog. C'est elle qui doit remplir la réflexion dans les écoles, les journaux et les associations.

Ce dialogue s'est terminé à la grande synagogue parisienne de *la rue de la Victoire*, devant la plaque à la mémoire des victimes du nazisme. Le dernier mot étant donné à Joseph Sitruk, grand rabbin de France : *« Vous, vous n'avez plus rien à prouver, mais nous tout à espérer. »*

Henri Tincq

Israël veut imposer de nouvelles exigences à Hébron

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En retard de sept mois sur le calendrier mutuellement agréé en septembre 1995 par Israël et l'OLP, le redéploiement des soldats de l'Etat juif hors de la plus grande partie de la ville arabe d'Hébron, en Cisjordanie occupée, n'est toujours pas à l'ordre du jour. Exigée par Benyamin Nétanyahou et, quoi qu'il en dise, acceptée par Yasser Arafat, la renégociation des détails de la mise en œuvre de ce retrait, qui se poursuit depuis plusieurs semaines, devait reprendre lundi 21 octobre après trois jours de suspension.

Révélées mardi par Yasser Arafat, les nouvelles exigences israéliennes pour cette ville de 120 000 Palestiniens au cœur de laquelle sont implantés moins de 500 colons juifs extrémistes s'articulent autour d'un concept de séparation des populations que le chef de l'OLP a dénoncé comme *« dangereux, agressif et raciste »*. Selon les accords précédents, *l'armée israélienne devait garder le* contrôle de 20 % de la ville. Mais pour apaiser les craintes des colons, qui, armés, seront protégés en permanence par au moins mille six cents soldats juifs – alors que les policiers palestiniens, pour le reste de la ville tout entière, seront *« au maximum »* quatre cents –, Israël a posé d'autres exigences.

« ON N'AVAIT JAMAIS VU CELA »

Dans cette ville surpeuplée dont le centre historique, lieu d'implantation des colons, leur sera désormais interdit, les Palestiniens n'auront le droit de construire dans un rayon de 150 mètres *autour de la « zone d'implantation juive »* qu'avec l'accord de l'Etat juif. *« Pas de bâtiment de plus de 3 mètres de haut à moins de 50 mètres de la ligne de séparation »*, exige Israël. Et *« pas d'édifice de plus de 6 mètres de haut à moins de 150 mètres »* de la ligne. *« Même sous l'apartheid sud-africain, on n'avait jamais vu cela ! »*, s'est exclamé M. Arafat. *Ce plan, que l'Autorité* palestinienne n'a pas encore accepté, est rejeté avec vigueur par les colons, qui craignent que le départ partiel des soldats ne compromette à jamais leur dessein à long terme de *« judaïser »* l'ensemble de l'antique cité. Pour désamorcer leur colère, le premier ministre israélien a reçu, mercredi à Jérusalem, les représentants du Yesha, le « conseil des localités juives » implantées dans les territoires arabes occupés.

A ces hommes, qu'il appelle *« les nouveaux pionniers du sionisme »*, venus lui rappeler à quel point ils s'étaient mobilisés pour assurer sa victoire électorale, M. Nétanyahou a promis de prendre *« personnellement en main »* l'accélération de la colonisation des territoires. Les colons ont soumis des plans précis de développement. Des promesses qui, selon Hanan Porat, député du Parti national religieux (PNR, membre de la coalition gouvernementale et parti relais des colons à la Knesset), ont été *faites par le chef du gouvernement et « doivent pour l'instant rester secrètes »*. *« Je me sens beaucoup plus tranquille maintenant »*, a commenté à la sortie Nissan Slomianski, un dirigeant du Yesha.

Patrice Claude

■ **LE PRÉSIDENT de la République Jacques Chirac** était attendu, samedi 19 octobre, à Damas, où doit débuter sa tournée de six jours au Proche-Orient. M. Chirac, qui doit rencontrer à plusieurs reprises son homologue syrien Hafez El Assad, se rendra également en Israël, le 21 octobre, puis dans les territoires palestiniens, en Jordanie, au Liban et en Egypte. Le porte-parole du gouvernement syrien, Joubran Kourieh, a indiqué que son pays *« est favorable à ce que la France et l'Europe jouent un rôle plus important et plus actif dans les négociations arabo-israéliennes »*.

Nouveaux affrontements sanglants dans l'est du Zaïre

UNE NOUVELLE FLAMBÉE de violence s'est produite, vendredi 18 octobre, dans la région d'Uvira, dans l'est du Zaïre, à proximité des frontières avec le Burundi et le Rwanda. Selon des sources humanitaires, des Banyamulenges (Tutsis d'origine rwandaise installés de longue date au Zaïre) ont attaqué le village de Kiliba, au nord d'Uvira. Au moins 31 personnes auraient été tuées. Un avion du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a essuyé des coups de feu alors qu'il se posait vendredi matin sur la piste de Kiliba. Des Banyamulenges se seraient infiltrés au Zaïre, depuis le Burundi, pour gagner les montagnes surplombant Uvira, théâtre de violents combats, depuis début septembre, entre Banyamurenges et soldats zaïrois. Le Zaïre a souvent accusé le Rwanda d'avoir enrôlé et équipé des Banyamulenges pour les infiltrer dans la région d'Uvira, *via* le Burundi. *Kigali* comme Bujumbura ont toujours démenti.

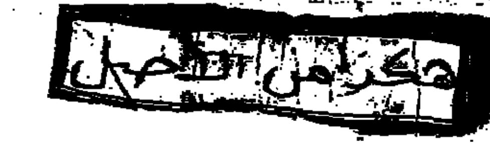
Cette explosion de violence, aux portes du Burundi, se produisait au moment où arrivait à Bujumbura une délégation ministérielle représentant les huit pays de la *région* imposant au Burundi un embargo pour protester contre le putsch du 25 juillet. Un des membres de la délégation a révélé qu'un nouveau sommet régional sur le Burundi est prévu le 12 novembre à Lusaka, en Zambie.

LA SANTÉ DE M. MOBUTU

Les huit pays exigent le retour à l'*« ordre constitutionnel »* mais surtout l'ouverture de négociations avec la rébellion hutue. Lors du précédent sommet, le 12 octobre, ces pays ont adopté une *« ligne dure »*, maintenant les sanctions et les assortissant d'un ultimatum d'un mois. Mais le Burundi a exigé, lundi, la levée de l'embargo comme préalable à l'ouverture de négociations.

D'autre part, l'état de santé du président zaïrois Mobutu Sese Seko, opéré d'un cancer de la prostate le 22 août à Lausanne, continue de soulever des inquiétudes. Selon ses médecins, il devrait poursuivre une chimiothérapie jusqu'à la fin de l'année et pourrait prochainement quitter la Suisse pour la France, a indiqué, vendredi, la télévision suisse romande. – *(AFP)*





Michael Barry, orientaliste, chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

« L'objectif du Pakistan est de vassaliser l'Afghanistan pour faire face à l'Inde »

Pour ce spécialiste de l'Afghanistan, la crise qui secoue ce pays se nourrit du jeu des puissances régionales

Alors que les combats continuent de faire rage au nord de Kaboul, *notamment autour de la base aérienne de Bagram* – reprise une nouvelle fois par les forces du gouvernement déchu –, les propositions de règlement de la crise afghane se multiplient. *Le commandant Ahmed Shah Massoud, chef des forces du pouvoir destitué, a proposé, vendredi 18 octobre, de placer Kaboul sous* le contrôle d'une force internationale supervisée par les Nations unies. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, lui a *répondu qu'il n'avait pas l'intention d'envoyer une force de paix dans la capitale afghane, préférant évoquer la possibilité de dépêcher des observateurs pour « participer au cessez-le-feu ».* Pour sa part, le porte-parole du secrétariat d'Etat américain, Nicholas Burns, a qualifié d'*« idée importante »* la proposition de déployer une force internationale dans Kaboul et de démilitariser la capitale. Dans un entretien au *Monde*, Michael Barry, orientaliste et spécialiste de l'Afghanistan, éclaire les enjeux régionaux de cette crise afghane.

« On évoque souvent les manœuvres pakistanaises derrière les talibans. Quels sont au juste les intérêts d'Islamabad dans ce conflit ?

– Le but du Pakistan a été constant : entraver, pour enfin interdire à jamais, à Kaboul, l'existence d'un gouvernement autonome en mesure de poursuivre une politique favorable à l'Inde – et à la Russie. *D'où* le corollaire d'y imposer, à terme, un régime de totale *obédience pakistanaise*, pour fournir, avec un *Afghanistan vassalisé*, la *profondeur stratégique* qui manque à Islamabad face au géant indien.

Depuis l'*effondrement soviétique* de 1991, *enfin, cet objectif politique s'est doublé d'un second, économique,* désormais pas moins important. L'industrie pakistanaise veut atteindre les marchés nouvellement libérés de l'Asie centrale ex-soviétique, et surtout leur fournir un débouché d'exportation maritime par Karachi : d'où l'intérêt d'Islamabad à dominer un corridor de transit terrestre afghan soumis. Le principal enjeu est le gaz naturel turkmène, que la firme américaine Unocal et la compagnie saoudienne Delta Oil se proposent d'acheminer vers Karachi par gazoduc à travers l'oasis afghane de Herat, conquise par les *taleban* en septembre 1995. C'est aussi une façon de contourner soigneusement l'Iran.

– Et il y a la question pashtoune...

– La frontière afghano-pakistanaise coupe en deux parts presque égales l'ethnie pashtoune. Le contentieux remonte à 1947, quand Kaboul exigea la rétrocession par le Pakistan des territoires frontaliers *autrefois détachés* par les *Britanniques et légués* par *Londres* au *nouvel Etat musulman* issu du partage de l'*empire des Indes. Cet irrédentisme anti-pakistanais* de Kaboul, appuyé par *Moscou* et New-Delhi, *aura déterminé toute l'orientation stratégique* de la région jusqu'à nos jours. En riposte, le Pakistan opta pour l'alliance américaine et, pour la contrecarrer, Kaboul accepta en 1955 l'offre dangereuse de Moscou d'armer et de former les troupes afghanes.

– Comment est-on arrivé à l'émergence du mouvement taliban ?

– La figure de proue de la stratégie d'Islamabad fut longtemps Gulbuddin Hekmatyar, chef de file de la branche afghane des frères musulmans, le *Hezb-el Islami*. Ce dernier offrait en effet au Pakistan des garanties vitales, mais il échoua à se saisir de Kaboul et l'on découvrit, fin 1994, un nouvel acteur : le mouvement des *taleban*.

» La création immédiate de ce parti religieux, dont les chefs, tous pashtounes, furent formés dans des séminaires pakistanais, relève du *ministre de l'intérieur de Mme Benazir Bhutto, le général Nasirullah Babar, lui aussi pashtoune. Les tribus pashtounes ont rallié en masse le nouveau mouvement dès qu'il leur est apparu clairement qu'argent et armements* lourds passeraient désormais entre ses seules mains. L'objectif final de la poussée des *taleban* demeure identique : soumettre l'Afghanistan au Pakistan en s'appuyant sur le conservatisme social, l'obscurantisme religieux, voire le racisme ethnique au moment du combat contre le régime renversé. Celui était caricaturé comme tadjik.

– N'est-il pas exagéré d'imputer aux Pakistanais ce projet de « finlandiser » l'Afghanistan ?

– Il faut remonter dans l'histoire. Préoccupée de la loyauté des tribus pashtounes qu'elle arracha à l'Afghanistan en 1893, la Grande-Bretagne octroya à celles-ci, dans des territoires tribaux frontaliers, une autonomie interne plus complète encore que celle que leur avait autrefois consentie Kaboul.

> Le but du Pakistan a été constant : entraver, pour interdire à jamais, à Kaboul, l'existence d'un gouvernement autonome

Cette autonomie a été confirmée depuis 1947 par le Pakistan pour contrer tout irrédentisme afghan.

» Ce système de contrôle indirect recouvre une savante intégration économique avec l'implantation de *« services »*, tels que des banques de prêt agricole, des cliniques et écoles primaires pour garçons. Or ces *« services »* pakistanais sont désormais offerts aussi dans toutes les zones afghanes contrôlées par les tribus pashtounes relevant des *taleban*, achevant de transformer de la sorte les *deux-tiers* de l'Afghanistan en *virtuelle extension* des *territoires tribaux pakistanais*.

– Les Russes et les Iraniens ont été très dépités de la prise de Kaboul par les talibans. Faut-il craindre qu'ils soufflent à leur tour sur les braises ?

– L'Iran est humilié par le double endiguement que lui font subir les Etats-Unis : via l'Irak et l'Afghanistan. Téhéran réagit, d'une part, en soutenant en Irak la fraîche capture de Soulimaniyé par les forces kurdes de Talabani et, de l'autre, en appuyant aujourd'hui le siège de Herat en Afghanistan occidental par le général tadjik Ismael Khan, proche allié de Massoud, et qui vient de passer un an d'exil en Iran.

» Quant aux Russes, il faut les juger à travers les volte-face du général afghan ex-communiste Dostom, de souche ouzbèke, maître du Nord, toujours prêt à s'allier au plus fort du moment. Il a conclu la semaine dernière un accord avec Massoud contre les *taleban*, mais ses représentants viennent de reprendre langue avec ces derniers sous les auspices du ministre pakistanais Nasirullah Babar. S'agit-il *d'une coïncidence* avec le limogeage du général *Lebed* ? La conduite du général Dostom répond à une constante : ravitaillé par l'Ouzbekistan, sa fonction est de servir de gardien des marches ex-soviétiques contre les débordements afghans. Mais ses retournements reflètent les fluctuations d'attitude du Kremlin vis-à-vis des événements de Kaboul et de la politique du Pakistan. Finalement, seul Islambadad paraît inflexible. »

Propos recueillis par Frédéric Bobin

Biélorussie : la tension monte entre le président et l'opposition

MINSK. L'opposition biélorusse a accusé le président Alexandre Loukachenko de préparer la répression musclée d'une manifestation qui devait être organisée samedi 19 octobre pour protester contre les méthodes *« dictatoriales »* de l'homme fort du pays. Selon plusieurs sources, un rapport confidentiel du ministère de l'intérieur prévoit un important dispositif répressif, comprenant le déploiement de troupes spéciales et l'aménagement d'un *« camp de filtration »* pouvant accueillir *« jusqu'à 2 500 détenus »*. Le président Loukachenko a convoqué, samedi et dimanche, une *« assemblée élargie »*, afin de contourner le refus du Parlement de voir les pouvoirs présidentiels élargis par la tenue d'un référendum le 7 novembre. Vendredi, le département d'Etat américain a exprimé sa *« profonde inquiétude »* devant la crise politique en Biélorussie. – *(AFP.)*

La Thaïlande achète des missiles à la France

BANGKOK. La Thaïlande vient d'acheter à la France – pour plus de 200 millions de francs – des batteries de missiles antiaériens Sadral, la version navale du missile sol-air Mistral de Matra. Ces missiles seront embarqués sur des frégates thaïlandaises et, probablement, sur le porte-avions de 11 400 tonnes que Bangkok se fait construire en Espagne et qui sera opérationnel en 1997. Face au Sadral, les Etats-Unis proposaient des Phalanx et des Sea Sparrow. La Thaïlande est le dix-neuvième client du Mistral, dans toutes ses versions, et le sixième acheteur en Asie du Sud-Est (après l'Indonésie, Singapour, la Corée du Sud et deux autres clients dont la nationalité n'a pas été révélée).

Un groupe islamiste armé algérien condamne les « attentats aveugles »

ALGER. L'un des *groupes islamistes armés*, Harakat Al Bakoun Al Ahd (*Mouvement* des fidèles au serment), qui avait intégré le GIA avant de s'en éloigner, a condamné, vendredi 18 octobre, dans un communiqué, les *« attentats aveugles »* à la bombe en Algérie. Le groupe, très actif dans l'Algérois, a accusé des membres des phalanges Takfir wa Hijra (Rédemption et exil), constituées d'anciens vétérans algériens de la guerre d'Afghanistan et des *khawaredjs* (déviationnistes), d'être les auteurs des attentats sanglants qui ont fait, récemment, plus d'une cinquantaine de morts parmi la population civile. Le groupe s'est engagé à appliquer la loi islamique à leur égard. L'instance exécutive du Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, basée à Bonn, a également *« condamné avec force ces actes criminels »*. Sa branche armée a réaffirmé, à plusieurs reprises, qu'elle ne s'attaquerait qu'à des objectifs militaires ou paramilitaires.

Le déficit commercial américain avec la Chine se creuse

WASHINGTON. Le *déficit commercial* s'est réduit de 7 % en août, à 10,8 milliards de dollars, selon les chiffres publiés vendredi 18 octobre par le *département* du commerce. Ce léger mieux du commerce extérieur américain doit être relativisé, car il intervient après un déficit mensuel record en juillet. D'autre part, la remontée du dollar vis-à-vis du yen, de l'ordre de 40 % depuis la crise du printemps 1995, risque de freiner les exportations américaines vers le Japon. Pour certains économistes, *« le vrai problème »* des Etats-Unis est le gonflement de leur déficit commercial avec la Chine. Conséquence des achats de jouets pour les fêtes de Noël, il a crû de 24 % en août comparé à juillet, et a atteint 4,7 milliards de dollars. Avec aucun autre pays les Etats-Unis n'ont enregistré un déficit aussi élevé en août. Sur l'ensemble de l'année, le déficit commercial américain devrait atteindre 130 milliards de dollars contre 105 milliards en 1995. – *(AFP.)*

PARLEMENT La discussion budgétaire, entamée mardi 15 octobre à l'Assemblée nationale, a donné lieu, vendredi, à de nouvelles batailles d'amendements entre l'UDF et le RPR. La confédération libérale et centriste a échoué à faire reculer le gouvernement sur la hausse de la taxe sur les carburants, mais son comportement a donné le sentiment qu'elle était surtout soucieuse de défendre une position symbolique. ● LES DÉPUTÉS ont adopté, néanmoins, quelques modifications marginales sur le volet fiscal du projet de loi de finances pour 1997, afin de soutenir, notamment, la création d'emplois par les collectivités locales. ● L'UDF cherche avant tout à se distinguer du RPR sans véritablement s'opposer à lui, selon le plan d'action qui, pour la discussion budgétaire, avait été arrêté par François Léotard (PR) et Pierre Méhaignerie (FD).

L'UDF mène un combat symbolique sur les impôts de 1997

Face à un premier ministre inébranlable et à des ministres de l'économie et du budget – l'un centriste, l'autre libéral – qui ne « lâchent » rien, la seconde composante de la majorité ne prend pas vraiment les moyens de faire prévaloir son point de vue

LES DÉPUTÉS UDF parviendront-ils à faire entendre non seulement leur voix, mais aussi leur vote au cours de cette discussion budgétaire ? Pour le moment, la cause est entendue : au petit jeu des démonstrations de force au sein de la majorité, la confédération libérale et centriste boxe en poids plume quand son partenaire de ring, le RPR, réplique, assomme, en lourd professionnel des cordes. Un bref instant, vendredi 18 octobre en fin d'après-midi, les députés UDF se sont pourtant pris à rêver.

Dans un sursaut collectif, ne venaient-ils pas, profitant d'un retrait prématuré des gros bataillons du RPR, de rejeter massivement, à main levée, l'article 14 de la loi de finances, qui prévoit une augmentation de 6 centimes de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) ? Formellement, le résultat ne faisait aucun doute. Politiquement, les choses sont rentrées dans l'ordre lorsque le président de séance, Jean de Gaulle (RPR, Paris), a ainsi traduit le résultat : « *L'article 14 est adopté.* »

Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges) pouvait clamer dans l'Hémicycle son « *indignation* », Bernadette Isaac-Sibille (UDF, Rhône) écharper, dans les couloirs, un député RPR et agripper le conseiller parlementaire de Matignon en affirmant qu'elle avait « *honte pour la France et les Français* », rien n'y a fait. Sur le fond, l'affaire était de toute façon tranchée : par 100 voix contre 63, le RPR avait repoussé quelques minutes plus tôt l'amendement, déposé par le groupe UDF et défendu par M. Thomas, auquel s'étaient ralliés les communistes et les socialistes, auteurs de dispositions similaires, annulant la hausse de cette taxe.

INERTIE

Dès lors, M. de Gaulle pouvait faire valoir, non sans prendre quelque liberté avec la procédure, que, de toute façon, un vote par scrutin public sur l'article en question aurait donné le même résultat. Simple incident de séance, le vote sur l'article 14, tel qu'il s'est déroulé vendredi, reflète l'impuissance de l'UDF à infléchir le cours de la discussion budgétaire. Cette inertie a d'ailleurs été soulignée par l'opposition PS-PC, sceptique sur la volonté de la confédération de vouloir faire aboutir des amendements ironiquement qualifiés d'« *existentiels* », s'interrogeant même, à l'instar de Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis), sur sa « *duplicité* ».

Vendredi matin, les députés UDF avaient vu deux de leurs propositions rejetées de justesse, malgré le soutien ponctuel de la gauche. La première supprimait le cumul de la réduction d'impôt pour un emploi à domicile avec le bénéfice de l'allocation garde d'enfant à domicile, la seconde plafonnait à 50 000 francs le total des différentes réductions d'impôt dont peut bénéficier un contribuable.

Sans doute soucieux de prendre leur revanche sur la cuisante défaite qu'ils avaient subie la veille sur la « loi Pons » (*Le Monde* du 19 octobre), les élus UDF s'étaient malgré tout décidés, vendredi après midi, à hausser le ton. Laissant à M. Thomas le soin de développer les arguments économiques, Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances, déplaçait le débat sur le terrain politique. « *Aujourd'hui*, disait-il, *se manifeste une lassitude de tous les Français vis-à-vis de tous les impôts* [...]. *Il y a des moments où il faut leur donner des signes perceptibles dans la vie quotidienne. C'est la valeur de ce signe qui permettrait de retrouver la confiance.* » Agacé, le ministre de l'économie, Jean Arthuis (UDF-FD), répliquait sur le même registre : « *Nous avons renoncés à augmenter la redevance-télévision. Dites-le aussi, suffisamment fort !* »

Cette fois présent dans l'Hémicycle pour signifier la mobilisation de son groupe, Gilles de Robien, chef de file des élus UDF, avait la dent dure, épinglant l'annonce de la baisse de l'impôt sur le revenu, un « *fiasco de communication* ». Plus diplomate que la veille, Michel Péricard, président du groupe RPR, se faisait tout miel. « *Comme nous aimerions pouvoir aussi voter cet amendement !* », lançait-il au moment de prendre la parole dans ce qu'il qualifiait de « *grand et beau débat* ». Le député des Yvelines prenait soin de ne pas quitter la sphère économique et de critiquer la seule méthode : « *Réunissons-nous, trouvons des économies, et ensuite, nous pourrons parler de ne pas augmenter la TIPP !* » Sur ces belles paroles, les députés de la majorité regagnaient leurs pupitres. L'amendement UDF était repoussé par 100 voix contre 63.

ABSENCES REMARQUÉES

Epuisée d'avoir été ainsi laminée, l'UDF avait manifestement baissé la garde, vers 21 heures, lorsqu'est venu en discussion l'« amendement Léotard », visant à annuler progressivement l'augmentation de 2 points de la TVA inscrite dans le collectif budgétaire 1995. Premier signataire d'un amendement qui a fait couler beaucoup d'encre, le président de l'UDF n'a pas même daigné se rendre dans l'Hémicycle pour le défendre. M. Méhaignerie avait déjà plié bagage, ainsi que la plupart de ses collègues.

Il est vrai que le président de la commission des finances confiait, la veille dans les couloirs, que M. Léotard ne souhaitait rien de plus que « *trois lignes au* Journal officiel », inscrivant noir sur blanc un engagement du gouvernement sur la baisse de la TVA. Seul au front, M. Thomas retirait l'amendement, après avoir obtenu une vague déclaration de principe de la part d'Alain Lamassoure, ministre (UDF-PR) délégué au budget. « *Nous sommes déterminés à ramener, dès que nous le pourrons, le taux normal de TVA à 18,6 %* », indiquait-il, chiffrant le coût d'une telle mesure à 60 milliards de francs.

L'important pour l'UDF était-il de l'emporter ? « *Ce qui compte pour nous*, confiait M. de Robien peu avant la séance de vendredi après-midi, *c'est d'affirmer des points de vue, des analyses. Chaque refus de l'un de nos amendements permet de mieux définir l'UDF, qui affirme ainsi sa cohésion et ses idées vis-à-vis de l'extérieur.* » « *Pour nous*, ajoutait-il, *la politique, ce n'est pas de gagner à tous les coups.* » C'est donc plutôt de participer. Le baron Pierre de Coubertin n'avait pas défini autrement l'amateurisme.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

Les principales modifications

● **« Réduction embauche-investissement ».** Les députés ont supprimé à une large majorité, sur proposition de la commission des finances, vendredi 18 octobre, une disposition du projet de budget pour 1997 qui tendait à réduire de 1,6 milliards de francs l'allocation dite REI (réduction embauche-investissement) dont bénéficient les collectivités territoriales au titre de la compensation versée par l'Etat pour la taxe professionnelle. L'UDF, le PS, le PC s'étaient exprimés contre. Une partie du RPR les a rejoints sur le vote, rejetant deux amendements de compromis du gouvernement qui allégeaient de 400 millions de francs le prélèvement initial. Les députés se sont engagés à dégager 1,6 milliard de francs d'économies correspondantes.

● **Tiers provisionnel.** Les députés ont voté, jeudi 17 octobre, un amendement portant à 6 % (contre 5 % proposés par le gouvernement) la baisse de l'impôt sur le revenu levé en 1997 dont pourront bénéficier les contribuables dès le premier tiers provisionnel ou pour leurs quatre premières mensualités. L'amendement avait été adopté par la commission des finances pour accélérer l'effet de la baisse de l'impôt.

● **Financement du cinéma.** Les députés ont réduit, jeudi 17 octobre, les avantages dont bénéficient les contribuables qui investissent dans l'industrie du cinéma en souscrivant aux Sofica en plafonnant à 50 000 francs la déduction des sommes versées (*Le Monde* du 19 octobre).

● **Impôt sur les sociétés.** Les députés ont adopté, vendredi 18 octobre, la diminution du taux de l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 19 % sur une fraction du bénéfice comptable des sociétés dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions de francs. Cette mesure est plafonnée à 25 % du bénéfice comptable et à 200 000 francs.

● **Indemnités maternité.** Les députés ont adopté, vendredi 18 octobre, la fiscalisation des indemnités maternité, en dépit de l'opposition d'une partie du RPR, du PS, du PCF et du MDC. Cette mesure, qui concernera 300 000 femmes, rapportera 1,2 milliard de francs au budget de l'Etat en 1997, selon le rapporteur général de la commission des finances, Philippe Auberger (RPR).

Le plan d'action de François Léotard et Pierre Méhaignerie

LE MESSAGE est simple : pour lutter contre la morosité, il reste possible d'aller plus loin en matière budgétaire sans pour autant remettre en cause la politique décidée par le gouvernement. Le support était tout trouvé : la réforme fiscale, débattue à l'occasion de la discussion de la loi de finances. Celle-ci permet à l'UDF de trouver, face au RPR, un discours identifiable sur l'un de ses terrains de prédilection – la baisse des impôts – et de faire valoir qu'après une année d'errance, le gouvernement d'Alain Juppé est venu à résipiscence sur ce terrain.

Le plan d'action a été arrêté mercredi 16 octobre. François Léotard, président de l'UDF, en accord avec Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances, prend contact avec tous les ministres UDF pour les informer de sa volonté d'engager le groupe UDF à défendre avec vigueur cinq ou six amendements, parmi lesquels la suppression de la hausse de 6 centimes (soit 1,9 % par rapport à 1996) de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, prévue dans le projet de budget. Puis il fait connaître ses intentions à Matignon, avec qui rendez-vous est pris pour le lendemain.

L'entrevue se passe dans une atmosphère correcte, même si, avertis par Alain Lamassoure, ministre du budget, M. Léotard, M. Méhaignerie et Gilles de Robien, président du groupe UDF, ne se font guère d'illusion sur les marges de manœuvre que leur concédera Alain Juppé. Le débat, pourtant, prend rapidement des allures de bras de fer. Jeudi, à peine achevée la réunion de Matignon, le RPR au grand complet, piloté par Michel Péricard, déclenche un tir de barrage contre toute modification de la loi Pons, qui concède des avantages fiscaux substantiels aux investissements outre-mer.

La virulence de l'offensive prend un peu au dépourvu l'UDF, dont les bancs sont peu garnis et dont le président est rentré dans sa circonscription. Revenu d'Amiens, M. de Robien manifeste sa mauvaise humeur en déclarant que « *sur le fond, l'UDF est insuffisamment écoutée* » et que le débat budgétaire est « *insuffisant* ». La volonté du RPR de « *maintenir d'énormes niches fiscales à 100 % pour des bateaux* » a « *quelque chose de choquant* », ajoute-t-il.

Vendredi, Jean-Pierre Thomas, porte-parole des députés UDF de la commission des finances, et M. Méhaignerie, font feu de tout bois contre l'augmentation de la taxe sur les carbutants. En vain. D'abord parce que le gouvernement s'y oppose catégoriquement. Ensuite, parce que, face à un RPR massivement présent, les députés UDF demeurent très peu nombreux.

OFFENSIVE « EXISTENTIELLE »

Il n'était pas question de déclencher une véritable guérilla dans les règles, fait-on valoir dans l'entourage de M. Léotard, où l'on explique également l'absence surprenante du président de l'UDF par une erreur d'appréciation dans le rythme des débats : M. Léotard, indique-t-on, avait prévu de venir en séance défendre l'ammendement... samedi.

Cette offensive « existentielle » de l'UDF, selon l'expression de l'opposition, devrait trouver quelques prolongement internes la semaine prochaine. Pour continuer de ressouder les rangs de la confédération, dont de nombreux chefs de file, au premier rangs desquels Alain Madelin, se sont tenus à l'écart de la discussion budgétaire, M. Léotard devrait inviter, mardi, les ministres UDF à participer régulièrement à la réunion hebdomadaire du groupe.

Il n'est pas certain que cette mesure suffise à éviter de voir, comme cette semaine avec Alain Lamassoure (budget) et Jean Arthuis (économie et des finances), des ministres UDF chargés de s'opposer, au nom du gouvernement, aux projets de la confédération.

Cécile Chambraud

Marseille et Lyon viennent en renfort des élus libéraux de Paris

« FUITES » ORGANISÉES dans la presse, éditoriaux dans les journaux de leurs partis : les élus parisiens de l'UDF ont soigneusement concocté la promotion du séminaire qu'ils tiennent, avec leurs homologues lyonnais et marseillais, samedi 19 et dimanche 20 octobre, à Lyon, sur « La pratique de la loi Paris-Lyon-Marseille (PLM) ». Absent de Lyon, Raymond Barre, premier édile (UDF) de la cité, ne pourra pas les accueillir, mais Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, devait venir participer à un déjeuner-débat.

« *Nous cherchons les meilleurs moyens pour la Ville de Paris d'appliquer la "loi PLM" et nous voulons montrer qu'il est possible de faire avancer les choses sans créer de troubles à l'intérieur de la majorité parisienne* », explique, dans le rôle du faux candide, Jacques Dominati (UDF-PPDF), premier adjoint au maire et président du groupe Paris-Libertés au Conseil de Paris. Si l'UDF détient seulement deux mairies d'arrondissement à Paris (celles du 12e et du 16e), elle peut se targuer de l'antériorité dans le débat sur le statut de Paris, par rapport à un RPR plus centralisateur, a fortiori depuis la conquête par la gauche de six mairies. La part de pouvoir accordée aux arrondissements par rapport à la mairie centrale constitue, en effet, l'enjeu de ce débat.

Des discussions au sein de l'état-major parisien il ressort que M. Tiberi a décidé de faire un pas en matière de décentralisation des finances. Alors que, jusqu'ici, les sommes directement gérées par les arrondissements représentaient 10 francs par habitant, elles pourraient atteindre 50 francs dans le budget en préparation. La dotation globale aux arrondissements, qui était de 20 millions de francs en 1996, pourrait dépasser 100 millions de francs pour 1997 et s'approcher ainsi des barèmes appliqués à Lyon et à Marseille.

Toutefois, les arbitrages sont loin d'être achevés, d'autant que cette année encore le budget sera difficile à boucler et que le sort de Camille Cabana (RPR), adjoint chargé des finances – démissionnaire mais toujours à son poste –, n'est pas réglé (*Le Monde* du 5 octobre). Les élus UDF évoqueront aussi le fait que le maire de Paris est privé des pouvoirs de police. « *Au moment où les questions de circulation et de pollution deviennent prioritaires, il est insupportable de ne pas pouvoir intervenir en matière de circulation. Il faut trouver les moyens de dissocier les problèmes de sécurité et de circulation* », estime Claude Goasguen (FD).

Outre leur volonté d'affirmer leur originalité par rapport au RPR, les élus parisiens de l'UDF se trouvent *aussi pris dans le jeu subtil de deux* fortes personnalités. M. Goasguen, adjoint aux affaires scolaires, secrétaire général de l'UDF et ancien ministre, et M. Dominati, éternel numéro deux de la ville, mais tout-puissant président de l'UDF au Conseil de Paris, bataillent pour renforcer leurs influences respectives.

Françoise Chirot

Un dirigeant nationaliste corse recherché écrit à Jacques Toubon

« *NOUS APPLIQUONS la loi, je n'ai rien d'autre à ajouter* », a réaffirmé Alain Juppé, vendredi 18 octobre, à propos de la Corse, en marge d'un colloque à Bordeaux. Le premier ministre s'exprimait après la publication, la veille, d'un communiqué où le FLNC-canal historique le mettait en garde « *contre toute tentative d'élimination physique* ». « *Alain Juppé représente une détermination dont ils ne veulent pas* », ajoutait-on vendredi à Matignon, en soulignant que le FLNC-canal historique a franchi « *un pas* » de trop avec l'attentat de Bordeaux. De même source, on répondait encore à l'exigence de nouvelles discussions avec le pouvoir en lançant : « *négocier sur quoi ?* ».

Le « dialogue » grinçant entre le pouvoir et le FLNC-canal historique – les menaces des clandestins répondant aux déclarations de fermeté du pouvoir – a continué samedi, avec la publication dans les quotidiens corses d'une lettre adressée au garde des sceaux, Jacques Toubon, par François Santoni, secrétaire national d'A Cuncolta, condamné en appel à Bastia, le 16 octobre, à un an de prison, dont quatre mois ferme, pour utilisation et transport irrégulier d'armes à feu. M. Santoni ne s'était pas présenté à l'audience. L'avocat général avait requis un an ferme et demandé qu'un mandat d'arrêt soit émis au terme de l'audience. Le parquet, depuis, a fait inscrire le dirigeant nationaliste au fichier des personnes recherchées (FPR).

M. Santoni affirme notamment : « *Malgré le respect que je vous porte, je me vois dans l'obligation de vous rappeler qu'un grave contentieux m'oppose, ainsi que le mouvement que je représente, à votre arrogant premier ministre. En effet, lui et moi n'avons pas la même conception de l'Etat de droit : lorsque M. Juppé consentira à laisser la vérité éclater dans les affaires aussi graves que l'attentat du 1er juillet à Bastia (élucidée dans son intégralité)* [attentat au cours duquel un militant d'A Cuncolta a été tué et un dirigeant gravement blessé], *en n'ayant pas peur de révéler les implications de tous ses acteurs, jusqu'aux policiers, ou encore l'assassinat de Jules Massa* [l'un des gardes du corps de M. Santoni], *qu'il continue à vouloir étouffer, soyez sûr, monsieur le ministre, que je me ferai enfin une autre idée de la justice de votre pays.* »

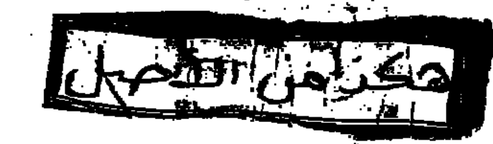
Vendredi, lors d'un colloque au Sénat sur le terrorisme, M. Toubon a affirmé : « *Nous faisons en sorte que la justice passe en Corse. En particulier quand il s'agit de lutter contre les infractions qui relèvent du terrorisme. Il y a des actes.* »

« LA LOI EST APPLIQUÉE »

Lors du même colloque, Jean-Louis Bruguière, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, chargé avec le juge Laurence Le Vert de l'information judiciaire ouverte cette semaine à propos du rassemblement armé de Tralonca, en janvier, a affirmé : « *Il n'y a pas d'exception corse, il y a la loi de la République, elle est appliquée, et c'est notre rôle de le faire en fonction des éléments des enquêtes.* »

Irène Stoller, chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, a indiqué pour sa part : « *Nous n'avons pas de traitement particulier sur les affaires corses, nous nous en occupons de la même façon que les autres, à condition qu'on nous apporte la matière.* » « *Nous avons des armoires remplies de dossiers corses* », a ajouté Mme Stoller.

Enfin, le quotidien *Corse-matin* de samedi publie, sous forme de questions-réponses, le compte rendu de ce qui est présenté comme une « *conférence de presse* » clandestine du FLNC-canal historique. Les interlocuteurs du quotidien – cinq hommes armés et cagoulés derrière une table recouverte d'un drap frappé du signe FLNC – revendiquent un attentat perpétré le 17 octobre contre le palais de justice de Bastia et critiquent les récentes déclarations, très menaçantes, d'un petit groupe clandestin, Fronte Ribellu, souvent présenté comme l'émanation d'une tendance « dure » du FLNC-canal historique.



Le comité national du PCF soutient Robert Hue dans la préparation du congrès de décembre

Les conservateurs ont imposé quelques amendements au projet de résolution

Le comité national du Parti communiste, réuni les 17 et 18 octobre, a adopté le projet de résolution soumis aux militants en vue du vingt-neuvième congrès, convoqué en décembre. Guy Hermier et les refondateurs ont tenté en vain de faire modifier la procédure de discussion afin que leurs propositions soient prises en compte à égalité avec celles de la direction. Les conservateurs ont, eux, obtenu quelques amendements.

ET PHILIPPE HERZOG a cité Bob Dylan. *« Times are changing »*, a souri le député communiste européen au terme de son intervention. « Times are changing. *Alors demain, peut-être ? »*, a-t-il suggéré, vendredi 18 octobre, au second jour de la réunion du comité national du PCF. Si le vent de la mutation souffle sur le Parti communiste, comme l'affirme Robert Hue, il n'a pas encore modifié, en effet, les habitudes des fidèles membres du comité national. Comme un seul homme, ces derniers ont assuré leur secrétaire national de leur *« totale solidarité »* après sa mise en examen dans l'affaire Générale des eaux-Sicopar. Comme un seul homme, ou presque, ils ont adopté le projet de résolution qui servira de base à la discussion du vingt-neuvième congrès, convoqué en décembre.

Les amis refondateurs de Guy Hermier, mais aussi ceux du député européen Philippe Herzog (les économistes critiques Bernard Marx et Jean-Christophe Le Duigou) et la rédactrice en chef de *L'Humanité-Dimanche*, Martine Bulard, se sont abstenus. Le matin, en effet, le député des Bouches-du-Rhône avait manifesté sa mauvaise humeur. *« Même avec des résumés de la discussion, un texte unique reste un texte unique*, a-t-il dit. *Nous sommes sortis du centralisme démocratique, mais pas de la décision centralisée. »* M. Hermier demande donc, à deux reprises, que *« les communistes puissent voter sur des textes différents et que le comité national se prononce par un vote sur cette question »*.

Est-ce par crainte de se compter ? Après quelques hésitations, les refondateurs ont décidé de ne pas proposer de texte alternatif « global » aux voix du comité national : seulement une contribution sur quelques questions qui leur tiennent à cœur. Dans un texte intitulé *« La mutation reste à faire »*, cinq membres du comité national – M. Hermier, Jean-Michel Catala, Roland Favaro, Roger Martelli, Jack Ralite – ont rappelé leur souci de voir élaborer *« un contrat de gouvernement »* avec les socialistes avant les législatives de 1998, mais aussi leur attachement à la construction d'un *« pôle de radicalité »*, allant *« du Mouvement des citoyens aux Verts en passant par le PCF et l'extrême gauche »*, pour rééquilibrer une gauche dominée par le PS.

Tentant de sauver la mise, Jean-François Gau, le rapporteur, et Pierre Blotin, « numéro deux » officieux du Parti, proposent un amendement : jusqu'en décembre, les cellules, sections et fédérations qui le souhaitent *« pourront demander un vote sur les propositions auxquelles* [elles] *tiennent »*. Rien de très nouveau, à vrai dire, comme le fait perfidement remarquer l'ex-secrétaire général, Georges Marchais, devant son « *ami* » Robert Hue. *« Je suis bien d'accord avec Georges Marchais : la procédure a lieu comme lors des précédents congrès »*, répond M. Martelli. Seuls les refondateurs, qui, du coup, se retirent de la commission de transparence, et les amis de M. Herzog votent « contre ».

Le reste du débat est plus serein, quoique inquiet. Danielle Bleitrach (Bouches-du-Rhône) demande comment, dans le contexte actuel, le document peut ne pas parler du Front national. D'autres, comme Serge Guichard, responsable de l'immigration au Parti, demande pourquoi on ne parle des *« droits et devoirs du citoyen »* qu'en abordant la question des... immigrés : le texte est corrigé. On refuse, en revanche, l'amendement de M. Marx, qui demande que l'on écrive, noir sur blanc, que *« l'immigration zéro est un leurre »*, comme il semblait prévu (*Le Monde* du 18 septembre). En revanche, le *« "non" de gauche à Maastricht et l'opposition à la monnaie unique »* sont rajoutés au texte final, tandis que la notion de *« service public européen »*, un peu trop audacieuse, est biffée du texte définitif.

Ariane Chemin

La semaine de trente heures sans diminution de salaire

● **EUROPE.** Dans le projet de résolution soumis au congrès, le PCF *« se prononce fermement pour une construction européenne »* dans laquelle la France aurait un rôle d'avant-garde. Il exige toutefois la *« révision en profondeur »* des engagements de la France. Hostile à la monnaie unique, il réclame un *« instrument de coopération monétaire »* (*« écu nouveau »*). Le PCF est favorable à la taxation des mouvements de capitaux.

● **EMPLOI, SALAIRES, FISCALITÉ.** Pour la première fois, le PCF se dit favorable à une *« réduction significative du temps de travail »* allant *« jusqu'à trente heures par semaine »*. Le secteur public doit jouer un *« rôle moteur »* dans la hausse des salaires, retraites, pensions, allocations et minima sociaux. Il propose aussi un système de *« sécurité-emploi-formation »*. Pour créer des emplois, le PCF est favorable à une fiscalité incitative.

● **SECTEUR PUBLIC.** Il doit être *« étendu »* grâce à la *« renationalisation du système bancaire »* et la nationalisation de la Lyonnaise et de la Générale des eaux. Autour de France Télécom doit se constituer *« un pôle public pour les industries et les services de la communication et de l'audiovisuel »*.

● **IMMIGRATION.** Le PCF demande le droit de vote pour les immigrés aux élections locales et l'abrogation des « lois Pasqua ». Le texte prône une *« action efficace »* contre les *« filières »* et évoque une *« préparation au retour »* dans le cadre d'une coopération Nord-Sud.

● **DÉFENSE.** Le texte se prononce pour la création d'un *« forum des nations d'Europe »*, incluant tous les pays, y compris la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine, démilitarisation de l'OTAN, réduction des armements et élimination de l'arme nucléaire.

● **INSTITUTIONS.** Le projet exige une réforme des institutions pour mettre fin *« à la dérive présidentialiste »*. Il est favorable à la *« représentation proportionnelle pour toutes les élections »* et à l'institution d'une parité hommes-femmes.

Force ouvrière et la CGT refusent d'exprimer leur solidarité à Mme Notat

Le dialogue intersyndical pourrait en être altéré

L'« APRÈS-17 OCTOBRE » syndical promet d'être difficile à gérer. A la suite de l'accueil agressif réservé à Nicole Notat lors du défilé parisien des fonctionnaires, Jean-René Masson, secrétaire national de la CFDT, a souligné, vendredi 18 octobre, que *« lorsqu'on siffle la secrétaire générale de la CFDT, c'est toute la CFDT qui est sifflée »*. Selon la version donnée par M. Masson, aucun militant cédétiste n'a participé aux attaques contre Mme Notat.

L'association Tous ensemble, qui rassemble des militants en désaccord avec la ligne confédérale, a condamné, vendredi, *« les violences physiques dont* [la secrétaire générale] *a été l'objet »*, *« quelles que soient les divergences profondes qui existent avec elle »*.

DEMANDE DE CONDAMNATION

En revanche, la CFDT n'a guère apprécié le manque de solidarité de ses homologues de FO et de la CGT. Froides avec Force ouvrière, les relations de la CFDT avec la CGT se sont singulièrement rafraîchies jeudi. Présent dans en tête de la manifestation, non loin de Mme Notat, qui se faisait injurier, Louis Viannet a refusé de venir la rejoindre pour lui serrer la main, au motif que *« s'il faisait cela, tout allait péter »*. Elle l'avait pourtant personnellement sollicité, en lui envoyant un émissaire.

La confédération a donc demandé à ses homologues *« une condamnation ferme et sévère »* de ces événements, à l'instar de l'Union des syndicats autonomes (UNSA), qui s'est déclarée *« solidaire de Nicole Notat »*. *« En clair, j'attends que Marc Blondel et Louis Viannet m'apportent leur soutien devant cette action inique »*, a précisé Mme Notat.

Dans un communiqué, FO a fait savoir qu'*« il appartient à tout responsable syndical de gérer ses prises de position et leurs conséquences »*. Qualifiés de *« regrettables »* par M. Blondel, *« ces incidents*, précise la centrale, *proviennent quand même – et il ne faut pas l'oublier – des prises de position de la secrétaire générale de la CFDT depuis plusieurs mois »*. De son côté, la CGT n'a pas officiellement réagi, M. Viannet étant en déplacement en province.

La résolution du conseil national de la CFDT, votée mercredi, qui évoque l'organisation de *« rencontres bilatérales »* avec les autres confédérations, *« l'analyse de la situation »* et *« la possiblité de définir des objectifs et des moyens d'action communs ou parallèles »*, n'a toutefois pas été mise en cause.

Dès lundi 21 octobre, une lettre sera envoyée à ces confédérations. Mais *« la CFDT n'abdiquera pas sa volonté de modifier le paysage syndical »*, a précisé Mme Notat. Constatant qu'*« il y a des durs à la CGT et des membres du Parti des travailleurs* [trotskiste] *à FO »*, et que *« le positionnement de la CFDT dérange »*, elle estime que sa confédération ne doit pas en arriver au point d'*« être prise pour adversaire »*.

UNITÉ IMPROBABLE

Les trois grandes confédérations ont annoncé, vendredi, leur intention de lancer de nouvelles initiatives, mais les tensions latentes révélées par cette journée risquent de gêner les efforts pour construire une riposte commune. Ainsi, la proposition faite par la CGT de remobiliser *« autour du 15 novembre »*, date anniversaire du lancement du plan Juppé sur la Sécurité sociale, est apparue comme une ficelle un peu grosse à la CFDT.

« On ne trouvera jamais la CFDT dans la rue pour remettre en cause cette réforme », a averti Mme Notat. De son côté, FO a décidé de convoquer une commission exécutive confédérale, le 5 novembre, *« au cours de laquelle elle examinera les suites à donner »* au 17 octobre, mais aussi au rassemblement FO du 21 septembre.

Alain Beuve-Méry

Les communistes brestois tiraillés entre pacifisme et défense de l'emploi

BREST
de notre correspondante régionale

Frappée par les restructurations de l'industrie de l'armement, Brest ne se laisse pas abattre. De l'autre côté de la rade, sur la presqu'île de Crozon, se préparent des réjouissances pour le dimanche 20 octobre : un *« rassemblement-débat-concert-réunion artistique-manif »* antinucléaire. A l'appel, entre autres, du Mouvement pour la paix, proche du Parti communiste, et accompagnés de personnages médiatiques, tel Jacques Gaillot, les protestataires feront face, comme chaque année depuis 1992, à l'île Longue, la base de sous-marins nucléaires.

Même si la mobilisation risque d'être moindre qu'en 1995 (15 000 personnes), la démarche ne manque pas d'audace dans le contexte actuel. La marine représente globalement un tiers des emplois de Brest, grâce au nucléaire. Le 19 septembre, 25 000 personnes défilaient pour réclamer le maintien de l'activité économique locale et, d'abord, celle de l'arsenal ; le 12 octobre, les syndicats prolongeaient l'action dans la capitale lors d'une manifestation nationale. *« A Paris, les syndiqués cherbourgeois défilaient derrière une banderole en forme de sous-marin nucléaire »* : Louis Aminot, vice-président de la communauté urbaine, ancien de l'arsenal et fervent militant pour une *« économie de paix »*, ne cache pas son amertume.

Ancien secrétaire départemental du PCF et responsable CGT, M. Aminot a pris l'étiquette des rénovateurs et s'est spécialisé dans les questions de défense. Il épingle les contradictions de son ancienne famille, qui réclame, d'un côté, le maintien des plans de charge des industries de l'armement et soutient, de l'autre, la manifestation de dimanche. Officiellement, le PCF appelle à l'élimination progressive de tous les stocks d'armes nucléaires dans le monde et à la baisse du budget de la défense.

UNE SCHIZOPHRÉNIE ASSUMÉE

Surtout, M. Aminot n'en finit pas de se pencher sur l'histoire de la gauche, afin de comprendre comment elle a pu passer du pacifisme au ralliement à la force de dissuasion nucléaire avant d'accéder au pouvoir en 1981. L'ancien technicien n'a pas que des amis. Il n'a pas été invité à participer à l'organisation de la marche de dimanche. Avec ses amis de Brest Nouvelle Citoyenneté et des Verts, il ira quand même. Comme il s'est rendu à la manifestation de Paris, n'étant pas, lui non plus, à un paradoxe près.

Patrick Gardet, chef de file du PC brestois, refuse de parler de contradiction, mais admet que *« la situation est problématique à Brest, où sont concentrées 80 % des armes nucléaires françaises »*. Elu au conseil municipal et à la communauté urbaine, il y défend, avec la majorité socialiste, la diversification des activités économiques. Confrontée à une mutation accélérée, Brest s'attaque in vivo à des tiraillements qui ne donnent pas lieu à des débats forts dans les partis de gauche. Samedi soir, à la veille de la manifestation de l'île Longue, est prévu un concert des Artistes pour la paix, dont l'intendance a été confiée à... la section CGT des travailleurs de l'arsenal.

Martine Valo

Jacques Mairé conserve la direction de FO à Paris

SIX MOIS après le congrès de Force ouvrière, où il avait défié Marc Blondel en briguant le poste de secrétaire général, Jacques Mairé, « patron » de l'union départementale FO de Paris, tenait, mercredi 16 et jeudi 17 octobre, son propre congrès de réélection dans la capitale. Il avait lui aussi à affronter un opposant : Jacques Girod, employé de presse de la fédération des employés et cadres, qui avait des soutiens à peine voilés dans la direction de FO. Après deux jours de débats parfois houleux, M. Mairé a été réélu septième sur la liste des cinquante noms qu'il avait proposée pour renouveler la commission exécutive. Tous les candidats présentés par M. Girod ont été recalés et *« aucun trotskiste n'a été élu »*, précise M. Mairé.

Invité vendredi, M. Blondel en a profité pour lancer quelques piques à la direction sortante, sans provoquer de remous. Quand André Bergeron a pris la parole, en revanche, une partie des délégués ont quitté la salle. L'ancien secrétaire général a condamné l'agression dont a été victime la secrétaire générale de la CFDT lors de la manifestation parisienne du 17 octobre. *« Je n'ai pas apprécié ce qui s'est passé pour Nicole Notat*, a-t-il dit. *Ce n'est pas dans la tradition du mouvement syndical. Je me souviens avoir vécu quelque chose de pareil, lors du conflit du* Parisien libéré. *Pendant deux ans, on a crié* "Bergeron trahison", *et cela s'est terminé par de la dynamite à ma porte. »*

Le rapport d'activité a été approuvé par 62 % des mandats contre 31 %, un vote plus large qu'il y a trois ans. La résolution générale, elle, a recueilli 58 % des suffrages : un texte alternatif était présenté par le rival de M. Mairé. Dans le document adopté, il est précisé : *« A Paris, nous continuerons l'œuvre commencée par les Jouhaux, Bothereau et Bergeron, celle du syndicalisme interprofessionnel, confédéré, indépendant et démocratique. »* L'union départementale rappelle qu'*« il n'est pas possible de cohabiter avec les communistes au sein d'une même organisation syndicale »* ; elle explique en outre que ses syndiqués *« s'opposent et s'opposeront aux actions menées de l'intérieur, comme de l'extérieur, qui conduisent au raprochement avec la CGT et, en définitive, à la disparition de Force ouvrière »*.

A. B.-M.

Un livre-hommage du PS à François Mitterrand

LE PARTI SOCIALISTE va publier un livre d'hommage à François Mitterrand qui sera mis en vente en librairie le 26 octobre, jour où l'ancien président aurait eu quatre-vingts ans (*Le Monde* du 11 mai). Intitulé *François Mitterrand, d'Epinay à l'Elysée, 1971-1981*, ce livre (éditions Bruno Leprince, 126 pages, 148 francs), retrace, en photographies, les dix années durant lesquelles François Mitterrand dirigea le PS. Un CD reprend plusieurs extraits de ses discours. Pour Lionel Jospin, ce livre marque un *« hommage particulier et durable »* à l'ancien chef de l'Etat. Responsable de cet ouvrage, Claude Estier juge, dans sa préface, qu'*« il n'est pas inutile que tout en poursuivant sa route,* [le PS] *se retourne vers son passé et tout particulièrement vers ces "années Mitterrand" qui ont été celles de son ascension. Le présent ouvrage se veut une contribution à ce retour sur nous-mêmes »*.

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINS : Claude Maffioli**, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), a affirmé que la confédération *« soutient »* l'appel à une grève, lancé par le syndicat de spécialistes affilié à la CSMF, du 7 au 11 novembre. Il a évoqué la possibilité d'un boycottage de *« l'envoi de données informatiques aux caisses d'assurance-maladie »* ou d'un *« arrêt de toute activité* [de] *plusieurs jours »*.

■ **NOMINATION : Xavier de La Gorce**, directeur général adjoint des services du conseil régional d'Ile-de-France, vient d'être nommé secrétaire général de la mairie de Lyon. Le nom de M. de La Gorce avait été cité, au printemps, dans l'affaire des marchés publics passés par le conseil régional pour les lycées franciliens. Claude-Annick Tissot (RPR), vice-présidente du conseil régional, l'avait désigné parmi ceux qui avaient exercé *« des pressions inadmissibles »* en faveur de certaines entreprises.

Les magistrats des chambres des comptes inquiets de la baisse de leurs moyens

LYON
de notre correspondant régional

Réunie en congrès, jeudi 16 et vendredi 17 octobre, à Lyon, l'Association professionnelle des magistrats des chambres régionales des comptes (APMCRC) s'est inquiétée, par la voix de son président, Pierre Rocca, de la réduction des moyens de ce corps chargé *« de participer à la lutte contre les manquements à la probité »*.

Installées dans la foulée des lois de décentralisation, ces juridictions sont au cœur de la vie publique : leurs contrôles de la gestion des collectivités locales mettent en évidence dysfonctionnements, errements, voire irrégularités, qui débouchent parfois sur des poursuites judiciaires.

Or, selon M. Rocca, *« l'examen de gestion devient parfois un peu douloureux pour les élus »*, et la *« multiplication des affaires »* les conduit *« à vouloir tempérer l'activité des chambres régionales »*, en *« complexifiant les procédures »*, en *« baissant leurs moyens »* et en *« augmentant leurs missions »*. L'activité des chambres régionales *« a augmenté et changé sous la pression des événements et des lois »*. *« On nous a demandé de participer à la lutte contre les manquements à la probité, en clair, la corruption »*, a expliqué M. Rocca.

Les après-élections ont aussi entraîné de nouvelles charges de travail, des maires demandant des audits sur la gestion de leur prédécesseur. Le champ des investigations des chambres régionales s'élargissant, les saisines se multipliant, les juridictions sont donc contraintes à faire des choix dans leurs contrôles.

D'après l'APMCRC, qui représente 80 % des trois cent cinquante magistrats, quatorze suppressions de postes, sur les quelque mille cent personnes travaillant dans les chambres régionales, sont prévues en 1997. Six magistrats, devenus présidents de section chargés d'encadrer le travail des conseillers de base, ne seront pas remplacés.

Bruno Caussé

LOISIRS **Base jump, snowboard, escalade libre... La vogue des sports spectaculaires « de l'extrême », qui s'affranchissent de toute contrainte et privilégient ce qui fait peur, resurgit malgré le nombre de décès dans ces disciplines, qui a plus que doublé en dix ans. ● CES PRATIQUES « À RISQUES », prisées essentiellement des 20-30 ans, mettent en valeur, au-delà de l'attirance pour le danger, le défi personnel. Rompant avec une conception traditionnelle du sport qui implique le respect de règles et la performance physique, elles reposent sur une absolue liberté et permettent de *« vivre des émotions qu'on interdit ailleurs »*. ● SELON LE SOCIOLOGUE David Le Breton, le développement de ces comportements est le *« reflet de la crise de valeurs »*. Pour lui, *« en frôlant la mort »*, les adeptes de ces spécialités parasportives *« arrachent la légitimité d'exister »*.**

Les sports « de l'extrême » privilégient les défis personnels

Le développement des activités « à risques » illustre une quête du plaisir immédiat et de l'exploit individuel, au détriment de la performance. Ce sont l'absence de règles et la recherche de sensations fortes qui priment. Le nombre de décès est en nette augmentation dans ces disciplines

LE BAROUDEUR défiant la nature seul en plein désert, le surfeur partant à l'assaut de murs de vagues, le parachutiste se précipitant du haut d'un immeuble... Ces images-chocs n'ont pas envahi par hasard la communication publicitaire. La vogue des spectaculaires sports *« de l'extrême »* (saut à l'élastique, raids-nature, surf des neiges hors-piste, escalade) agit comme un révélateur. Assureurs, sociologues et professionnels du sport s'accordent à reconnaître qu'un nombre grandissant de personnes – les 20-30 ans, en particulier – recherchent les émotions fortes que procure la prise de risques dans la pratique d'un sport, voire dans le cadre d'une activité de loisirs d'apparence ordinaire. Signes distinctifs de ce que l'on appelle fréquemment les sports alternatifs : attirance pour un contact rugueux avec la nature, quête de l'apesanteur, absence de contraintes, recherche individuelle de *« tout ce qui permet de se faire peur »*.

Ce développement des comportements *« à risques »* apparaît crûment au travers des statistiques des mutuelles qui assurent les sportifs adhérents à une fédération (des chiffres qui ignorent les accidents survenus dans le cadre d'une pratique individuelle hors structure associative). En 1995, la Mutuelle nationale des sports (3,2 millions de membres) a enregistré 101 décès parmi ses sociétaires alors qu'elle en dénombrait 79 en 1994, 64 en 1990 et 45 en 1986. En dix ans, le nombre de tués a donc plus que doublé alors que, parallèlement, le nombre d'adhérents de la MNS diminuait d'un million.

L'année 1996 ne devrait guère permettre d'inverser la tendance. Au 31 août, la MNS faisait état de 71 morts (dont 34 en montagne) soit 6 de plus qu'en 1995 à la même date. *« Pour l'essentiel,* souligne Isabel Giroire, directrice adjointe de la Mutuelle, *les pratiques aux évolutions les plus inquiétantes sont l'alpinisme – qu'il s'agisse de personnes qui s'aventurent sans guide en altitude ou d'apprentis escaladeurs qui se blessent grièvement sur les rochers de la forêt de Fontainebleau – et le vélo, dont la version tout-terrain est beaucoup plus dangereuse qu'on ne le pense »*. A l'Union mutuelle des sportifs, où le bilan est moins lourd (15 morts pour 1 million d'adhérents), on se déclare tout aussi inquiet devant les sinistres liés à ces pratiques.

« MESSAGE DE PRÉVENTION »

L'industrie et le commerce du sport commencent également à prendre conscience de la situation. *« Il va falloir faire passer un message de prévention auprès de nos clients,* assure Jean-Paul Constant, chargé des activités liées à la montagne chez le distributeur Décathlon. *Au nom du toujours plus loin, toujours plus fort, on voit couramment des gens se promener en baskets sur les glaciers ou faire du surf des neiges dans des zones crevassées. Notre vocation consiste aussi à éviter ce genre de choses. » « Derrière toutes ces activités qui privilégient le plaisir immédiat et les sensations fortes, la notion de risque est importante même si elle n'est pas toujours avouée »*, insiste pour sa part Patrick Dhérot, chef de produit chez Adidas.

Pascal Duret, responsable du laboratoire de sociologie de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep) estime que ce *« phénomène multiforme, sensible parmi les jeunes plutôt aisés, est bien réel, même s'il ne concerne pas toute la jeunesse »*.

Selon lui, *« il ne faut pas s'arrêter à la seule notion d'attirance pour le danger : l'autre trait essentiel de ces activités, dont le ressort est le défi personnel, est d'aller à l'encontre de la logique sportive »*. Alain Loret, directeur du Centre d'études et de management de l'innovation sportive, partage cette analyse. *« La règle, son respect, l'engagement physique avec des objectifs de performance, ne constituent plus le système de valeurs des jeunes qui pratiquent ces sports,* fait-il valoir. *Aujourd'hui, on privilégie la liberté, l'aspect ludique contre la contrainte disciplinaire. »*

C'est dans les années 80 que cette culture sportive alternative a explosé avec l'apparition d'une quarantaine de nouvelles activités – regroupées sous le vocable générique de « glisse » – alors que, depuis le milieu du siècle, le sport vivait sur ses acquis. *« La contestation sociale des années 60 a atteint le sport avec un peu de retard,* reprend Alain Loret. *Sans doute parce qu'il a été longtemps perçu comme un facteur important d'intégration. »*

La rupture est importante. Les nouveaux sports n'ont plus *« l'utilité publique »* d'autrefois. Les références à la nation, à la loi ne sont plus au centre des préoccupations. Ainsi, le bleu, blanc, rouge du drapeau national sont cantonnés aux disciplines traditionnelles alors que les coloris dominants dans ces nouvelles activités sont le jaune, le vert pommme, le rouge, le violet, *« les couleurs psychédéliques de la contestation, que l'on retrouve dans le pop art »*, analyse Alain Loret.

Même les sports bien ancrés dans la tradition ont subi ce bouleversement. L'alpinisme et l'escalade ont vu arriver de nouveaux pratiquants, dont Patrick Edlinger fut la figure de proue. Il fallait s'affranchir des règles, se libérer d'un carcan trop contraignant. L'escalade libre, débarrassée d'un équipement trop encombrant, permettait d'ouvrir de nouvelles voies.

C'est la liberté qui distingue ces pratiques récentes. Tout est permis, du plus saugrenu au plus dangereux, avec un seul mot d'ordre : *« prendre son pied »*. La presse spécialisée s'est mise au diapason, délaissant peu à peu le compte-rendu des compétitions pour mettre en avant les individus. *« Ce qui nous importe,* explique Denis Bertrand, rédacteur en chef du magazine *Snowsurf, c'est de montrer un style plutôt qu'une performance. »*

DANS LE RANG

Marginalisés à leurs débuts, maintenus à l'écart par les fédérations officielles persuadées d'avoir affaire à un phénomène de mode, les sports alternatifs commencent pourtant à rentrer dans le rang. A défaut de remplacer les structures existantes – en dehors du skate et du surf d'eau, aucune de ces nouvelles activités n'a été autorisée à créer sa propre fédération –, ils prennent pied dans la place. Le wakeboard – une planche de surf tirée par un bateau – a été admis au sein de la Fédération de ski nautique. La Fédération française de cyclisme s'est ouverte aux VTTistes, et même le rebelle comité de snowboard va prochainement intégrer la Fédération de ski.

Tous y gagnent : les fédérations bénéficient d'un sang neuf et augmentent le nombre de leurs licenciés. Les sportifs qui souhaitent progresser dans leur discipline trouvent des structures adaptées. Pourtant, il est à craindre que les adeptes des pratiques « sauvages », de loin les plus dangereuses, ne soient pas prêts à laisser transformer en discipline sportive ce qui pour eux ne reste qu'une forme de jeu.

J.-M. N. et A. Pe.

Quelques pratiques alternatives

Une quarantaine d'activités sportives *« alternatives »* ont été officieusement recensées. A cela s'ajoutent des disciplines traditionnelles (kayak, VTT, parachutisme...) qui ont évolué vers des pratiques *« à risques »*.

● **Base-jump** : se lancer dans le vide du haut d'une falaise ou d'un pont avec un parachute.

● **Snowboard** : planche dérivée de celle utilisée pour le surf d'eau mais utilisée sur la neige. Son maniement relativement facile permet des progrès plus rapides qu'avec des skis traditionnels.

● **Wakeboard** : né du ski nautique mais pratiqué avec une planche de surf modifiée. Le bateau tirant est chargé au maximum pour provoquer des vagues sur lesquelles le wakeboarder va surfer.

● **Escalade libre** : consiste à gravir des voies de haut niveau sans matériel spécifique (notamment des étriers). Quelques grimpeurs progressent sans compagnon de cordée et sans matériel de sécurité (corde, mousquetons et dégaines).

● **Benji** : plus connu sous le nom de saut à l'élastique, ce sport exige de se jeter dans le vide, d'un pont ou d'un viaduc, retenu par un élastique fixé aux chevilles.

● **Raid-nature** : expédition organisée sur plusieurs jours, mêlant plusieurs activités (escalade, rafting, course à pied, VTT).

« Vivre des émotions qu'on nous interdit ailleurs »

MATHIEU MORVERAND n'a que dix-huit ans en 1990 lorsqu'il « emprunte », sans permission, le vieux voilier paternel pour s'embarquer avec deux copains vers l'Islande. Un vieux rêve d'enfant né, pour ce passionné de kayak, avec la lecture de Jules Verne.

PORTRAITS

Pendant trois mois, ils vont affronter les aléas de la navigation. Une panne de moteur les oblige à haler leur bateau pendant plusieurs semaines sur 250 kilomètres de canaux à travers l'Angleterre. Ils parviennent finalement à Reykjavik grâce à la bienveillance du capitaine d'un navire, qui accepte de les prendre à bord, eux et leur rafiot. Mais, déjà, dans l'esprit du jeune homme, germe le projet d'une nouvelle aventure : la traversée de l'Atlantique nord en kayak solo. L'idée mûrit et, en mai 1994, il quitte Cap Cod, aux Etats-Unis, pour rallier Brest en quatre-vingt-trois jours, après 7 000 kilomètres avec des baleines pour seuls compagnons.

A sa manière, Mathieu Morverand est un sportif de l'extrême, même s'il s'est entouré de toutes les précautions pour limiter les risques. La motivation de base est la même pour tous ceux – skateboarders, snowboarders, wakeboarders, base jumpers ou grimpeurs... – qui partagent le goût des sensations fortes et poursuivent un but commun : vivre tout de suite le bonheur qu'on leur promet pour demain. Plus que la confrontation aux autres, c'est l'adrénaline qui les fait avancer.

Stéphane Dupuy, dix-neuf ans, est plus sage sur le papier. Il évolue sur le même terrain, l'eau, mais sa pratique est moins marquée par le risque pur que par la recherche d'une esthétique. Etudiant en DEUG de physique de la matière à l'université de Jussieu à Paris, il passe l'essentiel de son temps libre sur un lac de Viry-Châtillon (Essonne), où, avec son wakeboard, il perfectionne son style, travaille de nouvelles figures. *« Quand je suis sur l'eau, je me déconnecte complètement du monde,* explique-t-il. *J'oublie mes problèmes, je ne pense pas à ce que je vais faire demain. »*

REBELLES... MAIS RÉALISTES

Il convient volontiers vivre en vase clos, fréquenter prioritairement des jeunes qui évoluent dans un univers proche du sien : *« On se reconnaît entre nous, et ce n'est pas seulement une question d'habillement. »* Une manière d'envisager le monde, de poser sur les choses et les gens un regard mi-désabusé, mi-ironique. Si Stéphane revendique une part d'égoïsme, il réfute l'idée d'une marginalisation volontaire. *« On ne prétend pas changer la société,* explique-t-il, *mais on se sent tout de même concerné par ce qui s'y passe. »* Mais, ajoute-t-il aussitôt : *« Notre sport, c'est d'abord une manière de nous évader, de prendre une bouffée d'air, de vivre des émotions qu'on nous interdit ailleurs. »*

Sous leurs airs un peu rebelles – certains se plaisent à rappeler qu'on les surnomme *« bad boys »* (mauvais garçons) –, ces jeunes restent finalement très conformistes dans leur vie sociale. Malgré son parcours atypique et des projets qui hantent encore sa tête, Mathieu a le réalisme chevillé au corps. Son désir immédiat est de parvenir à *« négocier sur le marché du travail »* l'expérience acquise lors de ses aventures maritimes. Pour monter ses projets, trouver l'argent nécessaire, il s'est *« mué en cadre en marketing »*. Un press-book sous le bras, il va d'une entreprise à l'autre pour tenter de se « vendre ». *« Mais,* regrette-t-il, *en France, des gens comme moi ont du mal à faire valoir leurs compétences. »*

Le retour aux dures réalités terrestres est le lot commun de ces rêveurs. Rares sont ceux qui demeurent longtemps « hors du cadre », car ils savent que leur passion ne pourra jamais les faire vivre. *« Une participation à une épreuve du Championnat de France de wakeboard ne rapporte pas grand-chose, à peine 1 500 à 2 000 francs pour le premier »*, confirme Stéphane. Lui a la chance d'avoir le soutien de ses parents, eux-mêmes pratiquants réguliers. Mais, pour la majorité, la logique pousse à s'inscrire à un club pour réduire le coût de ces sports relativement chers. D'autant que les sponsors se contentent le plus souvent de fournir du matériel ou des vêtements.

Acacio Pereira

David Le Breton, sociologue, professeur à l'université de Strasbourg

« En frôlant la mort, on arrache la légitimité d'exister »

« Comment analysez-vous le développement de ces nouvelles activités sportives et para-sportives ?

– Les activités physiques et sportives à risques se sont surtout développées à la fin des années 70. C'est à cette période que l'on vit apparaître les épopées de Gérard d'Aboville ou du rallye Paris-Dakar, qui symbolisèrent la recherche de l'aventure. L'essor de ces activités basées sur la prise de risques est le reflet de la crise de valeurs. En fait, nous ne savons pas très bien pourquoi nous vivons. La société ne nous dit pas que la vie vaut d'être vécue. Dès lors, la recherche de sensations fortes, d'une intensité d'être, peut s'interpréter comme une manière de fabriquer du sens.

» En frôlant la mort, en l'affrontant symboliquement – que ce soit en se précipitant en parachute du haut d'un immeuble ou en prenant, à cinquante ans, le départ de son premier marathon –, on arrache la légitimité d'exister que procure le fait de relever un défi lancé à soi-même.

– Ces pratiques exercent-elles un attrait particulier sur certaines catégories sociales ou d'âge ?

– Pour l'essentiel, il s'agit de personnes entre vingt et trente ans, plutôt à l'aise, appartenant à des couches moyennes ou favorisées. Des gens qui ont besoin de pimenter, d'encanailler leur existence. C'est ainsi que l'on voit des médecins, des infirmières, des enseignants, des éducateurs ou des cadres pratiquer le parachutisme ou le parapente. Bien insérés, ils bénéficient d'une certaine sécurité dans la vie.

» Le phénomène est général. Ainsi, aux Etats-Unis, des études ont brossé un portrait-robot très précis de l'alpiniste américain : cadre supérieur, de race blanche, la quarantaine et père de plusieurs enfants. Bref, quelqu'un dont on dit qu'il a tout pour être heureux, mais qui recherche un héroïsme personnel, souhaite vivre davantage que l'ordinaire.

» Cela dit, il ne faut pas perdre de vue que, dans ce que l'on appelle les banlieues difficiles, les jeunes générations sont bouleversées par les conduites à risques. Mais on y tutoie la mort de manière différente.

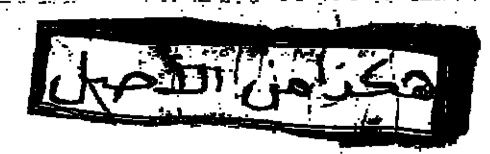
– Que recouvre le très médiatique phénomène de la « glisse » ?

– Il exprime une vision du monde très prisée des 20-25 ans, basée sur la jeunesse, le look et la recherche de sensations. Une vision qui n'intègre pas la notion de classement ou de compétition. Résultat : les Fédérations sportives traditionnelles essaient de courir après un mouvement qui leur échappe totalement, comme jadis la fédération d'athlétisme cherchait en vain à rattraper le phénomène du jogging.

» Il y a vingt ans, ceux qui pratiquaient le surf ou des activités de ce genre, qui permettent de se sentir seul devant les éléments, recherchaient une espèce de fusion avec l'univers. Cette conception baba cool n'est plus de mise. Le mouvement, aujourd'hui, est profondément individualiste, même s'il génère une vision collective, qui permet d'en faire un support apprécié pour la vente de produits de grande consommation. »

Propos recueillis par Jean-Michel Normand

★ ***Passions du risque,* de David Le Breton. Editions Métailié, 99 francs.**



حكتامن الأرشيف

LETTRE OUVERTE

Pourquoi faut-il sauver Air Liberté ?

Comment une Compagnie qui se bat avec succès depuis 8 ans pour faire progresser la qualité du transport aérien pourrait-elle aujourd'hui disparaître ?

En multipliant les entraves à son développement - difficultés d'obtenir des créneaux horaires, difficultés d'obtenir un service aéroportuaire équivalent à la compagnie d'Etat - les pouvoirs publics ont conduit Air Liberté à une impasse.

En nous lâchant subitement à la veille d'une recapitalisation, certains actionnaires ont précipité la cessation de paiement. Quel sens donner à la proposition de continuation qu'ils viennent de formuler ?

Dans la situation dramatique qui est la nôtre, tout retard dans la recherche d'une solution raisonnable, et dans sa mise en oeuvre, nous précipiterait vers une issue définitive, la liquidation.

Nous, personnel d'Air Liberté, nous ne pouvons pas plus accepter de perdre nos emplois, mettre nos familles dans la détresse, que d'interrompre le service que nous nous devons de rendre aux passagers. Depuis 8 ans, nous nous battons pour les passagers, leur bien-être, mais aussi pour la démocratisation du transport aérien en France. Si Air Liberté est, malgré les entraves placées sur notre chemin, reconnue comme la Compagnie préférée des Français, ce n'est pas pour rien.

Nous pouvons en être fiers. Et c'est précisément au moment où nous marquons des points décisifs que l'on essaie de liquider Air Liberté en faisant obstacle à son redémarrage.

Aujourd'hui, certains semblent souhaiter la liquidation d'Air Liberté de préférence à l'arrivée d'une compagnie européenne. Qui donc a intérêt à un retour du monopole?

Alors que plusieurs repreneurs se sont manifestés, il est insupportable de penser qu'Air Liberté puisse disparaître. Des dossiers ont été déposés. Pourquoi demeurent-ils secrets ? Il est indispensable, vital, que les salariés puissent y avoir accès et les étudier rapidement.

Chacun doit être mis devant ses responsabilités. Chaque jour qui passe, dans l'incertitude et l'opacité, nous rapproche de la disparition de notre Compagnie.

Face à des choix clairs, le personnel d'Air Liberté est prêt à prendre ses responsabilités. Il est et restera toujours animé par une force qui lui a jusqu'à aujourd'hui fait franchir nombre d'obstacles : sa passion des passagers.

Air Liberté doit vivre pour que vive la liberté des passagers.

Le personnel d'Air Liberté.

Comité d'Entreprise d'Air Liberté.

Devant ses juges, Maurice Arreckx estime être « totalement innocent »

TOULON
de notre correspondant

Les avocats de Maurice Arreckx, ancien sénateur PR et ex-président du conseil général du Var, ont plaidé la relaxe de leur client, vendredi 18 octobre, à l'issue de son procès pour corruption devant le tribunal correctionnel de Toulon. Le parquet avait requis cinq ans de prison (dont deux avec sursis), 1 million de francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité.

Les deux conseils du « parrain du Var » ont estimé que le pot-de-vin de 1,7 million de francs, versé par l'entreprise Campenon-Bernard, était un don librement consenti. Il n'y aurait eu ni corruption ni pacte de corruption, pas plus que de profit personnel. Mᵉ Andréani, du barreau de Toulon, a vu dans cette affaire *« une manipulation politique dont le résultat a été l'élection d'une conseillère générale du Front national en lieu et place de Maurice Arreckx »*.

Lyrique à l'excès, Mᵉ Goldnadel, du barreau de Paris, a affirmé que son client ne connaissait pas Jean-Louis Fargette, le caïd varois, autrement que par rencontres fortuites dans les rues de Toulon. Il a estimé qu'*« on immole le plus vieux des boucs émissaires après lui avoir bien limé les cornes. Qu'on s'en prenne aux autres bêtes qui paissent ou qui chassent encore en bandes sur les prairies du Var, des Yvelines, de l'Essonne ou de Paris »*. Mᵉ Goldnadel a terminé sa plaidoirie avec des trémolos : *« Maurice, au terme de ta vie, le solde est largement positif ! »* Abattu, M. Arreckx improvisait alors une déclaration : *« Je reconnaîtrai mes torts le moment venu, car j'en ai eu, mais, dans ce procès, je suis totalement innocent. Je fais confiance à la justice, mais également au tribunal populaire, à celui des petites gens qui m'embrassent encore dans la rue. »* Jugement, le 16 décembre.

José Lenzini

Les magistrats de l'USM dénoncent une « culture de l'impunité »

S'exprimant devant leur congrès, réuni à Marseille, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a invité les juges à la prudence et annoncé la signature d'une convention facilitant la coopération judiciaire avec la Suisse

Lors de son congrès annuel, réuni à Marseille du 18 au 20 octobre, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), qui a obtenu 53 % des voix lors des dernières élections professionnelles, a dénoncé les attaques « parfois indignes » lancées contre les juges. L'USM a également appelé ses adhérents à soutenir l'appel de Genève lancé le 1ᵉʳ octobre par sept magistrats européens spécialisés dans la lutte contre la corruption. Pour son secrétaire général, Valéry Turcey, cet appel constitue « un événement sans précédent dans l'histoire judiciaire de chacun des pays concernés ». De son côté, le garde des sceaux, Jacques Toubon, a estimé que « le juge ne doit pas opposer l'autorité judiciaire aux pouvoirs politiques ». Il a, en outre, annoncé que la France et la Suisse signeraient, le 28 octobre, une convention bilatérale pour faciliter l'entraide judiciaire entre les deux pays.

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

Dans la salle des pas perdus du palais de justice de Marseille, l'Union syndicale des magistrats (USM) avait mis à la disposition de ses adhérents des piles de photocopies reproduisant l'appel de Genève. Au pied de ce texte, rédigé par sept juges anti-corruption européens, la sage USM, majoritaire et modérée, invitait les magistrats présents à apporter personnellement leur soutien à l'appel. *« Il s'agit d'un événement sans précédent dans l'histoire judiciaire de chacun des pays concernés*, expliquait le secrétaire général de l'USM, Valéry Turcey. *Pour la première fois, des magistrats qui n'ont pas grand-chose en commun, à part leur passion pour leur métier, s'unissent pour demander les moyens de travailler efficacement. (...) Ceux d'entre vous qui seront d'accord avec son contenu sont invités à le renvoyer par poste ou par fax à l'adresse indiquée. »*

Dans son discours, le président de l'USM, Claude Pernollet, se montrait lui aussi pugnace. Rappelant les promesses de campagne électorale de Jacques Chirac, M. Pernollet dénonçait *« la médiocrité »* du budget de la justice. *« A ce rythme, pour atteindre le but que s'étaient fixé l'actuelle majorité et le président de la République de 2,5 % du budget de l'Etat en cinq ans, il faudra attendre pas moins de trente-trois ans ! »* M. Pernollet critiquait également le projet de réforme du statut de la magistrature, qui prévoit d'interdire les fonctions de juge unique aux jeunes magistrats. *« Vous ne pouvez pas me démontrer qu'ils font plus d'erreurs que les autres »*, lançait-il au garde des sceaux.

« LE RESPECT DE LA LOI »

En ces temps d'affaires, l'USM pouvait difficilement passer sous silence la tension qui règne entre le monde politique et la magistrature. Dénonçant les attaques *« parfois indignes »* lancées contre les juges, Claude Pernollet constatait que la *« culture d'impunité »* ne disparaissait pas aisément. *« Mandat public et pouvoirs impliquent des devoirs importants*, expliqua-t-il. *Le premier, c'est le respect de la loi. Certains l'ont oublié. »*

Rappelant que, en moins d'un an, quatre propositions de réforme des abus de biens sociaux avaient été rédigées – successivement par Pierre Mazeaud, Xavier de Roux, Philippe Marini et Michèle-Laure Rassat –, Valéry Turcey soulignait que cette infraction était *« loin d'être un délit mineur inventé par des juristes tatillons »*. *« L'abus de biens sociaux est le compagnon habituel de la corruption*, notait-il. *Il faudra certainement revoir bon nombre de règles existantes. Mais le travail de fond doit être mené sereinement, non à la sauvette, dans un climat empoisonné par les dossiers en cours. »*

Sur ce chapitre des affaires, le garde des sceaux, Jacques Toubon, se montrait infiniment plus réservé. Invitant les magistrats à user de leur pouvoir avec la plus grande prudence, M. Toubon, qui a confirmé qu'il rédigeait actuellement un projet de réforme du droit des sociétés, estimait qu'en cherchant à faire prévaloir son propre système de valeur le juge mettait en danger la liberté de chacun. *« Le juge ne doit pas opposer l'autorité judiciaire, autorité qui serait morale, aux pouvoirs politiques*, notait-il. *La magistrature s'érigerait alors en nouvelle cléricature, et tout état divisé contre lui-même périt. »*

Interrogé au sujet de l'appel de Genève, Jacques Toubon estimait qu'il n'avait *« rien à se reproche »*. *« C'est une mauvaise querelle*, soulignait-il. *L'intervention de ces juges européens ressemblait d'ailleurs plus à un procès qu'à une conférence de presse. »* Le garde des sceaux a annoncé que, le 28 octobre, la France et la Suisse signeraient à Berne une convention bilatérale destinée à faciliter l'entraide judiciaire entre les deux pays. Désormais, les demandes des juges ne transiteront plus par les ministères de la justice et des affaires étrangères, comme elles le font actuellement : les parquets français pourront les transmettre directement aux autorités judiciaires suisses. Comme auparavant, la voie directe de juge à juge ne sera cependant possible qu'en cas d'urgence. Les responsables de l'USM sont restés prudents. *« Nous attendons de voir le texte précis pour nous prononcer »*, concluaient-ils.

Anne Chemin

Un jeune de dix-neuf ans avoue le meurtre de Xavier, à Athis-Mons

ÂGÉ DE DIX-NEUF ANS, Raymond Begatin a avoué, vendredi 18 octobre aux policiers de l'Essonne, être l'auteur de coups de couteau ayant entraîné la mort d'un Antillais de vingt-deux ans, Xavier Totevage, employé comme magasinier et livreur de pizzas, tué dimanche 13 octobre à Athis-Mons, à l'issue de violentes bagarres. Il n'a pas le *« profil qu'on attend pour ce genre de violence »*, a expliqué Dominique Moulin, directeur départemental de la sécurité publique. Le meurtrier présumé avait été interpellé jeudi, jour de son anniversaire, avec vingt et une personnes, lors d'une vaste opération de police menée dans le quartier de la Grande Borne, à Grigny. Employé de La Poste, il vivait chez ses parents avec sa compagne qui venait, mardi, d'accoucher. Avec six autres jeunes, dont un mineur de plus de seize ans, Raymond Begatin devait être déféré devant un juge d'instruction, samedi 19 octobre.

Vendredi matin, se sont déroulés à Athis-Mons les obsèques de Xavier. Plus de cinq cents personnes, dont de nombreux jeunes des quartiers, ont participé à la cérémonie *« calme et digne »*, comme l'avait souhaité la famille du jeune homme. Entre une musique antillaise et un air de rap, le prêtre Roland Noël a exhorté les jeunes des cités au pardon *« pas facile »*. Derrière la famille, les maires d'Athis-Mons et de Grigny, Marie-Noël Lienemann (PS) et Claude Vasquez (PCF), étaient discrètement présents.

Les policiers de l'Essonne ont pu reconstituer les circonstances de l'*« expédition punitive »*, selon un enquêteur, montée le week-end dernier. Tout commence par une banale bagarre du samedi soir devant l'« espace René-Goscinny », au cœur de la cité du Noyer-Renard, à Athis-Mons, une salle municipale où a lieu un concert rap. Des jeunes du quartier affrontent d'autres jeunes venus de Grigny. Ils s'accusent mutuellement d'une tentative de vol de scooter. D'autres témoins parlent d'un groupe interdit d'entrée dans la salle. La police arrive et tous se retournent contre elle. Bilan : deux interpellations, suivies de remises en liberté.

L'affaire rebondit le lendemain soir. La nuit est tombée lorsque plusieurs voitures surgissent dans les rues de la cité du Noyer-Renard. Sortis des véhicules, une trentaine de jeunes, dont certains sont cagoulés, armés de barres de fer, de battes de base-ball et de pistolets à grenaille, s'abattent alors sur un petit groupe. Ils tirent des coups de feu et *« frappent sur tout ce qui bouge »*, rapporte un enquêteur. Une personne est rouée de coups, une autre a le bras cassé.

Puis les agresseurs s'en prennent au jeune Xavier Totevage : trois coups de couteau, deux assénés dans le dos et le troisième en plein coeur, assortis d'une ultime rafale de grenaille dans les jambes. Le dernier coup de couteau est porté si violemment que la lame, longue d'une vingtaine de centimètres, se brise. Xavier meurt immédiatement.

Les jours suivants, les policiers ont interpellé plusieurs personnes dans différents quartiers de Grigny. Au domicile de l'une d'elles, ils ont eu la surprise de découvrir une très forte somme d'argent liquide – probablement 800 000 francs – en liasses de billets de 100 francs et de 500 francs, dissimulées dans différents endroits de l'appartement. Les enquêteurs sont également tombés sur un livret bancaire crédité de plus de 400 000 francs. L'origine de ces sommes reste à déterminer mais l'hypothèse d'un trafic de drogue peut être formulée.

Ce nouveau mystère apparaît sans lien avec le meurtre d'Athis-Mons, selon les enquêteurs, qui restent prudents sur les causes de la mort de Xavier Totevage. *« Ce type d'expédition punitive reste extraordinaire pour nous*, précise un responsable policier. *Mais cette forme de violence commence à émerger. »*

Philippe Bernard et Sylvia Maric

Claude Allègre critique le plan de désamiantage de Jussieu

***DANS UN ARTICLE** publié dans Le Point* du 19 octobre, Claude Allègre, géophysicien et professeur à l'université Paris-VII, s'en prend vivement au plan de désamiantage du campus de Jussieu décidé par le gouvernement. Dénonçant le *« terrorisme intellectuel qui règne à Jussieu »*, il estime que, *« par un phénomène de psychose collective, on a transformé un problème de risque mineur en un problème de risque majeur »*. Il s'étonne en outre qu'aucune étude scientifique ni épidémiologique systématique n'ait été réalisée sur les conséquences de l'exposition aux poussières d'amiante.

M. Allègre avait développé ce point de vue devant le conseil d'administration de l'Institut de physique du globe, le 9 octobre. Dans une motion votée à l'unanimité, cette instance a demandé *« l'exécution complète et rapide des mesures d'urgence »*, en évitant de se prononcer sur le plan Bayrou.

Les « Assises de l'immigration » se tiendront le 18 novembre

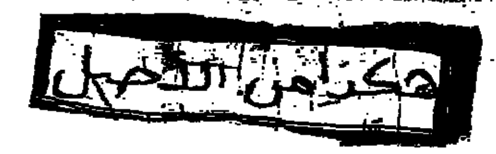
LE COLLÈGE DES MÉDIATEURS, constitué en avril pour tenter de régler la situation des Africains sans papiers, réuni vendredi 18 octobre, a fixé au lundi 18 novembre la date des « Assises de l'immigration », qui se tiendront au Sénat. Cette journée d'études, visant à une *« remise à plat de la politique française à l'égard des étrangers »*, a paru aux médiateurs *« indispensable »*, selon leur porte-parole, Stéphane Hessel, à la suite des événements de Saint-Ambroise et de Saint-Bernard.

Les « Assises » s'articuleront autour de trois questions : comment repenser la législation actuelle sur la base des droits des immigrés et non de la répression ? Comment s'assurer que l'Union européenne pratique une politique *« digne des valeurs européennes »* à l'égard des étrangers ? Comment faire des relations avec les pays d'émigration un facteur de développement dans le cadre de la coopération internationale ?

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : plusieurs personnes ont été placées en garde à vue,** vendredi 18 octobre, dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de la petite Rose-Marie, trois ans et demi, violentée et tuée lundi 14 octobre à Montpellier (Hérault). Il s'agirait de proches de la famille. Le corps de Rose-Marie, petite fille d'origine gitane demeurant à la cité de La Paillade, au nord de Montpellier, avait été retrouvé derrière un fourré, à quelques centaines de mètres de l'immeuble dans lequel elle résidait.

■ **ÉDUCATION :** ***« Tout enfant est un élève et doit donc être scolarisé »***, a réaffirmé l'académie de Paris, vendredi 18 octobre, après qu'une quinzaine d'adolescents chinois incapables de fournir deux justificatifs de domicile eurent été privés d'école pendant un mois (*Le Monde* du 19 octobre). *« L'idée-force de l'académie de Paris est d'accueillir ces enfants, avec ou sans papiers, afin d'éviter qu'ils ne rejoignent les ateliers clandestins »*, a précisé l'académie, déplorant que l'un de ses services s'en soit tenu à une *« application rigide du règlement »* sans *« voir la réalité sociale qui est derrière »*.



DI RITIONS

P erre Franey

Ch de cuisine et chroniqueur gastronomique

P RE FRANEY, ancien chef de sine devenu chroniqueur ga nomique au *New York Tim* est décédé, mardi 15 octobr Southampton (Grande-Br ne). Il était âgé de soi e-quinze ans.

N n Bourgogne, Pierre Frane son apprentissage chez Dr nt avant la guerre. Son premi ontact avec les Etats-Unis dat e l'Exposition de 1939 qui eu dans le Queens, où il était co s de cuisine au pavillon de la ce.

P ant la deuxième guerre mo ale, il faillit devenir le cuisini ttitré de Douglas MacArth vant d'être envoyé en Angle e comme artilleur. Ensuite, il f uccessivement chef de cuisin es restaurants Le Pavillon, He Soule, La Côte basque et He s, à New York et dans les en ns.

A rtir de 1959, son amitié av Craig Claiborne donnait na nce à un tandem original en e respecté journaliste gastro nique du *New York Times* et le inier devenu chroniqueur et garisateur de la gastronomi rançaise aux Etats-Unis, to eux cosignataires de la rubrique « *Gourmet en 60 minutes* ». Pierre Franey participait également – et de façon régulière – aux activités promotionnelles de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires (Sopexa).

Conseiller d'une chaîne de télévision, il était venu récemment en France enregistrer une émission avec Christian Constant (Les Ambassadeurs, à l'hôtel de Crillon), qui fut séduit par « *sa grande gentillesse et son professionnalisme* ».

Auparavant, Pierre Franey avait invité à New York un autre grand chef, Alain Ducasse, à l'occasion d'une démonstration du savoir-faire culinaire français avec des produits américains, et ce dernier avait relevé les mêmes qualités.

« *C'était un pionnier de la gastronomie française aux Etats-Unis*, dit Alain Ducasse. *Il a su, par une pratique parallèle de son métier, faire apprécier du plus grand nombre le goût français jusque-là réservé à une élite.* »

Pierre Franey a publié plusieurs ouvrages, dont une autobiographie intitulée *Les Contes d'un chef*.

Jean-Claude Ribaut

Beryl Reid

Une comédienne britannique très populaire

L'ACTRICE Beryl Reid, l'une des comédiennes britanniques les plus populaires, élevée au rang d'institution en Grande-Bretagne grâce à ses émissions de radio et à ses apparitions à la télévision, s'est éteinte samedi 12 octobre des suites d'une pneumonie à l'âge de soixante-seize ans.

Née en 1920 dans une famille de la bourgeoisie de Manchester, Beryl Reid avait commencé à monter dès l'adolescence sur les planches où son talent pour la comédie était déjà manifeste. Elle décroche son premier grand succès dans une émission de radio de la BBC où elle interprète la femme d'un ventriloque. Forte de cette popularité, Beryl Reid devient l'une des actrices les plus demandées par la télévision britannique.

C'est une pièce de Frank Marcus, *George*, qui va lui offrir le rôle le plus important de sa carrière et lui permettre de s'imposer dans un registre plus dramatique. Mettant explicitement en scène deux lesbiennes, *George* remportera un succès considérable, créant au passage l'indignation des ligues de vertu. Beryl Reid reprendra au cinéma en 1968, aux côtés de Susannah York, ce rôle d'actrice portée sur les femmes et la bouteille dans *Faut-il tuer Sister George ?* de Robert Aldrich. Le film connut un succès et certaines autorités locales refusèrent de le programmer dans leur ville. La carrière cinématographique de Beryl Reid n'ira pas plus loin, et c'est tout juste si l'on remarque sa présence, en compagnie de Julie Andrews, dans *Star !* de Robert Wise (1968). Depuis le début des années 70, Beryl Reid se cantonnait à une carrière d'actrice de téléfilms, toujours très suivis par les téléspectateurs anglais. Elle avait publié, en 1984, une autobiographie intitulée *So Much Love*.

Samuel Blumenfeld

Laura La Plante

Une star du cinéma muet américain

L'ACTRICE américaine Laura La Plante est décédée, lundi 14 octobre, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Après avoir débuté sa carrière cinématographique dès l'âge de quinze ans, Laura La Plante s'était vite imposée comme l'actrice vedette de la Universal au début des années 20.

Partenaire attitrée de Hoot Gibson dans une série de westerns, très populaires à l'époque, elle avait su, dès le milieu des années 20, élargir son registre au mélodrame et à la comédie.

C'est avec *Skinner's Dress Suit* de William Seiter – avec qui elle se mariera la même année – et *The Midnight Sun* de Dimitri Buchowetzki, sortis tous les deux en 1926, que Laura La Plante impose cette image de femme simple, blonde, toute en rondeurs, avec laquelle une partie du public américain va s'identifier.

C'est pourtant dans un genre inhabituel pour elle, le film d'horreur gothique, que la Universal commençait à produire à la chaîne à la fin des années 20, que Laura La Plante laissera son empreinte la plus durable. *La Volonté du mort*, réalisé par Paul Leni en 1927, s'impose comme un modèle de suspense gothique, qui sera souvent copié par la suite. Cantonnée à de la figuration intelligente, Laura La Plante excellait pourtant dans ce registre de blonde terrorisée, sur lequel beaucoup d'autres actrices ont ensuite pris modèle.

Après son divorce d'avec William Seiter en 1929 et son mariage, dans la foulée, avec le producteur Irving Asher, Laura La Plante s'était retirée des écrans. Deux petits rôles dans *Little Mister Jim*, en 1946, et *Spring Reunion*, en 1957, ne sont pas arrivés à imposer le retour d'une actrice qui n'a pas pu survivre à la mort du cinéma muet.

S. Bl.

■ **SIR HUGH MACKENZIE**, l'amiral britannique qui a mis au point la force des sous-marins nucléaires Polaris, est décédé, le 9 octobre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Né le 3 juillet 1913, Hugh Stirling Mackenzie, sous-marinier, fut, entre 1941 et 1945, l'un des commandants britanniques, à bord des sous-marins *Trasher*, puis *Tantalus*, qui réussit à couler le plus de navires allemands et italiens. Il parvint, en 1942, à torpiller des ravitailleurs de l'armée du maréchal Erwin Rommel, empêchant les chars allemands de progresser en Afrique. Pour cela, il fut décoré de la Distinguished Service Cross (DSC) en 1945. En 1962, il fut chargé de mettre en service les premiers sous-marins nucléaires britanniques lance-missiles Polaris. Promu vice-amiral, il prit sa retraite en 1968. Sir Hugh Mackenzie a écrit ses mémoires, parus en 1995, sous le titre : *L'Epée de Damoclès*.

A ARNET DU « MONDE »

Naissances

Manon, Emma, Sandrine
et Thomas ROÜAN
ont mmense plaisir de souhaiter la bie ue à

Castille,

née octobre 1996.

---

ginie et Christophe FERLET,

Jérémy,

so ureux d'annoncer la naissance de

Benjamin,

né octobre, au Chesnay.

– ris, L'Isle-aux-Moines, Beyrouth, Ajad Deir el Kamar, Versailles.

A ndemain d'une éclipse de Soleil,

Luna

est le 13 octobre 1996.

Laetitia PRAT
et
Grégoire GILLES
ont étoiles plein la tête.

A iversaires de naissance

ing ! Dring !
era, sonnera pas...

e 20 octobre 1996, le gong vient de re à Nanma et Annecy pour

Stéphane SONNERAT.

tes trente ans ! : le deuxième petit tou bote...

la femme actuelle de ta vie.
Alexandre.

familles Bianchi, Sonnerat et To -Danguy s'associent à ton bonheur d'é

– xante-dix ans,
cel fête aussi dans *Le Monde*.

ux anniversaire !

Vladimir,

et b coup, beaucoup d'autres...

formidable la vie, de Prague à Ge , de Saint-Pétersbourg à Costa Teg ...

S anou.

Décès

– secrétaire perpétuel,
L bureau et les membres de l'A émie des inscriptions et belles-lett
ont rès grand regret de faire part du déc survenu à Neuilly-sur-Seine, le mar 5 octobre 1996, de

M. Bernard FRANK,
membre de l'Institut,
icier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
co mandeur des Palmes académiques,
valier des Arts et des Lettres,
grand officier de l'ordre
du Trésor sacré du Japon,
docteur ès lettres,
membre associé
de l'Académie du Japon.
(*Le Monde* du 18 octobre.)

---

abonnés et nos actionnaires, éficiant d'une réduction sur les tions du « Carnet du Monde », priés de bien vouloir nous com quer leur numéro de référence.

– M. et Mme Gérard et Jacqueline Abensour,
M. et Mme Laurent et Nicole Meister,
Ses petits-enfants, parents et amis,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Dorothée ABENSOUR,
née FODOR,

survenu le 6 octobre, à Montélimar.
Elle a été inhumée au cimetière de La Bâtie-Rolland (Drôme).

– Mme Denise Béchon
et sa fille Catherine,
Parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Georges BECHON,
ancien directeur
de la CNRO de Marseille,

survenu le 8 octobre 1996, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, boulevard André-Aune,
13006 Marseille.

– Mme André du Castel,
son épouse,
Nathalie et Michel Glazewski,
Fabienne et Adam Sladnicki,
Renaud et Martine du Castel,
Viviane et Jean-Marc Soel,
ses enfants,
Stefan, Sébastien, Caroline,
Roman, Carole, Hélène, Marie et Anne,
ses petits-enfants,
Mme Etienne du Castel,
sa mère,
Les familles du Castel,
Bernard et Therre,
Ses amis et collègues,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement le 17 octobre 1996, à l'âge de soixante-treize ans, de

André du CASTEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien élève de l'ENA,
directeur général honoraire
de la Commission
des Communautés européennes,
directeur de la recherche (h)
au Centre des hautes études
d'Afrique et d'Asie modernes,
membre titulaire de l'Académie
des sciences d'outre-mer.

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

Mme André du Castel,
15, rue de Mézières,
75006 Paris.
Tél. : 01-40-49-05-98.

– M. Jean Dubertret,
Mme Pierre Nerrière,
Mme *Henri Millet*,
Mme Louis Dubertret,
ses frère, sœurs et belle-sœur,
Ses vingt-sept neveux et nièces,
Leurs conjoints,
Enfants et petits-enfants,
Ses nombreux parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mlle Anne DUBERTRET,

entrée dans la paix de Dieu, le 16 octobre 1996, jour de ses quatre-vingt-quatorze ans.

« *Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie.* »
Saint Jean VI, chapitre XIV.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, suivie de l'inhumation au cimetière de Passy, Paris-16e.

Selon la volonté de la défunte, les fleurs peuvent être remplacées par des dons à la Fondation Marie-Curie ou aux Orphelins apprentis d'Auteuil.

– *Louise Demartini*,
son épouse,
Antoine et Dominique
Demartini-Franzini,
Anne-Emmanuelle Demartini
et Jérôme Bisgambiglia,
ses enfants,
Thomas,
son petit-fils,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

François DEMARTINI,
professeur agrégé d'arts plastiques,
peintre et héraldiste,

survenu le 17 octobre 1996, à *Paris*, à l'âge *de soixante-quatre ans*.

La cérémonie religieuse est célébrée par le Père Dozzan en l'église Saint-Laurent de Peri, ce samedi 19 octobre, à 16 heures. L'inhumation suivra au *cimetière de Peri (Corse-du-Sud)*.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Adja Ramatoulaye Touré,
sa mère,
Adja Fatimata et *Marie* Diallo,
ses sœurs,
Odile Journet,
son épouse,
Marie, Papa Thierno, Etienne Maouloud, Maty Gaëlle Diallo,
ses enfants,
Hélène et Elsa Rivière,
ses beaux-enfants,
Guy et Huguette Journet,
ses beaux-parents,
Mouhamadou Moustapha, Ousmane, Ramatoulaye, El Bachir, Ndeye Adja Aminata Dia,
ses neveux et nièces et leurs familles,
Etienne-Pascal, François, Agnès Journet,
ses beaux-frères et belle-sœur et leur famille,
Les familles Diallo, Journet, His, Touré, Dia, Sow, Michèle Beley,
ont la douleur de faire part du décès de

Mamadou DIALLO,
conteur,

survenu brutalement le 15 octobre 1996, à Albi.

Il sera inhumé à Dakar (Sénégal).

15, rue du Lavoir,
69360 Ternay.

– M. et Mme Louis Ricard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Henry Ricard
et leurs *enfants*,
Et toutes leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucia MONTAGNE,
veuve Jean-Paul RICARD,

pieusement décédée entourée des siens, le 17 octobre 1996, à Croissy-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Léonard de Croissy.

La famille vous invite à l'associer à la mémoire de son époux,

M. Jean-Paul RICARD,
ancien directeur technique
de la Compagnie générale
transatlantique,
père du paquebot *France*.

décédé en 1963.

L'inhumation aura lieu le mardi 22 octobre, à 10 h 45, au cimetière de la Terre Cabade, à Toulouse (Haute-Garonne), dans le caveau de famille.

12, route du Roi,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Blanche,
sa femme,
Mme Charles Faroux-Derencourt,
sa mère,
Jean-François, Anne-Laurence, Renaud,
ses enfants,
Yves, Annie, Michèle, Danielle Cristol,
Sa famille, *ses amis*,
ont la douleur de faire part du décès de

Charley FAROUX,
psychiatre, psychanalyste,

survenu à Lille le 15 octobre 1996, dans sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques ont eu *lieu le samedi 19 octobre, dans la plus stricte intimité*, à Sarıène (Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Colson,
59800 Lille.

– *Les familles Pillaudin, Auboire*,
Ses amis,
Roberto Zaldua,
son compagnon,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger PILLAUDIN,
poète,
homme de radio,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 octobre 1996.

Les obsèques seront célébrées le 21 octobre, à 15 heures, en l'église de Lauris (Vaucluse).

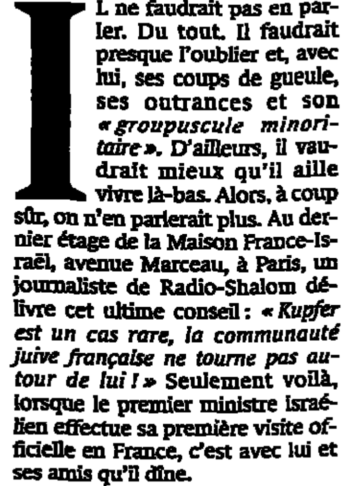
La Galinière,
13790 Rousset.

Communications diverses

– Les enseignements de psychanalyse 1996-1997 de l'EPCI (École de propédeutique à la connaissance de l'inconscient) débutent ce 4 novembre, 95, rue de Reuilly, Paris-12e, avec le cours : « **Psychanalyse ou psychothérapie ?** », qui aura lieu chaque lundi, de 19 h 30 à 20 h 30, par **Gérard Bonnet**, psychanalyste (APF), auteur de *La Violence du voir* (PUF, 1996). Renseignement : écrire 1, rue P.-Bourdan, Paris-12e.

Les juifs de France et les démons du Likoud

L'émergence du leader extrémiste Jacques Kupfer trouble une communauté, fragilisée par des dissensions internes, qui pâtit de la fracture entre Israël et la Diaspora



IL ne faudrait pas en parler. Du tout. Il faudrait presque l'oublier et, avec lui, ses coups de gueule, ses outrances et son *« groupuscule minoritaire »*. D'ailleurs, il vaudrait mieux qu'il aille vivre là-bas. Alors, à coup sûr, on n'en parlerait plus. Au dernier étage de la Maison France-Israël, avenue Marceau, à Paris, un journaliste de Radio-Shalom délivre cet ultime conseil : *« Kupfer est un cas rare, la communauté juive française ne tourne pas autour de lui ! »* Seulement voilà, lorsque le premier ministre israélien effectue sa première visite officielle en France, c'est avec lui et ses amis qu'il dîne.

Mercredi 25 septembre, Benyamin Nétanyahou boude les représentants officiels de la communauté juive pour rencontrer Jacques Kupfer et ses fidèles du Likoud de France. Le geste est vécu comme un affront. Il faut toute la diplomatie de l'ambassade d'Israël, bien au fait des usages en vigueur, et les conseils de quelques « sages » pour éviter l'irréparable. Une entrevue est finalement aménagée à l'hôtel Bristol, où est descendue la délégation israélienne, entre M. Nétanyahou, l'ambassadeur Avi Pazner et le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Henri Hajdenberg.



Depuis cette date, il est désormais bien difficile d'éviter le président du Likoud. Lors d'un récent dîner organisé par le KKL – un fonds qui participe au reboisement d'Israël –, c'est lui que l'ancien premier ministre Itzhak Shamir fait applaudir à plusieurs reprises. Ce chef d'entreprise âgé de cinquante ans n'était connu jusqu'ici que pour avoir perturbé des réunions organisées à l'occasion de la visite de membres du gouvernement travailliste. On se souvenait aussi de son passé de chef du Betar, le mouvement de jeunesse extrémiste du courant sioniste, et de l'époque où les forces de l'ordre devaient protéger les conventions de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), jugée trop à gauche. Même après ses déclarations pour le moins intempestives au lendemain de l'assassinat d'Itzhak Rabin – il avait regretté que l'infortuné premier ministre n'ait pas connu le tribunal militaire pour la trahison que représentent, selon lui, les accords d'Oslo –, sa notoriété n'avait guère dépassé le premier cercle des dignitaires communautaires.

Il en va différemment depuis la victoire électorale de M. Nétanyahou, avec lequel il partage le sens de la formule musclée et la fidélité aux thèses « révisionnistes » de Zeev Jabotinsky. *« La communauté de base est de notre côté. Avant même le changement de gouvernement, elle adhérait à nos thèses »*, affirme-t-il en moquant la représentativité des *« nains de jardin »* qui dirigent les instances communautaires. *« Il était difficile de supporter un premier ministre qui serre la main d'un assassin et qui donne des armes à des pseudo-policiers arabes censés coller des contredanses à des ânes en stationnement illicite »*, ajoute le président du Likoud de France. A l'occasion des prières de Yom Kippour, selon *Le Nouvel Observateur*, M. Kupfer a évoqué la mémoire de Baruch Goldstein, le colon meurtrier de vingt-neuf musulmans en prière dans le caveau des Patriarches d'Hébron, en 1994.

Il n'a pas de mots assez louangeurs pour le premier ministre de l'Etat juif, *« un garçon brillant, un commando d'élite »*, qu'il a personnellement connu lors de l'unique année que lui-même a passée en Israël. D'autres responsables de la communauté juive sont en revanche plus circonspects vis-à-vis de la personnalité de l'actuel premier ministre. Le premier, le président du CRIF, avait cru devoir l'inviter, après son élection, à *« respecter une certaine éthique juive de la démocratie »*.

Après l'annonce tonitruante du développement de la colonisation dans les territoires palestiniens et, surtout, l'ouverture, fin septembre, du tunnel archéologique de Jérusalem, à l'origine d'une flambée de violence meurtrière, un ancien président du CRIF, Théo Klein, s'interrogeait à haute voix sur la capacité du chef du gouvernement : *« Un homme qui ne maîtrise pas les fonctions qu'il occupe et les responsabilités qui en découlent. »* Un autre, le président du mouvement Siona, Roger Pinto, affirme même : *« Nous sommes des inconditionnels du peuple et de l'Etat d'Israël, mais nous avons un droit de critique à l'égard du gouvernement. »*

Traditionnellement, les juifs de France se plaisent à soutenir les équipes au pouvoir, qu'elles soient dirigées par les travaillistes ou par les nationalistes. *« Vous pouvez discuter à l'intérieur de cette pièce mais, à l'extérieur, vous devez soutenir le gouvernement. Vous devez même dire qu'Israël est le meilleur endroit du monde, même si vous ne le pensez pas »*, conseillait d'ailleurs récemment Assaf Bothéa, président du mouvement des étudiants israéliens, venu assister au XXVe congrès de l'UEJF.

« Après Oslo, les juifs français se sont trouvés en phase avec Israël, qui était elle-même en phase avec l'opinion publique mondiale. Depuis l'élection de Nétanyahou, nous sommes dans l'expectative, parce que cet homme reste une énigme », explique Meir Waintrater, rédacteur en chef de *L'Arche*, le *« mensuel du judaïsme français »*. L'opération « Paix en Galilée » au Liban et l'Intifada l'ont démontré : il est plus difficile de défendre Israël lorsque l'Etat juif impose, par la force, son droit.

La « banalisation » d'Israël et l'ouverture des frontières de l'Est ont brouillé les repères et amoindri les réflexes de solidarité de la communauté française. L'épisode du dîner du Likoud de France a joué comme le révélateur d'une crise d'identité. *« Depuis quelques années, les juifs sont devenus très passifs, comme les autres Français, ils ne se mobilisent plus »*, témoigne Haim Musicant, directeur du CRIF. Au plus fort de la vague d'attentats qui avaient endeuillé Israël à la fin de février, la manifestation de solidarité organisée à Paris n'avait ainsi rassemblé que cinq mille personnes sur la place du Trocadéro.

Devant l'ampleur des problèmes de conscience de ses camarades français, le responsable étudiant israélien avouait : *« Je ne vous envie pas, c'est dur pour vous. Moi, j'ai une vie simple, je suis juif et je vis en Israël. »* Comme le remarquait le texte de la motion soumise au vote des militants de l'UEJF, *« le caractère de mouvement français pose une question quant au bien-fondé de la promotion de l'alyah* [la « montée en Israël] *»*, alors que ce véritable acte de foi est inscrit dans les statuts de l'organisation étudiante.

> « Après Oslo, la communauté juive française s'est trouvée en phase avec Israël. Depuis l'élection de Nétanyahou, nous sommes dans l'expectative, parce que cet homme reste une énigme »

Leurs aînés s'inquiètent également des dangers de l'assimilation, accélérée par la pratique des mariages mixtes. Nostalgique du temps où les petites boîtes bleues du KKL, destinées à recueillir la menue monnaie pour fertiliser la terre d'Israël, trônaient dans tous les foyers, vice-président de la Licra et ancien conseiller de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur, Patrick Gaubert déclare : *« Les juifs sont français et heureux d'être en France. Beaucoup parmi nos parents ont choisi la France. »* Aujourd'hui, l'Etat juif envoie plus d'argent vers l'ensemble de la diaspora qu'il n'en reçoit de sa part. Israël n'étant plus menacé dans son existence, la relation affective se dilue. Seule la religion, pour une partie de la communauté, permet de cultiver l'identité juive. *« Les laïques, eux, n'ont pas encore trouvé la bonne réponse au problème de l'assimilation »*, estime Albert Mallet, directeur de Radio-Shalom.

Un peu de mauvaise conscience trotte dans la tête de nombreux juifs de la diaspora. *« On ne vit pas là-bas*, explique une étudiante pour justifier le soutien inconditionnel au gouvernement israélien. *On ne sait pas ce qui s'y passe. On ne fait pas notre service militaire, on ne risque pas notre vie, alors on ne peut pas avoir un jugement et une opinion sur Israël. »* Ce sentiment de culpabilité est encore aiguisé par la piètre opinion que les Israéliens portent sur les juifs français à cause de l'Histoire. *« L'Israélien de la rue se fiche complètement de ce que l'on peut dire ou penser de la politique de son gouvernement, particulièrement si on est français »*, convient un autre étudiant.

La crise latente que traverse la communauté juive se répercute sur des institutions qui ne font plus l'unanimité. *« Les institutions n'ont pas vocation à être représentatives de la rue juive. L'Assemblée nationale n'est pas plus représentative eu égard aux deux plus grands rassemblements que sont la Fête de* L'Humanité *et celle des Bleu-blanc-rouge du Front national »*, se défend M. Waintrater. Le journaliste définit la *« rue juive »* comme un cercle intermédiaire entre le tissu associatif, vivace mais très minoritaire, regroupé au sein du CRIF et la masse des juifs de France, troisième communauté du monde après celles des Etats-Unis et d'Israël, très grossièrement estimée à quelque sept cent mille personnes.

C'est dans cette *« rue »* que l'activisme du Likoud de France trouve ses relais et son écho. C'est cette *« rue »* qui gronde aujourd'hui contre ses institutions. *« Le président du CRIF devra rendre des comptes, il a failli à sa mission en restant sans réaction quand Nétanyahou était sous le feu des critiques, après l'ouverture du tunnel »*, assure Francis Kalifat, vice-président du CRIF et membre du Likoud.

« Il manque en France un grand leader dans le camp de la paix, note un observateur. *Et ce ne peut pas être le président du CRIF. » « Les institutions que nous avons doivent servir de rempart par rapport à ceux qui nourrissent des positions extrémistes. Il faut qu'elles le fassent davantage, qu'elles aient moins peur »*, souhaite M. Mallet. En Allemagne, par exemple, Ignatz Bubis, le président du Conseil central des juifs, n'a pas de telles réticences. Il a ainsi demandé fermement au gouvernement israélien l'arrêt du développement des colonies dans les territoires palestiniens occupés et autonomes, et jugé très sévèrement l'ouverture du tunnel archéologique de Jérusalem.

En mettant son mouvement au service du premier ministre israélien, M. Kupfer participe aussi au trouble de la communauté. Le responsable du Likoud n'hésite pas à rendre un hommage appuyé au mouvement intégriste des loubavitch, qui, en Israël, porte aussi les discours les plus durs con le processus de paix engagé à lo. Il joue aussi, en toute conissance de cause, du climat pannel et de la surmédiatisatiqui entourent tout ce qui touchIsraël.

Pour sa part, l'UEJF a doré dans la motion finale deon congrès *« la présence des annes de partis politiques israélie en France »* qui créent *« des densions stériles et dangereuses aein de la communauté »* et qui nt *« aucune raison d'être »*, puue *« le choix politique doit restertre les mains des seuls Israéliens »*ne analyse partagée par M. Hanberg, pour lequel *« la représtation de partis politiques israns n'a plus lieu d'être aujourd'hu»* et relève de l'*« anachronisme »*.

A l'intérieur même dLikoud de France, lesethodes et les thèses ranationalistes de M. Kupfenont d'ailleurs l'objet de critique *« Il faudrait qu'il se débarrasse ses habits de représentant de l'opsition pour endosser ceux de résentant du gouvernement »*, ene un ancien responsable du Liud de France, autrefois appeléérout. *« En Israël, le Likoud un parti démocratique. Ce n'est un parti démagogique ni raciste»* assure, plus sévère, M. Pinto.

A vingt-deux mois du ctenaire du premier congrès siste réuni à Bâle par Theodor Heren 1897, et à deux ans du cinantième anniversaire de la créon de l'Etat d'Israël, en 194 la communauté juive de Franest menacée d'une double frace : fracture entre les Israéliens la diaspora et fracture en son ppre sein. La France, qui dispose un portefeuille de trente et un mandats dans le mouvement, ra l'occasion de mesurer réellent le poids de chacun au proain congrès du sionisme moial. *« On est au bord de l'implon*, s'alarme un étudiant. *Ne rler que du Likoud de France esans intérêt, le véritable problème est ce que sera le judaïsme mode. Il s'agit d'un débat qui a à ine commencé en Israël, c'est le bat principal et la paix en dépd. »* M. Musicant, le directeur duRIF, est tout aussi perplexe : *« buis quelques années, les juifs un peu oublié de se parler entreux. Certains prétendent être deeilleurs juifs que d'autres. Le digue a cédé la place à l'intolérar, je suis inquiet pour cette communauté. »*

Gilles ris
et Jean-Louisux
Dessin : Danielaja



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Le nouveau Daniel Ortega

AU Nicaragua, le temps n'est plus à la guérilla. Et c'est très légalement que Daniel Ortega, l'ancien guérillero sandiniste, marxiste-léniniste démocratiquement battu en 1990 par Violetta Chamoro, veut reconquérir le pouvoir au Nicaragua. Comme pour confirmer l'ancrage démocratique de cette petite nation d'Amérique centrale, l'ancien « *comandante* », six ans après avoir subi un échec cuisant, sollicite à nouveau, dimanche 20 octobre, les suffrages du peuple.

En 1990, après onze ans d'un régime qui fut un décalque tropical du modèle soviétique, le Nicaragua, sorti en lambeaux de la dictature du clan Somoza en 1979, se confiait à Violetta Chamorro. Celle-ci quitte aujourd'hui dignement le pouvoir sur un bilan mitigé, au moment où Daniel Ortega, pour y revenir, lui, effectue une étonnante conversion. Voilà que l'ancien chef athée invoque volontiers le ciel et que l'ex-socialiste ne jure plus que par Adam Smith...

De 1979 à 1990, il dirigea son pays d'une main de fer, au lendemain d'une terrible guerre civile contre la dictature de Somoza, alors que les Etats-Unis appuyaient la sanglante guérilla des « *contras* ». L'administration Reagan voulait déstabiliser un pays qu'elle prenait pour un deuxième poste avancé du soviétisme en Amérique latine. Ces années Ortega furent des années de guerre – largement imposée par les Etats-Unis, il est vrai – et de répression intérieure, des années d'austérité et d'échec économique.

Evincé, lors de l'élection présidentielle de 1990, avec 41 % des suffrages, Daniel Ortega dit avoir changé, avec les temps, et affirme repartir sur de nouvelles bases à la reconquête du pouvoir. L'invocation religieuse – « *Demandons à Dieu de semer réconciliation et amour dans notre peuple* » – et de fraîches convictions capitalistes forment le credo de cet Ortega nouveau. Il accepte les amères potions du Fonds monétaire international. Il sollicite l'investissement privé. Il veut rassurer le maigre tissu de micro-entreprises locales. Tout en courtisant la hiérarchie catholique.

La tâche est énorme. Avec les Haïtiens, les 4 millions de Nicaraguayens sont le peuple le plus pauvre du continent latino-américain. Près de vingt années de guerre civile, un tremblement de terre et une iconoclaste expérience de socialisme à la soviétique ont laissé le pays exsangue.

Entre Atlantique et Pacifique, au cœur de l'Amérique centrale, le Nicaragua ne manque ni de charmes ni d'atouts mais, après avoir été au cœur d'une des dernières batailles de la guerre froide, il fait aujourd'hui figure de pays oublié de l'Histoire. Que la charge présidentielle revienne à Daniel Ortega ou à son principal adversaire, le conservateur Arnolfo Aleman, elle imposera à son détenteur courage, imagination et talent politique.

A sa façon, Daniel Ortega n'en manque pas. Sa conversion peut faire sourire ou susciter quelque scepticisme. Il reste que l'homme, contraint et forcé, aura finalement accepté les règles de la démocratie. S'il revient au pouvoir, il devra se souvenir que les Nicaraguayens y sont dorénavant attachés.

Afrique : la fausse querelle franco-américaine

Suite de la première page

La « force de conviction » des Américains n'est pas, pour le moment, à la hauteur de celle de la France. Car la sollicitude américaine pour l'Afrique cesse dès qu'il s'agit de « mettre la main au portefeuille ». En témoigne la faiblesse de leur aide publique au développement. En 1995, elle n'a représenté que 0,15 % de leur PNB (produit national brut), contre 0,64 % pour la France, selon les calculs de l'OCDE. Certes, cet étalon de la générosité des Etats ignore l'aide venue des fondations privées, très actives outre-Atlantique. Il n'en reste pas moins que, de tous les pays développés, les Etats-Unis sont celui qui consacre la plus faible part de ses richesses au développement du tiers-monde.

C'est encore plus vrai si l'on s'en tient à la seule Afrique subsaharienne. Celle-ci n'a reçu, en 1993-1994, que 21 % des versements bruts américains, l'essentiel de l'aide bénéficiant à Israël, à l'Egypte et au continent latino-américain. Au cours de la même période, la France réservait 62 % de son aide publique à l'Afrique noire.

PEUR ET MÉCONNAISSANCE

Les intérêts privés américains n'ont pas pris le relais. Certes, quelques grandes compagnies américaines – Coca-Cola, par exemple – sont implantées en Afrique. Mais elles ont souvent besoin, pour la distribution de leurs produits, des relais constitués par les structures de distribution françaises.

Par méconnaissance des pays concernés, par peur d'une « *jungle africaine* » qui fait partie de l'imaginaire américain, les hommes d'affaires du Nouveau Monde font rarement le voyage vers l'Afrique. A l'exception de certains pays, comme la Côte-d'Ivoire, qui vient de renouer avec la croissance, alors que le Nigeria voisin – et anglophone – n'en finit pas de s'enfoncer dans l'anarchie et la violence.

Du coup, les Etats-Unis, impitoyables quand il s'agit de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme commises par des régimes qui ne sont que des poids plume politiques et économiques (Togo, Tchad...), passent bien des excès aux héritiers de Félix Houphouët-Boigny.

Il reste que, pour les Etats-Unis, l'Afrique subsaharienne est un marché lilliputien. C'est d'abord vrai aux yeux des banques commerciales. Leurs prêts à l'Afrique étaient inférieurs à 2 milliards de dollars (environ 10 milliards de francs) à la fin de 1995, alors que l'Amérique latine leur en doit 58 milliards, selon les chiffres fournis par Eurodad, un organisme indépendant basé à Bruxelles.

Les banques françaises sont dans une situation très différente. Leur engagement en Afrique s'élève à plus de 12 milliards de dollars (environ 60 milliards de francs). Près du tiers de l'ensemble des prêts consentis au continent noir vient de banques commerciales françaises.

RELENTS DE PÉTROLE

Se tourne-t-on vers les investissements industriels, le même désintérêt américain pour l'Afrique saute aux yeux même si les données réunies par la Cnuced (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) datent un peu. En 1993, il n'y avait que 48 groupes industriels américains (ou canadiens) présents sur le continent africain, et 12 banques ou compagnies d'assurances nord-américaines.

En comparaison, la France pouvait se prévaloir de la présence de 121 firmes industrielles et de 68 banques ou compagnies d'assurances. Si l'on prend en compte, non plus le nombre, mais l'activité de ces entreprises, le constat demeure inchangé : la présence économique américaine sur le continent noir est dérisoire.

En fait, l'agacement des Etats-Unis envers la France a de forts relents de pétrole. Au Congo, la compagnie américaine Occidental Petroleum a vainement tenté, ces dernières années, d'évincer Elf Aquitaine, qui, par ailleurs, règne en maître au Gabon et au Cameroun, tandis qu'elle a conquis de solides positions en Angola et au Nigeria. Dernier lieu d'affrontement franco-américain : le Tchad, où des compagnies américaines ont mis en évidence des gisements d'hydrocarbures.

L'existence d'une zone franc a longtemps indisposé les Américains et, avec eux, les responsables de la Banque mondiale et du FMI. Le fait est que le franc CFA, accroché au franc français, a constitué un instrument très efficace pour défendre les intérêts tricolores en Afrique. Surévalué, il pénalisait en effet les importations autres que celles de France.

Mais, depuis 1994, la situation a changé du tout au tout. La France a dû se résoudre à suivre les recommandations des institutions financières internationales et à dévaluer de moitié le franc CFA. Désormais, les firmes françaises ont perdu leur meilleure arme contre la concurrence étrangère. Les firmes américaines n'en ont pas profité. Dommage pour les Africains.

José-Alain Fralon et Jean-Pierre Tuquoi

AU COURRIER DU MONDE

FAUT-IL DÉTRUIRE HENRI-IV ?

« *Cette élite vit en vase clos, comme dans une serre.* » En lisant le titre donné par M. Delberghe aux propos tenus dans *Le Monde* daté 13-14 octobre par un professeur de l'Ecole normale supérieure de Paris-Ulm, j'ai pensé que ce dernier proposait une analyse lucide de l'établissement dans lequel il travaille et qu'il connaît bien puisqu'il en est un ancien élève. (...)

Eh bien non ! Les établissements visés par l'éminent professeur de l'ENS, spécialiste du système éducatif, sont les grands lycées parisiens qui « *faussent le jeu méritocratique classique* » (...), « *alimentent le processus de ségrégation spatiale des établissements et participent à ce titre au processus de ghettoïsation* »... Pas moins ! Modeste professeur à Henri-IV, je ne peux que me soumettre à une analyse dont l'origine garantit la qualité et l'objectivité. Une solution s'impose donc : comme Carthage naguère, les grands lycées parisiens doivent être détruits, en commençant bien sûr par le lycée Henri-IV. Deux cents ans, ça suffit !

Si *Le Monde* demandait son avis à un simple professeur de lycée (en voilà une idée !), il lui suggérerait que, même bicentenaire, le lycée Henri-IV n'est qu'un rouage du tout-puissant système de sélection et de formation des grandes écoles, au sommet duquel se trouvent justement l'ENS, l'Ecole polytechnique, l'Ecole nationale d'administration, les grandes écoles scientifiques et commerciales, etc. Les grands lycées parisiens et quelques dizaines de grands lycées ou établissements privés de province se bornent à jouer le « *jeu* » qu'imposent les grandes écoles, « *jeu* » dont les familles sont, elles aussi, obligées d'accepter les règles et que la crise rend de plus en plus âpre, de plus en plus tendu. (...)

Il est moins dangereux de confondre l'effet et la cause en faisant des grands lycées parisiens les responsables de problèmes bien réels à l'origine desquels se trouve tout un système. Supprimons donc ces grands lycées... en sachant que rien, absolument rien, ne sera modifié. Si les grandes écoles demeurent, ils seront immédiatement remplacés par d'autres établissements, publics mais aussi privés.

Henri Lanta
Paris

VIVE LES LYCÉES ANONYMES...

Très intéressante, l'enquête sur les grands lycées parisiens et notamment Henri-IV (*Le Monde* daté 13-14 octobre). C'est donc ainsi que se constitue notre élite. Je suis moi-même enseignant dans un lycée de province – ni meilleur ni pire que les autres. On a la chance d'y rencontrer des élèves civilisés pour lesquels nous faisons notre possible afin qu'ils décrochent le bac et qu'ils se lancent avec un minimum de précautions dans la jungle de l'enseignement supérieur. Tant bien que mal, on y arrive.

Mais Henri-IV, c'est une autre planète où je ne reconnais ni les jeunes ni le travail d'enseignant. Il paraît que c'est là que naît l'élite. Seulement une question me vient à l'esprit : quel est le rôle social de cette élite ? S'agit-il de celle qu'on retrouve en prison pour abus de biens sociaux ou autres magouilles peu délicates ? Ou s'agit-il de celle qui mine les banques, qui a mis Socrate à la SNCF, qui est dénoncée régulièrement par la Cour des comptes ? Est-ce encore celle de l'ARC ou celle qui allait chasser l'éléphant en Afrique et recevait des diamants ? A moins que ce ne soit celle qui s'enrichit en délocalisant et en licenciant (on dit qu'on dégraisse, c'est d'un goût). Car de l'action de cette élite qui prétend avoir réponse à tout, on voit le résultat : chômage, montée du Front national, incapacité à régler le problème corse. Sans parler du refus de voir égratignés des privilèges alors que toujours plus nombreux sont ceux qui n'ont pas le nécessaire. (...)

Et quand je lis cette phrase d'un proviseur de Toulouse : « *Se placer sur le même marché que les lycées de la capitale* », j'en ai froid dans le dos. A quand une foire aux élèves ? ou un Salon de l'élève pour faire plus chic ? Vive les lycées anonymes, qui loin du tapage médiatique travaillent dans le silence foisonnant des vies discrètes.

Jean-Claude Steib
Troyes

SAUVER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

L'article de Marion Van Renterghem dans « Le Monde des livres » du 4 octobre met en lumière un phénomène bouleversant : l'intrusion à Saint-Germain-des-Prés des commerces de haute couture chassant, après le drugstore et son cinéma, le disque, et aujourd'hui, le livre. C'est la destruction pure et simple de ce que Butor nommait le « *génie du lieu* », ce pouvoir particulier que possèdent certains sites célèbres de fasciner et d'attirer les visiteurs du monde entier. Le « *faubourg Saint-Germain* » de Marcel Proust, le quartier des éditeurs, qui fut celui d'Apollinaire et de Picasso, dominé par son clocher roman a même son symbole : les terrasses ensoleillées de Lipp, du Flore et des Deux Magots forment un triangle – le « *triangle magique* », disait René Drouin, au centre duquel La Hune propose des livres et des œuvres d'art. Le Centre Pompidou, en 1987, en a présenté la reconstitution et l'histoire. Ce n'est pas une grande surface : on n'y vient pas chercher des fonds de bibliothèque mais ces courants invisibles qui font la vie de l'esprit. Que l'on comprenne enfin que la librairie n'est pas du domaine du quantitatif et que s'il est vrai que le livre n'est pas un objet comme un autre, la librairie n'est pas un commerce comme un autre.

Pour sauver aujourd'hui Le Divan, demain le cinéma d'art et d'essai, la galerie, le disquaire, La Hune, votre collaboratrice réclame une législation adaptée. En 1970, MM. Boubat, Cazes, Mathivat et moi-même nous étions groupés pour faire front à des menaces extérieures : il s'agissait alors de conserver les arbres du boulevard ! Une telle union ne suffirait même plus aujourd'hui ; mais la législation existe. Il faut mobiliser les hommes et les textes. Défendre notre patrimoine concerne l'intérêt national.

Bernard Gheerbrant
Paris

CONTRE LA FERMETURE DU DIVAN

Nous subissons avec stoïcisme et résignation, en bons chrétiens, les pires actes de terrorisme de la mentalité néolibérale. Qu'espérons-nous gagner ? Un paradis perdu d'avance ? Ou s'agit-il plutôt d'une lâcheté et d'un conformisme qui nous consomment et nous laissent pétrifiés devant une conception du monde qui ne privilégie que le matériel pour mieux masquer son caractère illusoire et ses chimères ?

A la librairie Le Divan, lieu de culture et de mémoire, installée sur la place Saint-Germain-des-Prés depuis 1918, va succéder Christian Dior, représentant de l'apparence, de ce qui est par antonomase transitoire : la mode. (...)

Mais ce qui est alarmant, c'est que cette résignation s'inscrit dans une longue série de résignations face au pouvoir de l'argent, les unes plus importantes que les autres : résignation à la destruction de la planète, à laquelle les scientifiques auront le plaisir de remédier, on se demande comment ; résignation à l'extermination des minorités indigènes, que les ethnologues auront le soin de photographier, enregistrer, filmer, avant qu'elles ne disparaissent complètement. On aura évidemment des beaux musées-cimetières. Il ne faut pas s'inquiéter de la somme des informations recueillies, les musées seront informatisés. (...)

Il faut résister et faire opposition à cette action corrosive des pouvoirs économiques, qui consiste à détruire une réalité signifiante, pour installer à sa place un monde virtuel, d'illusions et de leurres, qu'on nous impose comme un idéal de vie et qui, par ailleurs, n'est réalité que pour la minorité qui peut se l'offrir.

Palmira La Riva
Paris

LES SCOUTS DE FRANCE, D'HIER À DEMAIN

L'association des Scouts de France a soixante-quinze ans. Elle a fêté cet anniversaire à l'Unesco, le 8 octobre. Ceux qui ont été dans ses rangs au cours de la première décennie – celle des années 20 – se font rares aujourd'hui. Etant l'un d'eux, je me réjouis du nouvel essor qu'elle a pris, après des temps difficiles.

Au lendemain de la première guerre mondiale, de hardis catholiques français avaient adopté une méthode pédagogique inventée par un militaire anglais et protestant, en ajustant à ses références éthiques les chevaliers et les saints de notre histoire. Ils ont ainsi invité les jeunes à des activités, à des manifestations dont la nouveauté, le non-conformisme, à l'époque, les exaltaient. Les réticences ecclésiastiques, les ironies ambiantes, fortes au début, sont tombées peu à peu. Le développement des meutes de louveteaux, des troupes de scouts, des clans de routiers a été rapide et important. A la fin des années 30, avec les Eclaireurs unionistes protestants, les Eclaireurs de France laïcs, les Eclaireurs israélites, le succès du scoutisme était tel, il bénéficiait d'un si fort courant porteur, il détenait tant de recettes jugées bonnes, que le régime de Vichy l'a immédiatement imité pour encadrer lui-même la jeunesse – avec ses « *chantiers* », ses « *compagnons* ». Il lui a emprunté pour cela bon nombre de ses cadres, tout en lui donnant une place compromettante à ses côtés.

Malgré l'adhésion manifeste de quelques-uns de ses dirigeants au « *maréchalisme* », le mouvement a su conserver son autonomie et sa diversité, en faisant échec aux tentatives d'unification totalitaire qu'inspirait l'exemple du vainqueur. Dans le même temps, il continuait de façon clandestine en zone occupée, sur les anciennes lancées.

Grâce aux chefs et aux aumôniers les plus indemnes, la relance s'est produite, sans pénalisation grave, au lendemain de la Libération. Mais beaucoup de choses avaient changé et allaient changer plus encore, qui imposaient des adaptations. (...)

Aux opinions d'ordre pédagogique se sont un peu mêlés, dans les années 50 et 60, quelques penchants d'ordre philosophique, voire politique, alors que s'opéraient tant de mutations, sous diverses poussées, dans l'Eglise et alentour. Et des dissidences se sont produites, suivant des conceptions différentes de la fidélité.

Les méthodes dites « *actives* », malgré l'ancienneté de leur invention, ont été si peu développées dans la pédagogie courante que le scoutisme reste pionnier pour faire des adolescents les acteurs de leur propre formation durant leurs loisirs. Les dangers qui les guettent plus que jamais peuvent encore être conjurés par l'appel à la vie de la nature en donnant aux activités qui s'y déploient un sens plus profond que la pratique courante, en incitant de façon concrète au service du prochain, en développant le sens de l'honneur et la loyauté dans l'apprentissage de la responsabilité personnelle et du vivre ensemble ; le tout demeurant fortement étayé par une foi et des attaches religieuses sans cesse revivifiées.

Les appels du dehors ne manquent pas (...), notamment sur un terrain où l'on a bien besoin d'elle : celui des exclusions dans notre société.

Emmener camper et entourer des jeunes qui sont en situation précaire dans les banlieues des villes, les associer à des jeux différents de ceux auxquels leur situation et leur environnement les portent, aller vers ceux qui se sentent de plus en plus isolés en milieu rural, c'est pratiquer l'esprit d'ouverture que le scoutisme entend faire sien à l'encontre des replis sur soi. Depuis la fin des années 80, une campagne intitulée « Plein Vent » renouvelle ce souffle ancien. Par ailleurs, les Scouts de France veulent prêter main-forte aux jeunesses des pays étrangers, qui sont en retard au Sud ou qui ont été dévoyées à l'Est, sur cet autre terrain « *d'extension* », terme traditionnel de leur mission qui revêt ainsi plusieurs sens pratiques dans le monde contemporain. Cependant que se poursuivent, dans tous les milieux, les activités formatrices du caractère, de la santé, de la créativité, de la sociabilité, de la spiritualité, qui ont marqué de quelque manière les quelque trois millions d'hommes et de femmes passés par les Scouts de France depuis leur création.

François Bloch-Lainé
Paris

PRÉCISION

LA LCR ET NICOLE NOTAT

Après la publication d'un article sur Nicole Notat, agressée lors de la manifestation parisienne du 17 octobre (*Le Monde* du 19 octobre), la Ligue communiste révolutionnaire tient à préciser que « *contrairement au récit qu'en fait* Le Monde, *la LCR n'a en rien été mêlée aux incidents survenus à la manifestation parisienne de la fonction publique, le 17 octobre. Quel que soit son désaccord radical avec l'orientation de Mme Notat, elle n'a pas recours à de telles méthodes* ».

RECTIFICATIFS

EIFFEL ET PANAMA

C'est évidemment du canal de Panama et non d'un « barrage », malencontreusement mentionné dans l'article consacré au prochain billet de 200 francs dans nos premières éditions du 18 octobre, que l'ingénieur Gustave Eiffel assura la conception à partir de 1887. Le même article comportait une autre inexactitude : c'est *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix, qui est partiellement reproduite sur l'actuel billet de 100 francs.

GARDANNE

L'article sur le premier tour de l'élection législative partielle de la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône (Gardanne), dans *Le Monde* du 15 octobre, attribuait à Roger Meï, candidat du PCF, une progression de « près de 10 % » de son pourcentage de voix par rapport à 1993, alors que cette progression est de près de 20 %, comme le montrait le tableau des résultats.

Automne 1956, la crise de Suez

Il y a quarante ans, des paras français et britanniques sautaient sur Port-Saïd pour reconquérir le canal nationalisé par Nasser. D'une défaite militaire, le Raïs sut faire un triomphe politique

UN grand rire. Un rire sardonique, inattendu, qui désarçonne l'auditoire avant de l'embraser. Ce 26 juillet 1956, en début de soirée, sur la place Mohammed-Ali, à Alexandrie, Gamal Abdel Nasser annonce, au monde stupéfait, la nationalisation de la Compagnie universelle du canal de Suez. *Il ne s'agit pas d'un projet* mais d'une opération en cours, déclenchée à l'instant où le colonel-président a prononcé le nom de Ferdinand de Lesseps. *« A cette heure même où je vous parle, les agents du gouvernement prennent possession des locaux de la Compagnie... Ce soir, notre canal égyptien sera dirigé par des Egyptiens, des Egyptiens... »* La foule en délire n'entend plus que ses propres hurlements. Bientôt, c'est toute l'Egypte qui descendra dans la rue, s'interrogeant sur l'incroyable défi lancé par le raïs aux puissances occidentales.

Quatre ans plus tôt, un changement capital s'est produit dans la vallée du Nil avec le renversement du roi Farouk et l'arrivée au pouvoir d'officiers nationalistes : pour la première fois depuis des lustres, l'Egypte est dirigée par des hommes surgis du peuple, des Egyptiens de souche. L'un de leurs objectifs a été le départ des troupes britanniques repliées dans la zone du canal de Suez, dernière séquelle de l'occupation. Cela s'est finalement produit le 18 juin 1956, quelques semaines avant le fameux discours d'Alexandrie, discours fondateur du nassérisme et, en quelque sorte, de l'Egypte indépendante.

Nasser est mal vu des Occidentaux depuis qu'il fait figure, aux côtés de Nehru et de Tito, de leader des pays non alignés. Et le contrat qu'il a conclu en septembre 1955 avec la Tchécoslovaquie pour acheter des armes soviétiques n'améliore pas son image. Washington a cependant donné son feu vert à la conclusion d'un accord entre l'Egypte et la Banque mondiale pour le financement du haut barrage d'Assouan : des dollars – et non des roubles – permettront de retenir les eaux du Nil pour mieux les distribuer.

Volte-face américaine le 19 juillet. Par une déclaration à la presse, le secrétaire d'Etat, Foster Dulles, fait savoir que l'Egypte ne pourra obtenir le prêt envisagé. Nasser, humilié, bout de rage, sachant que l'Union soviétique n'est pas en mesure de prendre la relève. Il décide alors un coup de poker : la nationalisation de la Compagnie de Suez, cette *« compagnie impérialiste »*, cet *« Etat dans l'Etat »*, qui ne laisse à l'Egypte que 7 % de ses bénéfices. *« Le canal paiera pour le barrage »*, décrète-t-il solennellement.

La France et la Grande-Bretagne sont directement concernées. Cette voie d'eau de 160 kilomètres, reliant la Méditerranée à la mer Rouge depuis 1869, est une oeuvre française, dirigée par des Français. La Grande-Bretagne, qui au départ avait tenté d'en empêcher la réalisation, possède 44 % des actions de la Compagnie, dont elle est le principal client. D'autre part, si Paris accuse Nasser de soutenir les rebelles algériens, Londres voit en lui une menace contre la coalition régionale (le pacte de Bagdad) qu'il vient de mettre en place. S'ajoute Israël, en guerre larvée avec l'Egypte le long de la frontière, et qui souhaite une action militaire préventive.

Prise de court, la Compagnie de Suez commet l'erreur de croire que l'Egypte ne sera pas en mesure de faire circuler les navires. Or le canal fonctionne, malgré quelques perturbations, tandis que le débat juridique s'envenime. L'Egypte avait-elle le droit de nationaliser la Compagnie ? Non, répond-on à Paris et à Londres : cette société a toujours eu un caractère international, et la libre navigation sur la voie d'eau, définie par la convention de Constantinople de 1888, ne peut être garantie par un seul gouvernement. Les autorités du Caire répliquent que la Compagnie a toujours été une société égyptienne et que le canal fait partie intégrante de l'Egypte (à laquelle il devait d'ailleurs revenir au terme d'une concession d'exploitation de 99 ans, en 1968). La liberté de navigation sera assurée, ajoute-t-on, et l'actionnariat convenablement indemnisé.

L'ANNÉE OÙ LE MONDE DEVINT BIPOLAIRE

Il y a quarante ans, un tournant dans l'histoire de l'après-guerre

La semaine prochaine : « Automne 1956, vers l'Europe nucléaire »

A la mi-août, une conférence d'usagers du canal se réunit à Londres, en l'absence des Egyptiens. Un projet d'internationalisation est adopté, mais Nasser ne veut pas en entendre parler. Un compromis proposé par les Américains n'aboutira pas davantage. Tandis que l'on échange arguments ou invectives, Français et Britanniques se donnent, dans la plus grande discrétion, un état-major mixte en vue d'une éventuelle intervention armée. Parallèlement, les dirigeants de Tel Aviv (travaillistes) et de Paris (radicaux et socialistes) se concertent. Tout cela débouchera sur une réunion ultra-secrète, à Sèvres, du 22 au 24 octobre, à laquelle participent notamment, du côté français, Guy Mollet, président du conseil, Christian Pineau, ministre des affaires étrangères, Bourgès-Maunoury, ministre de la défense ; du côté britannique, Selwyn Lloyd, secrétaire du Foreign Office ; et, du côté israélien, le premier ministre Ben Gourion, Shimon Pérès et Moshé Dayan.

On convient que les forces israéliennes pénétreront en Egypte le 29 octobre et que, le lendemain, Paris et Londres adresseront un ultimatum aux belligérants, leur enjoignant de se retirer à 15 kilomètres de part et d'autre du canal. Si le gouvernement égyptien ne s'incline pas, les forces anglo-françaises interviendront à leur tour, dès les premières heures du 31 octobre, *« pour séparer les combattants »*.

Le scénario sera appliqué à la lettre. Le président des Etats-Unis, Dwight Eisenhower, qui n'a pas été mis dans la confidence, est d'autant plus furieux que sa réélection doit se jouer le 6 novembre. La date de l'opération « Mousquetaire » n'a-t-elle pas été choisie à dessein, pour paralyser l'administration américaine ?

La *« triple et lâche agression »*, comme on dit au Caire, aurait pu être une promenade militaire, compte tenu de la disproportion des forces. Elle l'a été, d'une certaine façon. La presse occidentale ne se privera pas de montrer les chaussures de soldats égyptiens abandonnées, près de Port-Saïd, leurs propriétaires s'étant empressés de quitter l'uniforme... Mais l'opération « Mousquetaire » est minée par sa lourdeur et ses lenteurs, dues en grande partie à la frilosité des Britanniques, qui en assurent le commandement.

L'ultimatum soviétique du 5 novembre, menaçant à demi-mot la France et la Grande-Bretagne de représailles nucléaires, est un bluff. Sur le coup, pourtant, le maréchal Boulganine fait impression. Eisenhower, réélu, intervient à son tour pour exiger un cessez-le-feu, après avoir mesuré les dangers politiques de l'intervention franco-britannique, ses répercussions pétrolières – des installations de l'Irak Petroleum ont déjà été sabotées par les Syriens – et sans doute le rôle futur que l'Oncle Sam pourrait jouer dans la région. Le gouvernement britannique, affolé par la baisse de la livre, cède avant même d'en informer son homologue français. Le cessez-le-feu prend effet le 6 novembre à 17 h 30, alors que Port-Saïd est quasiment tombé.

Le fiasco de Suez sera lourd de conséquences. Nasser, qui a réussi à transformer une défaite militaire en brillante victoire politique, est sacré leader du monde arabe. Le pacte de Bagdad éclate. La plupart des pays de la région rompent leurs relations diplomatiques avec la France et la Grande-Bretagne. Ces deux puissances européennes se trouvent remplacées au Proche-Orient par les Deux Grands. Entre-temps, la crise de Suez a permis aux Soviétiques de détourner l'attention et d'écraser, le 4 novembre, l'insurrection de Budapest.

L'Egypte elle-même va changer de visage. Les Anglais, les Français ainsi que de nombreux juifs apatrides en seront expulsés. Au cours des années suivantes, partiront la plupart des Grecs, des Italiens, des Arméniens, des Syriens et des Libanais, qui y constituaient un milieu cosmopolite très actif depuis la moitié du dix-neuvième siècle. Depuis, précisément, le percement du canal de Suez...

Robert Solé

★ Prochain article dans *Le Monde* daté dimanche 27-lundi 28 octobre.



DALMAS/SIPA PRESS



UPI/PTCM



SIPA PRESS

Après l'échec de l'intervention franco-britannique, les ressortissants occidentaux quittent l'Egypte. A gauche, le 13 novembre, deux soldats britanniques montent la garde sur la route qui, longeant le canal, mène de Port-Saïd à Ismaïlia. Ci-contre, Gamal Abdel Nasser rend visite en août, avant la crise, aux militaires occidentaux du canal. Derrière lui, le jeune général Anouar El Sadate.

Chronologie

- **23 juillet 1952** : coup d'Etat militaire en Egypte.
- ***Février 1956*** : *accord de principe* avec la Banque mondiale pour le financement du haut barrage d'Assouan.
- **18 juin** : fin de l'évacuation de la zone du canal par les Britanniques.
- **19 juillet** : Washington remet en question le prêt de la Banque mondiale.
- ***26 juillet*** : *Nasser annonce la* nationalisation du canal.
- **29 octobre** : les troupes israéliennes pénètrent en Egypte.
- **30 octobre** : ultimatum franco-britannique aux belligérants.
- **31 octobre** : premiers raids contre les aérodromes égyptiens.
- **2 novembre** : l'Assemblée générale de l'ONU réclame un cessez-le-feu.
- **3 novembre** : le canal est obstrué par des navires égyptiens.
- **5 novembre** : les paras français et britanniques sautent sur Port-Saïd. Ultimatum soviétique.
- **6 novembre** : cessez-le-feu.
- **15 novembre** : arrivée des premiers « casques bleus ».
- **22 décembre** : départ des derniers détachements britanniques et français.
- **8 avril 1957** : le canal est rouvert.
- **2 avril 1958** : accord sur l'indemnisation des actionnaires.

Le général Martin : « Nous avons été roulés dans la farine »

ANCIEN chef d'état-major de l'armée de l'air, André Martin a occupé une position de choix, quoique très discrète, pendant les préparatifs de la campagne de Suez. Il avait alors le grade de général de brigade et le titre de sous-chef opérations à l'état-major des armées. Dès le mois de juillet 1956, il participait aux premiers contacts avec les Britanniques à Londres, dans le célèbre tunnel sous la Tamise où avait été préparé le débarquement allié de 1944.

« Les Anglais, raconte-t-il, *venaient de quitter l'Egypte. Ils avaient une très haute idée de l'armée égyptienne, qui était un peu leur enfant. Ils surestimaient ses capacités. D'où leur souci de mettre en place des forces importantes et de ne négliger aucun détail. L'opération a été trop lourde. C'était un petit "Overlord". »*

Le général Martin déplore la trop grande prudence britannique, dictée aussi par la volonté de ne pas apparaître comme un allié d'Israël. *« Nous avons eu tort,* ajoute-t-il, *de leur concéder leur commandement en nous contentant d'un rôle d'adjoints. Dans toute cette affaire, ils sont allés à reculons. Le premier ministre, Anthony Eden, a dû imposer son point de vue au Foreign Office et à ses militaires réticents. »*

A Paris, en revanche, les dirigeants politiques étaient sur la même longueur d'onde que les responsables de la défense. *« Mais il manquait le reste du trépied : les diplomates du Quai d'Orsay, plutôt pro-arabes, n'étaient pas favorables à une intervention militaire... Je suis allé à la fin du mois de septembre en Israël avec le général Challe. Nous avons constaté que l'armée israélienne était bien préparée. Le mois suivant, le ministre de la défense, Bourgès-Maunoury, m'a envoyé discrètement à Chypre pour voir ce qui s'y passait. Les Anglais ne m'ont mis au courant de rien, mais j'étais en contact avec les Israéliens. »*

L'opération « Mousquetaire » a été *« un scénario bancal, une astuce pourrie »*, affirme le général Martin. *« Nous avons été empêchés par les Anglais de jouer sur la surprise et la vitesse. Il a fallu faire des pieds et des mains pour hâter d'un jour l'attaque contre Port-Saïd. Ces hésitations et ces lenteurs ont permis à la diplomatie de se retourner contre nous... Nous avons été roulés dans la farine »*.

R. S.

Le jour où Moustapha El Hefnaoui a vu son rêve se réaliser

QUI se souvient de Moustapha El Hefnaoui (1911-1980), l'homme qui rédigea le fameux décret annonçant *« la nationalisation de la Compagnie mondiale du canal de Suez, société anonyme de droit égyptien »* ? En fait, cette nationalisation a été l'objectif de toute une vie, une sorte d'idée fixe qui s'est emparée de cet Egyptien dès le début de ses études de droit à l'université Fouad Ier.

En 1936, Hefnaoui est emprisonné pour avoir été l'un des organisateurs des manifestations du Wafd (parti nationaliste laïc) contre l'accord anglo-égyptien laissant aux Britanniques le contrôle de la région du canal. Quatorze ans plus tard, le Wafd, arrivé au gouvernement, nomme Hefnaoui conseiller juridique et finance son projet de thèse de droit international sur le canal de Suez. Mieux, on le bombarde conseiller de presse de l'ambassade d'Egypte à Paris. Cette couverture lui permet de gagner la confiance des responsables de la Compagnie, située rue d'Astorg : il prétend rédiger un livre en arabe sur la Compagnie du Canal, *« pour mieux la faire connaître en Egypte »*. Cette astuce lui permet d'obtenir le libre accès aux archives de la société.

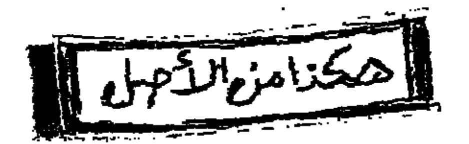
C'est là qu'il tombe sur l'acte original de création de la Compagnie du canal, où il est stipulé qu'il s'agit d'une *« société anonyme de droit égyptien »*. Hefnaoui subtilise l'acte, qu'il cache dans la doublure de son pardessus. Le 5 juin 1951, il soutient à la Sorbonne sa thèse de doctorat, intitulée « Les problèmes contemporains posés par le canal de Suez ».

Le 17 novembre 1952, quatre mois après le coup d'Etat des officiers libres, une conférence de Hefnaoui se termine par un serment collectif où les militaires jurent de récupérer le canal. En février 1954, ce militant est convoqué par Nasser, qui lui demande de cesser d'attaquer la Compagnie, pour ne pas compliquer les négociations sur le retrait des troupes britanniques, mais il s'entend dire : *« Je te promets que le jour où les Anglais partiront, je te le nationaliserai. »*

Le 24 juillet 1956, un mois après le départ du dernier soldat anglais, le président se réunit avec son « homme de Suez ». Le tête-à-tête, durant lequel le décret de nationalisation est rédigé, dure jusqu'au 25 à l'aube. Hefnaoui est chargé d'une mission spéciale. Le 26 juillet au soir, dès qu'il entendra Nasser prononcer le nom de Lesseps dans son discours, il devra se rendre au siège de la Compagnie au Caire pour en prendre possession. A 20 heures, l'intéressé attend à la porte de la Compagnie la force de police qui doit lui prêter main-forte. Une police qui n'arrive pas. Qu'à cela ne tienne : Hefnaoui entre seul et annonce qu'il vient *« investir les lieux »*. Le responsable de la Compagnie en Egypte, qui n'est pas encore au courant de l'annonce de la nationalisation, le déclare fou à lier. Hefnaoui est sur le point d'être chassé quand la force de police, qui s'était perdue en chemin, arrive...

Pourtant, Moustapha El Hefnaoui ne sera jamais président de l'organisme égyptien du canal de Suez, même s'il est membre du conseil d'administration. En 1956, on nomme un militaire et, onze ans plus tard, un fonctionnaire. Ce qui pousse Hefnaoui à démissionner et à ouvrir un cabinet d'avocat à Paris en 1967, au lendemain de la fermeture du canal consécutive à la guerre de six jours.

Alexandre Buccianti
Au Caire



ENTREPRISES

LE MONDE / DIMANCHE 20 - LUNDI 21 OCTOBRE 1996

ELECTROMÉNAGER La direction de Moulinex a confirmé vendredi 18 octobre à son comité central d'entreprise son plan de réorganisation industriel, qui implique la supression de 2 600, emplois dont 2 100 en France, et la fermeture de deux usines. ● LES SITES industriels seront spécialisés par produit. Le département le plus touché sera celui de l'Orne, l'usine d'Argentan étant fermée, tandis que 550 emplois sur 1 560 seront supprimés à Alençon. ● PIERRE BLAYAU, président du directoire, table sur 774 départs en préretraite à cinquante-six ans et espère sauver 750 emplois grâce à l'aménagement et la réduction du temps de travail à 33 heures par semaine. ● LES SALARIÉS du groupe, appelés à manifester par la CGT et la CFDT, ont envahi pendant deux heures la salle où se tenait le CCE. ● BRUNO MÉGRET, délégué général du Front national, a entamé à Mamers une campagne contre les effets de la délocalisation

M. Blayau espère parvenir à « zéro licenciement subi » chez Moulinex

Le président du directoire du groupe a été bousculé par 150 manifestants lors du comité central d'entreprise. Il table sur 774 départs en préretraite à 56 ans, la réduction du temps de travail à 33 heures et des reclassements pour limiter l'impact des 2 600 suppressions d'emplois prévues

PIERRE BLAYAU, président du directoire de Moulinex, et toute son équipe de direction présentaient, vendredi 18 octobre, au cours d'un comité central d'entreprise, le plan de réorganisation industriel de l'entreprise. M. Blayau a confirmé qu'il prévoit la suppression de 2 600 emplois dont 2 100 en France. Son objectif est d'atteindre une productivité d'un million de francs de chiffre d'affaires par salarié, de réduire de 15 % le coût des achats et d'obtenir un résultat d'exploitation égal à 9 % du chiffre d'affaires.

Le groupe, qui dispose de onze sites en France, va fermer les usines de Mamers (Sarthe) et d'Argentan (Orne) et spécialiser les autres par pôle de production. Cormelles et Carpiquet, près de Caen, se concentreront sur les fours à micro-ondes. Saint-Lô, dont l'avenir semblait menacé, va se spécialiser dans la production de composants électroniques et de moteurs. Dans le Calvados, Falaise fabriquera des aspirateurs et Bayeux des friteuses. Dans la Mayenne, les sites de Mayenne et Villaine produiront les appareils de préparation culinaire et l'usine de Fresnay, dans la Sarthe, produira des bouilloires.

Les grands perdants sont les sites de Mamers (402 salariés) et d'Argentan (262 salariés) qui seront fermés. *« Nous maintiendrons à Mamers un atelier de plasturgie, employant quatre-vingts à cent emplois »*, a toutefois indiqué M. Blayau. Moulinex, qui aura pour fournisseur cet atelier, en sera éventuellement actionnaire, M. Blayau semble en revanche plus sceptique sur les possibilités de réindustrialisation d'Argentan.

L'Orne sera le département le plus touché, à cause des suppressions de postes prévues à Alençon, berceau industriel du groupe. *« Alençon cumule les problèmes. Elle est l'usine du groupe la plus intégrée et donc la plus concernée par l'externalisation de certaines productions, comme celle des composants. Ensuite, c'est une usine mal foutue, qui sera à l'avenir spécialisée sur les fers à repasser et les cafetières. Enfin, ce site historique a des fonctions logistique, administratives, informatiques et des bureaux d'études qui seront rapatriées sur Caen »*, explique M. Blayau. Résultat, environ 550 postes sur 1 560 seront supprimés à Alençon.

SAISONNALITÉ DES VENTES

Blayau maintient son objectif de parvenir au *« zéro licenciement subi »*, chez Moulinex. Pour limiter la casse, il espère obtenir des départs en préretraite dès dès cinquante-six ans grâce au FNE (fonds national pour l'emploi). *« Elle permettrait de régler près de trois cents cas à Alençon »*. Les FNE pourraient concerner au total 774 postes. Le groupe indique vouloir, ensuite, reclasser ses salariés et avoir identifié 300 postes à pourvoir. Il paiera de 60 000 à 100 000 francs pour aider les familles à déménager. Surtout, M. Blayau espère sauver 750 emplois grâce à la réduction du temps de travail. Celui-ci serait réduit de 15,4 % pour atteindre trente-trois heures fin 1997 et concernerait tout le personnel industriel, soit environ 5 000 personnes. Grâce au dispositif de la loi Robien, les salaires seraient payés à 98,3 %. Mais Moulinex en profite pour annualiser totalement le temps de travail, ce qui provoque l'opposition de la CGT et de la CFDT. Objectif : adapter la production à la saisonnalité des ventes, dont la majeure partie se fait pour Noël. *« Les salariés pourront travailler jusqu'à trois samedis sur quatre pendant cinq mois »*, confirme Max Matta, directeur des ressources humaines de Moulinex.

Le dispostif est fait de telle sorte que les salariés ne conserveront leur salaire initial que s'ils sont réellement présents dans l'entreprise pendant la haute saison. Le salaire de base sera réduit, mais les heures seront majorées jusqu'à 30 % en haute saison et de 50 % les samedis travaillés. De ce fait, les salariés absents pendant cette période ne conserveront pas leur salaire.

Le sujet du travail jusqu'à minuit des femmes, envisagé par la direction, est soigneusement évité. Il sera laissé à l'appréciation de chaque directeur de site.

Ar. L.

« Si on nous met dehors, qu'est-ce qu'on va devenir ? »

CAEN
de notre envoyé spécial

16 h 10, vendredi 18 octobre : environ 150 salariés occupent depuis deux heures les locaux à Caen où Pierre Blayau, président du directoire de Moulinex, présente au comité central d'entreprise (CCE) son plan de restructuration. La CGT sonne la retraite. *« C'est juste un avertissement »*, lance une déléguée, qui entonne au micro *« Ce n'est qu'un au revoir, Blayau »*. Un ouvrier crie encore à Pierre Blayau : *« Vous êtes une bande de dégueulasses, vous pouvez envoyer les CRS. J'ai envie de vous gifler. »*

Le président du directoire finit par prendre la parole, avant que le CCE ne reprenne : *« Pensez à des entreprises françaises qui ont une marque mondiale et passent sous contrôle étranger. Nous pouvons l'éviter »*, assure M. Blayau, pensant à Thomson Multimédia, vendu au coréen Daewoo. Les salariés, eux, en tirent la conclusion inverse ; *« Dans trois ans nous serons vendables à des étrangers. »*

Les salariés de Moulinex, appelés à manifester par la CGT et la CFDT, veulent crier ce qu'elles ont sur le coeur, comme ces trois ouvrières d'Argentan, dont l'usine va être fermée. *« On veut garder notre usine »*, dit l'une d'elle à Max Matta, le directeur des ressources humaines de Moulinex. *« J'ai connu Lip, j'ai connu Manufrance, j'ai connu la machine-outil, est-ce que vous voulez la même chose ? »*, répond M. Matta. *« Nous avons trop de sites en Normandie. Nous ne pouvons pas faire des friteuses à la fois à Argentan et à Bayeux »*, poursuit-il. *« Donnez-nous un autre appareil pour Argentan, nous sommes capables »*, rétorque l'ouvrière. *« Les gens qui ont vingt ou trente ans de maison, si on nous met dehors, qu'est-ce qu'on va devenir ? »*, demande une autre.

Déménager semble difficile pour ces femmes d'Argentan. *« On n'a pas les moyens de racheter une maison. On n'est déjà pas capable de payer la nôtre »*, explique l'une d'elles. *« Et puis faire de la route avec 5 000 francs par mois, ça n'est pas possible. En plus, avec le brouillard et le verglas, on va se tuer »*, poursuit une autre. De toute façon, il n'y a pas de place sur le site d'Alençon proche d'Argentan : *« Ils licencient aussi à Alençon. »*

Le travail jusqu'à minuit une semaine sur trois envisagé officieusement par la direction semble un calvaire pour des femmes qui travaillent en deux équipes, jusqu'à 21 h 30, une semaine sur deux. *« On veut passer nos nuits avec nos maris »*, dit une ouvrière CGT de Falaise. *« Il y a des mômes de cinq ou six ans qui restent seuls à la maison, car on ne peut pas se payer une nourrice. Après on se plaint qu'il y a de la délinquance »*, renchérit une mère de famille.

AMBIANCE PETIT CHEF

Les doléances pleuvent sur l'ambiance petit-chef qui règne chez Moulinex ; *« Lorsqu'une ouvrière arrive à 7 h 01, avec une minute de retard, elle est convoquée dans le bureau et on lui dit que la prochaine fois elle sera mise à pied »*, indique un ouvrier syndiqué CGT. *« La mentalité des cadres d'Argentan est infecte »*, confirme une ouvrière. Pierre Blayau n'est pas épargné. *« Quand vous êtes venu à Argentan, on aurait dit le mur de Berlin. Vous vous êtes dit : une usine de moins. Vous n'avez même pas pris le temps de dire bonjour au personnel. On n'est pas des pions, on est des êtres humains »*, lance un syndicaliste.

Tous dénoncent la mauvaise organisation de l'entreprise. *« C'est même nous qui donnons des idées à nos chefs d'atelier. Il n'y a plus d'entretien des machines. Les programmes de production changent vingt à trente fois par mois »*, explique un ouvrier de Falaise. L'entreprise souffre d'un fort taux d'absentéisme. *« Chez Moulinex, il n'y a pas de journées de carence quand on est malade. C'est vrai qu'il y a eu des abus »*, concède un ouvrier. *« A Caen, ils viennent d'arrêter une chaîne de micro-ondes car ils ont retrouvé un stock caché je ne sais où »*, raconte un autre. *« Blayau veut licencier, mais aujourd'hui on fait des heures supplémentaires et on emploie des intérimaires »*, poursuit un troisième. *« A chaque fois qu'une nouvelle équipe de dirigeants arrive, elle nous dit : je vais vous sauver, mes prédécesseurs étaient des incapables. Il n'y a pas besoin de Pierre Blayou pour voir qu'il y a un problème d'organisation »*, résume un ouvrier.

Arnaud Leparmentier

Le Front national veut être « partout où ça va mal »

LE MANS
de notre correspondant

A la veille de l'annonce officielle du plan social Moulinex, qui prévoit notamment la suppression de l'usine de Mamers (quatre cents salariés), le Front national a choisi cette petite ville du nord de la Sarthe pour lancer une campagne nationale contre la mondialisation et les délocalisations. Brunot Mégret, délégué général du parti de Jean-Marie Le Pen, a passé quelques heures à Mamers le 16 octobre. Au cours d'une conférence de presse, entouré de représentants nationaux du Front national, il a estimé que la réorganisation du groupe Moulinex était une délocalisation camouflée. *« Ce qui se passe ici a valeur de symbole. Mamers est la première étape de notre grande campagne nationale. Nous démultiplierons ces actions sur le terrain chaque fois qu'une entreprise française sera menacée par la mondialisation. »* Fustigeant les syndicats *« complices du patronat et du gouvernement »*, M. Mégret a annoncé la création de syndicats *« libres et indépendants »* dans le secteur privé. *« Nous serons présents partout où ça va mal »*, a-t-il affirmé.

En tout début d'après-midi, M. Mégret s'est rendu à l'entrée du parking de l'usine Moulinex, à l'heure où se croisent les équipes du matin et du soir, pour distribuer des tracts aux employés arrivant ou quittant l'entreprise en voiture. Echanges furtifs, bribes de dialogue, mais pas de discussion avec les salariés. Beaucoup ne semblaient pas reconnaître M. Mégret. Certains, l'ayant identifié, lui ont simplement lancé : *« Ne cherchez pas à utiliser la misère des gens ! »* La distribution de tracts s'était déroulée sans incidents malgré la présence, au même moment, de militants communistes sarthois qui, sans doute informés de la venue du responsable du Front national, distribuaient également des tracts aux portes de l'usine.

Philippe Cochereau

Les Français réservés face au partage du travail

À L'HEURE où les salariés de Moulinex sont invités à réduire leur temps de travail et à accepter une diminution de leurs revenus, l'Insee publie une enquête qui confirme les réserves des Français face au partage du travail.

A la question *« Accepteriez-vous une réduction de l'horaire concernant l'ensemble du personnel de votre établissement, avec une réduction correspondante de votre salaire annuel ? »*, ils ne sont que 22,7 % à répondre par l'affirmative (19,8 % des hommes et 27,4 % des femmes). Mais *« si cela permettait de maintenir ou d'augmenter les effectifs de votre établissement, l'accepteriez-vous ? »*. Cette fois, 39,4 % de ceux qui avaient dit *« non »* précédemment répondent par l'affirmative. Additionnant les deux réponses, l'Insee estime que 53 % des salariés travaillant à plein temps (49,8 % des hommes et 56,7 % des femmes) sont prêts à réduire leur temps de travail et leur salaire pour défendre l'emploi.

Les plus réticents sont particulièrement nombreux chez les jeunes : 90 % des actifs de moins de vingt-cinq ans ne veulent pas réduire leur temps de travail et leur salaire ; mais, si cela peut aider l'emploi, un tiers est prêt à changer d'avis. En revanche, un quart des plus de cinquante ans accepteraient une diminution de leur pouvoir d'achat en échange d'un temps libre accru. Tous âges confondus, 30 % des cadres sont également prêts à réduire leurs horaires sans contrepartie.

Autre enseignement de cette enquête réalisée en 1995 auprès de 15 373 salariés à temps complet : s'ils étaient soumis à de nouveaux horaires de travail plus contraignants, les salariés préféreraient une augmentation de salaire à une réduction du temps de travail. Ainsi, 40,5 % seraient prêts à travailler plus tôt le matin pour gagner davantage, mais seulement 15,4 % pour travailler moins longtemps. S'ils sont éventuellement prêts à sacrifier leur samedi matin ou à travailler plus tard le soir, une majorité d'entre eux refusent de travailler le samedi après-midi (55,5 %), la nuit (58,9 %) ou le dimanche (66,8 %), quelle que soit la contrepartie.

Frédéric Lemaître

Le britannique Amec intéressé par SPIE-Batignolles

LE GROUPE de construction britannique AMEC envisage d'entrer dans le capital de la société française de BTP SPIE-Batignolles (groupe Schneider) et, à terme, d'en prendre le contrôle. Vendredi 18 octobre, Peter Mason, directeur général d'AMEC, a indiqué que l'accord pourrait être conclu avant la fin de l'année. Selon la presse britannique, AMEC rachèterait, dans un premier temps, 40 % du capital de SPIE-Batignolles, au prix de 205 millions de francs. Schneider avait mis cette filiale en vente de longue date. SPIE-Batignolles (17 milliards de francs de chiffre d'affaires), légèrement bénéficiaire en 1995 après plusieurs années de pertes dues à la crise du bâtiment, est un spécialiste des grands chantiers de construction et d'équipement électrique. L'activité d'AMEC (140 millions de francs de bénéfices en 1995 pour 20 milliards de chiffre d'affaires) est tournée vers la construction d'installations industrielles ou pétrolières.

DÉPÊCHES

■ **EUROTUNNEL** : six cent cinquante-sept suppressions d'emplois sont envisagés à Eurotunnel. Ces mesures, qui seront présentées le 22 octobre, toucheront la France comme la Grande-Bretagne.



■ **CITROËN** : l'usine de Rennes La Janais connaîtra cette année quatre journées de chômage économique partiel en novembre, trois en décembre, et deux en janvier 1997.

■ **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT** : la CGT a appelé, vendredi 18 octobre, à une riposte unitaire face au projet de cession de la banque régionale au courtier sud-coréen Daewoo. Le syndicat estime *« inadmissible »* de vendre cette entreprise pour un franc symbolique, après avoir bénéficié d'aides publiques.

La Compagnie maritime d'affrètement devrait emporter la privatisation de la CGM

SELON LA CFDT, la Compagnie maritime d'affrètement (CMA) aurait été choisie par le gouvernement pour racheter la Compagnie générale maritime (CGM). Cette information n'a pas été démentie. Philippe Pontet, le président de la CGM, devrait réunir lundi 21 octobre un comité d'entreprise extraordinaire.

En donnant sa préférence à CMA, armateur bien connu de Marseille, le gouvernement privilégie une logique maritime classique. Dirigée par Jacques Saade, un homme d'affaires avisé français, originaire de Beyrouth, la CMA connaît depuis quelques années une croissance soutenue avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs en 1995, en bausse de 22 % par rapport à 1994.

La CMA l'emporte sur Jean-Jacques Augier, ancien président du groupe G 7, polytechnicien et inspecteur des finances, qui était parvenu à réunir autour de lui un tour de table prestigieux de financiers comme Georges Pébereau, et qui, après avoir vainement tenté de se rallier les faveurs de Vincent Bolloré, avait choisi comme opérateur maritime les Sociétés maritimes Bourbon, c'est-à-dire le groupe de la Réunion, présidé par Jacques de Chateauvieux.

Le troisième candidat sérieux était le couple belge et sud-africain SAF Marine - CMBT Lines dont le siège est à Anvers et qui est un grand armateur du trafic nord-sud entre l'Europe et le continent africain. Enfin, dernier prétendant, et non des moindres, une Compagnie maritime Antilles-Guyane (CMAG) créée *ad hoc* autour d'intérêts puissants dans la Caraïbe, notamment le groupe Fabre-Dommergue, qui domine le commerce national d'importation et les exportations de bananes.

Lorsque, au début d'octobre, Jean-Jacques Augier annonça qu'il avait conclu un accord avec le tandem belgo - sud-africain, son offre, appréciée à Bercy, sembla quelque temps la mieux placée. Il avait notamment mis au point un système perfectionné de gestion des conteneurs à travers le monde, notamment ceux qui sont spécialisés dans le transport réfrigéré des fruits. Mais c'était sans compter sur la patience et l'entregent de Jacques Saade qui, dans la coulisse, s'était ménagé l'appui d'un *« confrère »* marseillais (le groupe Marseille Fret, de Raymond Vidil), le groupe multinational Louis Dreyfus et de trois personnalités : Tristan Vieljeux, un seigneur du milieu maritime très apprécié notamment en Afrique et en Europe du Nord ; Jean-Yves Le Drian, ancien ministre de la mer, apprécié dans les allées de l'actuel pouvoir pour la manière dont il fit voter, en 1992, la loi réformant le statut des dockers ; enfin, Bernard Pons, très attentif à la sauvegarde, voire au renforcement du poids des intérêts antillais et de certains groupes en particulier.

QUATRIÈME RANG EUROPÉEN

Le ministre des transports s'est mis en tête de convaincre à tout prix Jacques Saade de faire une place essentielle aux prétentions de la CMAG. Celle ci est parvenue ainsi à vendre au mieux le patriotisme antillais et la sauvegarde du service public de l'outre-mer. *« J'ai conclu avec eux un accord de coopération commerciale à long terme qui leur donne toute garantie pour l'approvisionnement des Antilles et les exportations de bananes dans les meilleures conditions »*, nous a déclaré M. Saade. *« Il s'agit en fait d'une opération ourdie de longue date et le gouvernement a accepté de se plier aux exigences des deux groupes privés puissants qui tiennent presque toute l'économie des Antilles »*, a regretté Jean-Jacques Augier.

Le rapprochement de la CMAG et de la CGM placera le nouveau groupe au quatrième rang européen dans le transport des conteneurs et à la quatorzième place mondiale. CMAG prendra livraison dans les dix-huit mois prochains de neuf navires neufs pour la desserte de l'Extrême-Orient dont quatre seront sous pavillon français.

La question est maintenant de savoir comment les quelque 1 600 salariés de la CGM accepteront leur mariage avec le groupe de M. Saade dont la *« culture d'entreprise »* est, à bien des égards, diamétralement opposée. La CFDT a appelé à une grève vendredi et *« au moins jusqu'à lundi »* pour *« faire revenir le gouvernement »* sur le choix de CMA.

François Grosrichard

GESTION Les sicav monétaires ne *sont plus rentables, ni pour les clients* ni pour les banques, qui ont dû réduire leurs frais pour s'adapter à la baisse des rendements. Elles cherchent du coup à réorienter leurs *clients vers des placements à long* terme. ● LES BANQUES PEINENT pourtant à convaincre des clients échaudés par les à-coups de la Bourse et par les pertes enregistrées en 1994 avec les *sicav obligations* françaises. Pour les rassurer, elles ont donc concocté des formules diversifiées qui panachent produits monétaires, obligataires et actions. ● L'ÉPARGNANT a la possibilité d'accéder facilement à ces placements avec l'appui de spécialistes en gestion de patrimoine. Il doit toutefois accepter à la fois un certain risque et plus encore un certain flou. ● TOUT AUSSI GÊNANT, *ces sicav* sont *difficilement comparables*. Leur contenu varie à la fois de l'une à l'autre et dans le temps.

Diversifier ses investissements avec une nouvelle catégorie de sicav

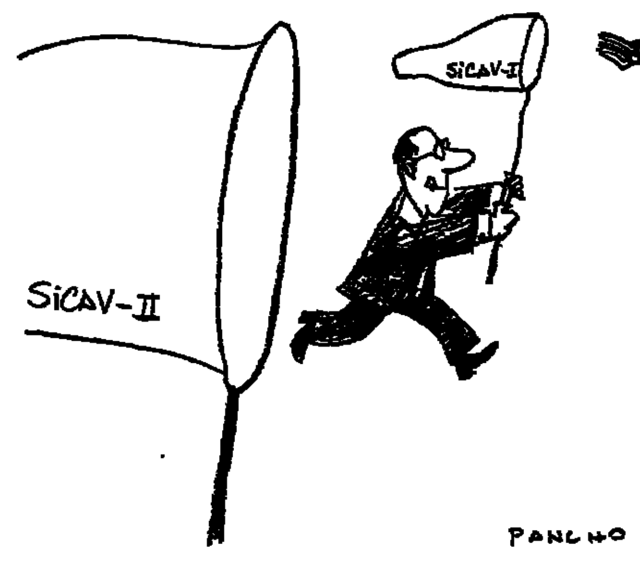
Les produits monétaires ne sont plus rentables pour les épargnants et pour les banques. Ces dernières veulent réorienter leurs clients vers des opérations à plus long terme

UNE BANQUE qui remercie d'autres banques. Etrange, non ? Surtout quand les remerciements sont chantés par une chorale à la télévision. La banque Cortal a, sans doute, intrigué plus d'un téléspectateur lors du lancement de son nouveau placement baptisé « la sicav des sicav ». De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une sicav qui investit dans d'autres sicav. Au lieu d'acheter des actions en direct, à la Bourse de Paris par exemple, elle souscrit des parts de sicav actions françaises. Cortal met dans son panier des sicav qu'il sélectionne auprès de différents établissements. D'où les remerciements adressés à ces derniers.

« Avec les sicav monétaires, les épargnants ont longtemps pu disposer d'un placement idéal, à la fois sûr, disponible et rentable, explique Philippe Nahum, directeur du conseil clientèle de Cortal. *Depuis la baisse des taux, elles restent intéressantes pour placer de l'argent sur trois mois. Au-delà, d'autres choix s'imposent. Mais tout le monde n'a ni le temps ni l'envie de s'occuper activement de la gestion d'un portefeuille. Nous avons voulu trouver une solution pour simplifier l'accès aux placements à long terme. »*

La banque Cortal n'est pas la seule à avoir eu cette idée. La BNP a lancé Stratégis, à la mi-septembre, avec le même objectif : permettre à une clientèle plus large de diversifier son patrimoine et de bénéficier du savoir-faire de spécialistes de la gestion. Deux autres établissements s'étaient jetés à l'eau un an plus tôt : le Crédit du Nord avec ses Etoiles patrimoine et les Banques populaires avec les Comptes privilèges. D'autres projets sont dans les cartons.

« Les banques créent des packages *pour banaliser le risque et augmenter les frais de gestion*, commente Justin Wheatley, président de Micropal, spécialiste du classement des sicav et fonds commun de placement. *Les sicav monétaires ne sont plus rentables, ni pour les clients ni pour les banques, qui ont dû réduire leurs frais pour s'adapter à la baisse des rendements »*, explique-t-il. On comprend mieux leurs efforts pour réorienter leurs clients vers des placements à long terme.



Mais les banques peinent à convaincre des clients échaudés par les à-coups de la Bourse et par les pertes enregistrées en 1994 avec les sicav obligations françaises. Pour les rassurer, elles ont donc concocté des formules diversifiées qui panachent produits monétaires, obligataires et actions.

FAIBLE VOLATILITÉ

La sicav des sicav de Cortal est prudente : elle est composée en majorité de sicav obligations françaises dotées d'un faible indice de volatilité, qui font courir peu de risques aux souscripteurs, sous réserve qu'ils respectent la durée conseillée d'investissement d'au moins trois ans. Le plus de Cortal, c'est de jouer sur les compétences de plusieurs gestionnaires en faisant son marché auprès de différents établissements. Son point faible, c'est le poids des frais. Il y a ceux propres à la sicav des sicav (2,5 % à l'entrée et 1 % pour la gestion). Il faut y ajouter ceux des sicav qui composent le portefeuille.

« Nous avons négocié et nous ne payons presque jamais de droits d'entrée », affirme Philippe Nahum. Restent les frais de gestion. *« Nous souscrivons des sicav monétaires d'assureurs ou de grands institutionnels qui n'en supportent quasiment pas*, indique-t-il. *Pour les sicav obligations ou actions, nous payons des frais de gestion. Mais ils sont compensés par les performances supérieures des sicav que nous sélectionnons. »* Et de citer l'exemple d'Etoile second marché, une sicav du Crédit du Nord qui a gagné 41 % sur trois ans alors que la performance moyenne de sa catégorie est de 15 %.

La BNP et le Crédit du Nord ont opté pour des sicav diversifiées qui investissent directement sur les marchés. Ils évitent le problème des doubles frais et y trouvent un autre avantage : *« Stratégis a pour cible prioritaire des personnes avec un portefeuille un peu endormi et mal réparti*, précise Gilles Glicenstein, adjoint à la direction des gestions de la BNP. *Elles sont habituées à voir le nom des titres et elles pourront continuer à les retrouver sur nos relevés. »* Les deux banques ont décliné leur formule en trois versions : prudente, équilibrée et dynamique.

MANDAT DE GESTION

Mais il ne faut pas se fier aux étiquettes. Etoile patrimoine prudence comporte 80 % de produits monétaires. Alors que Stratégis Sérénité n'en a que 35 %. *« Nous sommes prudents car c'est le souhait de notre clientèle »*, commente Jean-François Boutringain, responsable communication de la gestion collective du Crédit du Nord. Selon lui, il est, de toute façon, difficile de comparer des placements à un instant T, leur composition étant susceptible d'évoluer en fonction de celle des marchés.

Les Comptes privilèges des Banques populaires ont l'avantage d'être transparents. Ils reposent sur un mandat de gestion. Le client confie à la Banque populaire le soin de répartir son épargne entre différents sicav et fonds communs de placement (FCP). On retrouve un découpage en trois profils, plus un quatrième spécial Plan d'épargne en actions. La version « sécurité » ne paraît pas justifier le prix d'un mandat (environ 1 000 francs pour 200 000 francs investis). Les deux autres sont judicieuses, de l'avis d'un spécialiste.

Les Comptes privilèges ont toutefois leur faille. Le client paye des frais au départ mais aussi chaque fois que le gestionnaire modifie la répartition du compte. *« Nous ne bouleversons pas la répartition tous les mois »*, précise toutefois Philippe Couvrecelle, responsable du développement des produits financiers à la caisse centrale des Banques populaires. Autre inconvénient, les mouvements font tourner le compteur fiscal.

Les formules diversifiées dans leur ensemble ne sont pas une mauvaise idée. De nombreuses études ont démontré la rentabilité supérieure des actions et des obligations dès que l'on raisonne sur des périodes longues. L'épargnant a la possibilité d'accéder à ces placements en toute simplicité et avec l'appui de spécialistes en gestion de patrimoine.

Il doit toutefois accepter à la fois un certain flou et un certain risque. Ces placements ne sont pas garantis. Le client doit faire son choix moins selon les indications de prudence ou de dynamisme qu'en fonction des durées d'investissement recommandées. Ces durées sont essentielles, et c'est sur elles que le client pourra vérifier s'il a eu raison, ou non, de faire confiance à sa banque.

Des performances difficiles à comparer

Les sicav diversifiées étant, par construction, réparties entre placements monétaires, obligataires et actions, elles sont toutes très différentes et donc difficilement comparables. Leur contenu varie à la fois de l'une à l'autre et dans le temps. Du coup, le souscripteur manque de références pour évaluer les performances de son gestionnaire. Les banques n'ignorent pas la difficulté, et disent réfléchir, avec des organismes comme Micropal et EuroPerformance, à la possibilité de créer des sous-catégories plus homogènes.

« Ce n'est pas simple,* indique Baudouin de Brie, président d'EuroPerformance. *Pour le moment, l'épargnant doit regarder le contenu de sa sicav et tenter de la rapprocher d'une catégorie existante. Il devrait y parvenir, car nos classifications sont assez détaillées. »

Celles-ci se gardent bien sûr d'indiquer un quelconque objectif de performances. Mais il existe des références simples que le client n'a aucune raison de ne pas utiliser. Par exemple, le rendement des livrets A pour évaluer des placements sur deux ans et celui des plans d'épargne-logement sur cinq ans. Le client n'a pas la garantie de les atteindre, mais il doit avoir l'espoir de les dépasser.

Fanny Guibert

Légère amélioration sur le marché des terres agricoles

A défaut de pouvoir se réjouir, ceux qui détiennent quelques lopins de terre agricole peuvent redresser le front : leur capital se tient mieux que par le passé. Selon les dernières statistiques fournies par la Fnsafer (Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), on observe en effet une très légère reprise du prix moyen de la terre agricole en francs courants. Certes, cette amélioration reste ***timide (+ 0,8 %) et ne concerne*** **pas équitablement tous les terroirs. Mais, après quinze ans de conjoncture médiocre, elle fait l'effet d'un rayon de soleil.**


IMMOBILIER

Selon les Safer, qui publient dorénavant un indice semestriel, il ressort que cette hausse s'effectue dans un marché soutenu, puisque le nombre des transactions a augmenté de 0,4 % entre le 1er juillet 1995 et le 30 juin 1996, tendance qui est allée de pair avec une augmentation de la surface du marché (+ 3 %).

Par ailleurs, les Safer soulignent que le rendement moyen du foncier agricole est redevenu positif. Ainsi, le rapport entre le loyer net et le prix de la terre (dernières augmentations incluses) se situe autour de 3,6 % en francs courants. Soit un rendement réel de 1,6 % si l'on déduit deux points d'inflation ; faut-il pour autant en conclure que la terre agricole est en passe de redevenir un placement attractif ? Impossible, malheureusement, d'aller aussi vite en besogne.

Tout d'abord parce que l'amélioration des revenus locatifs constatée est largement imputable à la baisse du prix moyen de l'hectare libre qui, à la fin 1995, se situait autour de 19 000 francs, soit, ***inflation déduite, à un niveau proche de celui*** **atteint en 1995. Mais aussi parce que le petit renchérissement observé durant les six derniers mois s'explique essentiellement du fait d'achats d'agriculteurs qui cherchent à augmenter la taille de leur exploitation pour tirer profit de certaines dispositions de la PAC. A terme, on voit donc mal ce qui pourrait ramener une vague d'investisseurs vers la glèbe si ce n'est, il est vrai, des dispositions fiscales avantageuses en matière de succession (voir** ***Le Monde*** **du 4 octobre 1996).**

Arnaud de Fréminville

Le régime général d'imposition des revenus fonciers

Les loyers perçus par les propriétaires bailleurs sont imposés dans la catégorie des revenus fonciers. Mais seule une partie du montant encaissé sera imposable, car une série de frais et charges sont déductibles.


FISCALITÉ

– Déduction forfaitaire de 13 % : cette déduction est censée couvrir les frais de gestion (autres que les frais de gérance déductibles pour leur montant réel), les frais d'assurance (autres que les primes d'assurance pour loyers impayés également déductibles pour leur montant réel) et l'amortissement de l'immeuble.

– Intérêts d'emprunt : sont concernés les intérêts relatifs aux prêts contractés pour l'acquisition, la construction, la réparation ou l'amélioration des biens loués. Contrairement au régime applicable pour la résidence principale, cette déduction d'intérêt n'est soumise à aucune limitation de montant ou de durée.

– Dépenses d'entretien et de réparation : il s'agit des dépenses qui visent à maintenir l'immeuble en bon état : réfection d'une façade, du système de chauffage...

– Dépenses d'amélioration : ce sont les dépenses qui apportent à un logement équipement ou élément de confort, installation du téléphone, d'une salle de bains, d'une porte blindée...

– Frais de gérance : il s'agit des frais supportés par les propriétaires qui confient la gestion de leur logement ou de leur immeuble à un syndic. Sont également déductibles des revenus locatifs les frais de rémunération des concierges.

– Primes d'assurance pour loyers impayés : les primes versées pour couvrir, le cas échéant, le défaut de paiement du locataire sont déductibles des loyers pour leur montant réel.

– Impôts : les seuls impôts déductibles sont ceux qui sont à la charge du propriétaire, comme la taxe foncière. En revanche, la taxe d'habitation acquittée par le locataire ne sera pas déductible.

Si la différence entre les recettes encaissées et les charges décaissées au cours de l'année fait apparaître un excédent, cette somme est ajoutée aux autres revenus du contribuable avant d'être taxée selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu. S'il s'agit d'un déficit, ce solde négatif sera imputable sur le revenu global du contribuable dans la limite de 70 000 francs par an à condition qu'il ne soit pas généré par des intérêts d'emprunt. Pour la fraction de ce déficit correspondant à des intérêts d'emprunt ou pour la partie qui excède la limite de 70 000 francs, l'imputation est possible sur les autres revenus fonciers des dix années suivantes. Attention : pour que l'imputation des déficits fonciers sur le revenu global ne soit pas remise en cause, l'immeuble doit ensuite être loué pendant au moins trois ans.

Laurent Edelmann

★ La déduction forfaitaire est différente pour les régimes Méhaignerie ou Périssol

DÉPÊCHES

■ **ACTIONS :** les placements en actions offrent, sur une longue période, en France comme dans le reste de l'Europe, de meilleurs rendements que d'autres investissements, pourtant considérés plus sûrs, comme les obligations et le monétaire, selon une étude publiée par la société de Bourse BZW. Sur le marché français, la rentabilité réelle des actions depuis 1951 a été de 7 % par an, contre 1,8 % pour les obligations et 1,1 % pour les placements monétaires, indique BZW.

■ **LIVRET A :** les caisses d'épargne ont rejeté la proposition formulée par l'Association française des banques (AFB) en faveur d'une modulation de la rémunération des réseaux de collecte du Livret A en fonction de la taille des livrets. L'AFB suggérait qu'en échange de la banalisation du Livret A le réseau collecteur puisse toucher une commission de 2 % sur les livrets inférieurs à 10 000 francs, pourcentage qui tomberait à 1 % pour les livrets d'un montant supérieur.

■ **DETTE :** le pourcentage de la dette publique française détenue par les étrangers est tombé à 11,9 % à la fin du mois de juillet, contre 12,8 % à la fin juin, selon les chiffres de la balance des paiements. La part des obligations (titres à long terme) émises par l'Etat français détenues par les investisseurs non-résidents est de 8 %, et la part des bons du Trésor (moyen terme) détenus par les étrangers est de 19,1 % à la fin juillet.

■ **OAT :** le dispositif d'émissions d'obligations assimilables du Trésor auprès des particuliers (OAT Alphandéry), mis en place en octobre 1994, a été reconduit pour la période qui va d'octobre 1996 à septembre 1997, pour un montant de 12,660 milliards de francs, a indiqué le ministère de l'économie et des finances.

■ **MARCHÉS ÉMERGENTS :** les investisseurs locaux des pays émergents sont les premiers à profiter de l'essor fantastique des fonds de placements sur leurs marchés, estime la Société financière internationale (SFI-IFC), agence de la Banque mondiale.

REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	18-10-96	Diff.
Bongrain	2025	[illegible]
Danone	737	[illegible]
Eridania Beghin	799	[illegible]
Fromageries Bel	4461	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1155	[illegible]
Pernod-Ricard	274,60	[illegible]
Remy Cointreau	128,30	[illegible]
Saint-Louis	1288	[illegible]
	—	
	—	

ASSURANCES	18-10-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	155,70	[illegible]
Axa	316,70	[illegible]
GAN	123	[illegible]
SCOR	199,80	[illegible]
UAP	106,10	[illegible]
Union Assur.Fdal	595	[illegible]
	—	
	—	

BATIMENT ET MATÉRIAUX	18-10-96	Diff.
Bouygues	521	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	176	[illegible]
Colas	656	[illegible]
Eiffage	238	[illegible]
Eurotunnel	7,70	[illegible]
GTM-Entrepose	243,20	[illegible]
Imetal	780	[illegible]
Jean Lefebvre	261	[illegible]
Lafarge	315,90	[illegible]
Saint-Gobain	707	[illegible]
SGE	95,50	[illegible]
	—	
	—	

CHIMIE	18-10-96	Diff.
Air Liquide	794	[illegible]
Gascogne (B)	450	[illegible]
Michelin	248,80	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	456,50	[illegible]
Rhone Poulenc A	144,90	[illegible]
Roussel Uclaf	1266	[illegible]
Sanofi	463,20	[illegible]
Synthelabo	471	[illegible]
	—	

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	18-10-96	Diff.
BIC	770	[illegible]
Christian Dior	635	[illegible]
Clarins	702	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	155	[illegible]
Essilor Intl	1400	[illegible]
Groupe Andre S.A.	371	[illegible]
L'Oreal	1819	[illegible]
Moulinex	96,50	[illegible]
Salomon (Ly)	476	[illegible]
S.E.B.	1045	[illegible]
Skis Rossignol	137,70	[illegible]
Sommer-Allibert	158,50	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1432	[illegible]
	—	
	—	
	—	

CRÉDIT ET BANQUES	18-10-96	Diff.
Bancaire (Cie)	512	[illegible]
B.N.P.	198,70	[illegible]
C.C.F.	235,80	[illegible]
Cetelem	1122	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,30	[illegible]
CPR	418	[illegible]
Cred.Fon.France	69,50	[illegible]
Credit Local Fce	442,50	[illegible]
Credit Lyonnais CI	147,50	[illegible]
Credit National	243,30	[illegible]
Societe Generale	576	[illegible]
UFB Locabail	444	[illegible]
UIC	42,20	[illegible]
Via Banque	133,20	[illegible]
	—	

DISTRIBUTION	18-10-96	Diff.
Carrefour	2862	[illegible]
Casino Guichard	230,30	[illegible]
Castorama Dl (Li)	905	[illegible]
Comptoir Moder.	2500	[illegible]
Damart	4306	[illegible]
Docks France	1229	[illegible]
Galeries Lafayette	1810	[illegible]
Guilbert	825	[illegible]
Guyenne Gascogne	1870	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1932	[illegible]
Primagaz	575	[illegible]
Promodes	1422	[illegible]
Rexel	1434	[illegible]
	—	
	—	

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	18-10-96	Diff.
Alcatel Alsthom	467	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	234	[illegible]
Intertechnique 1	658	[illegible]
Labinal	789	[illegible]
Legrand	888	[illegible]
Sagem SA	3148	[illegible]
Schneider SA	253,70	[illegible]
Thomson-CSF	157,80	[illegible]
	—	
	—	
	—	
	—	
	—	

IMMOBILIER ET FONCIER	18-10-96	Diff.
G.F.C.	433	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4550	[illegible]
Sefimeg	390,50	[illegible]
Simco	451,50	[illegible]
UIF	425	[illegible]
Lucia	56,50	[illegible]
Silic	703	[illegible]
Sogeparc (Fin)	725	[illegible]
	—	
	—	

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	18-10-96	Diff.
Bollore Techno.	530	[illegible]
Cerus Europ.Reun	124,90	[illegible]
CGIP	1165	[illegible]
Eurafrance	2060	[illegible]
Gaz et Eaux	2084	[illegible]
Lagardere	166,70	[illegible]
Marine Wendel	457	[illegible]
Nord-Est	127	[illegible]
Paribas	326,80	[illegible]
Suez	219,30	[illegible]
Worms & Cie	259	[illegible]
Navigation Mixte	736	[illegible]
Parfinance	—	[illegible]
Montaignes P.Gest.	—	[illegible]
	—	

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	18-10-96	Diff.
Bertrand Faure	177,60	[illegible]
Dassault-Aviation	1053	[illegible]
De Dietrich	200,90	[illegible]
Eramet	261,10	[illegible]
Fives-Lille	446	[illegible]
Legris Indust.	200	[illegible]
Metaleurop	50,50	[illegible]
Peugeot	565	[illegible]
Renault	121,70	[illegible]
Strafor Facom	392	[illegible]
Valeo	297,70	[illegible]
Vallourec	256	[illegible]
	—	
	—	
	—	

MINES D'OR, DIAMANT	18-10-96	Diff.
Anglo American #	334	[illegible]
De Beers #	165	[illegible]
Driefontein #	61,10	[illegible]
Gencor Limited #	18,75	[illegible]
Harmony Gold #	42	[illegible]
Randfontein #	29,50	[illegible]
Saint-Helena #	31,75	[illegible]
Western Deep #	163,70	[illegible]
	—	
	—	

PÉTROLE	18-10-96	Diff.
Elf Aquitaine	417,40	[illegible]
Esso	540	[illegible]
Geophysique	354,90	[illegible]
Total	414,80	[illegible]
BP France	140	[illegible]
Erap-Elf CPet.	366	[illegible]
	—	

SICOMI OU EX-SICOMI	18-10-96	Diff.
Bail Investis.	773	[illegible]
Interbail	220,10	[illegible]
Klepierre	659	[illegible]
Locindus	711	[illegible]
Selectibanque	69,25	[illegible]
Uniball	512	[illegible]
Genefim	125	[illegible]
Immobail	100	[illegible]
	—	

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	18-10-96	Diff.
Accor	645	[illegible]
BIS	548	[illegible]
Canal +	1231	[illegible]
Cap Gemini	238	[illegible]
CEP Communication	372	[illegible]
Club Mediterranee	394,20	[illegible]
Eaux (Cie des)	617	[illegible]
Euro Disney	10,70	[illegible]
Filipacchi Medias	1143	[illegible]
Havas	346,90	[illegible]
Lyonnaise Eaux	463	[illegible]
Publicis	442	[illegible]
S.I.T.A	1063	[illegible]
Sligos	545	[illegible]
Sodexho	2600	[illegible]
Technip	460	[illegible]
Ecco	1223	[illegible]
Scac Delmas(SVD)	—	[illegible]
Dauphin OTA	317,90	[illegible]
TF1-1	571	[illegible]
	—	
	—	

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXE	18-10-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,69	[illegible]
CNB TMO 82-97 (S)	100,50	[illegible]
CNB Parib.97TMO(S)	—	[illegible]
CNB Suez 97 TMO(S)	—	[illegible]
CNI TMO 1/82-97(S)	100,60	[illegible]
	—	

Si tu ne vends pas à Lagardère...

SEMAINE RICHE à tout point de vue, à la Bourse de Paris : d'abord, l'indice CAC 40, même manquant d'élan et de temps pour inscrire un record historique – à l'image de Londres, Wall Street ou Francfort – a terminé vendredi tout près de son plus haut niveau de l'année, à 2 185,23 points (+ 1,77 % sur le vendredi 11 octobre). Ensuite, les boursiers ont momentanément délaissé les résultats semestriels des entreprises pour s'intéresser aux situations particulières. Et, de situation particulière, il n'y en eut véritablement qu'une : l'attribution du groupe nationalisé Thomson au groupe Lagardère, au détriment d'Alcatel Alsthom.

VALEURS

Jusqu'au dernier moment, Alcatel Alsthom semblait tenir la corde pour la reprise de Thomson. L'entreprise dirigée par Serge Tchuruk présentait, selon les analystes, toutes les qualités requises. De plus, ses actionnaires allaient être favorisés car le schéma de reprise d'Alcatel prévoyait un échange d'actions, alors que la solution de Jean-Luc Lagardère prévoyait une valorisation proche du cours de Bourse. La reprise par Alcatel ne devait pas entraîner de dilution ni d'accroissement de l'endettement. Le groupe avait « *les moyens de reprendre Thomson SA sans détérioration de son ratio de retour sur fonds propres pour l'actionnaire, ni augmentation significative de son ratio d'endettement* », selon Guillaume Angué, de la société de Bourse EIFB. La surprise fut double : non seulement le favori était écarté mais, contre les prévisions de nombreux analystes, le cours de Lagardère s'est emballé. Jeudi, jour de la reprise des cotations de Thomson et de Lagardère, le titre de ce dernier était incotable dès l'ouverture, tant la demande était importante. Ce n'est que vers 11 heures que les autorités de Bourse ont pu coter un premier cours à 170 francs, en hausse de 27,7 % par rapport à la clôture de mardi. Le titre a terminé la séance à 164,60 francs, sur un gain de 23,67 %, et dans un volume de transactions très étoffé : 5,93 millions de titres ont changé de mains, représentant 995 millions de francs.

Plusieurs sociétés de Bourse ont relevé leurs recommandations. Exane est passé de « *renforcer* » à « *acheter* », tout comme Du Bouzet et EIFB. Cheuvreux de Virieu maintient sa recommandation à l'achat. Une analyste estimait vendredi soir que la vive hausse du titre dès sa reprise était due à une meilleure compréhension du dossier : compte tenu notamment de la hauteur à laquelle l'Etat va recapitaliser Thomson (11 milliards de francs), il n'y aurait pas de débours de liquidité pour réaliser l'opération. Pour cette analyste, un objectif de cours de 250 francs dans un an n'a rien d'irréaliste. Lagardère termine la semaine à 166,20 francs, soit un gain de 28,7 % en quatre séances. Alcatel termine pour sa part la période à 465,10 francs, en hausse de 2,2 %.

Notons encore, pour cette semaine, deux introductions au second marché de la Bourse de Paris. Mardi, celle de Phyto-Lierac, groupe fabricant des produits de soins capillaires, dermocosmétiques, pharmaceutiques et de parfumerie. 520 000 actions étaient mise en vente au prix de 170 francs, dont 189 100 cédées par l'actionnaire principal, le président du groupe Patrick Alès, et 330 900 provenant d'une augmentation de capital. Le premier cours coté a été de 209 francs. Le titre a terminé la semaine à 217 francs, soit un gain de 27,6 % par rapport à son cours d'OPV. M. Alès conserve, après augmentation du capital, 82,87 % des parts de la société.

Jeudi, c'était au tour de Regional Airlines, compagnie aérienne française privée basée à Nantes. Les titres ont été introduits au prix de 270 francs. Spécialisée dans les vols province-Europe qui évitent Paris, la compagnie aérienne était jusqu'à présent détenue à 93,18 % par le groupe familial Dubreuil SA, 2 % par les salariés et 4,82 % par des personnes physiques.

François Bostnavaron

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 11 octobre

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,80 %, sur 1 an : 4,05 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
CYRIL PLUS	CYRIL FI	1	[illegible]	1	[illegible]	893,96
UNI-CASH	SANPAOLO	2	[illegible]	15	[illegible]	298,50
REAL PERFORMANCE	SOFIDEP	3	[illegible]	—	—	1025,10
CPR MOBISECURITE	CPRGESTI	4	[illegible]	2	[illegible]	18690,11
FBF COURT TERME	FINTER B	5	[illegible]	66	[illegible]	10948,90
IENA PERFORMANCE 3	BFT	6	[illegible]	10	[illegible]	12116,59
ABF MAG	ABF	7	[illegible]	149	[illegible]	1989,83
FIMA C.T.	FIMAGEST	8	[illegible]	11	[illegible]	18412,84
BFT SECURITE 2	BFT	9	[illegible]	9	[illegible]	1846,30
DB COURT TERME	DEUTSCHB	10	[illegible]	5	[illegible]	15859,69
ATLAS COURT TERME	ATLAS	11	[illegible]	14	[illegible]	15318,63
ECUREUIL EXPANSION	ECUREUIL	12	[illegible]	6	[illegible]	80749,41
MIDLAND PROTECTION	MIDLAND	13	[illegible]	23	[illegible]	18189,04
OFIMA COURT TERME	OFIVALMO	14	[illegible]	8	[illegible]	10537,78
MONDIALE PROTECL CT	LA MONDI	15	[illegible]	7	[illegible]	728859,95
PLACEMENTS MONETAIRE	NSM	16	[illegible]	16	[illegible]	1092383,66
DIADEME COURT TERME	L.B.	17	[illegible]	4	[illegible]	1066492,29
BTP TRESORERIE	B BTP	18	[illegible]	22	[illegible]	45525,02
NATWEST JOUR	NATWEST	19	[illegible]	35	[illegible]	1728,11
FIMACOURT PREMIERE	FIMAGEST	20	[illegible]	55	[illegible]	18242,59
ALFI TIOP	ALFI GES	21	[illegible]	19	[illegible]	89929,67
ORSAY SECURITE	ORSAY	22	[illegible]	—	—	10244,41
LOCALYS PREMIERE	CLF BANQ	23	[illegible]	—	—	51974,40
INDOSUEZ EUROPIBOR	INDOSUEZ	24	[illegible]	13	[illegible]	95556,35
VALCOMEX TRESORERIE PLUS	BFCE	25	[illegible]	57	[illegible]	175382,88
FINORD PLUS	CDT NORD	26	[illegible]	28	[illegible]	915690,60
NATWEST INSTITUTIONNELS	NATWEST	27	[illegible]	29	[illegible]	549598,18
GP CASH	SMC	28	[illegible]	36	[illegible]	144867,24
JJ CENTRE	CFCM CEN	29	[illegible]	12	[illegible]	341404,55
AXA COURT TERME (C)	AXA	30	[illegible]	33	[illegible]	10646,73
AXA COURT TERME (D)	AXA	30	[illegible]	33	[illegible]	10646,73
CPR MOBITERME	CPRGESTI	32	[illegible]	20	[illegible]	19128,97
BFT SECURITE PREMIERE	BFT	33	[illegible]	37	[illegible]	1739,39
MONEPLUS	SG	34	[illegible]	—	—	101858,08
EFI-PERFORMANCE	CCCC	35	[illegible]	31	[illegible]	2004,28
FIMASECURITE (C)	FIMAGEST	36	[illegible]	24	[illegible]	1235,81
FIMASECURITE (D)	FIMAGEST	37	[illegible]	25	[illegible]	1112,92
TRESORICIC	CIC PARI	38	[illegible]	71	[illegible]	173745,73
MULTIVAL (C)	CFCM NOR	39	[illegible]	67	[illegible]	19792,37
MULTIVAL (D)	CFCM NOR	39	[illegible]	67	[illegible]	19792,37
UNION PLUS	CIC BUE	41	[illegible]	17	[illegible]	177567,66
PRIMACIC	CIC PARI	42	[illegible]	45	[illegible]	1234397,71
ABSOLU VEGA	VEGA FIN	43	[illegible]	32	[illegible]	11666,84
DB CASH	DEUTSCHB	44	[illegible]	53	[illegible]	16367,07
BARCLAYS INSTITUTIONS	BARCLAYS	45	[illegible]	18	[illegible]	743831,40
ECOFI-CASH	ECOFI FI	46	[illegible]	43	[illegible]	270786,04
MIDLAND TRESORERIE	MIDLAND	46	[illegible]	49	[illegible]	89872,47
CDC MONETAIRE	CDC GEST	48	[illegible]	171	[illegible]	18561,94
CPR CASH	CPRGESTI	49	[illegible]	50	[illegible]	95838,51
BIP COURT TERME	BIP	50	[illegible]	51	[illegible]	115296,69
CITI-MONETAIRE PLUS	CITIBANK	51	[illegible]	39	[illegible]	107320,24
CENTRALE MONETAIRE	CCR	52	[illegible]	58	[illegible]	24214,50
FIMATRESORERIE	FIMAGEST	53	[illegible]	56	[illegible]	18037,77
DIADEME JOUR	L.B.	54	[illegible]	59	[illegible]	3182505,24
VALCOMEX SECURITE JOUR	BFCE	55	[illegible]	65	[illegible]	183622,83
SURVAL	CARDIF	56	[illegible]	30	[illegible]	82267,14
LA HENIN PIBOR (D)	LA HENIN	57	[illegible]	84	[illegible]	18405,38
LA HENIN PIBOR (C)	LA HENIN	57	[illegible]	84	[illegible]	18405,38
VEGA SECURITE	VEGA FIN	59	[illegible]	69	[illegible]	17716,45
ABF-MJ	ABF	60	[illegible]	72	[illegible]	1795,80
BOREAL	CDC GEST	61	[illegible]	48	[illegible]	8234,42
SEQUIN	BGP	62	[illegible]	21	[illegible]	44957,47
ARCADE	BIMP	63	[illegible]	79	[illegible]	1513415,24
ARBITRAGES SECURITE	BQ TRANS	64	[illegible]	41	[illegible]	17425,03
BTP MONECOURT	B BTP	65	[illegible]	88	[illegible]	19060,87
CDC ARBITRAGES	CDC GEST	66	[illegible]	—	—	104002,08
AGF MONETAIRE	AGF	67	[illegible]	46	[illegible]	1035,68
MONETERME	PARIBAS	68	[illegible]	—	—	101861,05
STATERE	BGP	69	[illegible]	74	[illegible]	20966,06
DEMACHY +	DEMACHY	70	[illegible]	3	[illegible]	1959,88
MONE-TIOP	PARIBAS	71	[illegible]	40	[illegible]	536280,41
SOPRANE J	BACOT	72	[illegible]	60	[illegible]	46374,30
AGF SECURITE	AGF	73	[illegible]	38	[illegible]	11289
TON PREMIERE	MASSONAU	74	[illegible]	63	[illegible]	1780,81
REAL MONETAIRE	SOFIDEP	75	[illegible]	—	—	1029,40
BIP CAP 3 MOIS	BIP	76	[illegible]	42	[illegible]	2021,69
QUESTAR TRESORERIE	CFCM LOI	77	[illegible]	80	[illegible]	130876,43
PHENIX SECURITE (C)	PHENIX	78	[illegible]	61	[illegible]	7908,93
PHENIX SECURITE (D)	PHENIX	79	[illegible]	62	[illegible]	7443,02
PLACEMENTS TRESORERIE	NSM	80	[illegible]	90	[illegible]	1334105,19
FIMAGARANTIE	FIMAGEST	81	[illegible]	77	[illegible]	18629,02
SANPAOLO INSTITUTIONS	SANPAOLO	82	[illegible]	98	[illegible]	10597,76
VALUNION	CIC BUE	83	[illegible]	91	[illegible]	48659,77
OPTION SECURITE	BRED	84	[illegible]	73	[illegible]	188746,22
SBS FRANCE TRESORERIE	SBS VF	85	[illegible]	47	[illegible]	341,20
PARTNER REGULARITE	LA MONDI	86	[illegible]	70	[illegible]	894,58
ACTI-COURT TERME	BBL FRAN	87	[illegible]	75	[illegible]	312814,41
GESTION INVESTICOURT	INDOSUEZ	88	[illegible]	64	[illegible]	18453,64
CPR MONETAIRE	CPRGESTI	89	[illegible]	106	[illegible]	16419,07
FONSICAV	CDC TRES	90	[illegible]	89	[illegible]	19223,18
NATIO COURT TERME	BNP	91	[illegible]	112	[illegible]	13896,18
BARCLAYS MONELAFFITTE (C)	BARCLAYS	92	[illegible]	52	[illegible]	239865,32
BARCLAYS MONELAFFITTE (D)	BARCLAYS	93	[illegible]	54	[illegible]	227337,55
PENSION TMP -3/12	GERER CO	94	[illegible]	102	[illegible]	857956,35
INDUSTRIE FSE COURT TERME	BIF	95	[illegible]	44	[illegible]	1965,77
SAINT-HONORE SECURITE	CF ROTHS	96	[illegible]	86	[illegible]	192010,12
MONEPRIME (D)	B PARIBA	97	[illegible]	81	[illegible]	154480,49
MONEPRIME (C)	B PARIBA	97	[illegible]	81	[illegible]	154480,49
ORSAY JOUR	ORSAY	99	[illegible]	99	[illegible]	1857,92
ATLAS PERFORMANCE	ATLAS	100	[illegible]	94	[illegible]	17989,70
IENA MONETAIRE (D)	BFT	276	[illegible]	266	[illegible]	11402,94
IENA MONETAIRE (C)	BFT	277	[illegible]	265	[illegible]	12470,50
FINORD SECURITE (C)	CDT NORD	278	[illegible]	269	[illegible]	21037,51
FINORD SECURITE (D)	CDT NORD	278	[illegible]	269	[illegible]	21037,51
INVESTSECURITE COURT TERME C	CFCM MED	280	[illegible]	285	[illegible]	3363,77
HERVET PLUS (C)	HERVET	281	[illegible]	292	[illegible]	8864,93
TOPCASH (D)	CPRGESTI	282	[illegible]	242	[illegible]	1657,83
TOPCASH (C)	CPRGESTI	282	[illegible]	242	[illegible]	1657,83
HERVET PLUS (D)	HERVET	284	[illegible]	293	[illegible]	8440,55
INVESTSECURITE COURT TERME D	CFCM MED	285	[illegible]	286	[illegible]	3181,30
CLAIRVAL (C)	CARDIF	286	[illegible]	179	[illegible]	198,18
CLAIRVAL (D)	CARDIF	286	[illegible]	179	[illegible]	198,18
RHONE +X COURT TERME (D)	BP LYON	288	[illegible]	272	[illegible]	1795,10
RHONE +X COURT TERME (C)	BP LYON	289	[illegible]	273	[illegible]	1893,68
OBC SECURITE	OBC	290	[illegible]	282	[illegible]	18089,97
CITI-VALOR (C)	CITIBANK	291	[illegible]	262	[illegible]	18450,13
CITI-VALOR (D)	CITIBANK	291	[illegible]	262	[illegible]	18450,13
ECUREUIL DISTRIMONETAIRE	ECUREUIL	293	[illegible]	271	[illegible]	10384,74
LATITUDE (D)	SOGEPOST	294	[illegible]	264	[illegible]	137,22
ECUREUIL MONETAIRE (D)	ECUREUIL	295	[illegible]	278	[illegible]	12810,55
ECUREUIL MONETAIRE (C)	ECUREUIL	295	[illegible]	278	[illegible]	12810,55
BRO-SECURITE (C)	BRO	297	[illegible]	276	[illegible]	17132,67
BRO-SECURITE (D)	BRO	298	[illegible]	277	[illegible]	16256,43
ECUREUIL TRESORERIE (D)	ECUREUIL	299	[illegible]	280	[illegible]	315,07
ECUREUIL TRESORERIE (C)	ECUREUIL	299	[illegible]	280	[illegible]	315,07
BICS MONETAIRE (D)	ECOFI FI	301	[illegible]	291	[illegible]	1613,69
BICS MONETAIRE (C)	ECOFI FI	302	[illegible]	290	[illegible]	1806,38
ACTI REGULIERE	GERER CO	303	[illegible]	302	[illegible]	1944,64
LION 20000 (D)	CL	304	[illegible]	295	[illegible]	16871,01
LION 20000 (C)	CL	304	[illegible]	295	[illegible]	16871,01
PROVENCE COURT TERME	HOTTINGU	306	[illegible]	312	[illegible]	51451,37
SECURICIC (D)	CIC PARI	307	[illegible]	318	[illegible]	2185,18
SECURICIC (C)	CIC PARI	308	[illegible]	317	[illegible]	2241,66
OPERA TRESORERIE	DIDIERPH	309	[illegible]	299	[illegible]	18454,63
SICAIXA	CAIXA DE	310	[illegible]	289	[illegible]	23728,05
JPM COURT TERME	B JOIRE	311	[illegible]	298	[illegible]	13915,90
PYRAMIDES COURT (C)	VERNES	312	[illegible]	300	[illegible]	48084,52
PYRAMIDES COURT (D)	VERNES	313	[illegible]	301	[illegible]	42532,85
SECURITA	DEMACHY	314	[illegible]	322	[illegible]	47060,02
INVESTISSEMENT COURT TERME (C)	NATWEST	315	[illegible]	294	[illegible]	82,93
INVESTISSEMENT COURT TERME (D)	NATWEST	316	[illegible]	297	[illegible]	75,63
ORSAY COURT TERME	ORSAY	317	[illegible]	304	[illegible]	1538,04
BIP SECURITE (C)	BIP	318	[illegible]	319	[illegible]	2085,06
BIP SECURITE (D)	BIP	319	[illegible]	320	[illegible]	1969,92
SICAV ASSOCIATIONS	CDC	320	[illegible]	311	[illegible]	2383,93
NATIO MONETAIRE (D)	BNP	321	[illegible]	315	[illegible]	5387,55
NATIO MONETAIRE (C)	BNP	321	[illegible]	315	[illegible]	5387,55
SB SECURITE (D)	CIC SB	323	[illegible]	309	[illegible]	1595,50
SB SECURITE (C)	CIC SB	324	[illegible]	310	[illegible]	1596,05
CM EPARGNE J (C)	CDT MUTU	325	[illegible]	313	[illegible]	22550,61
CM EPARGNE J (D)	CDT MUTU	326	[illegible]	314	[illegible]	20153,90
SECURI-TAUX	LEGAL FR	327	[illegible]	308	[illegible]	1804,03
SEPTENTRION COURT TERME	BP NORD	328	[illegible]	326	[illegible]	187,17
FRUCTI-ASSOCIATIONS (D)	CCBP	329	[illegible]	321	[illegible]	41,30
CAPIMONETAIRE (C)	SG	330	[illegible]	305	[illegible]	403,26
CAPIMONETAIRE (D)	SG	331	[illegible]	306	[illegible]	374,68
CREDIT MARITIME SECURITE (D)	CDT MARI	332	[illegible]	307	[illegible]	1695,56
CREDIT MARITIME SECURITE (C)	CDT MARI	332	[illegible]	307	[illegible]	1695,56
FRUCTI-ASSOCIATIONS (C)	CCBP	334	[illegible]	325	[illegible]	45,29
LEUMI COURT TERME (D)	CDT MUTU	335	[illegible]	327	[illegible]	15304,74
PRIV'ASSOCIATIONS (C)	BIMP	336	[illegible]	323	[illegible]	38170,74
PRIV'ASSOCIATIONS (D)	BIMP	336	[illegible]	323	[illegible]	38170,74
LEUMI COURT TERME (C)	CDT MUTU	338	[illegible]	328	[illegible]	16119,35
VIA MONETAIRE	VIA BANQ	339	[illegible]	331	[illegible]	1223,60
DRYADE (D)	BGP	340	[illegible]	329	[illegible]	6793,01
DRYADE (C)	BGP	340	[illegible]	329	[illegible]	6793,01
MONE OUEST (D)	BP OUEST	342	[illegible]	332	[illegible]	157,50
MONE OUEST (C)	BP OUEST	343	[illegible]	333	[illegible]	166,37

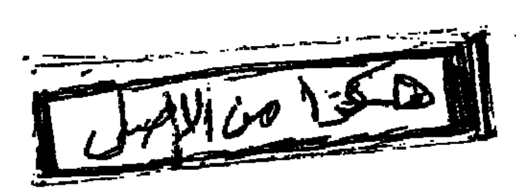
Les critères de choix des monétaires

LES SICAV monétaires ont rapporté en moyenne 0,80 % durant les trois derniers mois. Leur rendement, qui reflète essentiellement le taux d'intérêt de l'argent prêté au jour le jour, est aujourd'hui à peu près stabilisé : elles procureront désormais à leurs détenteurs un gain de l'ordre de 3,2 % sur un an. Mais le particulier souscripteur abandonne un cinquième de ses gains au fisc, puisque les revenus ou les plus-values sont imposés au taux de 19,9 % au titre de 1996 (le taux passera à 20,9 %, dont un point déductible du revenu au titre de 1997). Le rendement net d'impôt tombe à environ 2,6 %.

L'éventail des performances reste toutefois assez ouvert. Les meilleures devraient rapporter plus de 4 % annuels avant impôt, les moins performantes à peine 2,5 %. Deux raisons expliquent cet écart : en premier lieu, les gérants des plus performantes dopent le rendement en achetant des obligations plus rentables mais plus risquées que les titres d'emprunt courts. Les portefeuilles des mieux classées, comme Cyril Plus, Uni-Cash et CPR Mobisécurité, comportent entre un tiers et la moitié de titres obligataires proches de la date de remboursement (environ 7 mois pour Cyril Plus). Le risque est donc limité, mais, en cas de brusque remontée des taux à long terme, une baisse passagère de la valeur pourrait intervenir sur une semaine ou deux.

Les particuliers donnant la priorité à la sécurité ont donc intérêt à retenir une sicav monétaire d'un grand réseau bancaire. Principal inconvénient : la plupart comportent des frais de gestion élevés (fréquemment 1 % du capital investi par an). Un autre critère de choix est celui du montant minimum d'investissement. La « *valeur liquidative* » (le prix d'achat de la sicav avant frais d'entrée éventuels, qui *figure dans* la colonne de droite de notre tableau) est parfois trompeuse : quelques sicav imposent l'achat d'un minimum de titres. Il faut, par exemple, souscrire au moins dix « actions » d'une valeur unitaire de 13 896 francs, de Natio Court Terme, la plus rentable des monétaires de la BNP. La moins gourmande en frais parmi les plus accessibles est Fonsicav, commercialisée par le Trésor public (moins de 20 000 francs la part). En revanche, la plupart des monétaires « *grand public* » de faible valeur se situent dans le dernier quart du classement pour les performances (Latitude de La Poste, Ecureuil Monétaire, Lion 20 000 du Crédit lyonnais, Natio Monétaire de la BNP et Capimonétaire de la Société générale). Il faudrait que la rémunération du Livret A tombe sous la barre des 2,5 % pour que ces sicav destinées au placement de la trésorerie courante des particuliers redeviennent intéressantes !

Alain Vernot



Les mouvements sociaux n'ont pas affecté le franc

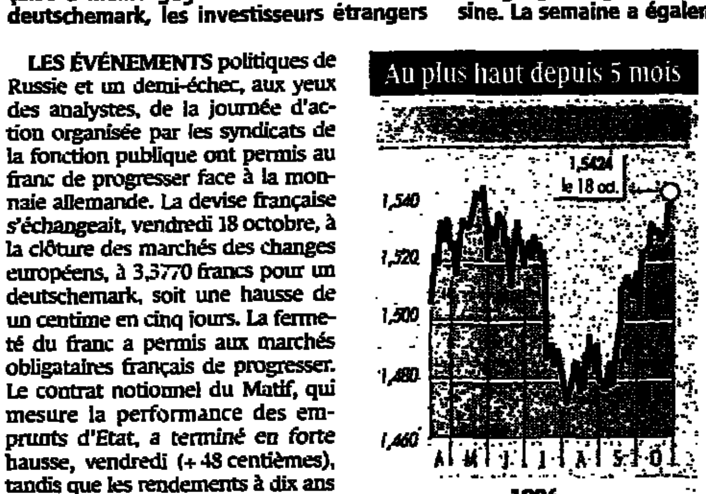
La devise française a gagné un centime, cette semaine, face au deutschemark. Elle a profité d'une mobilisation moins forte que prévu des fonctionnaires, jeudi 17 octobre, et du rebond du dollar consécutif au limogeage du général Lebed en Russie

La journée d'action organisée *jeudi* 17 octobre dans la fonction publique n'a pas pénalisé le franc. Au contraire, la devise française a même gagné un centime face au deutschemark, les investisseurs étrangers *étant rassurés par une mobilisation moins* forte que prévu. Le franc a également tiré profit du rebond du dollar observé après le limogeage du général Lebed par Boris Eltsine. La semaine a également été marquée *par des prises de position contradictoires* des responsables monétaires allemands à propos de la construction monétaire européenne. Otmar Issing, premier économiste de la Bundesbank, a laissé entendre que le mouvement de baisse des taux directeurs de la banque centrale allemande pourrait arriver à son terme. Jeudi, le conseil de la Banque de France a choisi de ne pas modifier sa politique monétaire.

LES ÉVÉNEMENTS politiques de Russie et un demi-échec, aux yeux des analystes, de la journée d'action organisée par les syndicats de la fonction publique ont permis au franc de progresser face à la monnaie allemande. La devise française s'échangeait, vendredi 18 octobre, à la clôture des marchés des changes européens, à 3,3770 francs pour un deutschemark, soit une hausse de un centime en cinq jours. La fermeté du franc a permis aux marchés obligataires français de progresser. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, a terminé en forte hausse, vendredi (+ 48 centièmes), tandis que les rendements à dix ans revenaient à 5,95 %.

La faible mobilisation des fonctionnaires (35 % de grévistes contre 57 % au mois d'octobre 1995) a été accueillie avec soulagement par les investisseurs étrangers – et français –, dont une partie avaient prévu une participation plus forte et une paralysie générale du pays. A leurs yeux, ce relatif échec a réduit la probabilité d'une crise sociale de grande ampleur, touchant le secteur privé, et il a du même coup diminué les risques d'instabilité politique. Les perspectives économiques semblant, par ailleurs, légèrement s'éclaircir, les opérateurs internationaux font davantage confiance à la devise française.

Le franc a aussi bénéficié, jeudi, du limogeage du général Lebed par le président russe Boris Eltsine. A cette annonce, le dollar a fortement progressé, montant jusqu'à 1,5450 mark et 5,2221 francs (contre 1,5420 mark et 5,2085 francs précédemment), ses cours les plus élevés depuis cinq mois. Devant les événements de Moscou, certains gestionnaires de fonds américains et asiatiques préfèrent rapatrier une partie des capitaux qu'ils détiennent en Europe. La hausse du dollar s'est principalement effectuée au détriment de la monnaie allemande, ce qui a permis au franc, dans un mouvement de bascule classique, de s'apprécier face au mark. Le billet vert a également été dopé par la vigueur du marché obligataire américain (6,81 % pour le titre à trente ans vendredi soir), les opérateurs ayant accueilli favorablement les nouveaux signes de ralentissement de la croissance (recul de 6 % des mises en chantier en septembre) et la contraction du déficit commercial américain (– 6,6 %, à 10,83 milliards de dollars).



Le dollar a rebondi après l'annonce du limogeage du général Lebed.

CONFUSION À LA BUNDESBANK

Selon certains experts, le mark serait également affaibli par la grande confusion qui semble régner au sein de la Bundesbank au sujet de la construction monétaire européenne, ce qui nuit à la crédibilité de sa politique. Les prises de position contradictoires des responsables monétaires allemands se sont multipliées cette semaine, laissant supposer que partisans et adversaires de l'euro se livrent aujourd'hui, à Francfort, une lutte sans merci.

Mercredi 16 octobre, dans nos colonnes, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait délivré un message d'un optimisme inhabituel sur l'avenir de la monnaie unique. Il avait salué les efforts engagés par l'Italie, qui *« sera naturellement bienvenue dans la communauté de l'euro si elle remplit durablement les critères »*, et il avait fait part de sa conviction selon laquelle l'euro verra le jour le 1er janvier 1999. Il avait enfin, pour la première fois, laissé entendre que les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht pourraient être examinés avec une certaine souplesse. Mais plusieurs membres de la Bundesbank tiennent un autre discours. Après Hans Jürgen Köbnick, qui s'en était pris à la politique budgétaire *« des pays du Club Med »*, c'est Reimut Jochimsen qui a évoqué le caractère *« illégitime »* des méthodes utilisées par le gouvernement français pour réduire le déficit public. Guntram Palm, pour sa part, a jugé que les règles d'entrée dans l'Union économique et monétaire (UEM) devaient être observées *« sans subterfuges »*. Enfin, Otmar Issing, très écouté sur les marchés internationaux, a déclaré qu'*« il assistait avec inquiétude à des tentatives visant à modifier la situation budgétaire avant l'Union »*.

Dans le même entretien, M. Issing a également réduit les espoirs de détente monétaire en Allemagne. *« En pratiquant des baisses de taux contraires à la stabilité, une politique monétaire ne peut qu'éveiller des attentes inflationnistes et des incertitudes, sans pour autant créer des emplois à long terme »*, a-t-il affirmé. Il a, de façon plus précise et conjoncturelle, noté que la croissance de l'agrégat de monnaie M 3 a peu de chances de respecter, cette année, l'objectif que s'est fixé la Bundesbank (entre 4 % et 7 %) et insisté sur les signes de reprise de l'économie allemande (l'indice du climat des affaires mesuré par l'institut Ifo, à 94,4 points en août, a progressé à 95,7 points en septembre).

MAINTIEN DES TAUX

Le grand mouvement de baisse des taux d'intérêt à court terme allemands, engagé depuis le mois d'août 1992, semble toucher à son terme. *La plupart des analystes*, mais aussi les investisseurs, parient toutefois sur le maintien durable de taux à un niveau bas en Allemagne ; la Bundesbank n'entreprendrait de durcir sa politique qu'au printemps de l'année prochaine. Cette période de stabilité monétaire outre-Rhin ne s'annonce pas pour autant facile pour la Banque de France – dont le conseil a choisi de ne pas assouplir sa politique –, qui devra gérer avec doigté la faible marge de manœuvre qu'il lui reste (l'écart entre l'appel d'offres français et les prises en pension allemands se situe à 0,25 %).

Pierre-Antoine Delhommais

La dette publique « renationalisée »

Selon les statistiques de la balance des paiements publiées, mercredi 16 octobre, par le ministère de l'économie et des finances, les investisseurs étrangers ont continué à vendre, au mois de juillet, les emprunts d'Etat français qu'ils détenaient. Le montant des retraits s'est élevé à 21,12 milliards de francs.

Depuis le début de l'année, les gestionnaires non-résidents ont vendu 171 milliards de francs de valeurs du Trésor, quand 10 milliards de francs d'achats avaient été opérés l'année dernière. La part du stock de la dette publique française détenue par les opérateurs étrangers s'élevait, à la fin du mois de juillet, à environ 12 %, alors qu'elle avait atteint un niveau record de 35 % à la fin de l'année 1993.

Selon les économistes, ce mouvement de renationalisation de la dette – les investisseurs institutionnels domestiques ont pris la place des fonds américains ou japonais – a pour avantage de rendre le marché obligataire français moins sensible aux événements extérieurs et, du même coup, de lui conférer une plus grande stabilité.

Marché international des capitaux : la vogue de la livre sterling et la SNCF

LES EMPRUNTEURS ont été nombreux, *cette semaine, à faire appel au marché de la* livre sterling, répondant à une forte demande internationale. En plus de transactions longues ou complexes qui s'adressent à des investisseurs professionnels, plusieurs opérations simples, de durée moyenne, ont vu le jour, qui ont remporté l'assentiment des souscripteurs individuels, particulièrement de ceux qui font gérer leurs fonds en Suisse. Le franc de ce pays n'est actuellement pas en mesure de profiter des incertitudes de l'Europe monétaire, car il est assorti de rémunérations très faibles, et la Banque nationale suisse s'emploie à contrecarrer les velléités de hausse de sa monnaie. *La* livre, comme le franc suisse, a l'avantage d'échapper à l'influence des débats incessants relatifs au traité de Maastricht, mais elle est actuellement très ferme.

D'un point de vue français, l'emprunt le plus intéressant est celui de 160 millions de livres et d'une durée de sept ans qu'a émis, jeudi 17 octobre, en proposant un coupon de 7,25 %, Eurofima, la Société européenne de financement de matériel ferroviaire. Ce débiteur lève des fonds pour le compte de ses actionnaires, les principales sociétés de chemin de fer. En l'occurrence, il n'avait pas l'emploi de livres sterling et cherchait des francs français, qu'il a obtenus en passant un contrat d'échange avec un établissement financier. Le résultat est beaucoup plus économique que celui auquel il serait parvenu en sollicitant directement le compartiment français. Tout porte à croire que les fonds sont destinés à la SNCF. C'est la cinquième opération de ce genre conclue par Eurofima cette année. Elle s'ajoute à des emprunts libellés en dollars de Hongkong, en couronnes danoises, en lires italiennes et en dollars canadiens. Au total, ces affaires lui ont procuré 3 milliards de francs français. Cela correspond bien au montant de l'enveloppe prévue pour 1996 en faveur de la SNCF.

Eurofima aurait donc rempli sa mission, et, ces prochains mois, si elle se présente sur le marché international, ce sera pour le compte d'autres compagnies européennes. Pour ce qui est de la SNCF elle-même, elle a déjà obtenu l'essentiel des ressources qu'elle avait levées directement sur les marchés. Il lui reste à trouver moins de 2 milliards de francs pour conclure son programme annuel, soit un montant très raisonnable pour un débiteur de son gabarit. C'est la taille d'une émission normale dans le compartiment des emprunts français.

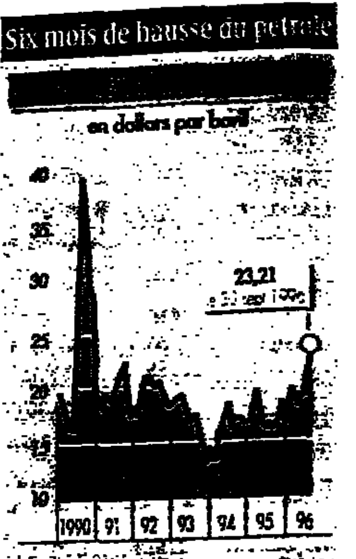
Bien au fait de la situation confortable dans laquelle se trouve la SNCF en matière de financement, les spécialistes ne se sont que peu laissés troubler par une information pourtant déroutante. La société américaine Moody's, un des principaux juges du crédit des emprunteurs, a annoncé, jeudi, qu'elle avait *« placé sous surveillance, en vue d'un éventuel ajustement, les notations long terme »* qu'elle attribue à la SNCF. L'affaire est déconcertante dans la mesure où la SNCF est un établissement public à caractère industriel et commercial, et que le récent projet de loi portant réforme du secteur ferroviaire français prévoit le maintien de son statut juridique. Si Moody's venait à abaisser la note de la SNCF, ce serait le premier établissement public français à obtenir moins que le prestigieux « Aaa » qui orne la dette des meilleurs débiteurs du monde. Les établissements publics français, non seulement ne peuvent pas faire faillite, mais sont assurés, en outre, considère-t-on, d'une prise en charge par l'Etat du remboursement de leurs emprunts, le paiement des intérêts ne souffrant aucun retard.

Moody's chiffre à 28,4 milliards de dollars (soit un peu plus de 142 milliards de francs) le montant des dettes de la SNCF, qui pourraient être concernées par sa décision. Laquelle ne risque toutefois, en aucun cas, d'affecter les émissions explicitement garanties par l'Etat, remontant pour la plupart au début de cette décennie. La SNCF, comme presque tous les autres établissements publics français, ne peut plus se prévaloir de ce privilège pour ses nouvelles opérations.

Au siège de l'emprunteur, on regrette l'annonce de Moody's, tout en se montrant *« serein »*. On insiste sur le fait que la réorganisation en cours vise à améliorer la situation et à s'approcher de l'équilibre des comptes. Sur le marché, les rendements des obligations de la SNCF ont légèrement grimpé, jeudi, pour revenir le lendemain à leur niveau précédent, à environ 18 centièmes de point de pourcentage au-dessus des fonds d'Etat.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



LA FAIBLESSE des stocks aux Etats-Unis et les tensions au Kurdistan ont contribué, ces derniers jours, à soutenir les cours du pétrole. Le baril de brent, qualité de référence de la mer du Nord, a même franchi, mardi 15 octobre, la barre des 25 dollars, pour terminer, vendredi 18 octobre, à 24,55 dollars. Depuis le début de l'année – il *s'échangeait* à 18,62 dollars le 2 janvier –, le brent a progressé de plus de 30 %. Le baril retrouve un niveau méconnu depuis près de six ans, suite à l'invasion du Koweït par l'Irak.

Les cours de l'essence et du fioul connaissent une évolution analogue. Sur les marchés, le gazole se négocie à 227,75 dollars la tonne et l'essence à 242 dollars. Aux premiers jours d'octobre, le prix du gazole a même dépassé celui de l'essence d'une vingtaine de dollars la tonne.

Pour les analystes, le regain de tension en Irak – où l'Union *patriotique du Kurdistan (UPK) de* Jalal Talabani a reconquis, lors d'une offensive, l'essentiel des territoires perdus dans le nord de l'Irak le mois dernier – va retarder un peu plus le retour de Bagdad sur la scène internationale. La perspective d'une levée partielle de l'embargo ne devrait pas intervenir avant l'année prochaine. Or une arrivée sur le marché de 700 000 barils/jour, soit 1 % de la production mondiale, aurait pu permettre d'augmenter l'offre et de faire baisser les prix.

A l'approche de l'hiver, la faiblesse des stocks américains continue de doper les cours. Le niveau *des réserves serait inférieur* de 16,5 % à celui existant il y a un an. Après le froid rigoureux du premier trimestre, les raffineurs américains n'ont pas reconstitué leurs stocks. Le risque est grand de provoquer une tension sur les prix en cas de forte demande si l'hiver, de nouveau, s'annonce sévère. Le 17 octobre, le département de l'énergie a constaté que les réserves de fuel et dérivés ont diminué de 900 000 barils au début octobre, revenant à 111,4 millions de barils. Les stocks d'essence se sont davantage dépréciés, revenant à 194,4 millions de barils, soit 2,6 millions de barils en moins.

Dominique Gallois

La vigueur de Wall Street dynamise l'ensemble des places internationales

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↗ + 3,07%	↗ + 2,09%	↗ + 1,77%	↗ + 0,62%	↗ + 1,82%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

C'EST REPARTI ! Après une semaine, où la presque totalité des grandes Bourses avaient marqué le pas, toutes les places ont repris le chemin de la hausse, continuant d'*aligner des records historiques* au gré des séances.

A commencer par Wall Street, dont le palmarès hebdomadaire est éloquent : quatre records de clôture en cinq séances. Depuis le début de l'année, la grande Bourse new-yorkaise, qui avait inscrit soixante-neuf records en 1995, a déjà repoussé ses limites trente et une fois depuis le 1er janvier. A la veille du neuvième anniversaire du « lundi noir », l'indice Dow Jones *termine la semaine* à *proximité* des 6 100 points (à 6 094,23), engrangeant 124,85 points, soit un gain de 2,09 %.

L'indice S&P des 500 valeurs a gagné sur la période 1,45 %, inscrivant lui aussi un quatrième record hebdomadaire. L'indice Nasdaq Composite reste perdant de 0,46 % sur les cinq séances.

Les analystes demeurent optimistes. Richard McCabe, de Merrill Lynch, estime que le marché américain reste dans un cycle haussier qui a débuté il y a six ans. Il se peut qu'à *certains moments* la *tendance* soit hésitante, mais, selon lui, une progression pouvant aller jusqu'à 200 points d'ici à la fin de l'année est toujours possible. Cet optimisme est partagé par William Lefevre, de Ehrenkrantz King Nussbaum, qui souligne que la croissance économique est lente, que l'inflation ne fait pas problème et que, *grosso modo*, les sociétés atteignent ou dépassent les prévisions. Pour Mace Blicksilver, analyste au Crédit lyonnais Securities, Wall Street devrait continuer à connaître une performance positive dans le prochain terme, surtout si les valeurs technologiques continuent sur leur lancée.

En Europe, la Bourse de Londres a connu une nouvelle semaine de records, profitant d'une certaine stabilité du paysage politique en Grande-Bretagne pour suivre à la hausse un marché américain en pleine forme. L'indice Footsie a terminé vendredi à 4 053,1 points, en hausse de 25 points par rapport au *vendredi précédent, soit une* progression de 0,62 %. Wall Street mise à part, la cote britannique a bénéficié également d'un regain d'activité ainsi que de rumeurs d'OPA. La crainte d'une reprise de l'inflation, alimentée par de nouvelles statistiques, est toutefois venue modérer les ardeurs des investisseurs. La maison de courtage Goldman Sachs pense que l'indice Footsie restera aux alentours de ce niveau à moyen terme et affiche une prévision de 3 950 points dans un an.

FRANCFORT AU SOMMET

La Bourse de Francfort, qui avait gagné 0,1 % huit jours plus tôt, a poursuivi sur sa lancée, atteignant cette semaine de nouveaux sommets. Les économistes allemands sont toutefois moins optimistes que leurs homologues américains, prévoyant une correction à la baisse au cours des prochaines semaines. L'indice DAX a gagné 1,82 % en cinq séances, atteignant un plus haut niveau historique en *clôture* de 2 734,57 points vendredi, contre 2 686,03 points une semaine plus tôt.

Le marché des actions allemand, comme les grandes places mondiales, a été dopé par l'envolée du marché américain. Pour les analystes de la banque West LB, *« il est difficile de prévoir quel facteur (Telekom, Russie, répercussions sur les marchés des changes, Dow Jones) déclenchera une correction technique nécessaire au marché des actions »*. Les analystes de la Bayerische Vereinsbank pensent, de leur côté, que *« le marché des actions allemand va devoir faire face à deux obstacles : la perte d'impulsion positive du marché obligataire et les hauts risques induits par la surévaluation actuelle du marché des actions américain »*. Les bonnes perspectives de bénéfices des entreprises allemandes continueront cependant à soutenir les cours des actions, pensent néanmoins les économistes.

La Bourse de Paris a terminé la semaine à son plus haut niveau annuel, à 2 185,23 points, établissant également sa meilleure performance de clôture depuis le 18 mai 1994. En cinq *séances, les valeurs* françaises ont gagné 1,77 %, alors qu'elles n'avaient progressé que de 0,08 % huit jours auparavant. A ce niveau, l'indice CAC 40 n'est distant que de 6,59 % de son précédent record historique de clôture, qui avait été atteint le 4 février 1994, à 2 329,17 points. Les analystes estiment que la cote continue de bénéficier de la très bonne tenue des marchés de taux, du dollar et du franc, et enfin de Wall Street, avec d'importants achats de non-résidents. Des intervenants n'excluent toutefois pas une consolidation la semaine prochaine, mais celle-ci, si elle survient, devrait être limitée.

La Bourse de Tokyo, en pleine période préélectorale, a nettement progressé cette semaine grâce aux achats des investisseurs étrangers ainsi qu'à ceux réalisés par les fonds publics d'investissement japonais. L'indice Nikkei a gagné 644,14 points (+ 3,07 %) cette semaine, alors qu'il avait reculé de *179,87* points (– 0,85 %) la semaine précédente.

Selon les courtiers, les investisseurs ont acheté des valeurs immobilières et du *BTP, escomptant* qu'elles allaient bénéficier de la politique économique que devrait mener le nouveau gouvernement, qui sera vraisemblablement dirigé par le Parti libéral démocratique. La tendance haussière de la Bourse et l'issue des élections pourraient entraîner de nouveaux gains la semaine prochaine, le sentiment général étant que la Bourse de Tokyo va continuer à progresser, en ligne avec Wall Street.

F. Bn

TÉLÉPHONE Les 32,4 millions d'abonnés au téléphone en France utilisent depuis vendredi 18 octobre à 23 heures une numérotation à dix chiffres unique en Europe. Le basculement des 1 325 commutateurs électroniques s'est effectué sans problème grâce à l'emploi d'une horloge atomique. ● 3 500 AGENTS de l'opérateur national restent mobilisés pour ausculter le réseau pendant les deux jours qui suivent cette opération afin de palier toute défaillance éventuelle, notamment dans les 600 000 standards d'entreprise. ● LES USAGERS auront à s'habituer à la disparition de la tonalité d'acheminement, qui laisse un « blanc » plus ou moins long entre la fin de la numérotation et le début de la sonnerie. ● UNE SÉRIE de messages vocaux est entrée en fonctionnement afin d'informer les abonnés qui effectuent une mauvaise numérotation de la marche à suivre.

France Télécom réussit le passage à la numérotation à dix chiffres

Onze ans après l'introduction des numéros d'appel à huit chiffres, cette réforme permettra d'aligner sur les normes internationales les services proposés à 32,4 millions d'abonnés français

À 23 HEURES précises, le vendredi 18 octobre, les 1 325 commutateurs du réseau téléphonique français ont « *basculé* » dans la numérotation à dix chiffres. Désormais, les 32,4 millions de lignes d'abonnés dont 600 000 installations téléphoniques d'entreprises fonctionnent avec un numéro comportant deux chiffres supplémentaires (01, 02, 03, 04 et O5 suivant les régions et 06 pour les portables).

Michel Bon, président de France Télécom, a indiqué qu'une « *horloge atomique* » a synchronisé l'opération qui s'est effectuée de façon automatique dans l'ensemble des centraux téléphoniques français. Seul, l'un d'entre eux, situé près de la Manche, a accusé un retard de deux secondes. Après vérification, il semble que son basculement se soit bien effectué à l'heure dite, mais que l'envoi automatique du message n'ait pas fonctionné simultanément. Cette imperfection négligeable ne remet pas en cause le succès de l'opération.

Lors du basculement, les communications en cours n'ont pas été interrompues, selon France Télécom. Il reste maintenant « *à vérifier le fonctionnement de tous les services* », précise Jean-Pierre Poitevin, directeur du réseau de France Télécom et responsable de l'opération.

« *Une longue nuit commence pendant laquelle nous allons effectuer des milliers de tests* », déclare Michel Bon quelques minutes après 23 heures. Dans le Centre national de supervision du boulevard Murat, à Paris, une véritable salle de contrôle du réseau concentre les résultats des essais de chaque commutateur. Une centaine de techniciens s'affairent devant 40 écrans d'ordinateurs. Peu de téléphones dans ce lieu où règne une ambiance que certains comparent à celle qui suit le lancement des fusées Ariane. L'exercice fait largement appel à l'imagination. Vendredi soir, il ne s'est rien passé de visible. Le basculement était entièrement programmé par les logiciels de commande des commutateurs.

« *Lors du précédent changement de numérotation, en 1985, la difficulté résidait dans la présence de centraux électromécaniques sur le réseau* », indique Jean-Jacques Damlamian, directeur de la branche Développement à France Télécom. « *En cas de mauvais fonctionnement du basculement, une ville entière pouvait être bloquée* », précise-t-il. Aujourd'hui, la totalité des 1 325 commutateurs est passée à l'électronique, ce qui rend les éventuelles corrections beaucoup plus rapides à réaliser. Le risque de mauvaise programmation ou d'erreur dans les tables de traduction des numéros existe néanmoins. C'est l'objet des tests effectués par France Télécom dans la nuit de vendredi à samedi.

Pas moins de 3 500 agents de l'opérateur national sont mobilisés pour ausculter le réseau. Dès 23 heures, les séries de tests sont automatiquement lancées et les résultats commencent à s'afficher en temps réel sur un écran géant dans la salle de commande du Centre de supervision Murat. Rapidement, le succès est confirmé. La carte de France clignote au rythme de l'arrivée des informations provenant de chaque central testé. Le département change de couleur, passant du rose clair au vert foncé lorsque le fonctionnement de leur équipement est entièrement satisfaisant. Dès 23 h 30, la première série d'essais affiche une réussite supérieure à 99 %. La seconde série est déjà lancée.

« *Nous allons effectuer 106 000 tests sur le terrain qui nous donneront progressivement une vision du bon fonctionnement de l'ensemble des services d'ici à demain matin* », explique Jean-Pierre Poitevin.

« *Il s'agit de savoir si nos clients n'ont pas de problèmes avec leur installation* », précise Michel Bon. Les abonnés sensibles comme le Samu ou les pompiers font partie des premières séries de tests. « *Le bilan définitif ne pourra pas être établi avant la semaine prochaine* », indique le président de France Télécom.

UN LUNDI DÉCISIF

Le lundi 21 octobre constitue en effet une étape décisive avec la reprise de l'activité professionnelle. En programmant le basculement un vendredi soir, l'opérateur public s'est laissé deux jours pour parer aux éventuels incidents. Et pour laisser aux abonnés le temps de s'habituer à la nouvelle numérotation.

Afin d'anticiper le résultat, des sondages quotidiens ont été réalisés par l'Ifop. L'un des responsables de l'opération témoigne de son étonnement lorsque, lors du test de vendredi soir, 100 % des 200 personnes interrogées ont répondu être au courant du basculement. La preuve de l'efficacité de la campagne d'information menée de façon intense par France Télécom au cours des dernières semaines.

Dès 23 heures, une série de messages vocaux est entrée en fonctionnement afin d'informer les abonnés qui effectuent une mauvaise numérotation de la marche à suivre. Pour les appels internationaux, ces messages sont traduits en plusieurs langues. Les abonnés les mieux informés n'auront pas besoin de cette assistance. « *Au cours des heures qui ont précédé le basculement, nous avons détecté de nombreux appels à 10 chiffres* », note Jean-Pierre Poitevin. A côté des plus impatients, il faudra tenir compte de ceux qui seront fatalement perturbés par le nouveau système.

« *Depuis le 4 septembre, nous testons en interne la numérotation à 10 chiffres* », explique Jean-Jacques Damlamian. « *L'absence de tonalité après les deux premiers chiffres gênent ceux qui étaient habitués à l'entendre lorsqu'ils composaient le 16 pour appeler la province* », précise-t-il.

La tâche des moins prévoyants s'annonce rude. Outre le changement d'habitude et la consultation du tableau de correspondance, il faudra, pour certains, modifier les centaines de numéros enregistrés sur leur ordinateur et ne pas oublier de faire imprimer de nouvelles cartes de visite. En évitant le piège du numéro d'appel depuis l'étranger dans lequel ne doit pas figurer le 0.

Michel Alberganti

Les « 8 chiffres » résistent

Surprise, samedi matin, pour qui compose un numéro à huit chiffres : il fonctionne. En fait, la direction générale des postes et télécommunications (DGPT) a imposé à France Télécom de maintenir ces numéros, lorsque l'on appelle dans sa région, pour préserver le fonctionnement des systèmes de téléalarme. Les millions de petits terminaux correspondants ne sont souvent pas programmables et leur remplacement prendra des mois. Attention : la DGPT prendra la décision d'arrêter la numérotation à huit chiffres sans préavis. Plus surprenant, le fonctionnement du 16 sur certains centraux téléphoniques risque d'étonner certains utilisateurs. Des installations auraient été programmées pour corriger automatiquement les erreurs de numérotation.

Uniformité unique en Europe

Le principe de la numérotation uniforme mis en œuvre, vendredi 18 octobre à 23 heures, sur le réseau téléphonique français, est une règle inédite en Europe.

● **Au Royaume-Uni**, on dénombre plus d'un millier d'indicatifs interurbains. Glasgow s'est vu attribuer l'indicatif 0141 que ses habitants sont dispensés de composer quand ils téléphonent en local. Londres est la seule ville à disposer de deux indicatifs – le 0171 et le 0181 – en raison de la forte densité de sa population. Les numéros qui suivent sont toujours composés de sept chiffres, une réforme ayant fait passer, en 1995, le nombre maximum de chiffres à composer de dix à onze.

● **En Allemagne**, les indicatifs interurbains des grandes villes comptent trois chiffres – le 040, pour Hambourg, le 069 pour Francfort, le 089 pour Munich – suivis de sept ou huit chiffres. Plus la ville est petite, plus son indicatif est long. En revanche, pour les appels locaux, les habitants de certains villages peuvent appeler leurs voisins en ne composant que quatre chiffres. Les indicatifs sont au nombre de 600, dont les plus longs ont été attribués aux anciens Länder de l'Est où les préfixes débutent tous par 03.

● **En Italie**, les standards des grosses entreprises, gérant plusieurs milliers de postes, reçoivent un numéro de base de seulement trois ou quatre chiffres qui finit par zéro et qui permet de joindre le standard général. Mais, pour appeler sur ligne directe un poste dans une entreprise en ligne directe, on remplace le zéro par les quatre chiffres du poste individuel.

● **L'Espagne** est le seul pays européen qui envisage aussi d'instaurer à partir de 1998 un système de numérotation uniforme (à neuf chiffres).

COMMUNICATION

Pierre-Jean Bozo et Jean-Marie Burn sont nommés à la Socpresse

PIERRE-JEAN BOZO, ancien responsable de *L'Union* de Reims et de *Paris-Normandie* (groupe France-Antilles de Philippe Hersant) et ancien directeur général de *Libération*, est nommé directeur délégué de la Socpresse. « *Sa première mission consistera à assister le président dans le suivi et le contrôle du rapprochement des journaux de l'Ouest mis en œuvre par Jean-Marie Desgrée du Loû et Jean-Claude Pierre* », précise un communiqué du groupe. Yves de Chaisemartin a entrepris, parallèlement à un plan social, un rapprochement de *Presse-Océan*, du *Courrier de l'Ouest* et du *Maine libre* (*Le Monde* du 28 septembre). L'ancien contrôleur de gestion de *Paris-Normandie*, Pierre Fanneau, qui avait suivi Pierre-Jean Bozo à *Libération*, devrait l'assister à Angers.

Yves de Chaisemartin, successeur de Robert Hersant à la tête de la Socpresse, s'est lancé dans une réorganisation de l'ensemble du groupe. Lors de la réunion du comité de groupe du 27 juin, il avait annoncé une « *restructuration lourde interne et externe* » afin de donner à la Socpresse « *une configuration de véritable groupe* » et non plus celle d'une « *confédération de PME* » (*Le Monde* du 4 juillet). Il précisait que cela se ferait « *au prix de sacrifices* ». Pierre-Jean Bozo devrait également l'assister dans cette tâche. Il devrait également s'occuper du pôle rhônalpin comme du pôle parisien.

Reste à savoir quelles seront les réactions de quelques barons du groupe, et notamment celles du PDG du *Progrès* de Lyon, Xavier Elie, et du patron du *Dauphiné libéré*, Denis Huertas, qui ont vu débuter Pierre-Jean Bozo dans le groupe en 1987.

Venu de Prisma Presse, où il était l'éditeur de *Gala*, *Voici* et *Télé Loisirs*, Jean-Marie Burn devient éditeur et directeur général du *Figaro-Magazine*, du *Figaro-Madame* et du *TV-Magazine*. Un changement au *Figaro-Magazine* était jugé urgent depuis plusieurs années. Lorsqu'il était revenu aux commandes du groupe, en 1994, au moment du départ de Philippe Villin, Robert Hersant devait se charger plus particulièrement du *Figaro-Magazine*. Le titre subit depuis le début des années 90 une baisse de ses recettes publicitaires et de sa diffusion : 523 105 exemplaires de diffusion totale payée en 1995, contre 643 803 exemplaires en 1991.

Parmi les autres tâches prioritaires d'Yves de Chaisemartin : régler le problème de *France-Soir*. L'ancien directeur de la rédaction d'*InfoMatin*, Marc Jézégabel, a remis un projet de réforme qui est à l'étude, parmi d'autres projets. Pour rentabiliser *France-Soir*, il faudrait le sortir de l'imprimerie Roissy-Print – mais cela pénaliserait fortement l'usine du groupe Hersant –, et cela nécessite des investissements. Yves de Chaisemartin ne peut se permettre de donner trop de moyens à une relance de *France-Soir*, au moment où il doit convaincre ses banquiers qu'il veut désendetter son groupe.

A. S.

■ **Marjorie Scardino** est nommée directeur général du groupe Pearson, en remplacement de Franck Barlow, qui prend sa retraite. Américaine âgée de quarante ans, directeur général de *The Economist* – dont Pearson détient 50 % – depuis 1992, Marjorie Scandino prendra ses fonctions à la fin de l'année. Pearson a également désigné Dennis Stevenson, PDG de la société de leasing d'avions GPA, pour prendre la succession de l'actuel président Michael Blakenham en mai 1997. Pearson édite notamment le *Financial Times* et *Les Echos* en France. Cette double succession intervient alors que le groupe a connu des difficultés dans le multimédia et que les marchés financiers attendent une clarification de sa stratégie (*Le Monde* des 4 et 27 juin).

Travaux d'automne au jardin

Jardiner, c'est prévoir. Et savoir favoriser l'hibernation des plantes pour mieux les retrouver au printemps

LES PREMIÈRES GELÉES ne sauraient tarder à venir, ratatinant en une nuit les plantes originaires de cieux plus cléments. Mieux vaut ne pas trop attendre pour les mettre à l'abri. Les jardiniers les mieux équipés ont une serre froide, une grande véranda qu'ils chauffent juste ce qu'il faut pour dégourdir l'atmosphère. Les autres se contentent d'une pièce, d'un sous-sol éclairés par une fenêtre, voire d'une cave sombre.

Il vaut mieux choisir une après-midi ensoleillée pour rentrer ces géraniums, lauriers roses, abutilons, plantes grasses, citronniers, orangers, palmiers et autres plantes venues des pays chauds. Les inspecter une à une pour en retirer toute feuille suspecte, tachée ou abîmée, les inflorescences en boutons, ouvertes ou fanées, puis les traiter avec un pulvérisateur rempli d'un produit anti-insectes, antiacariens et antimaladies. Les *agrumes* seront protégés contre les cochenilles et l'on n'hésitera pas à sacrifier les extrémités des branches qui en sont parfois recouvertes.

AÉRER ET ARROSER

Quand les plantes seront inspectées, nettoyées, traitées, leur mise à l'abri pourra commencer. Les sédentaires n'ayant que peu de plantes à protéger pourront sortir les plus robustes à chaque période de redoux – agrumes, lauriers roses ne s'en porteront que mieux. Le plus grand ennemi des plantes mises à l'abri du gel n'est pas tant le froid que l'air confiné et l'excès d'eau. Il faut impérativement aérer le plus souvent possible et arroser juste ce qu'il faut pour que les plantes ne fanent pas.

Certaines ont une résistance étonnante : des jardiniers réussissent à conserver la majorité de leurs géraniums en les suspendant tête en bas, leurs racines secouées de toute terre. Faut-il tailler les géraniums et fuschias avant de les rentrer ? Notre expérience nous pousse à répondre par la négative quelles que soient les conditions dans lesquelles ils sont mis à l'abri. Dans une serre ou une véranda légèrement chauffée, ils continueront de croître, ce qui permettra d'obtenir une grande quantité de boutures dès février-mars. Dans un endroit sombre, ils repartiront vers mars-avril, lançant des *pousses* blanches et dégingandées... qu'il suffira de supprimer au moment où ils retrouveront le plein air et seront rempotés.

Certains végétaux pourront rester au jardin, protégés de la froidure par un matelas protecteur : cannas, bananiers, fuschias robustes, abutilons, bulbeuses fragiles, dahlias, palmiers, daturas ne s'en porteront que mieux. Les plantes élevées qui ne peuvent être rabattues au sol, telles que les palmiers, seront protégées au pied par un épais matelas de feuilles mortes maintenues en place par quelques pierres ou briques, leur tronc entouré de plastique à bulles, le toupet de leurs feuilles protégé par un voilage en non-tissé qui évite la condensation.

Le plus robuste de tous les palmiers, le *Chamaerops Excelsa*, résiste sans protection à des températures de moins dix degrés. Il ne sera protégé que lorsque de grands froids sont annoncés.



DESSINS NATALI FORTIER

L'HERBE POUSSE

Le bananier du Japon *(Musa Basjoo)* pourra être traité de deux façons. La première consiste à rabattre la plante et à recouvrir la souche de tourbe sèche, de feuilles, de paille ou de fougères protégées de la pluie par une grande feuille de plastique. La seconde, moins esthétique, consiste à couper simplement le haut des « troncs » et à recouvrir l'ensemble de paille maintenue sur les côtés par des piquets fichés dans le sol, voire à entourer chaque touffe par de la laine de verre en rouleaux, elle-même recouverte de plastique. Solutions à retenir par ceux qui ne craignent pas de voir un édicule de 2 mètres de hauteur et de largeur au milieu de leur pelouse.

L'herbe justement pousse beaucoup ces temps-ci, après avoir beaucoup souffert cet été. Il n'est pas inutile de la bichonner avant l'hiver. Dans les régions littorales, là où l'hiver n'est pas rude, elle pousse en permanence ; la mousse profitera du faible ensoleillement, de l'humidité pour l'étouffer. Il est souvent recommandé de scarifier les gazons juste avant le printemps afin de les en débarrasser ; il paraît pourtant préférable de le faire dès l'automne s'ils sont déjà envahis. Une vieille recette consiste à tuer la mousse en épandant du sulfate de fer sur la pelouse, en prenant bien garde de ne pas en mettre sur les pierres, briques et dallages qu'il tacherait irrémédiablement de rouille. L'effet est radical, en quelques jours la mousse noircit et peut être facilement enlevée. Hélas ! le sulfate de fer acidifiant le sol, la mousse reviendra à toute vitesse.

Ce cercle infernal peut être brisé en dispersant de la chaux en poudre juste après la scarification – elle contrecarre l'effet acidifiant du sulfate. Les trous laissés par la mousse pourront être engazonnés.

Ne pas se laisser envahir par les feuilles mortes ; elles se ramassent au fur et à mesure qu'elles tombent. La corvée est suffisamment patente pour qu'on ne soit pas contraint d'y passer des après-midi entières après les avoir contemplées tout en redoutant les tours de reins qu'elles annoncent.

Alain Lompech

★ **De nombreux ouvrages pratiques sont à la disposition des jardiniers amateurs avides de conseils. Le Truffaut *Encyclopédie pratique illustrée du jardin* est un ouvrage sérieux et complet sans être intimidant (Bordas, 768 p., 2 200 photos en couleur, 1 500 fiches de cultures décrivant plus de 6 000 végétaux, calendrier des travaux mois par mois, index général, 178 F).**

Au rendez-vous des plantes

● **Courson.** Les journées des plantes de Courson, session d'automne, ont lieu jusqu'au dimanche 20 octobre (de 10 heures à 18 heures). Deux cents exposants parmi lesquels les meilleurs pépiniéristes spécialisés de France, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, ainsi que des rencontres et des conférences (Jean-Marie Pelt, dimanche à 16 heures) assurent la qualité de cette manifestation centrée cette fois notamment autour des variétés de chênes.
Parc du domaine de Courson, 91680 Courson-Monteloup, Essonne. Tél. : 01-64-58-90-12. Télécopie. : 01-64-58-97-00. Entrée : 60 F. Restauration sur place. De Paris, autoroute du Sud et RN 20.

● **Saint-Jean-de-Beauregard.** Comme il le fait depuis onze ans, le domaine Saint-Jean-de-Beauregard organise sa fête des « fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui » qui a lieu cette année les 9 et 10 novembre, de 10 à 18 heures. Le parc et le jardin potager du XVII[e] siècle sont classés monuments historiques. Autour d'un bassin central, plantes annuelles, vivaces et aromatiques, arbres fruitiers en espaliers et en contre-espaliers, serre de cucurbitacées occupent savamment l'espace. Récemment publié, *Saint-Jean-de-Beauregard, l'art du potager fleuri*, de Mic Chamblas-Ploton et Philippe Ferret (La Maison Rustique), illustre le charme agreste du lieu. La propriétaire, Muriel de Curel, y expose certains de ses secrets jardiniers.
91940 Saint-Jean-de-Beauregard, 28 km au sud de Paris, par l'A 10 ou la N 118, sortie les Ulis, puis D 35, direction Chartres. Tél. : 01-60-12-00-01.

Une radio en liberté

On ne se souvient pas du poste à galène, ni des temps héroïques de la radio, quand il fallait une longue patience pour capter les ondes recherchées en observant cette pupille verte qui s'élargissait et se rétrécissait selon que l'on s'approchait ou non de la bonne fréquence. Sans retourner à cette préhistoire, la radio Freeplay, inventée par Trevor Baylis à l'intention des populations du tiers-monde, possède la rusticité de cette époque tout en proposant la palette complète des émissions disponibles. Offrir la modulation de fréquence, les grandes ondes et ces ondes courtes tellement précieuses pour entendre Radio-France internationale ou BBC World Service lorsqu'on se trouve éloigné des principaux centres de diffusion. Cela sans exiger la moindre prise, ni la moindre pile électrique.

Sans revenir à l'heureux temps du moulin à café, de la pompe à eau dans la cour, de la lessiveuse, de la glacière ou de la lampe à pétrole, voici un poste de radio qui fonctionne comme une bicyclette : avec une dynamo, une manivelle, un peu de patience et de l'huile de coude. Pas trop tout de même : soixante tours de manivelle fournissent quarante minutes d'audition... en roue libre. On remonte comme un ressort, on engrange de l'énergie, elle est rendue à petites doses, et on recommence.

C'est une grosse boîte noire, solide et bien posée avec ses 2,7 kilos et sa poignée large. Un badge bleu et jaune dit son nom, « Radio Free », et son projet d'être entendue partout et longtemps, loin des contraintes et du confort de l'électricité. Poste de campagne, radio de brousse, lucarne sonore pour les isolés, les oubliés du progrès ou les rebelles à la modernité technologique.

Fidèle compagnon, source vive d'information pour les habitants des pays où les moyens d'accès sont mal distribués ou trop étroitement contrôlés, c'est un outil de première nécessité.

Originaire d'Afrique du Sud, son inventeur londonien, Trevor Baylis, après avoir obtenu le soutien d'une institution britannique d'aide au développement (Overseas Development Administration), fait fabriquer ses appareils depuis un an, notamment au Cap, dans le pays de Nelson Mandela, qui soutient personnellement cette initiative. D'autre part, une organisation humanitaire, War Child, présente notamment en Afghanistan, est l'un des bénéficiaires de l'idée et diffuseurs de l'objet : chaque fois que dix radios sont vendues (en France, 880 F), une autre est donnée à War Child pour le tiers-monde. L'achat de ce poste est donc un geste à la fois écologique et solidaire.

M. Ch.

★ **Radio Free-Play, construite par Baygen : King Henry Tower, Sovereign Close, London E19HE. Tél. : 00-44-171-702-34-24. Télécopie : 702-32-48. En vente à Paris, chez Conran shop : 117, rue du Bac, Paris 7[e]. Tél. : 01-42-84-10-01. Télécopie : 01-42-84-29-75.**



LIEU

Arrêt buffet à la Muette

LA REGRETTABLE fin des Halles aura eu au moins cela de bon : chaque fois qu'un bâtiment de l'ère industrielle est sur le point de disparaître, on pense à ce pauvre Baltard, et on le garde. Même à Passy, où l'on peut, depuis l'été, aller déjeuner – ou dîner – à La Gare.

Voyageurs sans bagage, sinon celui qui nourrira la conversation, seul et véritable art qu'il convient d'honorer à table, ils entrent dans le pavillon de brique avec sa toiture à la Mansart qui était l'une des escales de la ligne SNCF de Petite Ceinture, aujourd'hui supprimée entre la porte d'Auteuil et le boulevard Flandrin. Les voies étaient libres, le terrain disponible, la gare désaffectée, qu'allait-t-on en faire ? Le bâtiment fut protégé par les Monuments historiques : en revanche, les projets successifs en vue d'une concession par la SNCF à un éventuel exploitant commercial n'obligeaient pas l'utilisateur à conserver le dispositif de la halle métallique qui abritait les quais en contrebas.

Aujourd'hui, le pavillon est intact, rafraîchi, et son enseigne rend clairement hommage à ce qu'il était jusqu'en 1985 : l'endroit s'appelle La Gare, avec, en sous-titre discret, « Restaurant-Bar ». Au niveau de la rue, on ne délivre plus de billets mais des cafés et des apéritifs. Tables de bistrot, mobilier rustique, fauteuils bridge comme avant-guerre, décoration évoquant l'imagerie ferroviaire, feux clignotants, plaques émaillées et panneaux de signalisation récupérés chez les collectionneurs.

LUMINEUX

Le restaurant, lui, s'est installé sur les quais. Sous la charpente métallique conservée et ses piliers en fonte restaurés et repeints, c'est un vaste « loft » à l'américaine, éclairé *a giorno* par une verrière neuve et moderne qui dégage des échappées vers le ciel par-dessus les toits de Passy. A l'emplacement des voies, on a posé un plancher de chêne brut teinté en noir, et, pour cacher le dispositif de climatisation, des fûts de tôle ajourée légèrement rouillée qui évoquent des chaudières anciennes. Sur les murs, un artiste a planté le décor, des silhouettes de wagons de marchandise transportant des légumes et des fruits géants, peints de couleurs vives.

Devant les tables en bois verni, solides comme du matériel roulant, de longues banquettes, recouvertes d'une toile kaki récupérée du côté des fournisseurs de l'armée, évoquent la dureté des Seconde Classe, aussitôt contredite et compensée par des chaises de rotin et une atmosphère de grande véranda. Prolongé par la terrasse, c'est un endroit aéré et lumineux où l'architecte Christian Lévy et le décorateur Marc Hertrich ont su placer plus de deux cents couverts à l'aise dans une sonorité qui évoque un hall de gare des jours fériés, celui des départs en vacances, plutôt que celui, contraignant, des jours ouvrés.

Dans cette ambiance de « buffet de gare » animé et détendu, la rôtisserie imaginée par Patrick Lexcellent, qui avait fait une première expérience typée dans le style relais de montagne à Chamonix, présente un parcours ordonné autour de plats simples où domine la volaille de Bresse, en provenance des fournisseurs du chef Georges Blanc, de Vonnas, dans l'Ain, qui a apporté aide et conseils aux créateurs de l'endroit.

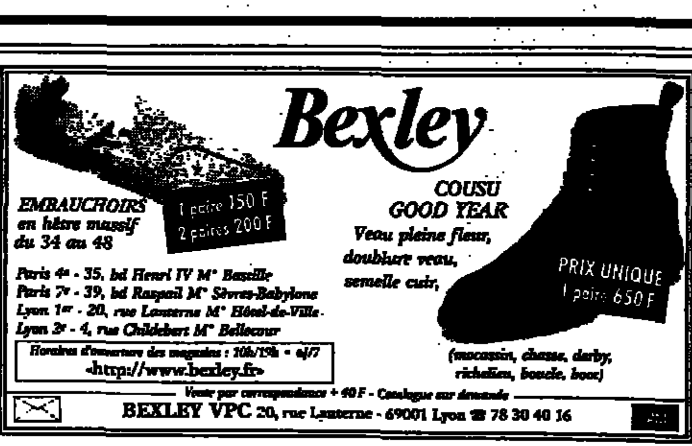
L'agneau et le canard du Sud-Ouest offrent l'alternance à une clientèle venue surtout du quartier, très variée quant aux âges et aux activités : des classiques repas d'affaires aux déjeuners d'agrément pour nouveaux retraités, des retrouvailles de jeunes et d'amis le soir aux lycéennes qui prennent un café entre deux cours ou deux shoppings rue de Passy.

Michèle Champenois

★ **La Gare, 19, chaussée de la Muette, Paris 16[e]. M[o] La Muette. Fermé dimanche. De 12 heures à 14 h 30 (samedi jusqu'à 15 heures), et de 19 h 30 à 23 h 30 (samedi jusqu'à minuit). Tél. : 01-42-15-15-31.**







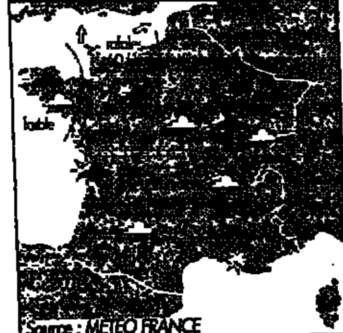
Soleil au sud

L'ANTICYCLONE des Açores va s'étendre au sud de l'Europe, rejetant le courant perturbé océanique vers le nord de l'Europe. Ainsi, le sud du pays, notamment le Sud-Est, bénéficiera de belles éclaircies dimanche, et la moitié nord verra passer deux passages perturbés, le premier s'évacuant vers l'Allemagne en matinée, le deuxième arrivant l'après-midi près de la Manche, avec des éclaircies entre les deux.

Dimanche, les régions du Nord-Est, de la frontière allemande à la Franche-Comté et au nord de la Savoie, se réveilleront sous un ciel gris et faiblement pluvieux. Au fil des heures, les pluies s'estomperont, mais le ciel restera dans l'ensemble très nuageux, de timides éclaircies se manifesteront par l'ouest. Du Nord au Bassin parisien et au Centre, la journée commencera avec un ciel encombré de nuages bas avec localement des brumes, puis des éclaircies se développeront jusqu'en mi-journée, avant que les nuages n'envahissent de nouveau le ciel en cours d'après-midi. En Bretagne, la journée s'annonce maussade sous un ciel gris. Une zone pluvieuse abordera l'ouest de la Bretagne en matinée et se décalera l'après-midi vers la Basse-Normandie. Les pluies seront surtout marquées près de la Manche, où, par ailleurs, le vent de sud-ouest se renforcera pour atteindre 70 km/h en rafales. En Haute-Normandie, le ciel se teintera également de gris l'après-midi, mais les pluies n'arriveront qu'en soirée. Les Pays de la Loire verront la nébulosité se renforcer mais seront épargnés par les précipitations. Dans une petite moitié sud, les conditions seront plus favorables. Le soleil régnera en maître autour de la Méditerranée, agrémenté d'un petit vent de nord-ouest résiduel en basse vallée du Rhône. Dans le Sud-Ouest et le Massif central, les nappes de brouillard se dissiperont en matinée. Le voile nuageux sera temporairement plus épais sur le Bassin aquitain.

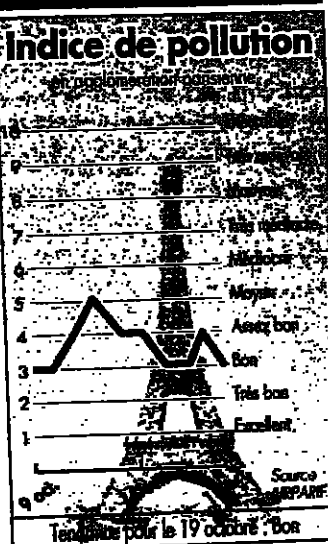
Les températures minimales seront douces, de 7 à 10 degrés, localement plus basses dans le Massif central (4 degrés), un peu plus douces près de la Manche et de la Méditerranée (10 à 13). L'après-midi, il fera 18 à 20 degrés sur les régions méridionales, et 13 à 17 degrés sur le reste du pays, d'est en ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 20 octobre vers 12h00

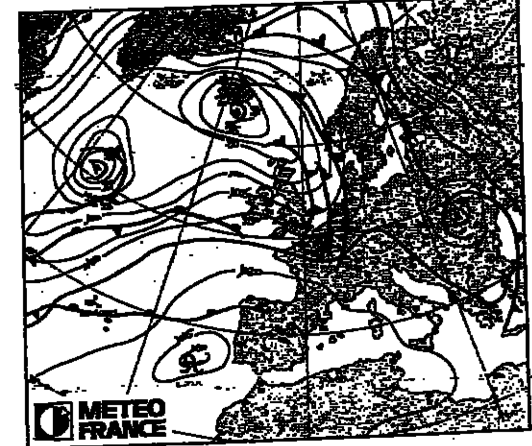
La qualité de l'air



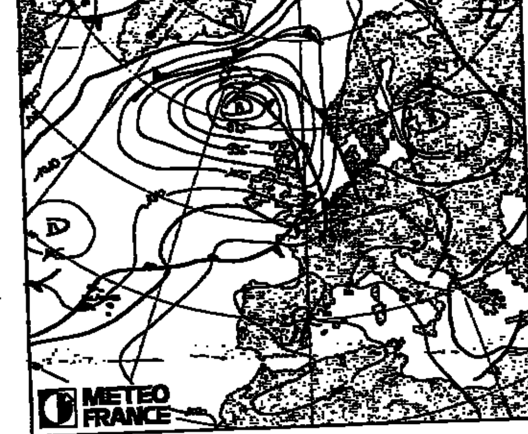


TEMPÉRATURES du 18 octobre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	16/8	TOURS	16/11	CHICAGO	11/3	LISBONNE	23/18	PRETORIA	24/17
AJACCIO	19/9	LILLE	15/10	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	13/8	LONDRES	17/7	RABAT	23/15
BIARRITZ	21/13	LIMOGES	12/10	ALGER	24/12	DAKAR	31/25	LOS ANGELES	18/15	RIO DE JAN.	27/21
BORDEAUX	20/13	LYON	15/7	AMSTERDAM	13/10	DUBAI	34/23	LUXEMBOURG	10/8	ROME	21/7
BOURGES	14/11	MARSEILLE	18/9	ATHÈNES	23/17	DUBLIN	15/8	MADRID	22/13	SAN FRANC.	17/13
BREST	16/12	NANCY	14/9	BANGKOK	35/28	FRANCFORT	12/5	MARRAKECH	32/15	SANTIAGO	21/9
CAEN	17/11	NANTES	18/12	BARCELONE	20/13	GENÈVE	14/8	MEXICO	26/11	SÉVILLE	25/12
CHERBOURG	16/11	NICE	20/11	BELGRADE	19/11	HANOÏ	32/23	MILAN	18/3	ST-PÉTERS.	7/2
CLERMONT-F.	16/12	PARIS	14/11	BERLIN	14/7	HELSINKI	7/7	MONTRÉAL	9/2	STOCKHOLM	11/5
DIJON	14/8	PAU	20/11	BOMBAY	33/22	HONGKONG	29/23	MOSCOU	9/3	SYDNEY	23/17
FORT-DE-FR.	30/23	PERPIGNAN	23/15	BRASILIA	29/24	ISTANBUL	22/15	MUNICH	11/-1	TENERIFE	27/20
		POINTE-À-PIT.	32/24	BRUXELLES	14/11	DJAKARTA	32/24	NAIROBI	26/14	TOKYO	23/15
		RENNES	19/11	BUCAREST	20/6	JÉRUSALEM	34/26	NEW DELHI	33/20	TUNIS	26/17
		ST-DENIS-RÉUNION	29/21	BUDAPEST	15/10	KIEV	12/11	NEW YORK	16/13	VARSOVIE	16/9
		ST-ÉTIENNE	17/10	BUENOS AIRES	23/16	KINSHASA	30/25	PALMA DE M.	23/11	VENISE	15/8
		STRASBOURG	15/7	CARACAS	27/21	LE CAIRE	34/19	PÉKIN	20/8	VIENNE	14/7
		TOULOUSE	19/12			LIMA	21/16	PRAGUE	10/3		



Situation le 19 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 21 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Tenue de soirée obligatoire

LES ESPRITS chagrins diront que c'est peu de chose. Mais les esprits chagrins n'ont que trop de motifs de se lamenter en un temps où les scandales éclatent régulièrement chaque soir et chaque matin, et ce peu de chose est quand même un événement, heureux en somme, et bien parisien.

La tenue de soirée est redevenue *« de rigueur »* à l'orchestre, au balcon et aux premières loges de l'Opéra. Des augures déclaraient prématuré ce retour et prédisaient que le théâtre serait à demi vide. Ils avaient tort : on a refusé du monde. On a même refusé des gens en veston, ignorant sans doute le sens du mot « rigueur ». Et l'on vit, au contrôle, quelques scènes de comédie servir de prélude à *Faust*. Poliment, mais fermement, les messieurs de la boîte à sel firent faire demi-tour, comme à la grille du quartier, en les priant d'aller *« se mettre en tenue »*, à ceux qui croyaient pouvoir forcer la consigne.

Du côté des femmes, beaucoup de jolies robes portées avec élégance ; au milieu de l'orchestre, une aigrette démesurée faisait plaindre le monsieur placé derrière cette coiffure qui, n'étant pas un chapeau, pouvait impunément narguer la règle et brimer les voisins. Du côté des hommes, presque autant d'habits et de gilets blancs que de smokings et de cravates noires (qui jadis, ou même naguère, eussent aussi fait « demi-tour »).

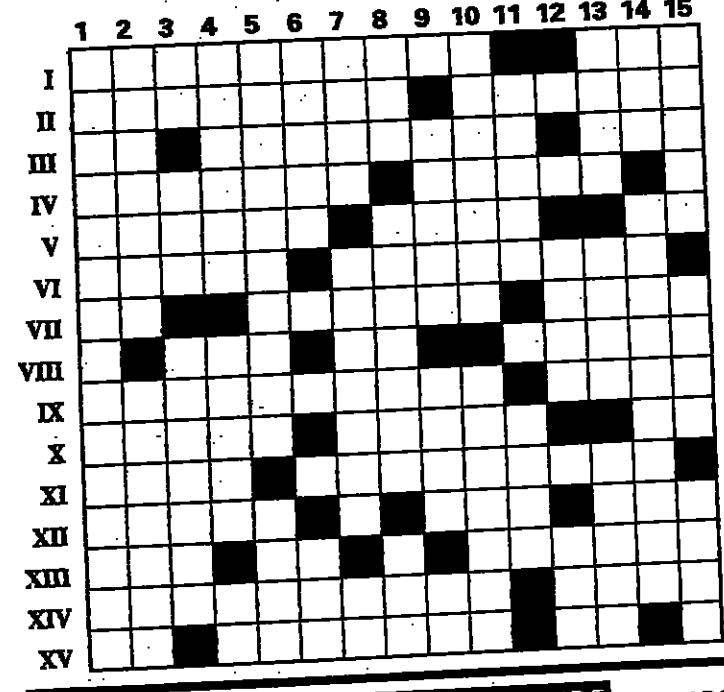
Sur tous les visages, un air discrètement heureux, l'air de gens qui retrouvent une tradition rompue depuis sept ans mais point si bien morte que l'affirmaient les prophètes de malheur. Au foyer de la danse, à l'entracte du ballet, grande animation : société peu nombreuse, mais choisie ; baisemains, charmants sourires et bonbons offerts. Et partout, dans les couloirs, un air de fête.

René Dumesnil
(20-21 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

PROBLÈME N° 6934



HORIZONTALEMENT

I. Char fleuri. Renouvela son entourage. – II. Ne frappe plus guère à notre porte. Marchands de couleurs. – III. Abréviation. L'un nage, l'autre vole. Partie d'une charrue. – IV. Qui porte la « poisse ». Un angle ouvert ou un esprit fermé. – V. Négligées. Scie. En lice. – VI. Confondre. Billet doux adressé à l'élu en puissance. – VII. D'un auxiliaire. Constituée en association. Va dans les cordes et finit souvent au tapis. – VIII. Tête portant la barbe en pointe. Article étranger. Chiffre. – IX. Evite les tuiles en refusant les ardoises. Auxiliaire. – X. Image. Centres intellectuels. Prisèrent (épelé). – XI. Essence. Extirpées. – XII. Fleuve. Demi-droite. Séparation de corps. – XIII. Fait s'écrouler bien des échafaudages. Conjonction. Incroyable. – XIV. Effervescence précédant le débordement d'une soupe au lait. Golfe. – XV. Abréviation. Met les gaz. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Avec de telles femmes, l'aventure est plus bonne que belle. – 2. Sont particulièrement gênants quand ils vous tiennent la jambe. Bonnes, elles sont désintéressées. – 3. Source de vie du menu fretin. Terre. Fait du mal. – 4. Ne brûle pas les doigts d'un harpagon. Saupoudrée de chapelure. Bruit. – 5. On l'arrête afin de pouvoir le suivre. Le plus fou n'est pas toujours celui qu'on pense. – 6. Pour les artistes ou les spectateurs. Adverbe. – 7. Prendre connaissance. Telles certaines duchesses indésirables au palais. Note. – 8. Mesure. Fournit le couvert. Celle des fous donna naissance à un poème et un tableau. – 9. Dense, sur des aires populaires. Soutien de fortune contre la ruine. Négation. – 10. Crochète en tricotant. Défection dans un tuyau d'échappement. – 11. Il avait intérêt à garder les pieds sur terre. Possessif. – 12. Poids lourd. Sigle. – 13. Femme de prix. Menu, il ne figure pas toujours sur la carte. Une seule minute peut y durer des heures. – 14. Page. Accueille des éclopés. – 15. Dans les régions chaudes ou dans la gelée. Figure biblique. Ville étrangère.

SOLUTION DU N° 6933

HORIZONTALEMENT

I. Instables. – II. Macédoine. – III. Prison. – IV. Ure. Are. – V. Berceuses. – VI. Os. Set. – VII. Insuccès. – VIII. Aï. Team. – IX. Baden. Bah ! – X. Li. Acul. – XI. Quêteur.

VERTICALEMENT

1. Impubliable. – 2. Narre. Niai. – 3. Scier. – 4. Tes. Couteau. – 5. Adolescence. – 6. Bon. Ca. Ut. – 7. Li. Assemble. – 8. Entrées. – 9. Se. Est. Char.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 22 octobre

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER :** 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).
■ **L'HÔTEL DE BOURRIENNE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 58, rue d'Hauteville (Institut culturel de Paris).
■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 14 h 30, angle de la rue du Faubourg Saint-Antoine et de la rue de Charonne (Tourisme culturel).
■ **LES GRANDS BOULEVARDS** (55 F), 14 h 30, 21, boulevard Saint-Martin (Europ explo).
■ **L'HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE** (45 F), 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (Monuments historiques).
■ **LES JARDINS DU 5e ARRONDISSEMENT** (35 F), 14 h 30, dans le square de Cluny à l'angle du boulevard Saint-Germain et du boulevard Saint-Michel (Ville de Paris).
■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : le Paris des philosophes au XVIIIe siècle, 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE D'ORSAY :** visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** récits, mythes et légendes (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).
■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 14 h 30, sortie du métro Cité sortie côté Marché aux fleurs (Christine Merle).
■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Bagnolet côté boulevard Mortier (Me Cazes).
■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Isabelle Hauller).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

ARTS En vingt-huit grands tableaux, le Musée de Grenoble présente la première rétrospective en France du peintre américain Morris Louis (1912-1962). Contemporain de Jackson Pollock, il en prolonge les découvertes formelles et se révèle un coloriste parmi les plus radicaux de ce siècle. ● SON AMITIÉ avec Clement Greenberg, *le pape de la critique new-yorkaise des années 50*, déboucha sur une véritable collaboration, qui excède de loin les rapports habituels entre un théoricien *et un artiste*. ● L'EXPOSITION est l'occasion d'une importante donation – trois tableaux – au Musée de Grenoble et permet de le révéler au public français. Ce peintre méconnu est *aujourd'hui représenté* par le galeriste new-yorkais Andre Emmerich, associé à la maison de vente Sotheby's : sa *célébrité* nouvelle ne devrait pas laisser les marchands européens indifférents.

Morris Louis, un coloriste condamné à la perfection

Le Musée de Grenoble présente jusqu'au 16 décembre la première rétrospective en France du plus injustement méconnu des grands peintres américains, disparu en 1962. Les vingt-huit grands formats exposés vont permettre de le révéler au public français

MORRIS LOUIS. Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. Jusqu'au 16 décembre. Catalogue bilingue français-allemand (l'exposition a été présentée à Münster au printemps), 144 pages, 180 F, éditions Musée de Grenoble et Réunion des musées nationaux, diffusion Seuil.

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Vingt-huit tableaux pour une rétrospective, cela paraît bien peu. Mais c'est qu'elles sont grandes, ces toiles, très grandes. Elisabeth Besson, commissaire de l'exposition, les a installées dans les petites salles du Musée de Grenoble, heureux artifice d'accrochage qui les fait apparaître encore plus monumentales. Ces dimensions imposantes les sauvent de l'ouvrage de dames. L'originalité de Morris Louis, c'est sa couleur, une acrylique diluée comme de l'aquarelle. Parfois, rarement il est vrai, elles sont trop suaves. Le plus souvent, les tons deviennent acides, *le peintre ose des rapports impossibles*, et parvient à les faire tenir ensemble.

Morris Louis est un grand coloriste, à la fois virulent et décoratif, comme Matisse. Le Matisse des papiers découpés qui taillait directement dans la couleur : Louis n'utilise pas de pinceau, il épand mystérieusement la couleur sur la toile brute, qui s'en imprègne. Teinture plutôt que peinture, le liquide dilué pénètre au plus profond des fibres, dirigé par inclinaison du support ou par un *bâton recouvert de tissu. Qu'on ne* se méprenne pas : l'exercice suppose une dextérité peu commune. A la moindre hésitation, c'est le pâté. Louis est condamné à la perfection – ou à l'autodafé. On estime à trois cents le nombre des tableaux détruits par l'artiste.



MARCEL LA LOUIS BRENNER/ANDRE EMMERICH GALLERY, NEW YORK

Lambda II (1960). Acrylique sur toile.

DÉPASSER POLLOCK

Ce procédé que Louis porte à sa plénitude, il le doit à un autre peintre, Helen Frankenthaler. Lors d'une visite à son atelier, en 1953, *Morris Louis examine longuement* un grand tableau, *Mountains and Sea*, réalisé grâce à de la peinture versée sur la toile, à la manière des *drippings* de Jackson Pollock, mais très diluée. La question que se posaient alors de nombreux peintres américains tournait précisément autour de l'aboutissement auquel était parvenu Pollock. Une impasse, semblait-il, après laquelle la peinture semblait impossible. Pollock lui-même devait revenir à une certaine forme de figuration. La technique entrevue chez Frankenthaler ouvrait une voie nouvelle, vers une planéité absolue du tableau, qui permettait *néanmoins les transparences et les* superpositions. Morris Louis a alors quarante et un ans. Il lui reste moins de dix ans à vivre, et toute l'œuvre représentée à Grenoble s'échelonne sur cette période.

Pourtant, Louis avait commencé sa carrière bien avant la rencontre avec Frankenthaler. Diplômé de l'institut d'art de Baltimore en 1932, il avait travaillé à des fresques commandées dans le cadre du WPA *(Public Work Progress Administra*tion) et peint des tableaux pour le Federal Art Project, le programme d'aide aux artistes lancé par l'administration Roosevelt. Son œuvre était alors des plus figurative, très marquée par la peinture de Max Beckmann, et privilégiait les sujets politiques et sociaux, comme d'ailleurs celle de la plupart des peintres américains de l'entre-deux-guerres. Comme eux, il était attentif à la *montée des totalitarismes et militait* dans les rangs antifranquistes.

De cette période, l'exposition de Grenoble ne retient rien, sinon dans l'excellent catalogue qui l'accompagne. Un des auteurs, Henri de Buretel, va même jusqu'à définir la peinture des dix dernières années de Louis comme son *« œuvre véritable »*. L'exposition commence tout de même par quatre œuvres de 1951, quand Louis se cherche encore un style. Ecritures blanches sur fonds sombres, elles tournent en *rond. Louis est alors un bon expres*sionniste abstrait, parmi d'autres. Et bien moins visible que beaucoup de ses confrères, puisqu'il vit à Washington à une époque où il n'est bon bec que de New York.

En 1953, il rencontre un génie, bon ou mauvais, le critique d'art Clement Greenberg, dont le rôle sera essentiel. D'abord parce que c'est lui qui présente Louis à Frankenthaler. Ensuite parce que Greenberg est déçu par l'évolution de Pollock, qu'il a tant défendu. La peinture de Louis, qui s'accommode parfaitement d'une analyse exclusivement formelle, s'adapte exactement aux théories de Greenberg. Le critique va défendre le peintre à travers ses articles, bientôt relayé par William Rubin, le conservateur du Museum of Modern Art de New York. Mais Greenberg va être plus qu'un théoricien pour *devenir un véritable* conseiller pour Louis.

Après la mort du peintre, c'est lui qui, avec le marchand Andre Emmerich, assura la diffusion de son œuvre. Et plus encore : de son vivant, Morris Louis exposa peu. Sa première exposition personnelle, préfacée par le critique français Michel Tapié, eut lieu en 1957 à la galerie Martha Jackson de New York. Lors de la seconde, à la galerie French and Company, toujours à New York, en 1959, il montre vingt-trois toiles, sélectionnées par Greenberg. Jusqu'à sa mort, le 7 septembre 1962, Morris Louis fait l'objet d'une demi-douzaine d'expositions personnelles. Or, ce n'est qu'à l'occasion d'expositions que ses toiles sont tendues sur des châssis. Une de ses séries, baptisée *Unfurleds*, comporte approximativement cent soixante toiles. Deux seulement furent tendues du vivant de l'artiste. Les autres demeurèrent roulées dans son atelier. Sans que leur composition ait été déterminée, puisque Louis ne choisissait les dimensions *et le* cadrage de ses tableaux qu'au moment où il découpait sa toile peinte pour la fixer sur un châssis.

L'INFLUENCE D'UN CRITIQUE

Après sa mort, Greenberg se chargea de la besogne, laquelle n'est pas anodine. Il le fit avec toutes les précautions souhaitables, certes, mais il n'est pas fréquent de voir un critique d'art décider de la composition et de la dimension d'une œuvre. Greenberg s'en est expliqué, à propos d'une autre variable de l'art de Morris Louis, l'accrochage : *« La décision de savoir quel côté d'une peinture de chevalet est le sommet, le bas, le côté droit ou le côté gauche n'est pas irrévocable, et Louis sentait que la particularité de son art autorisait une nouvelle souplesse de ce point de vue.* (...) *En tout cas, il avait le sentiment que, si sa peinture était bonne, elle se révélerait, quelle que soit la manière dont elle était accrochée... »*

Le procédé peut surprendre, même s'il anticipe les préoccupations de bien des artistes actuels, pour lesquels le peintre doit se tenir le plus loin possible de son tableau, laissant en quelque sorte la peinture s'y déposer d'elle-même. Néanmoins, qu'une peinture *puisse* résister accrochée dans n'importe quel sens, mais aussi recadrée *post mortem*, témoigne d'un bien grand talent. Morris Louis n'en manquait pas, et Clement Greenberg non plus.

Harry Bellet

Donation, musée et marché

Certaines expositions ont une histoire. Celle-ci commence par une rencontre, à Milan, entre Marcella Louis Brenner, veuve du peintre, et l'historienne d'art Nathalie Vernizzi. *« Pourquoi n'y a-t-il jamais eu de rétrospective Louis en France ? »*, demande l'universitaire. *« Et qui pourrait l'organiser ? »*, rétorque la veuve. Nathalie Vernizzi la met en contact avec Serge Lemoine, directeur du Musée de Grenoble. Il organise l'exposition, et obtient la mise en dépôt de trois œuvres qui doivent désormais faire l'objet d'une donation.

Une bonne opération pour le patrimoine national : les prix des **grands tableaux de Louis, en vente publique, oscillent aujourd'hui entre 500 000 F et 900 000 F environ. Une bonne opération également pour le marchand André Emmerich, associé à la maison de vente Sotheby's : avec la caution culturelle (méritée) du Musée de Grenoble, Morris Louis le méconnu devrait devenir la coqueluche des galeries parisiennes.**

Les rythmes sensuels de la photographe Isabel Munoz

RYTHMES. La Filature, 20, allée Nathan-Katz, Mulhouse. Tél. : 03-89-36-28-04. Jusqu'au 8 décembre.

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Du rythme, il y en a à la Filature de Mulhouse. Cette scène nationale accueille des spectacles de danse, de théâtre, de musique et diffuse vidéo et cinéma. Elle abrite également une galerie photographique bien lotie quand la plupart des bâtiments similaires se *contentent d'un réduit, coincé* entre les toilettes et l'ascenseur, histoire de pouvoir ajouter une ligne supplémentaire à leurs programmes. Cet espace mulhousien, qui présentera en janvier une exposition Kertész, va comme un gant aux rythmes graphiques et sensuels de l'Espagnole Isabel Munoz. Cette Barcelonaise développe depuis quinze ans, un travail sur le corps. Nîmes l'avait découverte en 1993, Arles a présenté sa tauromachie en 1995. Mulhouse dévoile cinq fragments : le flamenco, le tango, les danses orientales, la lutte turque, le Cambodge.

Pour chacun des sujets, Isabel Munoz instaure une allégorie du couple, une chorégraphie des muscles, une gestuelle ancestrale, des vêtements qui définissent une civilisation ou un art de vivre. Dans ses tirages grand format, on *voit beaucoup de mains*, de cuisses, de muscles tendus, de chutes de reins, de fesses, mais quasiment jamais de visages. C'est le désir affiché d'Isabel Munoz qui refuse d'identifier, de dater, d'inscrire socialement les images pour que le spectateur puisse mieux se confronter à la sensualité qui se dégage de ces fragments de chair et d'étoffe mariés dans des rites séculaires. Cette impression est accentuée par le choix du noir et blanc mais aussi par les tirages au platine qui magnifient l'image, multiplient les nuances de gris et instaurent une distance entre la photo et le spectateur.

LA CHAIR ET LA PIERRE

Pour le flamenco, les corps se rapprochent, s'opposent, se touchent, se confrontent, dans un jeu de mains et de mouvements. Pour le tango, le jeu est plus brutal, plus sexy, inscrit dans le décor populaire des ruelles de Buenos-Aires. Pour les danses orientales, la femme est seule, son corps plus généreux, la peau plus blanche, les matières de la robe plus présentes, en dialogue permanent avec le sable du désert. Pour les lutteurs turcs, les poses sont statiques, maniérées, le torse masculin prend du relief, puissant, huilé, bandé par l'effort.

Dans cet ensemble, la série cambodgienne détonne. Les doigts tendus, les poignets et les bras parés de bijoux s'impriment sur le papier blanc, suivant une gestuelle codée. Le dialogue s'instaure cette fois entre la chair et la pierre, entre les élégants bras décorés et les sculptures antiques, elles-mêmes mutilées par les pillages. Notre époque est submergée de photographies représentant un corps malade, déformé, meurtri par la guerre et le mal-être. Isabel Munoz travaille à contre-courant, simplement guidée par la sensualité. Et le plaisir du spectateur.

Michel Guerrin

DANS LES GALERIES

A. R. PENCK

La Mort du temps, Galerie Jérôme-de-Noirmont, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 01-42-89-89-00. Du lundi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 23 novembre.

■ Quand, au début des années 80, la vague de la nouvelle peinture allemande a commencé à se répandre, les toiles de Penck ont connu un succès immédiat. C'était alors des signes graphiques simples, des pictogrammes élémentaires noirs qui pullulaient sur un fond blanc. Ce style entretenait quelques relations avec celui du plus célèbre des graffitistes new-yorkais, Keith Haring, et semblait annoncer une recrudescence du *primitivisme, un retour* à la caverne primordiale. *Quinze ans plus tard*, à peine moins célèbre qu'auparavant, Penck a peu changé. Sans doute le fond n'est-il plus systématiquement blanc, mais bleu azur, vert tendre, rouge sang. Sans doute la composition s'ordonne-t-elle plus nettement en frises. Mais les signes demeurent, bonshommes réduits à une silhouette façon Lascaux, animaux que l'on croirait inspirés de Font-de-Gaume, pictogrammes cruciformes ou ronds. La répétition étant parfois mauvaise conseillère, les œuvres récentes cèdent souvent à la facilité. Penck fait du Penck. Il le fait assurément mieux que n'importe qui, mais enfin, cela demeure du Penck, une rhétorique plaisante et décorative. Les toiles les plus intéressantes sont celles où le système s'exaspère, où la citation tourne au pastiche, où l'accumulation des références glisse à l'opéra bouffe en costumes magdaléniens. Il n'est pas sûr, cependant, que ce comique soit volontaire.

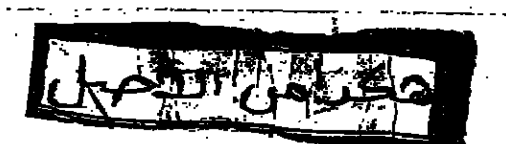
Ph. D.

VLADIMIR SKODA

Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Tél. : 01-43-54-85-30. Du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 26 octobre.

■ Sereinement, Skoda poursuit son œuvre, qui ne se prête pas à l'exhibitionnisme. Sculpteur, praticien de la forge et du fer, il emploie les plus lourds des matériaux pour suggérer la réalité la plus immatérielle, celle des cieux étoilés. Il lui suffit, pour y parvenir, d'une sphère pleine ou évidée, d'un *disque qui se balance devant un projecteur*, du constraste que produisent le métal rugueux et brûlé et le même métal poli et lumineux. Ainsi construit-il sa cosmogonie, muette mais mobile, traversée de météores, éclairée par des lunes à éclipse. Les dessins qu'il expose en compagnie de ses sculptures relèvent de la même inspiration et de la même discipline : épurés, ils n'en vibrent pas moins de lumière. D'une géométrie simple en apparence, ils n'en suggèrent pas moins des voies lactées, des corps célestes, des trajectoires interminables. Tradition poursuivie du minimalisme ? Si l'on veut. Mais tradition cultivée non point pour elle-même, mais pour ce qu'elle permet, le développement d'une poétique contemporaine, lestée de symbolisme. On songe aux Kupka les plus abstraits, à Van Doesburg, à Newman. C'est dire la qualité et l'intégrité de l'œuvre.

Ph. D.



Le rapport Rigaud préconise une « refondation » du ministère de la culture

La commission mise en place par M. Douste-Blazy a rendu ses conclusions. Elle recommande le renforcement du secteur des enseignements artistiques et celui des industries culturelles

Chargé, au mois de janvier, par Philippe Douste-Blazy, de diriger une commission de réflexion sur la « refondation de la politique culturelle », Jacques Rigaud, actuel PDG de la station de radio RTL, a remis, vendredi 18 octobre, au ministre de la culture, les conclusions des travaux de cette commission. Une vingtaine de personnalités ont auditionné plus de cent cinquante personnes venues des horizons les plus divers. Réaffirmant le rôle capital de l'Etat, qui a toujours pesé d'un poids significatif dans le monde culturel, ce rapport préconise le renforcement de la coopération interministérielle et la création d'une nouvelle délégation aux industries culturelles responsable des questions de propriété intellectuelle, qui serait dotée d'un Conseil national des industries culturelles. Cette délégation serait notamment chargée de suivre le développement du multimédia et des réseaux électroniques.

JACQUES RIGAUD est un vieil habitué du panorama culturel français, qu'il scrute depuis divers observatoires. Ancien directeur du cabinet de Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles sous Georges Pompidou, PDG de RTL, président de l'Admical, association vouée à la promotion du mécénat d'entreprise, inspirateur des Centres culturels de rencontre, il publie, en 1995, *L'Exception culturelle* (éd. Grasset), essai où il décortique la politique menée par la Rue de Valois depuis quelques décennies. Il constate une ossification progressive des missions du ministère sans pourtant esquisser de solutions pour y remédier.

En janvier 1996, Philippe Douste-Blazy lui confie une commission pour étudier *« la refondation de la politique du ministère de la culture »*. Jacques Rigaud réunit alors une vingtaine de personnalités très diverses. Le groupe auditionne plus de cent cinquante personnes d'horizons différents. Le rapport de la commission a été présenté le 18 octobre au ministère. Il commence par un état des lieux. L'Etat français a toujours pesé d'un poids significatif dans le monde culturel. Son rôle s'est singulièrement accru depuis la création du ministère de la culture par André Malraux, et durant les années Lang.

Un sondage réalisé par l'IFOP en juin 1996, à la demande de la commission, conforte d'ailleurs cette présence : 56 % des Français estiment *« tout à fait souhaitable »* et 34 % *« plutôt souhaitable »* que l'Etat participe au financement des activités culturelles. Par ailleurs, 48 % des personnes interrogées estiment que les pouvoirs publics ne dépensent pas assez pour la culture, 12 % seulement qu'ils dépensent trop et 35 % qu'ils dépensent *« juste ce qu'il faut »*. En dépit de ces opinions favorables, Jacques Rigaud estime qu'une *« refondation »* du ministère s'impose.

UN SYSTÈME GRIPPÉ

Trois faits majeurs ont en effet bouleversé la donne depuis une quinzaine d'année : la décentralisation mise en œuvre à partir de 1982 ; le développement considérable du marché lié à la culture ; l'accroissement du tissu associatif. Le système se grippe aujourd'hui, d'autant plus que l'argent est plus rare, la pression du marché impérieuse, les pesanteurs administratives et corporatistes croissantes et les contours du champ à couvrir de moins en moins nets.

De plus l'accès du grand nombre à la culture reste un objectif encore lointain. *« La République* [doit] *faire pour la culture ce qu'elle avait entrepris depuis un siècle pour l'instruction. »* Seul en France, dit Jacques Rigaud, l'Etat est armé pour cette tâche, car il peut assurer une fonction de régulation. On ne peut pas faire confiance à la seule logique du marché. *« Ce n'est pas faire preuve de passéisme,* souligne le PDG de RTL, *que d'affirmer que le marché ne saurait sans graves dangers pour nos équilibres et notre identité envahir tout le champ de la culture. »*

Comment le ministère pourrait-il répondre à ses nouveaux objectifs ? En simplifiant ses circuits et ses directions, pour mieux se déployer sur d'autres terrains moins balisés (nouvelles technologies, audiovisuel, multimédia, industries culturelles). En accroissant son influence dans tous les secteurs de l'Etat, *« sans chercher nécessairement à accroître son propre territoire »*.

Car le rapporteur note bien que *« la culture est une dimension, et pas seulement un secteur de l'action gouvernementale »*. Pour sensibiliser l'ensemble du gouvernement à cette *« ardente obligation »*, mal perçue par les collègues de Philippe Douste-Blazy, Jacques Rigaud préconise la création d'un comité interministériel des affaires culturelles, présidé par le premier ministre – son secrétariat technique étant assuré par le ministre de la culture –, associé à un fonds d'innovation culturelle, bénéficiant d'une dotation budgétaire. Ces instances devraient permettre le renforcement de la coopération interministérielle, en particulier avec les affaires étrangères.

LA LOI DE 1988

Dernier volet du rapport : la décentralisation. Elle doit offrir un nouveau cadre à la collaboration de l'Etat et des collectivités locales : redéfinition des cadres régionaux ; création d'établissements publics culturels locaux ; renforcement du rôle des directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Deux chapitres sont consacrés à des sujets spécifiques. Le premier traite des enseignements artistiques, présentés comme une *« cause nationale »*. Parmi les recommandations de la commission : l'application de la loi de 1988, complétée par une loi de programmation budgétaire.

Dans le second, Jacques Rigaud réclame la création au sein du ministère d'une véritable délégation aux industries culturelles, responsable des questions de propriété intellectuelle, et dotée d'un Conseil national des industries culturelles. Cette délégation serait le *« lieu d'un débat interprofessionnel »* et serait chargée de la mise en œuvre d'une politique culturelle du multimédia et des réseaux électroniques. *« Va-t-on laisser aux grandes multinationales du loisir le monopole du développement – sur le mode du "parc de loisirs" de type Eurodisney – du patrimoine des industries culturelles ? »*, demande le rapporteur.

Il conclut en indiquant le nouvel enjeu du développement culturel qui *« doit viser l'ensemble de la population, c'est-à-dire le peuple, et non seulement des publics dont on voit bien aujourd'hui qu'une action culturelle même résolue ne peut les accroître qu'à la marge. (...) La commission a jugé nécessaire d'insister sur l'éducation artistique et culturelle et sur les industries culturelles, parce qu'elle a la conviction que c'est sur ces terrains que se joue l'avenir de la culture dans une société démocratique comme la nôtre »*.

E. de R.

COMMENTAIRE

BOÎTE À OUTILS

Défense et illustration de l'exception culturelle française : la commission présidée par Jacques Rigaud ne mâche pas ses mots. A l'heure de la tentation ultra-libérale et du bradage technologique de Thomson Multimédia, elle rappelle qu'en France le rôle de l'Etat est essentiel en matière culturelle. Elle justifie fermement la dépense culturelle au moment où il semble que, « au sein même de l'appareil d'Etat, on ait décidé d'instruire [son] procès ». Elle indique nettement que « la politique culturelle ne saurait être traitée comme une annexe de la politique sociale » et insiste sur « la nécessité d'une régulation d'ensemble du marché ».

Ces bonnes intentions suffisent-elles pour « refonder » le ministère d'André Malraux et de Jack Lang ? Ingénieux bricoleur, Jacques Rigaud a entassé dans sa boîte à outils une séduisante panoplie d'instruments variés. Grâce à eux, nous dit-il, la mécanique culturelle doit repartir sans à-coups.

Encore faudrait-il que la Rue de Valois dispose d'un mécanicien déterminé et que l'Elysée manifeste sa volonté de changement. Une refondation culturelle ne peut avoir de sens que si elle s'inscrit dans une politique dynamique. S'il en allait autrement, le rapport Rigaud irait, comme trop de ses semblables, dormir dans un tiroir.

Emmanuel de Roux

DÉPÊCHES

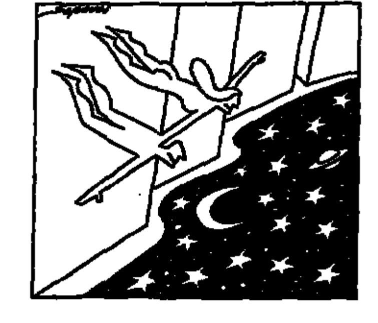
■ **PRIX LITTÉRAIRES** : le Jury Femina a rendu publique, jeudi 17 octobre, sa dernière sélection. Pour le Femina français : *Week-end de chasse à la mère*, de Geneviève Brisac (L'Olivier), *Aimer*, de René de Ceccatty (Gallimard), *Mademoiselle Chambon*, d'Eric Holder (Flammarion), *La Province éternelle*, de Jean-Pierre Ostende (L'Arpenteur), *Le Chasseur zéro*, de Pascale Roze (Albin Michel). Pour le Femina étranger : *Demain dans la bataille pense à moi*, de Javier Marias (Rivages), *A contre-vie*, d'Augusto Roa Bastos (Seuil), *Au-delà des illusions*, de Duong Thu Huong (Picquier).

■ **Le Jury du prix Interallié** a rendu publique, jeudi 17 octobre, sa seconde sélection : *Nous serons comme des dieux*, d'Eve de Castro (Albin Michel), *Un coin du voile*, de Laurence Cossé (Gallimard), *La Guerre*, de Philippe Dagen (Grasset), *Les Derniers Jours*, de Stéphane Denis (Fayard), *Largo*, de Raymond Girard (Denoël), *Rhapsodie cubaine*, d'Eduardo Manet (Grasset), *L'Enfant perdu*, de Cédric Morgan (Phébus).

■ **ARCHITECTURE** : l'Équerre d'argent, qui récompense le meilleur bâtiment construit dans l'année, a été attribuée au Musée de la civilisation celtique de Mont-Beuvray (Nièvre), dû à l'architecte Pierre-Louis Faloci. Le jury a décerné un prix spécial aux bureaux de la CNP d'Angers (Fabrice Dusapin et François Leclercq) et une mention au remodelage de 480 logements sociaux à Lorient (Roland Castro). Le Prix de la première œuvre 1996 est allé aux Archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence (Thierry Lacoste, Antoinette Robain et Claire Guieysse).

Le demi-siècle de Patrice Caratini

Le contrebassiste réunit le jazz français



« CE N'EST PAS tous les jours qu'on passe le cap du demi-siècle », s'est dit un matin, ou un soir, le contrebassiste Patrice Caratini. Il est d'une génération qui est passée par toutes les phases du métier depuis le milieu des années 60, à une époque où le « métier » voulait dire savoir jouer de tout, dans tous les contextes, avec tout le monde : on l'entend au fond des clubs de jazz, au milieu de pupitres variés, accompagnateur dans la chanson pas trop bête, puis il est de quelques formations marquantes (des trios avec Marcel Azzola et Marc Fosset, un autre avec Juan Jose Mosalini et Gustavo Beteylmann, un moins connu avec Dominique Pifarély et Martial Solal), il est soliste, compositeur, chef d'orchestre (son onztet dont vient d'être réédité en un double CD *Endeka/Viens dimanche* chez Label Bleu, augmenté de l'inédit *Fragments*), arrangeur, enseignant (au Centre d'improvisation musicale), producteur, éditeur, agitateur... Pour son demi-siècle il a convié ses amis, car il est aussi homme d'amitiés tenaces. On cite, dans le désordre, Azzola, Mosalini, Benjamin Henocq, David Chevalier, Fosset, Philippe Macé, Beytelmann, Andy Emler, Georges Arvanitas, Martial Solal, Eric Barret, Laurent Dehors, François Jeanneau, André Villéger, Denis Leloup, Eric Le Lann, Pifarély... soit, là aussi, presque un demi-siècle de jazz en France.

★ Trianon, 80, bd Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 17 heures, le 20 octobre. Tél. : 01-44-92-78-04. De 70 F à 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Pascal Bertin, Andreas Scholl, Dominique Visse (hautes-contre), François Couturier (piano)
Ils voulaient prouver qu'on peut monter plus haut que les Trois Ténors. C'est fait. Le disque (Harmonia Mundi) est hilarant et pas si ironique que cela. On se laisserait même prendre aux charmes androgynes de la Carmen d'Andreas Scholl.
Œuvres de Bizet, Offenbach, Massenet, Purcell et Donizetti.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 20. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Coco Robicheaux
Rescapé des excès psychédéliques des années 60, cet aventurier du bayou, élève de Dr John, agite ses longues tresses blanches au rythme d'un blues funky et marécageux. Couvert d'amulettes, ce prêtre vaudou conte les histoires de La Nouvelle-Orléans interlope et envoûte de sa voix rauque.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 19. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Collectif Mu
Annoncé dans nos pages programmes du *Monde* daté mardi 15 octobre, les soirées des 20 et 21 octobre de la formation originaire de Chalon-sur-Saône, remarquée notamment à Cluny (*Le Monde* du 4 septembre), sont reportées début décembre.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Tél. : 01-40-26-46-60.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BOGUS
Film américain de Norman Jewison
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e
VF : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
Film français de Bertrand Tavernier
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

DRAGON BALL Z 2
Film japonais de Shigeyasu Yamauchi
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
Film américain de Steve Buscemi
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
Film franco-slovaque de Martin Sulik
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LABYRINTHE
Film franco-arménien-tchèque de Mikael Dovlatian
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

Le Livre de cristal
Film suisse de Patricia Plattner
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA PROMESSE
Film belge de Jean-Pierre
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES VOLEURS DE CINÉMA
Film italien de Piero Natoli
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

LES EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES (Fin., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10).
BEAUTIFUL THING (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er.
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
CAMELEONE (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
DEAD MAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
LES ENFANTS DE LA NATURE (islandais, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LE FACTEUR (It., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e.
FARGO (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
FEW OF US (Lit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).
JANE EYRE (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LONE STAR (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; v.f. : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
PARTY (Fr.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
PHÉNOMÈNE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
PONETTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
PULP FICTION (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
ROCK (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE ROI DES AULNES (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
RONDE DE FLICS A PÉKIN (Chin., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).
LES SABLES MOUVANTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
SECRETS ET MENSONGES (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
SMOKE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
THE CELLULOID CLOSET (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
THE VAN (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; UGC Triomphe, 8e.
UNE VIE NORMALE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).
LES VOLEURS (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
WALKING AND TALKING (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 13h30.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 16 heures.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 21 heures.
CONTES IMMORAUX (**) (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 21h30.
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07) samedi 16h10, 18h10, 20h10.
CROOKLYN (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 14h30.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 14h30.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11h25.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 18h30.
L'ENFANT NOIR (Fr.-Gui.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) dimanche 14h20.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12h10.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11h20.
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Brady, 10e (01-47-70-08-86) samedi 16h20, 19h40.
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 21h50.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 19h20.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 18h20.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12h05.
LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES (Fr.) : Denfert, 14e (01-43-21-41-01) dimanche 10h30.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19h20.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 17h10.
LES TEMPS MODERNES (A.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 17h30.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 22h10.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 17 heures, dimanche 14 heures.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Youssef Chahine : Ciel d'enfer (1954, v.o. s.t.f.), de Youssef Chahine, 16h30 ; le Démon du désert (1954, v.o. s.t.f.), de Youssef Chahine, 19 heures ; les Eaux noires (1956, v.o. s.t.f.), de Youssef Chahine, 21h15.
LUNDI
Avant-première : Parfait Amour (1996), de Catherine Breillat, 20 heures.
MARDI
Conférence de Michel Chion : Son et mise-en-scène, 18h30.

SALLE RÉPUBLIQUE
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Le Cinéma de la cruauté : la Force des ténèbres (1937, v.o.), de Richard Thorpe, 14 heures ; La Force des ténèbres (1964, v.o.), de Karel Reisz, 19h30 ; Un si doux visage (1953, v.o. s.t.f.), d'Otto Preminger, 21h 45.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
5e Biennale du film sur l'art : Nuit et brouillard (1955), d'Alain Resnais ; Guernica (1949), d'Alain Resnais ; Gernika (1994, v.o. s.t.f.), de l'Elizalde ; Guernica (1994, v.o. s.t.f.), d'Emir Kusturica ; Gueule d'atmosphère (1993), d'Olivier Péray, 12h30 ; Images d'ailleurs (1993), de Ralf Zöller ; Longs Débarcadères (1984), d'Alain Fleischer ; Balthus (1981), de Pierre Zucca ; Pierres et Claude (1995), de Claude Duty ; Paul Delvaux ou les femmes défendues (1969-1970), d'Henri Storck, 14h30 ; Akelarre (1993, v.o. s.t.f.), de Mauro Losa ; Les Ailes de la nuit (1994), de Pierra A. Kalbfuss ; Trafic (1971), de Jacques Tati ; Ombres et lumières, Christian Boltanski (1987, v.o. s.t.f.), de Werner Woss ; Jan De Lichte (1987, v.o. s.t.f.), de John Murat ; Pionniers (1982-1984, v.o. s.t.f.), de Jochen Gerz, 17h30 ; Fuis la nuit (1993), de Patrick Brunie ; L'Italien des roses (1972), de Charles Matton ; Les Enchantements de l'insomnie (1996), de Sylvie Nayral, 20h30 ;
Sélection officielle – petite salle : Robert Morris : The Mind/Body Problem, (v.f.), de Teri Wehn- Damisch ; Long Journey (1995, v.o. s.t.f.), d'Andrey Khrzhanavsky ; Asger Jorn in Memoriam, (v.f.), d'Ole Roos, 13 heures ; Miquel Barcelo, (v.f.), de Paloma Chamorro ; Pierre Klossowski, un écrivain en images (1996), d'Alain Fleischer ; Costis, (v.f.), de Manthos Santorineos ; Zbiralci Peska, Les collecteurs de sable (1995, v.o. anglaise), de Neven Korda, 15 heures ; Faces au vent (1996), de Philippe Puicouyoul et Daniel Graffin ; Edward Hopper : Les oiseaux de nuit (1994, v.o. s.t.f.), de Wolfgang Hastert ; Instants éphémères (1995, v.o. sous-titrée en anglais), de Ville Suhonen, 18 heures ; Le Blanc qui efface (1995, v.o. s.t.f.), de Claudio Adorni, 21 heures ; Panorama mondial du film sur l'art - Studio 5 : l'Idée du marbre (1994), de Marco Agostinelli ; Jacques Aslanian, portrait inachevé (1995), de Christophe de Ponfilly ; Raoul et Lili (1994), de William Leroux, 13 heures ; Edward James, Builder of Dreams (1995, v.o. anglaise), d'Avery Danziger ; Les Jeux de la peinture (1993, v.o.), d'Arpad Soos, 15 heures ; Un portrait au nom de Ramsès II (1996), de Martin Fraudreau ; Une fiction de l'Œil (1995), de Ludwig Trovato ; Nicolas Alquin, sculpteur (1995), de Ludwig Trovato ; Nicolas Alquin, sculpteur (1995), de Ludwig Trovato, 18 heures ; Les Habits neufs de l'empire (1995), de Gilles Delannoy et Dimitri de Kochko ; Parole portée (1996), d'Axel Guyot, 21 heures.
LUNDI
5e Biennale du film sur l'art : Die Nacht (1984, v.o. s.t.f.), de Viktoria Von Flemming ; Et ce fut soir et ce fut matin (1989), d'Etien Kapon ; Saint-Sylvestre (1994, v.o. s.t.f.), de J. Kuhn ; Chambre noire : cinq peintures de Pierre Soulages (1983), de François Caillat ; Chohreh Feyzdjou (1994), de A. Viatte ; l'Atelier de Robert Motherwell de Benoît Jacquot, 12h30 ; Les Désastres de la guerre (1951), de Pierre Kast, Jean Grémillon ; Agressive mélancholie gegen (1958-1960), de Jorg Ortner ; Angoissse (1960, v.o. s.t.f.), de Zdeniek Kopac ; Dans la nuit (1995, v.o. s.t.f.), de Stefan Schneider ; La Nuit du chasseur (1955, v.o. s.t.f.), de Charles Laughton ; Ogre mangeant les jeunes filles sous la lune (1989), d'Anna-Celia Kendall ; Aria ou les rumeurs de la Villa Médicis (1995), d'Evelyne Clavaud, 14h30 ; Afterthough (1995, v.o. s.t.f.), de Deno Seder ; le Grand Cercle (1994), de Pierre Lobstein ; la Jetée (1962), de Chris Marker ; The Other (1996, v.o. s.t.f.), de Sergey Loukjantchikov ; Pêche de nuit (1957-1962, v.o. s.t.f.), de Luc Peire et Henri Chopin ; Cérémonie pour une victoire (1964), de Jacques Kébadian, Françoise Renberg, Renan Pollès, Jean Ipousteguy ; Arnulf Rainer (1958-1960, v.o. s.t.f.), de Peter Kubelka ; Une nuit sur le mont Chauve (1933), d'Alexandre Alexeïeff et Claire Parker ; Night Highway (1990), de Bill Morrison, 17h30 ; Soirée de clôture, 20h30 ;
Sélection officielle – petite salle : le Musée gréco-romain d'Alexandrie (1995, v.o. s.t.f.), d'Asma el-Bakri ; Kunst Swichen Schönheit und Schmerz (1996, v.o.), de Jacqueline Kaess-Farquet, 13 heures ; Au diable les oiseaux (1995), de Pierre Aubry, 15 heures ; Panorama mondial du film sur l'art - Studio 5 : Chère Louise (1995), de Brigitte Cornand, 13 heures ; Europa, Europa : notatki zwystawy (1994, v.o. allemande), d'Andrezj Sapija ; les Yeux du cœur (1994, v.o. s.t.f.), de Martin Duckworth et Glen Salzman ; Ne laisse jamais tomber (1995, v.o. s.t.f.), de Christo Kostov Christov, 15 heures ; Birthday, the american artist, Dorothea Tanning (1996, v.o.), de Horst Mülhenbeck, 18 heures.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Les Rencontres internationales de cinéma à Paris : Film surprise, 14 heures ; My Wife is Fillipina (1993, v.o.), de Yesunori Terada, 14h30 ; le Feu (1996, v.o.), de Deepa Mehta, 16h30 ; la Fabrique de l'homme occidental (1996), de Gérard Caillat, 17 heures ; Frantz Fanon : peau noire, masque blanc (1996, v.o.), d'Isaac Julien, 18h45 ; Grains de sable (1995, v.o.), de Ryosuke Hashigucchi, 20h30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Notre-Dame des Turcs (1968, v.o.), de Carmelo Bene, 17h30.
MARDI
Salomé (1974, v.o.), de Carmelo Bene, 19 heures.

FESTIVALS

2e SEMAINE CHRÉTIENNE DU CINÉMA (v.o.), Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89). Une place au soleil, sam. 17 heures ; Blade Runner, sam. 20h30 ; la Scandaleuse de Berlin, dim. 14 heures ; les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel, dim. 17 heures ; la Grande Muraille, dim. 20h30 ; les Gens de Dublin, lun. 14 heures ; le Voyage, lun. 17 heures ; Crossing Guard, lun. 21h30 ; Ne meurs pas sans me dire où tu vas, mar. 14 heures.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). l'Homme qui en savait trop, sam. 16h05, 20h10 ; Mr and Mrs Smith, dim. 12 heures, 16h05, 20h10 ; le Faux Coupable, lun. 12 heures, 16h05, 20h10 ; Sueurs froides, mar. 12 heures, 16h05, 20h10.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). les Temps modernes, mar. 14 heures, 16 heures, 18 heures, 22 heures ; le Dictateur, lun. 14 heures, 16h30, 19 heures, 21h30 ; Monsieur Verdoux, sam. 16h30, 19 heures, 21h30 ; les Feux de la rampe, dim. 14 heures, 17 heures.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80). le Crime de M. Lange, dim. 11 heures.
CINÉ KIDS (v.f.), UGC Triomphe, 8e. Astérix et les Indiens, dim. 10 h.
CYCLE LES FRERES COEN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Barton Fink, lun. 14 heures, 18h05, 22h10 ; Miller's Crossing, dim. 14 heures, 18h05, 22h10 ; Blood Simple, sam. 18h10, 22h15, mar. 14h05, 18h10, 22h15.
CYCLE MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). la Soupe au canard, dim. 12h15 ; Une nuit à Casablanca, sam. 12h15, lun. 12h15 ; Plumes de cheval, mar. 12h15.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12h10.
FILM ET SPIRITUALITÉ, Centre Sèvres, 6e (01-45-65-04-97). Après la nuit vient l'aurore : Marguerite Haumesser, sam. 16h45.
MEIRABPOM : L'AVENTURE DU CINÉMA PRIVÉ, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (01-40-49-49-69). le Mariage de l'ours, dim. 15 heures.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04). l'Intendant Sansho, sam. 16h30, 19 heures, 21h30 ; Cinq femmes autour d'Utamaro, dim. 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures ; les Soeurs de Gion, lun. 13h50, 16h30, 19 heures, 21h30 ; Une femme dont on parle, mar. 14 heures, 16 heures.
QUINZAINE DU CINÉMA FRANCOPHONE, Centre Wallonie Bruxelles, 4e (01-42-71-26-16). l'Homme animal-le pingouin, sam. 18h30 ; Black-Dju, sam. 20h30 ; Femmes-machines, lun. 18h30 ; Un été à la Goulette, lun. 20h30 ; la Bonne Etoile de Texas-City, mar. 18h30 ; les Enfants de la Blank, mar. 20h30.
RÉTROSPECTIVE AKI KAURISMAKI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). la Fille aux allumettes, sam. 20h15, dim. 15h35, lun. 19h15, mar. 15h15 ; J'ai engagé un tueur, dim. 14 heures ; Tiens ton foulard, Tatiana, sam. 17h30, dim. 17 heures, lun. 20h45, mar. 18h15 ; Shadows in Paradise, dim. 18h15, lun. 15 h 45 ; Crime et Châtiment, lun. 14 heures ; Au loin s'en vont les nuages, sam. 21h45 ; Ariel, sam. 18h45, dim. 21h45, mar. 13h45 ; Hamlet Goes Business, dim. 20 heures, mar. 16h45 ; les Leningrad Cow-Boys rencontrent Moïse, lun. 22 heures.
RÉTROSPECTIVE JOHN CASSAVETES (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Love Streams, dim. 14 heures, 16h30, 19 heures, 21h30, mar. 14 heures, 16h30, 19 heures, 21h30 ; Minnie and Moskowitz, sam. 16h30, 19 heures, 21h30 ; la Ballade des sans-espoirs, lun. 14 heures, 16h30, 19 heures, 21h30.
RÉTROSPECTIVE RISTO JARVA (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). le Jeu du hasard, sam. 16 heures.
ÉRIC ROHMER, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Perceval le Gallois, dim. 13h50, 16h30, 20h40 ; Pauline à la plage, dim. 19 heures ; le Genou de Claire, lun. 13h50, 17h55, 22 heures ; l'Amour l'après-midi, lun. 15h50, 20 heures ; Ma nuit chez Maud, sam. 17h55, 22 heures, mar. 13h50, 17h55, 22 heures ; l'Arbre, le maire et la médiathèque, sam. 20 heures, mar. 15h50, 20 heures.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). la Huitième Femme de Barbe-Bleue, dim. 14 heures, 15h40, 17h20, 19 heures, 20h40, 22h20 ; Sérénade à trois, mar. 14 heures, 15h40, 17h20, 19 heures, 20h40, 22h20 ; le Ciel peut attendre, sam. 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures ; la Folle Ingénue, lun. 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures.
UNE HISTOIRE DU CINÉMA MONGOL (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). le Réveil, lun. 20 heures ; les Liens du sang, dim. 16 heures ; l'Aigle fier, dim. 18 heures ; l'Ombre, sam. 16 heures, dim. 20 heures, lun. 18 heures ; le Tamir limpide, lun. 16 heures ; le Garçon de la capitale, sam. 18 heures, mar. 20 heures ; les Cinq Couleurs de l'arc en ciel, sam. 20 heures, mar. 18 heures ; Selon la volonté du ciel, mar. 16 heures.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Alice dans les villes, lun. 19h10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21h10 ; les Ailes du désir, sam. 19 heures.
BILLY WILDER (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Sunset Boulevard, sam. 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures ; One, Two, Three, dim. 14 heures, 16h30, 19 heures, 21h30 ; Sept Ans de réflexion, lun. 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures ; Témoin à charge, mar. 14 heures, 16h30, 19 heures, 21h30.

SAMEDI 19 OCTOBRE

TF 1

20.50

LA FEMME DE LA FORÊT
Téléfilm [2/2] d'Arnaud Sélignac, avec Sophie Duez, Jacques Weber (105 min). 101156
Clara doit faire face à de nouveaux problèmes : la fugue de son fils et la grève des bûcherons.

22.35

LES ANNÉES PUB
Divertissement présenté par Julien Courbet (110 min). 9883093
Les meilleures publicités en compagnie d'acteurs, de chanteurs et de top-models qui ont tourné au moins une fois dans leur vie un spot.

0.25 Formule foot. 13e journée du Championnat de D1.
1.00 Journal, Météo.
1.30 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.35 et 2.35, 3.40, 4.05 TF 1 nuit. 1.45 et 2.45, 3.50, 4.15, 4.55 Histoires naturelles. 4.45 Musique.

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement. Avec Gustav Parking, Tony Barthe, Shazz Karich, Bunny Godillot, Jérôme Le Bannère, Alexandra Kamp. Au profit de l'association « le Rire médecin » (105 min). 109797

22.45

BOXE
En direct de Berck-sur-Mer. Championnat d'Europe des poids moyens : Hassine Cherifi (France) - Alexander Zaitsev (Russie, 70 min). 9885629

23.55 Journal, Météo.
0.05 La 25e Heure. Magazine. L'Afrique : entre la faim et la mort. Attendre ; Soleil dans la nuit (60 min). 7383513
Au Soudan, dans un pays coupé en deux par la guerre civile, la famine frappe toujours.
1.05 Bouillon de culture (rediff.). 2.10 Eurocops. Les aveux. Série. 3.05 L'Erythrée, trente ans de solitude. 4.35 Nomades à la verticale. 5.00 Taratata (rediff.).

France 3

20.50

LES CHIENS NE FONT PAS DES CHATS
Téléfilm d'Ariel Zeitoun, avec Christian Charmetant (95 min). 298835
Après onze ans de silence, un célibataire endurci retrouve l'une de ses anciennes amies.

22.25

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine de Patrick Rotman.. Pompidou, Chaban et la nouvelle société : 1969-1972 (60 min). 8868428
Une explication, grâce à des images d'archives et des témoignages de Jacques Delors et Michel Jobert, des relations tumultueuses entre gaullistes de progrès et gaullistes de conservation.

23.25 Journal, Météo.
23.50 Pierre Vassiliu en concert.
0.45 Capitaine Furillo. Série. Montaigus et Capulets. 1.35 Musique Graffiti. *Suite pour violoncelle seul*, de Cassado, par Gary Hoffmann (20 min).

Arte

20.45

LES ALSACIENS OU LES DEUX MATHILDE
Téléfilm. [4/4] 1943-1953, de Michel Favart, avec Serge Dupire, Catherine Aymerie (90 min). 770819

22.15 Métropolis. Magazine. Barcelone, ville du modernisme ; livre : Taxi Driver Wisdom ; essai : les cinéastes irlandais ; l'agenda des métropoles (60 min). 4521906

23.15

▶ MUSIC PLANET
Magazine. World Collection. Le Taraf de Haïdouks, les bandits justiciers, de Guy Demoy (55 min). 8688884
De son village de Roumanie (Clejani) aux tournées à travers l'Europe, la vie d'un orchestre tzigane où tous les musiciens, quel que soit leur âge, sont des virtuoses.

0.10 Le Bout du monde. Téléfilm de Joao Mario Grilo, avec Jose Viana, Carlos Daniel (v.o., 62 min). 7779136
Après avoir purgé sa peine de prison pour le meurtre accidentel d'une vieille femme, un homme regagne sa maison d'un petit village portugais. Mais vendue en son absence par son neveu, celle-ci est occupée par ses propriétaires anglais...
1.10 Moi et l'impératrice ■ Film de Friedrich Hollaender (1932, N., v. o., rediff., 82 min). 8617136

M 6

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec Gillian Anderson, David Duchovny.
L'épave. *Un navire de recherche français retrouve, dans l'océan Pacifique, l'épave d'un avion disparu pendant la deuxième guerre mondiale. De retour à terre, les membres de l'équipage meurent gravement irradiés, sauf le plongeur.*
La règle du jeu. *Mulder et Scully enquêtent sur un restaurant où se déroule dans l'arrière-boutique un jeu étrange dans lequel les parieurs ont bien plus à perdre que leurs mises...*

23.35 La Maison sur la falaise. Téléfilm de John Korty, avec Jane Seymour, Gerard McRaney (91 min). 1945548
Un couple vient d'emménager dans une superbe maison. Alors que la femme se retrouve délaissée par son mari, elle est la victime de phénomènes étranges...
1.10 La Nuit des clips.

Canal +

20.35

L'AMOUR EN CAGE
Téléfilm de Graeme Campbell (93 min). 358155

22.10 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. 13e journée de D 1 (45 min). 6296364

23.00

KILLING ZOE ■
Film de Roger Avary avec Eric Stoltz, Julie Delpy (1993, 95 min). 5000587
Jeu quelque peu intellectuel sur les clichés du film policier. Mise en scène efficace. Interdit aux moins de seize ans.

0.35 L'Ame des guerriers ■ ■ Film de Lee Tamahori (1995, 99 min). 6602662
2.10 On Tour Groove.
3.05 Surprises.
3.25 Pulp Fiction ■ ■ Film de Quentin Tarantino (1994, ♦, 148 min). 25905759

Radio

France-Culture

20.45 Fiction. Fletch et les femmes mortes, de Gregory Mc Donald ; 21.53, Dodge, d'Emmanuel Tronquart.
22.35 Musique : Opus. Musica 96. Invité : Gérard Grisey.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles de Monique Jouvancy : J'aime bien voyager de nuit ; Temps perdu ; Sur le banc en face d'eux. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les poétiques : Alain Borer ; 1.59, Gérard Philipe ; 3.20, Erik Orsenne et Bernard Matussière ; 3.57, Les Esséniens ; 5.21, Antonio Tabucchi ; 6.07, La Petite Fabrique du bonheur.

France-Musique

19.30 Opéra. Donné par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Orchestre symphonique allemand, dir. Lothar Zagrosek : Die Vögel (les Oiseaux) Fantaisie lyrique op. 30 d'après Aristophane, de Braunfels, Hellen Kwon (Rossignol), Endrik Wottrich (Bonespoir), Michaël Kraus (Fidèlami), Marita Posselt (Roitelet), Wolfgang Holzmair (Huppe), Iris Vermillion (1re grive), Brigitte Wohlfarth (2e grive), Matthias Görne (Prométhée), Johann-Werner Prein (Aigle/Zeus), Martin Petzold (Flamant), Dirk Schmidt (Corbeau).
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Actualité. - Portrait de notre temps. Concert donné le 21 septembre, à l'Abbaye de Royaumont, par l'Ensemble Itinéraire, dir. I Ming Huang : Œuvres de Hurel, Xenakis, Leroux, Levinas.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelliste Truls Mörk. Concerto no 1, de Haydn, par l'Orchestre de Chambre de Norvège, dir. Brown ; 7 Gesänge (tr. Mörk), de Brahms, Lagerspetz, piano ; Œuvres de R. Schumann, Chostakovitch, Miaskovski.
22.35 Da Capo. Œuvres de Ravel, Liszt, Chopin, Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Julie Lescaut. La Fiancée assassinée.
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Model '96. (France 3 du 1/10/96).
0.30 Soir 3 (France 3).
21.55 L'Indre couleur nature.
22.45 Bébé génération plus.
23.35 Schliemann, une aventure avec les dieux (55 min).

Planète

20.35 Paul Eluard à Grenade.
21.30 La Femme aux serpents.

Paris Première

20.30 Cyclisme (185 min). 33880659
23.35 Nova.
0.30 Concert : Prince & The New Power Generation (45 min). 80104402

France Supervision

20.30 Théâtre : La Seconde Surprise de l'amour. Pièce en trois actes de Pierre de Marivaux. Avec Raphaëline Goupilleau (90 min). 81542884
22.00 Cap'tain Café. Invitée : Sapho.
0.10 World Collection. De Tony Gatlif. I Muvrini.

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Bertrand Tavernier.
22.05 Gilles Grangier, 50 ans de cinéma. De Maurice Delbez [2/2].
23.00 Franc jeu ■ ■ Film de Jack Conway (1941, N., v.o., 105 min) 40245548

Ciné Cinémas

20.35 Au bout de l'impasse. Téléfilm de John Korty (90 min) 4568971
22.05 Festival de Deauville 1996.
23.00 Histoire de garçons et de filles ■ ■ Film de Pupi Avati (1989, v.o., 90 min) 8490155

Série Club

20.45 Collection aventures. Aventures dans la vallée.
22.10 Jake Cutter. Matuka.
23.00 Code Quantum. Un seul être vous manque.
23.50 Panique aux Caraïbes. Cassandra.

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Restriction d'eau.
21.50 Friends. Celui qui avait viré de bord.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invitée : Yasmina Reza.
23.15 Le Fugitif. Cauchemar à Northoak.

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct du Mans. Championnat de Pro A (7e journée) : Le Mans-Dijon.
21.30 Cyclisme. En direct du POPB. Open des nations (90 min). 788426
23.00 Golf.
0.00 Cyclisme. (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.35 L'Arme fatale 3. Film de Richard Donner (1992, 115 min). Avec Mel Gibson. *Policier.*
0.50 Frankenstein et le monstre de l'enfer. Film de Terence Fisher (1973, 95 min). Avec Peter Cushing. *Fantastique.*

DIMANCHE 20 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas, Ranger. Série. La rivière infernale [2/2].
14.15 Arabesque. Série. Goodbye Charlie.
15.05 Un tandem de choc. Série. Viande avariée.
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Série. Lady diams.
16.45 Disney Parade.
18.00 Des millions de copains. Les vacances de l'amour. Ciné dimanche.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invitée : Ségolène Royal (60 min). 9594
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

PROPOSITION INDÉCENTE
Film d'Adrian Lyne (1992, 117 min). 628285
Un architecte et son épouse couverts de dettes perdent tout ce qui leur restait au jeu. Un flambeur propose au couple un million de dollars pour coucher avec la femme.

23.15

LE BAR DU TÉLÉPHONE ■
Film de Claude Barrois avec Daniel Duval, François Périer (1980, 100 min). 8302020
Règlements de comptes dans la pègre entre un jeune tueur solitaire et le clan de deux frères redoutables. Inspiré d'un fait divers qui eut lieu à Marseille, ce film montre sans concessions les ravages du banditisme moderne dans un style réaliste et psychologique.

0.55 Journal, Météo.
1.05 et 2.10, 3.10, 5.00 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.05, 4.45 TF 1 nuit. 4.15 Cas de Divorce. 4.55 Musique.

France 2

12.05 et 3.40 Polémiques.
12.50 Loto.
12.52 Secret de chef.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin. Le monde est à vous avec Barbara Hendricks.
15.10 L'Homme à la Rolls.
16.00 Dimanche Martin. L'école des fans avec Enrico Macias.
16.55 Cousteau. [2/2] L'Afrique du Sud : sanctuaire pour la vie.
17.48 et 4.55 Stade 2.
18.50 Déjà dimanche.
19.30 Déjà le retour. Invités : Elie et Dieudonné, Charles Aznavour.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

URGENCES
Série (105 min). 858989
Un patient, une ponction, une bière. *Pour sa première intervention chirurgicale, Carter commet une erreur et provoque la mort du malade.*
Quelle vie ! *Les vies sentimentales de Greene, Ross et Benton ne sont pas de tout repos.*

22.35

▶ UNE MÈRE FACE À LA LOI
Documentaire d'Irène Richard et Richard Michel (55 min). 3298862
Une mère n'accepte pas de soumettre sa fille – qui s'y refuse aussi – à l'obligation d'accorder un droit de visite à son père.

23.30 Journal, Météo.
23.40 Musiques au cœur. Quoi de neuf ? Découverte de la saison 1996-1997 à Paris et en province (75 min). 5475910
0.55 Eurocops. Dérèglements de compte. 1.50 Et la vie continue. 2.45 Savoir plus santé (rediff.). 4.30 L'Image et la mémoire. Philippe Adrien.

France 3

11.48 Télévision régionale.
12.32 Journal.
13.00 Keno.
13.05 Lignes de mire.
14.05 Sport dimanche. Tennis : 15e Grand Prix de Toulouse ; 14.20, Coupe d'Europe de rugby : Dax-Edimbourg ; 16.15, Tiercé, en direct de Longchamp ; 16.40, Cyclisme : Open des nations (225 min). 36029882
17.50 Strip-tease. La cité du coq ; Petit commerce ; Divorce en douce.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Y a pire ailleurs.
20.15 Mr. Bean.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. Guerre d'industrie, de Horst Tappert (65 min). 434489

21.55 Un cas pour deux. Série. Amis à mort.
22.55 Dimanche soir. Invité : Lionel Jospin.
23.45 Journal, Météo.

0.10

OBSESSIONS ■ ■
Film de Julien Duvivier avec Charles Boyer (1943, N., v. o., 100 min). 3782711
Julien Duvivier a réalisé deux films à sketches Lydia et Tales of Manhattan. *Celui-ci, le troisième du genre, est un passionnant essai sur l'univers des prémonitions et du surnaturel.*

1.40 Destiny. Film de Julien Duvivier avec Alan Curtis (1944, N., v. o., 35 min). 20882570
2.15 Musique Graffiti. *Ah perfido*, de Beethoven, par Cheryl Studer, soprano, l'Orchestre philharmonique de Berlin, Claudio Abbado, dir. (20 min).

La Cinquième

12.00 Les Lumières du music-hall. Jean Gabin. 12.30 Arrêt sur images. 13.30 Les Dernières Frontières de l'Himalaya [7/13]. 14.00 L'Esprit du sport. Spécial Sportel de Monaco. 15.00 Teva.
16.00 Joseph Balsamo. Feuilleton [4/7].
Tandis que la fête bat son plein pour célébrer le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette, une explosion dans une réserve de fusées provoque une catastrophe.
17.00 Le Sens de l'Histoire. En direct de la Cité de la réussite. 18.30 Va savoir.

Arte

19.00 Cartoon Factory. [49/59] Dessin animé. Cartoon Factory (1924) ; Popeye Meets Aladin (1939, 30 min).
19.30 Maestro. Magazine. Dietrich Fischer-Dieskau chante Schubert, de Bruno Monsaigeon (60 min). 9865
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : MAKE-UP
proposée par Martine Jouando.

20.46 Le Maquillage dans tous ses états. Documentaire de Martine Jouando et Bernard Dubois (74 min). 100741575
Un état du maquillage, du "make-up" classique à celui thérapeutique.
22.00 De Cléopâtre à Michael Jackson. Documentaire (35 min). 86827
L'histoire du maquillage à travers les âges. De l'Antiquité, où les cosmétiques sont utilisés de façon courante en Egypte et en Orient, à nos jours, où le souci esthétique s'étend au reste du corps et quelquefois même à la couleur de la peau.
22.35 The Light on Their Faces. Documentaire (30 min). 4419136
23.05 Femmes (The Women) ■ ■ Film de George Cukor (1939, N., v. o., 134 min). 7833117
Style corrosif, misogynie éclatante (au générique, les actrices sont présentées comme les animaux femelles d'un zoo humain), éblouissante interprétation des grandes stars de la MGM.
1.15 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Barcelone, ville du modernisme ; livre : Taxi Driver Wisdom ; essai : les cinéastes irlandais ; l'agenda des métropoles ; cyber-news (rediff., 60 min). 6982995 2.15 Dans le miroir de l'autre. Documentaire de Gustav Deutsch et Mostafa Tabbou (35 min). 13008470

M 6

12.45 Troisième planète après le Soleil. Cinq sens plus un. Série.
13.15 Bangkok Hilton. Téléfilm de Ken Cameron, avec Nicole Kidman (218 min). 83073204
17.15 Télé séries.
17.50 Mission accomplie. (60 min). 6813556
Documentaire sur les séries qui donnent naissance à des films.
18.50 Models Inc. Série. Crise d'identité.
19.50 Génération Net.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 0.50 Sport 6. Magazine.

20.50

LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Je change de vie (125 min). 58868914

22.55 Culture pub. Communication de crise.

23.25

JOY À SAN FRANCISCO
Téléfilm de Jean Carner (80 min). 4850440
Joy est en Californie pour un séjour très professionnel. Désespérée par la mort d'un de ses amis, elle se laisse entraîner dans une secte très particulière...

1.00 Motocyclisme. Grand Prix moto d'Australie (résumés).
2.00 Best of 100% nouveautés. Musique. 3.05 Jazz 6. Magazine. 3.50 Backstage : CharlElie Couture. Documentaire. 4.20 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 4.55 Fréquenstar. Magazine. Estelle Hallyday. 5.40 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 15.05
12.20 Flash d'information.
12.30 C Net. Magazine.
12.45 Le Vrai Journal.
13.30 La Semaine des Guignols.
14.05 La Journée de la télé (60 min) 4718310
15.05 La Journée de la télé (115 min). 8055420
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 La Journée de la télé (60 min). 45204
18.00 Richie Rich. Film de Donald Petrie (1994, 91 min). 70730
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.30 Flash d'information.
19.35 La Journée de la télé (40 min). 5854594

20.15

FOOTBALL
En direct du Parc des Princes. Match décalé de la 13e journée du Championnat de France de D1 : Paris SG - Auxerre ; à 20.30, coup d'envoi ; à la mi-temps, le Journal du football (135 min). 1025117

22.30 Flash d'information.

22.35

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi. Golf : dernière journée de l'US Open Novotel Perrier. Football : Juventus-Inter Milan, Newcastle-Manchester United, Bayern Munich-Dortmund. VTT : 13e édition du Roc Azur (149 min). 5341778

1.05 Surprises.
1.30 L'Amour conjugal ■ Film de Benoît Barbier avec Sami Frey, Caroline Sihol (1995, 90 min). 4102112

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. La musique a besoin de temps - Phil Niblock, par René Farabet.
22.25 Poésie sur parole. Kenneth Roxroth (6).
22.35 Musique : Le Concert. 15e Festival international de piano, à la Roque d'Anthéron. Enregistré le 14 août, à l'abbaye de Silvacane. Le Kolner Kammerchor est placé sous la direction de Peter Neumann. Œuvres de Brahms.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières par Jean-Marie Juvin : Paroles de danse ; Rub a dub dub ; Rémanences : Perlustrations folâtres ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Pierre Flahaut : Rencontres. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Poétiques : Jacques Rebotier ; 2.01, La descente de l'Irrawady (1) ; 2.56, La Promenade au phare, de Virginia Woolf ; 4.37, Virginia, d'Edna O'Brien ; 6.24, Pierre Schneider (Sam Francis, les années parisiennes 1950-1961).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Ninon Vallin, soprano. Œuvres de Chabrier : L'Etoile (acte 1), par l'Orchestre de la Radio Suisse Romande, dir. Ernest Ansermet (enregistré en 1941) ; L'Ile heureuse, Maurice Faure, piano (enregistré en 1933) ; Œuvres de Scarlatti, Lotti.
21.00 Table d'écoute.
22.30 Transversales. 1. Déclic : Festival d'automne du 21 octobre au 23 novembre : Pierre Henry chez lui : La Maison de sons. - 2. Les Magiciens de la Terre : Traditionnel de Hongrie (Cité de la musique du 25 au 27 octobre) : Musique et chants tziganes, par Maria Sebestyén, chant et l'Ensemble Muszikas ; Musique et chants tziganes, par l'Ensemble Kalyi Jag. - 3. Variations transversales : Concert de piano solo donné le 26 octobre, au Palace, par Torry Riley. 4. Chanson : Du Mexique à la France : Les chansons d'Augustin Lara. - 5. Le jazz probablement : Hervé Bourde ou l'abandon de la flûte classique pour l'improvisation, le lyrisme et le saxophone.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Don Carlos, de Verdi, par le Chœur du Théâtre du Châtelet et l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano, Roberto Alagna (Don Carlos), Karita Mattila (Elisabeth de Valois), José van Dam (Philippe II), Thomas Hampson (Rodrigo), Waltraud Meier (La Princesse d'Eboli), E. Halfvarson (le Grand Inquisiteur).
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 7 sur 7.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Collier perdu de la colombe ■ Film de Nacer Khemir (1993, 90 min) 36944952
0.05 Kaléidoscope.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Du ketchup dans le curry.
21.25 Togo : un intello à la primature.
1.55 Chapare.
2.55 Keufs dans la ville.

Paris Première

21.00 Stardust Memories ■ ■ Film de Woody Allen (1980, N., v.o., 85 min) 96830020
22.25 Bluesland. De Ken Mandel.

France Supervision

20.30 Romuald et Juliette ■ ■ Film de Coline Serreau (1989, 105 min) 38394391
22.15 Concert : Les Nuits du New Morning (55 min). 78289339

Ciné Cinéfil

20.30 Les Lumières de la ville ■ ■ Film de Charles Chaplin (1931, N., 80 min) 68252730
21.50 Doll Face ■ Film de Lewis Seiler (1945, N., v.o., 85 min) 34712730
23.15 Destins ■ Film de Richard Pottier (1946, N., 100 min) 76740778

Ciné Cinémas

19.40 Making of *Twister*.
20.05 Festival de Deauville 1996.
20.30 La Vie et rien d'autre ■ Film de Bertrand Tavernier (1989, 135 min) 87786117
22.45 Wolfen ■ Film de Michael Wadleigh (1980, v.o., 110 min) 98294925

Série Club

20.45 La Famille Addams. On t'a reconnu.
21.15 Colonel March. L'argent qui brûle les doigts.
21.40 Histoires vraies. Fornatus.
22.05 Le Choix de... Frank Borzage. La rencontre avec Caruso.
22.30 Jake Cutter. Les héros ne meurent jamais.
23.20 Code Quantum. Jimmy.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Maestro.
20.25 Dream On. On revient toujours à ses amours.
20.55 Le Meilleur du pire.
21.30 Father Ted. Cigarettes, alcool et patinage.
21.55 La Semaine sur Jimmy.
22.05 New York Police Blues. Linge sale en famille.
22.50 Destination séries.
23.25 Friends. Celui qui avait viré de bord.
23.50 Batman. Deux épisodes : Les doigts du diable. Un jumeau de trop.

Eurosport

17.30 Cyclisme. En direct du POPB. Open des nations (120 min). 694827
19.00 Motocyclisme.
20.00 Golf.
22.00 Motocyclisme.
0.00 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 L'Homme de la rivière d'argent. Film de George Miller (1982, 120 min). Avec Kirk Douglas. *Western.*
22.30 Panique en plein ciel. Film de Robert Butler (1977, 95 min). Avec David Janssen. *Suspense.*
0.20 La Grande Bataille de Mareth. Film de Umberto Lenzi (1978, 105 min). Avec Henry Fonda. *Aventures.*

TMC

20.35 Un papillon sur l'épaule. Film de Jacques Deray (1978, 100 min). Avec Lino Ventura. *Drame.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 20 - LUNDI 21 OCTOBRE 1996

Fanatismes, suite

par Alain Rollat

LES FANATIQUES de Kaboul sont de bons fanatiques. Ils ont été bien éduqués. Ils savent se tenir quand la télévision les regarde. En parfaits pédagogues, ils retiennent les coups de trique qu'ils distribuent aux enfants d'Afghanistan pour leur inculquer les bons principes sur le chemin de la mosquée obligatoire : *« Il faut qu'ils aillent prier ; ils doivent comprendre que c'est pour le salut de leur âme. »* Ils ne pratiquent pas la langue de bois, même quand ils récitent leur catéchisme : *« Nous n'aimons et ne respectons que les musulmans... Notre but est de détruire tous les ennemis de l'islam... Nous voulons paver les routes du monde avec l'islam. »* Ils se montrent magnanimes avec les païens qui, dans leur dos, murmurent à la caméra qu'ils sont *« fous »*.

On ne se lasserait pas de les observer. Il y a de l'ingénuité dans l'ethnocentrisme de ces adeptes primitifs d'un Coran mal dégrossi. De la graine de martyr de premier choix. Il faudrait que les images diffusées vendredi soir 18 octobre par la courageuse caméra de TF1 qui a filmé ces spécimens dans leurs oeuvres figurent en bonne place au futur Musée des arts premiers. La sociologie des guerres en serait enrichie.

Vu d'un fauteuil parisien, loin des crosses de Kaboul et des bombes d'Alger dont personne ne parle plus depuis qu'elles ne tuent plus de chrétiens, le fanatisme à l'état pur a ainsi quelque chose de fascinant. Pourquoi ? Surtout, ne pas oublier de se poser la question. Ne serait-ce que par amitié pour nos voisins de palier. Surtout, retenir la réflexion philosophique de Paul Ricoeur pour la répandre dans nos écoles : *« Nous avons trop tendance à n'envisager les musulmans que sous l'angle de la menace intégriste, et nous oublions la menace inverse qui pèse sur eux, c'est-à-dire la désintégration... La question de l'islamisme, c'est cela aussi : une sorte de protection, à certains égards panique, face à la menace d'une décomposition. J'irais même jusqu'à dire que, dans nos banlieues, la capacité de résistance propre aux familles musulmanes, dont la structure communautaire demeure vivante, grâce à la religion, peut être une chance pour la frange désintégrée de notre propre culture. Il se peut très bien que dans la proximité de ce que nous appelons l'islam modéré cette présence massive puisse représenter effectivement une opportunité heureuse pour notre société à l'encontre des éléments de décomposition qui la minent »* (*La Critique et la Conviction*, Calmann-Lévy, 1995).

Il faut que Paul Ricoeur ait raison. Il faut croire que l'islam, jadis inspirateur d'une grande civilisation, va enfin sortir des ténèbres, déboulonner ses faux prophètes. Pourvu que les croyants de Kaboul, d'Alger et de Barbès trouvent vite leur Galilée, leur Descartes ! Nous avons besoin de leur Renaissance. Un besoin vital. Sinon, jusqu'à quand nos propres tribus résisteront-elles à notre propre obscurantisme ? Combien de batailles de Gardanne sommes-nous encore capables de livrer ?

La maladie de Kawasaki est diagnostiquée chez des enfants hospitalisés à Lille

Les risques de complications cardiovasculaires caractérisent ce syndrome rare et mal connu

QUATRE ENFANTS sont depuis quelques jours hospitalisés au CHRU de Lille, où des spécialistes des maladies infectieuses ont porté, chez eux, le diagnostic de maladie de Kawasaki. Deux autres cas suspects ont été recensés. Ces enfants étaient tous scolarisés à l'école maternelle de Hinges, commune de deux mille habitants, située près de Béthune (Pas-de-Calais).

Cette école de quatre-vingt-dix-huit élèves a été fermée, jeudi 17 octobre, et les services de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale ont procédé à la désinfection des locaux scolaires. L'établissement ne devrait pas rouvrir ses portes avant la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le diagnostic de maladie de Kawasaki concernant ces enfants surprend, dans la mesure où cette affection mal connue ne survient pas, habituellement, sur un mode épidémique. Il s'agit ici d'un syndrome qui fut décrit, pour la première fois, en 1967 par un spécialiste japonais dont il porte, depuis, le nom. S'il demeure plus fréquemment observé au Japon, ce syndrome a été retrouvé dans de nombreux pays. Les quelques études épidémiologiques menées en France sur ce thème recensent entre cent et cent cinquante cas annuels.

Près de la moitié des cas surviennent entre six et dix-huit mois et 85 % avant l'âge de cinq ans. Les enfants souffrent d'une fièvre élevée, demeurent le plus souvent prostrés, porteurs d'une infection bilatérale des conjonctives, et de lésions buccales. Des lésions particulières (oedèmes inflammatoires, desquamations) siègent au dos des mains et des pieds. La cause de cette affection étant inconnue, le diagnostic est, pour l'essentiel, clinique.

Dans l'ouvrage qu'ils consacrent aux *Nouvelles maladies* (Ed. Flammarion, collection médecine-science), les docteurs Dormont, Bletry et Delfraissy rappellent que l'évolution du syndrome de Kawasaki est habituellement spontanément favorable en deux à trois semaines. *« Le grand risque de ce syndrome est la survenue de complications cardiovasculaires,* ajoutent-ils. *A côté de l'atteinte myocardique et péricardique fréquente en phase aiguë, on craint la survenue d'une atteinte coronaire, en particulier chez le jeune nourrisson. »*

La recherche de l'atteinte cardiovasculaire doit donc être systématiquement répétée tout au long de l'évolution, en sachant qu'elle peut aussi se manifester des mois, voire des années après une guérison apparente. Il faut donc mettre en place une surveillance spécialisée et répétée de la fonction cardiaque.

CARACTÈRE ÉPIDÉMIQUE

Compte tenu des interrogations persistantes quant à l'origine de ce syndrome, le traitement ne s'attaque qu'aux symptômes. Les médecins associent généralement des médicaments antiagrégants et antalgiques. Il y a peu, des succès nets et rapides ont été obtenus par la perfusion précoce, avant le dixième jour, de gammaglobulines. Cette administration est généralement suivie d'une régression rapide du syndrome fébrile et inflammatoire et d'une réduction des complications cardiovasculaires.

Tout le problème est de savoir s'il s'agit ici d'un syndrome de Kawasaki, le caractère épidémique du phénomène observé à Béthune n'étant que très rarement mis en évidence.

D'autres diagnostics peuvent être évoqués. Certaines affections dues à des staphylocoques fournissent en effet des tableaux similaires. C'est le cas de la « scarlatine staphylocoxique » équivalente, chez les enfants, du « choc toxique » observé chez l'adulte. Les symptômes sont alors dus à la diffusion d'une toxine dans l'organisme et régressent rapidement grâce à l'administration d'antibiotiques adaptés. Il appartiendra aux cliniciens du CHRU de Lille, en liaison avec le réseau national de santé publique, de déterminer l'origine exacte du phénomène et, le cas échéant, d'en prévenir l'extension.

Jean-Yves Nau

« L'Affaire Francis Blake » interdit à la vente en Belgique

LE DERNIER album des aventures de Blake et Mortimer, *L'Affaire Francis Blake*, a été interdit à la vente en Belgique à la suite d'une ordonnance de référé du tribunal de Bruxelles. La procédure avait été engagée par la Fondation Jacobs, détentrice des droits moraux sur les personnages de l'auteur (décédé en 1987). La Fondation, présidée par un ancien maquettiste de Jacobs, Philippe Biermé, reproche aux éditions Blake et Mortimer et Dargaud d'avoir mis en avant le nom et la photo de Jacobs sur la couverture et au dos du dernier album, semant ainsi la *« confusion »* chez le lecteur. Depuis sa mise en vente, le 21 septembre, *L'Affaire Francis Blake*, écrite et dessinée par Jean Van Hamme et Ted Benoit, a été diffusée à 580 000 exemplaires en langue française (*Le Monde* du 1er octobre). Les 55 000 exemplaires destinés à la Belgique ont déjà été vendus, et Dargaud s'apprêtait à procéder à un nouveau tirage. Il a décidé de changer la couverture de l'album en y retirant la référence à Jacobs. Dargaud avait racheté il y a quatre ans les éditions Blake et Mortimer ainsi que le Studio Jacobs, détenteurs des droits sur les personnages et les droits d'édition. *« Nous avons tenu la Fondation informée, nous avons montré les planches et la couverture du dernier album à ses membres, sans qu'ils trouvent rien à redire »*, s'étonne aujourd'hui Didier Christmann, directeur éditorial chez Dargaud.

DÉPÊCHES

■ **FRANCOPHONIE.** *Le Grand Prix de la francophonie*, décerné par l'Académie française, a été attribué, vendredi 18 octobre, *« exceptionnellement »* à un chef d'Etat, le président du Sénégal, Abdou Diouf, pour son *« rôle en faveur du français en Afrique et dans les organisations internationales »*. Le même jour, M. Diouf assistait à l'Unesco à Paris à la célébration officielle des quatre-vingt-dix ans de l'ancien président Senghor (*Le Monde* du 11 octobre), en l'absence de l'intéressé. Dans son message à l'Unesco, M. Senghor a célébré *« le métissage culturel »* tandis que Mme Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie, lisait un message de Jacques Chirac soulignant la *« fascination »* que le premier Noir membre de l'Académie française, exerce toujours sur la jeunesse africaine.

■ **LETTRES. L'Académie française** a enregistré la candidature du professeur François Jacob au fauteuil de l'écrivain Jean-Louis Curtis, décédé en novembre 1995. Membre de l'Institut, Prix Nobel de médecine, François Jacob est notamment l'auteur de *La Logique du vivant : une histoire de l'hérédité* (Gallimard, 1970), *Le Jeu des possibles : essai sur la diversité du vivant* (Fayard, 1981), *La Statue intérieure* (Odile Jacob, 1986). L'élection aura lieu le 19 décembre.

■ **CULTURE. Un comité de soutien au directeur de Châteauvallon, Gérard Paquet,** a été créé à la suite de la décision du tribunal de grande instance de Toulon de nommer un administrateur provisoire à la tête du Théâtre national de la danse (*Le Monde* du 17 octobre). Le comité a reçu de nombreuses adhésions d'intellectuels et d'artistes, solidaires de Gérard Paquet dans le conflit qui l'oppose au maire Front national de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier. Une réunion doit être organisée lundi 21 octobre à 15 heures au Théâtre de la Bastille à Paris. Le comité a également adressé une lettre au ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy.

■ **CONSOMMATION. Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur,** a annoncé, mercredi 16 octobre, le lancement prochain d'un numéro d'aide aux consommateurs, *« Info-conso-arnaques »* (01-44-87-17-17).

Le Japon dans « Le Monde Economie »

A l'occasion des élections législatives japonaises anticipées du dimanche 20 octobre, « Le Monde Economie » daté mardi 22 consacrera son dossier au *« Japon qui réinvente son modèle »*.

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 octobre 1996 : 484 264 exemplaires

